



Le triomphe du vélo

■ En VTT, Miguel Martinez apporte une cinquième médaille d'or au cyclisme français

■ Trois podiums, dont deux en or : les meilleurs JO des rameurs tricolores

■ Marion Jones en quête d'un fabuleux exploit

Lire notre cahier spécial

Quinquennat : abstentions, record battu

● L'instauration du quinquennat a été approuvée par 73,15 % des suffrages ● Mais un niveau d'abstention sans précédent (69,68 %) a marqué le scrutin ● Jacques Chirac a justifié le choix du référendum, exprimant son « refus de la démocratie confisquée » ● Lionel Jospin promet d'autres réformes ● Dans notre cahier spécial, les résultats complets

LE RÉFÉRENDUM visant à réduire à cinq ans la durée du mandat présidentiel a été marqué, dimanche 24 septembre, par une large victoire du oui, mais aussi par un niveau sans précédent d'abstention. Proposée par Lionel Jospin et engagée par Jacques Chirac, l'instauration du quinquennat a été approuvée par 73,15 % des suffrages exprimés. Toutefois, plus de 26 millions d'électeurs ne se sont pas déplacés pour aller voter. Ce taux d'abstention de 69,68 % est supérieur de 6 points à celui qui avait été enregistré lors du référendum de 1988 sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, jusqu'alors considéré comme trop singulier pour constituer un point de référence. Cette grève du vote est d'autant plus spectaculaire que, parmi les votants, près de 2 millions d'électeurs (16 % des suffrages exprimés, 5 % des inscrits) se sont déplacés pour déposer dans l'urne un bulletin blanc ou nul.

Le président de la République est intervenu, dès dimanche soir, pour justifier le choix du référendum. Exprimant son « refus de la démocratie confisquée », M. Chirac a estimé que le taux d'abstention



- L'après-référendum de Jacques Chirac et de Lionel Jospin p. 2
- L'abstention record et le phénomène des blancs et nuls p. 3 et 4
- Le récit d'un dimanche ordinaire où l'on votait en France p. 5
- Qui a voté oui, qui a voté non ? p. 6 et 7
- La revue de presse et la chronique de Luc Rosenzweig p. 27
- Notre cahier spécial : les résultats complets du scrutin p. 29 à 42

très élevé signifie qu'il n'y a « pas assez » de démocratie. Il a assuré qu'il faut donc « recourir au référendum plus souvent ». De son côté, le premier ministre a pris acte, dans un communiqué, de la « très faible participation ». Il a redit son souhait que le quinquennat « préfigure d'autres réformes » permettant de « démocratiser » et de « moderniser » les institutions.

La droite souverainiste et l'extrême droite, qui prônaient le non, ont crié haro sur le chef de l'Etat et le premier ministre. Ce référendum est « la plus grande claque jamais infligée par un peuple à sa classe politique », a affirmé Philippe de Villiers. Pour Jean-Marie Le Pen, les deux hommes ont subi une « déculottée ». A l'extrême gauche, le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, Alain Krivine, a jugé que ces résultats sont une « déroute totale pour Chirac-Jospin ». Dans la majorité, le secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bennahmias, a jugé que ce scrutin est « un véritable bide », tandis que le secrétaire national du PCF, Robert Hue, a souligné que l'abstention massive « est un choix politique majeur » confirmant son analyse.

Inachevé

À PREMIÈRE VUE, le bilan n'est pas fameux : le spectacle que donne la démocratie française est en effet de nature à inquiéter. Même si de réels motifs d'optimisme existent, il est inutile de se payer de mots. Certes, nous avons progressé : cinq ans, c'est mieux que sept pour un mandat présidentiel à qui l'on donne quelque chance de mieux s'accorder aux rythmes d'une démocratie plus moderne. Et l'initiateur de la réforme, Valéry Giscard d'Estaing, a eu raison de s'en féliciter et de faire observer que, pour les Français, tout le monde étant d'accord ou presque, l'affaire était entendue ; dès lors, le vote n'était plus qu'une formalité, vite expédiée, vite oubliée. C'est une vue rassurante, mais incomplète.

J.-M. C.

Lire la suite page 18

Milosevic ou Kostunica ?

LES PARTISANS de Slobodan Milosevic et ses opposants se disputent la victoire au premier tour de l'élection présidentielle en République fédérale de Yougoslavie. Le Parti socialiste du président Milosevic affirme que ce dernier devance son rival, Vojislav Kostunica. Les soutiens du candidat de l'opposition, que les sondages donnaient gagnant avant le scrutin, estiment que leur favori a obtenu la majorité absolue des suffrages dès le premier tour. Les Occidentaux dénoncent les irrégularités du scrutin.

Lire page 9 et notre éditorial page 18

Nécropolis au Tennessee



WILLIAM BASS

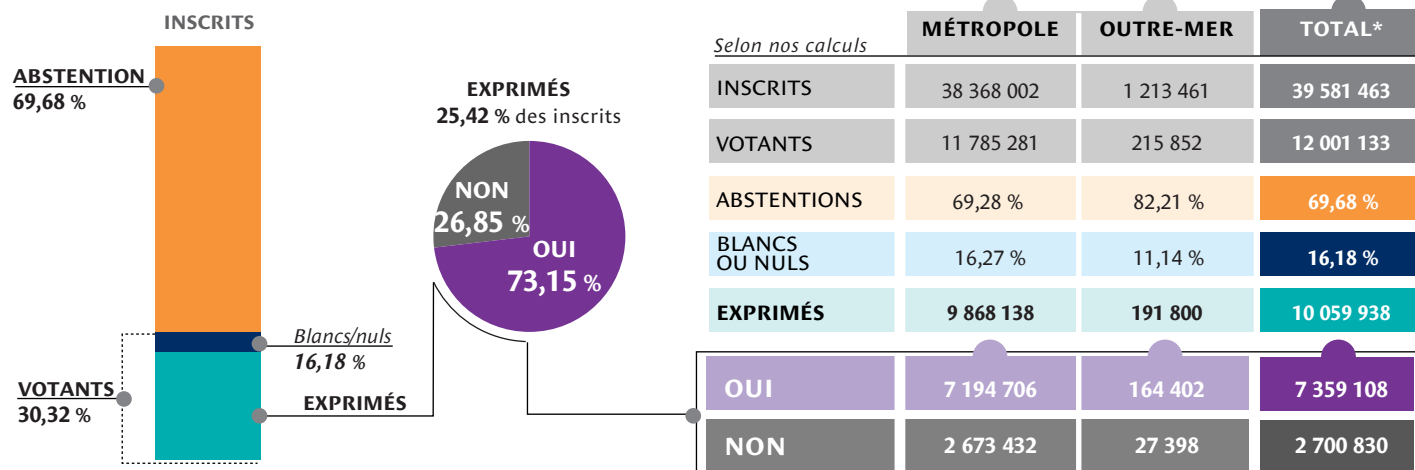
À LA FERME des corps, dans le Tennessee, une quarantaine de cadavres se décomposent lentement. A l'origine de cette étrange Nécropolis, un anthropologue, William Bass, 72 ans, qui fait parler les corps, pour le plus grand profit de la police scientifique.

Lire page 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



Les résultats du référendum



Sur cent électeurs inscrits, soixante-dix se sont abstenus, cinq ont voté blanc ou nul, dix-huit ont voté « oui » et sept ont voté « non ».

* sauf les Français de l'étranger.

Le dilemme de Jacques Chirac

BIEN MALIN qui fait dire quoi que ce soit à l'abstention massive des électeurs le 24 septembre ! La seule conclusion qu'on puisse tirer de cette consultation est que les Français, dans leur grande majorité, ne se sont sentis mobilisés ni par la question posée ni par celui qui la posait. Dans ces conditions, ceux qui sont allés voter - oui, non ou blanc - l'ont fait pour le principe. Ce qui est cohérent, puisque la question, comme l'a rappelé Jacques Chirac dimanche soir, leur était posée pour le principe.

Dans ces conditions, parler de « claque », de « gifle », de « déculottée », de « bide », comme le font le RPF, l'extrême gauche, l'extrême droite ou les Verts, semble pour le moins aventuré. C'est en effet prendre la faible participation à ce référendum pour mesure d'une attente différente, qui aurait été déçue, alors qu'il est plus simple et plus naturel d'y voir la marque d'un consensus. A l'évidence, en effet, ceux qui avaient pris position contre la réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel n'ont pas convaincu. Souhaitée depuis longtemps, dans tous les sondages, par les Français, cette réforme était acquise, à leurs yeux, dès lors que

les politiques, qui la bloquaient, cessaient d'y faire obstacle. Aucune dynamique ne se créant en faveur du non, le résultat ne faisant donc pas de doute, les deux tiers des électeurs se sont dispensés de voter.

L'autre argument porte sur la personne du questionneur, le président de la République. Dans une logique « gaullienne », l'indifférence rencontrée par l'initiative de M. Chirac vaudrait désaveu ; mais pour que ce raisonnement tienne, il aurait fallu que M. Chirac l'adopte lui-même et présente, non seulement le vote oui, mais aussi la participation à ce référendum comme une sorte d'élection présidentielle renouvelée ou... anticipée. Or il a bien insisté, au contraire, sur le fait qu'il refusait de donner à sa consultation des Français le moindre caractère plébiscitaire - au demeurant inraisonnable dès lors que le premier ministre et le PS étaient eux aussi partisans du oui.

Faudrait-il donc considérer que tout référendum est malgré tout, par nature, un plébiscite ?

Patrick Jarreau

Lire la suite page 18



« DSK » et la vidéo Méry

La cassette originale de la confession du financier occulte du RPR, Jean-Claude Méry, a été détenue par Dominique Strauss-Kahn (photo). L'ancien ministre des finances affirme n'en avoir fait « aucun usage ». Le Monde explique cette « affaire dans l'affaire ».



MUSIQUE Le pari de Radiohead

Le quintette d'Oxford, dont la popularité au Royaume-Uni concurrence celle des Beatles, sort son quatrième album très attendu, Kid A. La formation du chanteur Thom Yorke (photo), archétype du groupe « à guitares », a choisi de dépayser ses fans en dialoguant avec l'électronique, sans tomber dans le racolage house. Le public parisien a découvert ses nouveaux titres lors de deux concerts à Saint-Denis.

Référendum	2	Jeux	23
International	9	Culture	24
Société	15	Guide culturel	26
Horizons	17	Kiosque	27
Carnet	20	Abonnements	27
Entreprises	21	Résultats électoraux	29
Aujourd'hui	22	Radio-Télévision	43
Météorologie	23	Jeux olympiques. I à VIII	

CONSULTATION Un peu plus de 30 % des électeurs inscrits ont participé au référendum organisé, dimanche 24 septembre, sur la réduction à cinq ans de la durée du mandat

du président de la République. Il y a eu plus de 16 % de bulletins blancs ou nuls. La réforme a été approuvée, en métropole, par près de 73 % des suffrages exprimés. ● DIMANCHE

SOIR, à la télévision, Jacques Chirac a justifié le recours au référendum, voie normale de révision de la Constitution, pour cette réforme touchant au mandat du chef de l'Etat, élu au

suffrage universel. Il a indiqué son souhait d'élargir l'usage du référendum. ● DANS UN COMMUNIQUÉ, Lionel Jospin regrette la « très faible participation », tout en se félicitant

de la victoire du oui. « Nous veillons », ajoute-t-il, à ce que cette réforme « en préfigure d'autres, qui contribueront à démocratiser et à moderniser nos institutions ».

La réduction du mandat présidentiel est approuvée à une majorité des deux tiers

Un niveau d'abstention sans précédent et un oui massif sont les deux caractéristiques du référendum organisé dimanche 24 septembre.

Le président de la République a justifié cette consultation. Le premier ministre promet d'autres réformes

LARGE VICTOIRE du oui, mais abstention sans précédent dans l'histoire de la V^e République : on ne sait ce qu'il faudra d'abord retenir du référendum du 24 septembre sur le quinquennat. La réduction de sept à cinq ans de la durée du mandat présidentiel, défendue par Jacques Chirac et Lionel Jospin, a été approuvée par 72,91 % des suffrages... exprimés en métropole. Plus de 26 millions d'électeurs ne se sont même pas déplacés pour aller voter et près de 2 millions (16 % des suffrages exprimés, 5 % des inscrits) ont déposé un bulletin blanc ou nul. Les partisans du non réalisent un score plus important - 27,09 % - que ne le laissaient supposer les sondages.

● **Jacques Chirac justifie ses choix.** A 20 h 15, le chef de l'Etat intervient de l'Elysée. « Je me devais de vous interroger », dit-il, évoquant le « lien » particulier qui unit le président de la République au peuple et son « refus de la démocratie confisquée ». Le taux d'abstention ? Il signifie qu'il n'y a « pas assez » de démocratie. Il est urgent, selon lui, de « construire une démocratie de citoyens heureux de participer à l'action publique ».

● **Lionel Jospin assure le service minimum.** Ni perron ni lambris dorés. Dans un simple communiqué, le premier ministre prend acte de la « très faible participation ». Mais il veillera, assure-t-il, à ce que le quinquennat « préfigure d'autres réformes » permettant de « démocratiser » et de « moderniser » les institutions. Au PS, la consigne est claire : haro sur Chirac ! « En imposant aux parlementaires le quinquennat sec, le président a privé le scrutin de tout

enjeu », alors que « son peu d'empressement à s'engager clairement en faveur du oui a pu semer le trouble dans la population », dénonce un communiqué. Son premier secrétaire, François Hollande, rappelle qu'il faut « aller plus loin », renforcer le Parlement, accroître la décentralisation, poursuivre la réforme de la justice...

● **Les Français jugent**

M. Chirac responsable de l'abstention. Un sondage CSA/France 3/France-Inter/France-Info/Le Parisien (sur 3 740 personnes venant de voter) indique que 47 % d'entre elles jugent que M. Chirac « porte la principale responsabilité » dans l'abstention ; 30 % l'imputent à M. Jospin. Si 46 % affirment avoir voté « essentiellement sur le quinquennat », 40 % disent l'avoir fait

« en fonction des autres enjeux politiques du moment ».

● **Valéry Giscard d'Estaing sort d'un long silence.** L'ancien président de la République, qui a relancé le quinquennat début mai, se « réjouit » de son adoption, tout en affirmant que, pour sa part, il juge que « la voie raisonnable » était celle du Congrès. L'abstention des Français « n'est pas un re-

fus de voter le quinquennat, mais un refus de voter le référendum », analyse-t-il. François Bayrou se penche au chevet d'une démocratie malade. Le président de l'UDF estime que le résultat marque une « crise politique profonde ». Pire, une « crise de confiance » des Français, que l'on ne regagnera pas « sans un profond renouvellement des idées, des propositions et des équipes ».

● **Alain Madelin fait l'éloge du référendum, les souverainistes et l'extrême droite visent M. Chirac.** Le président de Démocratie libérale tranche : « Le référendum n'est pas mort », et il demeure « un formidable outil pour débloquent la France ». Il souhaite de nouvelles consultations sur le « rééquilibrage nécessaire des pouvoirs au profit du Parlement, la redistribution d'un pouvoir beaucoup trop concentré vers les Français, les partenaires sociaux, les collectivités locales ». La droite souverainiste et l'extrême droite en font d'abord une affaire d'hommes. Ce référendum est bien « la plus grande claque jamais infligée par un peuple à sa classe politique » et constitue « un désaveu personnel » pour MM. Chirac et Jospin, affirme Philippe de Villiers. Pour Jean-Marie Le Pen, les deux hommes ont subi une « déculottée », « un désaveu, par le peuple français, des méthodes politiques qui lui sont imposées ».

● **La gauche « plurielle » s'en prend aussi aux deux têtes de l'exécutif.** « C'est un véritable bide », regrette le secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bennahmias, ajoutant que « l'ensemble de la classe politique est responsable ». Robert Hue voit dans l'abstention massive la confirmation de son

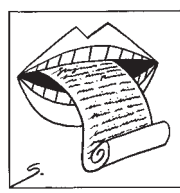
analyse. « C'est un choix politique majeur », répète le secrétaire national du PCF. Et un message sans ambiguïté à M. Chirac comme à M. Jospin : « On est beaucoup plus intéressé par les problèmes de notre vie quotidienne, par le prix de l'essence, les salaires, les grands problèmes sociaux, que par un quinquennat sec fabriqué pour des raisons politiciennes ». Pour Jean-Pierre Chevènement, partisan du quinquennat, « la vraie question, c'est de savoir dans quel ordre vont avoir lieu l'élection présidentielle et les élections législatives » de 2002. Et pour lui, comme pour MM. Giscard d'Estaing et Bayrou, il ne fait pas de doute qu'il faut reporter l'élection des députés après celle du président de la République.

● **L'extrême gauche dénonce une « farce tragique ».** L'abstention est le « reflet du mécontentement profond de la population (...), qui voit les autorités de l'Etat se désintéresser des questions essentielles qui préoccupent la population », dénonce Arlette Laguiller, porte-parole de Lutte ouvrière. Le porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, Alain Krivine, renchérit : les résultats sont une « déroute totale pour Chirac-Jospin ».

● **Les sièges des partis sont à l'image de la campagne : vides.** Les plateaux de télévision sont à peine plus animés. Au siège du PS, les rares responsables présents ont déjà une autre préoccupation en tête. Ils se disent abasourdis par la mise en cause de Dominique Strauss-Kahn dans l'affaire Méry (lire page 8). M. Hollande explique : « C'est une affaire dont le PS n'a jamais eu à connaître. C'est à la justice de faire toute la lumière dans cette affaire. »

Jacques Chirac : « Ne jamais se dissuader d'interroger les Français »

INTERVENANT en direct de l'Elysée, Jacques Chirac s'est félicité de la victoire du oui, rappelant qu'il avait « appelé les Français à faire ce choix ». L'abstention, a-t-il dit, signifie d'abord qu'il n'y a « pas assez » de démocratie et qu'« il importe surtout de ne jamais se laisser dissuader d'interroger les Français ».



VERBATIM

Il faut « recourir au référendum

plus souvent. Il faut en faciliter l'usage, étendre les possibilités de référendum local, permettre le référendum d'initiative populaire », a-t-il assuré, justifiant son choix du référendum par son refus d'« une démocratie confisquée ». « S'agissant d'une réforme qui touche au lien essentiel unissant le chef de l'Etat aux Français, je me devais de vous interroger. » « Il n'aurait pas été conforme à l'idée que je me fais de la démocratie de vous laisser à l'écart du choix. C'était pour moi une question de principe et de conviction. »

La démocratie « n'est pas un acquis immuable. Elle doit être respectée et défendue. Elle doit s'élargir, se renouveler, s'approfondir. Elle doit faire davantage appel à vous pour vous écouter et répondre à vos aspirations ».

« Notre démocratie ne doit pas suspendre sa respiration entre deux scrutins nationaux et se réduire aux campagnes électorales. Nous devons construire une démocratie de citoyens, de citoyens heureux de participer à l'action publique, d'exprimer leurs convictions et de mettre leurs capacités au service de l'intérêt général. »

En plaidant pour « un Etat plus ouvert à ce qui ne vient pas de lui », le président a estimé que « c'est ainsi que la démocratie nationale sera affirmée, la démocratie locale libérée et le dialogue social pleinement reconnu. »

« Le doute, le scepticisme, l'indifférence, ne doivent pas l'emporter. Tous ensemble, nous pouvons, nous devons construire une démocratie apaisée, ouverte au dialogue, accueillante aux différences, mais aussi une démocratie plus responsable. »

Lionel Jospin : que cela « préfigure d'autres réformes »

DANS UN COMMUNIQUÉ, Lionel Jospin a déclaré dimanche soir : « Les Français qui ont voté aujourd'hui se sont très majoritairement prononcés en faveur du quinquennat. Si je regrette la très faible participation à la consultation, je me réjouis de cette réforme que j'ai

appelée de mes vœux. » « Nous veillerons à ce qu'elle [la réforme du quinquennat] en préfigure d'autres qui contribueront à démocratiser et à moderniser nos institutions. (...) Elle vient s'ajouter à celles votées depuis juin 1997 à l'initiative du gouvernement. »

La procuration n'a pas fait recette auprès des athlètes de Sydney

SYDNEY
de notre envoyé spécial

A 5 heures du matin, à l'heure où les bureaux de vote ferment leurs portes à Paris, Sydney n'est pas encore réveillée. Tard dans la nuit, le club France a résonné des cris de joie des médaillés olympiques du dimanche 24 septembre. Rameurs, escrimeurs et membre de l'équipe de vélo tout-terrain se sont retrouvés dans la soirée à cette adresse du quartier des Rocks devenue le passage obligé des héros tricolores.

Evoquer le référendum dans cette ambiance de fête, tout à la gloire de héros qui s'imaginent les maîtres du monde, à quelque chose d'incongru. L'un sourit sans bien comprendre ; un autre assure qu'« aujourd'hui, ce n'est vraiment [pas sa] préoccupation ». A ces hommes qui ont vu se tendre vers eux des dizaines de micros, à ces athlètes qui viennent de raconter devant

plusieurs caméras « le plus grand moment de leur vie », la question de la durée du mandat présidentiel paraît secondaire. Il faut donc fuir les vedettes du jour et se référer aux connaissances de spécialistes, tel Jean-François Lamour, conseiller auprès du président de la République et ancien habitué des estrades olympiques. « Lorsqu'un athlète arrive dans une compétition de ce niveau il oublie tout, se souvient l'escrimeur. En outre, ici, la distance augmente la sensation d'isolement, et certains ne savent même plus ce qui se passe chez eux. » M. Lamour a tout réglé d'avance, lui, en laissant une procuration au départ.

La procuration, Michel Vial, président de la Fédération française de judo et chef de mission pour les JO, y a bien pensé. « J'ai pris l'initiative, dit-il, de contacter le consul général de France, qui est venu expliquer aux athlètes présents au

village la démarche à suivre et qui a laissé une quarantaine de formulaires de demande de procuration. Lundi 11 septembre, ses services en ont récupéré une vingtaine, pour la plupart d'athlètes, et se sont chargés de les renvoyer en France. » Une vingtaine, le chiffre semble faible pour une délégation d'environ six cents personnes.

Le rendez-vous démocratique semble une préoccupation lointaine pour ces deux équipiers de Tornado, passés juste à côté du bonheur. Après onze régates disputées dans la baie de Sydney, ils ont hérité de la plus mauvaise place : quatrième. Pour oublier cette déception, ils vont effectuer « une grande tournée des bars » et, du référendum, ils se moquent comme de l'an 40.

Serge Bolloch

Un affrontement sur le terrain de la démocratie locale est prévisible

JACQUES CHIRAC et Lionel Jospin n'ont pas attendu longtemps, dans la soirée du 24 septembre, pour évoquer les autres réformes qui seraient nécessaires pour moderniser la vie politique. Le président de la République a assuré qu'il faut « recourir au référendum plus souvent. Il faut en faciliter l'usage, étendre les possibilités de référendum local, permettre le référendum d'initiative populaire ». Et il a plaidé, de nouveau, pour un renforcement de la « démocratie locale ». Quant au premier ministre, il a redit que le quinquennat « préfigure d'autres réformes qui contribueront à démocratiser et à moderniser nos institutions ».

La facilitation de l'usage du référendum, préconisée par M. Chirac, laisse perplexe. En effet, dès son élection de 1995, il avait engagé une réforme, examinée par le Parlement en juillet et promulguée le 4 août, qui visait, précisément, à élargir le champ d'application de l'article 11 de la Constitution. Depuis 1958, pouvait être soumis à référendum « tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics (...) ou tendant à autoriser la ratification d'un traité » qui, comme celui de Maastricht, « aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions ». La réforme de 1995 autorise l'usage du référendum pour « des réformes relatives à la politique économique ou sociale de la Nation et aux services publics qui y concourent ». Soit une définition très accueillante qui permettrait de consulter les Français sur tous les grands domaines de l'action gouvernementale. Cette disposition n'a toutefois pas été utilisée depuis cinq ans.

Quant aux référendums locaux, rien n'interdit d'en organiser, grâce à la loi du 6 février 1992. L'article L. 2142-1 du code général des collectivités locales précise, en effet, que « les électeurs de la commune peuvent être consultés sur les décisions des autorités municipales sont appelées à prendre pour régler les affaires de la compétence de la

commune ». Cette consultation n'a, cependant, qu'une valeur consultative. Lors de l'examen par le Parlement, en 1994, de la loi sur l'aménagement du territoire, le gouvernement de M. Balladur n'avait pas accepté des amendements étendant aux autres collectivités locales - départements et régions - le droit de consulter directement leurs électeurs.

HARMONISER LES MANDATS

Du côté du premier ministre, la volonté de « moderniser la démocratie » était fermement affichée par le discours de politique générale du 19 juin 1997. M. Jospin proposait, alors, que « les mandats électifs soient harmonisés sur une base de cinq ans ». C'est désormais le cas pour le mandat présidentiel. Pour aller jusqu'au bout de ce chantier resterait à « harmoniser » les mandats des conseillers municipaux, généraux et régionaux (actuellement de six ans) et celui des sénateurs (neuf ans). Comme annoncé en 1997, l'actuel gouvernement a inscrit dans la Constitution, en juillet 1999, le principe de « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». De même, la loi du 5 avril 2000 limite, comme promis, le cumul des mandats, mais au prix d'un système inéquitable : du fait du blocage du Sénat, tous les mandats sont limités, sauf ceux des parlementaires nationaux. Ce chantier, avait alors assuré la majorité, devrait être repris après 2002. Enfin, le programme de gouvernement du PS prévoyait la mise en place d'un véritable « statut de l'opposition », jusqu'à présent resté lettre morte.

Cependant, le vrai terrain sur lequel Jacques Chirac et Lionel Jospin devraient désormais rivaliser est celui de la démocratie locale et de la décentralisation. Mais il s'agit d'un terrain explosif, tant il met en jeu les intérêts contradictoires des différentes collectivités.

G. C.

Des plateaux ternes et sans enthousiasme sur les télévisions

LES EFFORTS diversement déployés par TF 1, France 2 et LCI pour donner au référendum un petit air d'enjeu national n'auront rien changé. Les trois chaînes qui ont répondu présent dimanche 24 septembre - plus par sens politique que par calcul marketing - ont dressé, à leur corps défendant, un triste portrait de la scène politique française.

Sur le fond d'abord. Sur TF 1 et France 2, on a peu parlé du quinquennat lui-même. Seul Valéry Giscard d'Estaing, en duplex sur LCI, a cherché à conserver une longueur d'avance en appelant à modifier le

calendrier électoral, afin d'éviter aux Français d'aller quatre fois aux urnes en deux mois pour les prochaines échéances législatives et présidentielles.

On a finalement entendu peu d'explications sur les raisons de l'abstention, pourtant historique. On a dû se contenter des commentaires attristés sur France 2 d'Henri Emmanuelli, le président socialiste de la commission des finances de l'Assemblée indiquant que « 70 % des Français qui restent chez eux, c'est une mauvaise affaire pour la démocratie » et regrettant « le rétrécissement du champ poli-

tique » au profit des « décideurs économiques ». Comme on a dû se contenter des mots, alarmistes, lâchés par le député Vert Noël Mamère estimant, toujours sur France 2, qu'on est « au cœur de la crise de la République ». Ou de l'intervention laconique de Charles Pasqua, en duplex sur TF 1, affirmant d'un air désabusé que « la démocratie est bien malade », ou enfin de celle de François Hollande, premier secrétaire du PS, chagrin, sur TF 1, de voir « la démocratie boudée ».

Les invités politiques ont paru peu ébranlés par le changement constitutionnel. Ils étaient pourtant venus en nombre sur le plateau de France 2 : Jean-Pierre Chevènement, Philippe de Villiers, Arlette Laguiller... Les rares sursauts d'enthousiasme ont concerné l'élection municipale d'Ajaccio, avec, en point d'orgue, Arlette Laguiller suggérant l'organisation d'un référendum sur la question corse. Pendant ce temps, sur France 3, les RPR Patrick Vedvedjian et Eric Raoult jouaient les modérateurs, en affirmant « que l'essentiel, c'est que la réforme soit acquise »...

Les moyens techniques et scénographiques ont révélé les ambitions

des chaînes. Sur TF 1, Claire Chazal s'est contentée d'aligner un plateau terne avec quelques invités, entourés des commentateurs politiques habituels de la rédaction. Seule à rayonner dans son vêtement écarlate, la présentatrice vedette de TF 1 a paru réjouie de donner rapidement l'antenne au Grand Prix de formule 1 des Etats-Unis.

Car la chaîne avait fait son choix : le flambeau des résultats du référendum, financièrement peu porteur, serait dès que possible passé à LCI. Après minuit, celle-ci restait la seule à jouer son rôle, en rediffusant des images ou des extraits de commentaires.

France 2 a pourtant tenté de faire les efforts que la Une n'avait pas consentis. A France Télévision, on avait retenu l'option contraire de celle de TF 1 : ainsi, la chaîne faisait contre mauvaise fortune bon cœur en revêtant les habits traditionnellement réservés aux grandes soirées électorales. C'est d'ailleurs grâce à une mise en scène léchée que Claude Sérillon est parvenu à tenir la distance, aidé dans sa tâche par un Plantu plus caustique que jamais.

Service communication



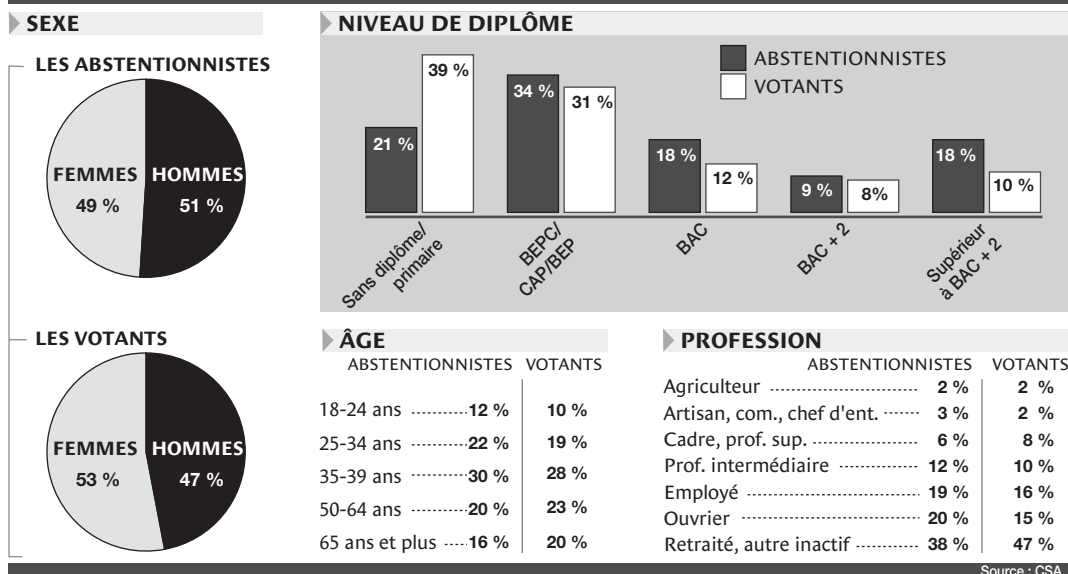
100 Seat neuves disponibles en permanence

SEAT

AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17^e, Tél : 01 56 68 83 00

Le non votant : plutôt un homme, jeune et diplômé



Le PCF et l'extrême gauche revendiquent leur part des abstentionnistes

NI ROBERT HUE, ni Arlette Laguiller, ni Alain Krivine n'ont osé, dimanche soir, s'approprier les voix des abstentionnistes. Reste que, pour le secrétaire national du PC, avec « environ 70 % des Françaises et des Français qui se sont abstenus de voter », soit « 28 millions d'entre eux », ce résultat « constitue l'événement politique majeur » du scrutin et « à vrai dire le seul ». « Ceux qui ont dévalorisé le droit de vote, c'est ceux qui nous ont posé une question mineure », a, de son côté, jugé la porte-parole de Lutte ouvrière, tandis qu'au nom de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) M. Krivine a estimé que « la France vient de connaître une farce tragique pour la démocratie » et que « le piège tendu par les promoteurs de ce référendum a été déjoué par l'abstention massive, qui sanctionne les institutions de la V^e République, fondée sur le présidentialisme ».

Pour le secrétaire national du PCF, ce résultat est à la fois un « choc politique » et « une leçon terrible ». Il y voit un camouflet pour « les initiateurs du quinquennat "sec" », lui qui a défendu « l'abstention active » pour s'opposer à l'aspect trop réducteur de la réforme proposée aux électeurs. « Contrairement à ce que certains prétendent, l'abstention ne signifie pas un refus du référendum ni un désintérêt pour le suffrage universel », a dit M. Hue. Mais « ce que les Français souhaitent, c'est qu'on les consulte sur les questions qui intéressent leur vie. Au plan politique, ils veulent une véritable modernisation, une réelle démocratisation des institutions de la République », a-t-il ajouté.

Les communistes qui ont fait campagne pour le non peuvent aussi être satisfaits. Que ce soient les opposants parisiens de l'Appel des 700 rangés derrière le mot d'ordre « Je vote franchement non » ou que ce soient ceux qui se retrouvent dans le Collectif national unitaire des communistes qui veulent rester communistes (CNUC) animé par Georges Hage, et qui défendaient un « non communiste et républicain à la réforme anti-démocratique Jospin-Chirac », le score national du non, de quatre à cinq points supérieur à celui prévu, est un motif de satisfaction. Avec respectivement des taux de non de 31,12 % et 30,28 %, Paris et les Hauts-de-Seine s'inscrivent dans cette tendance.

Dans un certain nombre de municipalités communistes, le taux d'abstention est nettement supérieur à la moyenne nationale : c'est notamment le cas à Bobigny (80,2 %), à Calais (78,9 %), à Aubervilliers et à Drancy (77 %), à Montreuil, Ivry-sur-Seine ou Vitry-sur-Seine (76 %). A Vénissieux, où le maire André Gérin s'était prononcé pour le non au quinquennat, l'abstention atteint 80 % et le non a recueilli 26,3 % des suffrages. A Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), en revanche, ville dont M. Hue est le maire, l'abstention ne recueille que 63,8 % des voix.

PAS DE POUSSÉE GLOBALE

Dans les deux conseils généraux d'Ile-de-France présidés par des communistes, les scores sont contrastés. Avec 74,87 % de personnes qui ne se sont pas rendues aux urnes, la Seine-Saint-Denis détient le record de non-participation, mais le oui (74,75 %) et le non (25,25 %) avoisinent la moyenne nationale. Dans le Val-de-Marne, l'abstention s'établit à 70,19 %, le oui à 74,24 % et le non à 25,76 %, soit des scores tout à fait comparables aux résultats nationaux.

En Haute-Normandie, on constate même un décalage entre les consignes du PCF et les résultats.

Ainsi, au Havre, le oui est puissant dans quartiers de la périphérie, où l'influence communiste est habituellement forte. De même, à Saint-Etienne-du-Rouvray, une ville communiste de la banlieue de Rouen, où les listes du PCF et de LO-LCR avaient obtenu 30 % à elles deux aux européennes de 1999, la participation a été plutôt bonne. Avec 25,65 %, elle s'est située quatre points en dessous de la moyenne nationale alors qu'elle avait été six points en dessous lors des européennes.

En valeur absolue, aucune poussée globale de l'abstention n'apparaît dans les municipalités communistes. Celle-ci augmente certes à Nîmes, de 2,25 points en 1995 pour le deuxième tour de la présidentielle à 4,28 points aux européennes de 1999 et 6,67 points pour le référendum. A Saint-Martin-d'Hères et à Echirolles, dans l'Isère, ainsi qu'à Vénissieux, on retrouve cette même progression régulière. Mais cette évolution est contredite, par exemple, à Evreux, à Colombes, à Pantin, à Saint-Denis, à Drancy, à Champigny-sur-Marne, à Vitry et Ivry-sur-Seine et, plus globalement, dans la quasi-totalité des villes communistes de la région parisienne.

Alain Beuve-Méry

Des boycottages aux motivations multiples

TROIS MINUTES seulement pour dépouiller le scrutin à Prats-de-Mollo, dans les Pyrénées-Orientales. La raison est simple : seuls 35 électeurs sur 886 inscrits ont déposé leur bulletin dans l'urne, dimanche. L'appel à l'abstention lancé par le maire et les conseillers municipaux pour protester contre la chute de la fréquentation de la station thermique a visiblement été entendu. « C'est un grand succès, au-delà de nos espérances », a déclaré le maire, Bernard Remedi (divers droite), à l'AFP.

M. Remedi n'est pas allé, toutefois, jusqu'à refuser d'organiser le vote, comme il avait menacé de le faire. De ce point de vue-là, le boycottage du référendum a fait moins recette que prévu. Sans doute les sanctions applicables à l'encontre des élus défaillants – la suspension pendant un mois ou la révocation entraînant l'inéligibilité pendant un an, indique une circulaire du ministère de l'intérieur datée du

7 septembre (Le Monde daté 17-18 septembre) – en ont refroidi certains, à six mois des élections municipales. Sur les 57 maires du Médoc qui avaient menacé de ne pas organiser le vote, pour cause d'indemnisation « insuffisante » de la tempête de l'hiver 1999, seuls trois ont mis le projet à exécution.

DES SANCTIONS RÉCLAMÉES

Les motivations du boycottage sont multiples : la hausse du prix du carburant à Epenoux (Doubs), la fermeture d'une maternité à Moutiers (Savoie), la suppression du bureau de poste à Pont-Farcy (Calvados) ou encore le « laxisme de l'Etat face à l'insécurité » à Nouzonville, dans les Ardennes. Le maire, Guy Istace (divers gauche), raconte les voitures jetées à la Meuse, les vols à main armée, la salle de gymnastique incendiée en août... Il a demandé des moyens supplémentaires pour la gendarmerie, mais, dit-il, ses initiatives

Un record absolu d'abstention en France

RIEN N'Y A fait. Bien au contraire. Depuis que la réforme instaurant le quinquennat a été engagée, en juin, tous les sondages annonçaient une abstention record au référendum du 24 septembre. Les enquêtes réalisées durant les deux semaines précédant le scrutin témoignaient que, loin de remobiliser les électeurs, la campagne électorale maigrelette les incitait, davantage encore, à désertier les bureaux de vote. Les résultats enregistrés dimanche confirment ces sombres pronostics.

Avec 69,28 % d'abstention, tous les records de non-participation sont effectivement battus. Aucun scrutin, depuis la Libération, n'a été marqué par une telle désaffection : 27 millions d'électeurs, sur les quelque 38 millions d'inscrits, ont boudé les urnes. Même le taux d'abstention enregistré lors du référendum de 1988 sur le statut de la Nouvelle-Calédonie (63,11 %) est dépassé, alors que cette consultation sur l'avenir d'un territoire lointain paraissait jusqu'à présent trop particulière pour constituer une référence. Quant au précédent record dans une élection nationale « classique » (53,24 % aux européennes de juin 1999), il est dépassé de 16 points. Ce résultat est d'autant plus significatif que seuls le Parti communiste et l'extrême gauche (LCR et LO) – qui totalisaient à peine plus de 10 % des suffrages exprimés il y a un an aux européennes – avaient ouvertement appelé à l'abstention.

De nombreux facteurs expliquent la faiblesse de la participation. Depuis une vingtaine d'années, la tendance se vérifie, à chaque scrutin ou presque, d'une moindre mobilisation des électeurs. Le taux d'abstention a progressé de 6 points entre la présidentielle de 1974 et celle de 1995 (21,6 % contre 15,7 % au premier

tour) ; il a augmenté de 14 points entre les européennes de 1979 et celles de 1999 (53,24 % contre 39,28 %) ; il a pratiquement doublé entre les législatives de 1978 et celles de 1997 (32,1 %, contre 16,99 %). A cette tendance longue de la vie politique française s'est ajouté le climat particulier dans lequel le choix du quinquennat a été proposé aux Français. L'accord obligé du chef de l'Etat et du premier ministre, l'engagement très chiche des principaux responsables politiques dans la campagne, leur incapacité à expliquer clairement les conséquences du quinquennat « sec » sur les institutions de la V^e République, le sentiment insistant enfin que l'affaire était entendue et que les vraies préoccupations des Français étaient ailleurs : tout a contribué à la désertion des électeurs.

REPÈRES BROUILLÉS

Aussi exceptionnel soit-il, ce taux d'abstention confirme, accentue même, la carte de la France qui s'abstient. Sur les vingt départements où plus de 71 % des électeurs ont boudé les urnes, on trouve cinq des sept départements méditerranéens (Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Gard, Hérault) ainsi que la Haute-Corse, l'essentiel de la région Rhône-Alpes (Loire, Rhône, Isère, Ain, les deux Savoies, auxquels s'ajoute la Saône-et-Loire), le Nord-Est (Bas-Rhin, Moselle, Meurthe-et-Moselle, ainsi que les Ardennes et la Marne), enfin les deux départements du nord de l'Ile-de-France (Seine-Saint-Denis et Val-d'Oise).

Si l'on y ajoute la vingtaine de départements où le taux d'abstention s'est situé entre 69 % et 71 %, c'est la France de l'Est – majoritairement urbaine et industrielle – qui n'a pas voté, plus nettement encore qu'aux européennes de

1999 ou à la présidentielle de 1995. A l'inverse, la France de l'Ouest, et particulièrement du Sud-Ouest rural, s'est davantage mobilisée : parmi les six départements où le taux d'abstention a été inférieur à 65 %, l'on note, en effet, le Lot (61,25 %), la Corrèze (fief de Jacques Chirac, mais aussi de François Hollande, avec 62,59 %), le Tarn (63,62 %), la Dordogne (63,9 %), la Haute-Vienne (64,37 %), mais aussi Paris (64,83 %) (voir notre carte, page 29).

Il reste que le raz-de-marée abstentionniste semble avoir brouillé quelques repères traditionnels. Ainsi, sous réserve des analyses plus fines qui pourront être réalisées ultérieurement selon la nature des cantons, la distinction entre France rurale et France urbaine ne semble, dans le détail, pas aussi nette que d'habitude. Si la Seine-Saint-Denis (avec 74,9 %) est le deuxième département abstentionniste, Paris, mais aussi les Hauts-de-Seine (66,94 %) sont parmi ceux qui ont le plus voté. Si le taux d'abstention dépasse 80 % des inscrits à Vaulx-en-Velin, Forbach, Gennevilliers, Vénissieux ou Bobigny – soit les zones urbaines des moins favorisées –, il est, en revanche, nettement inférieur à la moyenne dans des communes urbaines favorisées, de Neuilly à Versailles, de Saint-Cloud à Sèvres, sans oublier les 5^e, 6^e, 7^e, 15^e ou 16^e arrondissements de Paris.

De même, le désintérêt pour la politique qui nourrit, traditionnellement, l'abstention des catégories les moins favorisées semble, lors de ce référendum, avoir rompu les digues habituelles. Là encore, la prudence s'impose tant les sondages réalisés le jour du vote méritent d'être confirmés par des enquêtes post-électorales. En effet, contrairement aux observations habituelles, les électeurs les plus diplômés (à plus de bac + 2) semblent avoir fortement boudé les urnes : ils constituent, selon CSA, 18 % des abstentionnistes, mais seulement 10 % des votants. Si cette indication était confirmée, elle témoignerait d'une attitude particulièrement critique chez les électeurs les plus diplômés, c'est-à-dire, selon toutes les enquêtes, ceux qui restent le plus intéressés par la politique.

Gérard Courtois

En Italie et au Portugal, un quorum est requis

Deux pays en Europe ont institué un seuil de participation minimum pour qu'un référendum soit déclaré valable.

● En Italie, les référendums ne peuvent porter que sur l'abrogation d'une loi. Un minimum de 50 % des électeurs doivent y participer pour qu'ils soient validés.

● Au Portugal, également, il faut qu'au moins 50 % des électeurs inscrits aient participé au référendum pour qu'il soit valable. C'est ainsi qu'en juin 1998, un référendum sur la dépenalisation de l'interruption volontaire de grossesse n'a pu être validé, faute d'un nombre suffisant de participants.

Utopie et barbarie. Jusqu'où ?

L'HISTOIRE SPÉCIAL

Cent millions de morts ? LES CRIMES DU COMMUNISME



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le 24 septembre, une date emblématique pour les Kanaks

NOUMÉA

de notre correspondant

Plus de 63 % de l'électorat métropolitain avait déserté les urnes en 1988, lors du référendum sur les accords de Matignon, qui avaient ramené la paix en Nouvelle-Calédonie. Dimanche, près de 80 % des électeurs calédoniens ont à leur tour boudé les urnes, en ce week-end ensoleillé du printemps austral où les plages de Nouméa n'ont guère désempli. L'indifférence des métropolitains à leur égard, douze ans plus tôt, semble cependant sans lien avec cette abstention massive. « Ils avaient raison de ne pas voter en 1988. Cela ne les concernait pas et ils auraient pu mal voter, faute de connaître la situation ici », explique Solange, une Calédonienne venue mettre son bulletin dans l'urne sans enthousiasme. « C'est à nous de décider de notre destin, pas à ceux qui sont à 20 000 kilomètres », renchérit André, jeune Kanak au chômage qui a choisi le camp des abstentionnistes. « Si les Calédoniens ne votent pas aujourd'hui, c'est parce que ce scrutin ne les motive pas. Il n'y a pas d'autre raison », assure une éléctrice de Dumbéa, dans la banlieue de Nouméa. Si la province Sud, anti-indépendantiste et majoritairement européenne, a exprimé un léger

intérêt pour le quinquennat en votant à 28,32 %, l'électorat kanak aura été quasiment absent. Moins de 15 % des électeurs de la province Nord ont pris part au vote. Quant aux îles Loyauté, l'abstention a battu tous les records et atteint à Ouvéa un taux de 98,14 % !

« JOURNÉE DE DEUIL »

Dans cette île, meurtrie par la sanglante prise d'otages de la grotte de Gossanah en mai 1998, était organisé ce dimanche un rassemblement sur le droit de la terre pour marquer l'anniversaire de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, le 24 septembre 1853. Une rencontre qui se voulait apolitique, où les débats sur le sida et le chômage ainsi que les danses traditionnelles ont aussi eu leur place, loin de la dimension emblématique et douloureuse que cette date avait jadis pour les indépendantistes. « Le 24 septembre reste une journée de deuil pour les Kanaks. Mais, depuis l'accord de Nouméa, qui a reporté le vote sur l'indépendance dans quinze ou vingt ans, c'est moins symbolique », explique Albert, Kanak indépendantiste, qui n'avait d'ailleurs pas fait le lien avec la date du référendum.

« Le fait qu'on soit le 24 septembre n'a pas joué. Même si ce jour reste historique pour nous les Kanaks, je crois simplement que les gens se moquent de ce vote », assure une militante du Parti de libération kanak, qui avait prôné l'abstention. Au Mont-Dore, commune anti-indépendantiste de la province Sud, des chefs coutumiers ont même souhaité que le 24 septembre ne soit plus une journée de deuil, tandis que le FLNKS (Front de libération nationale kanak et socialiste) est resté pratiquement muet sur cette date, qui marque aussi l'anniversaire de sa formation, en 1984, par Jean-Marie Tjibaou.

« 24 septembre ou pas, je ne serais pas allé voter à ce référendum. De toute façon, il n'y a pas eu de campagne, et de nombreuses personnes ne savaient même pas qu'on votait aujourd'hui. En plus, il fait beau et c'est les JO ! », lance gaiement un habitant d'Ouvéa. Ainsi, même la date du scrutin, en apparence malencontreuse pour l'électorat indépendantiste, ne peut justifier une telle désertion des urnes. Les électeurs calédoniens se sont mis au diapason de leurs compatriotes de l'Hexagone, voilà tout !

Claudine Wéry

Le vote blanc a atteint un niveau record pour un scrutin national

Près de deux millions d'électeurs, en métropole, se sont rendus aux urnes pour exprimer leur refus de choisir entre le oui et le non plutôt que de s'abstenir. Les référendums ont toujours été les consultations qui suscitaient le plus ce type de réponse

Encouragé localement par certaines associations, syndicats ou groupes de pression, préconisé nationalement par Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), le vote blanc ou nul a atteint, dimanche 24 septembre, un

niveau sans précédent dans un scrutin national. Près de deux millions d'électeurs, soit 16,20 % des inscrits, en métropole, ont choisi ce mode d'expression de leur scepticisme ou de leur mécontentement, plutôt

que de s'abstenir. Les référendums ont toujours été les consultations qui suscitaient le plus ce genre de réponse. Le vote blanc ou nul n'est pas considéré, en France, comme un vote exprimé et ne concourt donc pas au

décompte des suffrages qui font l'élection ou la décision. Ce n'est pas le cas non plus dans la plupart des démocraties, la Suède offrant un contre-exemple. Des associations se sont créées pour réclamer la prise en

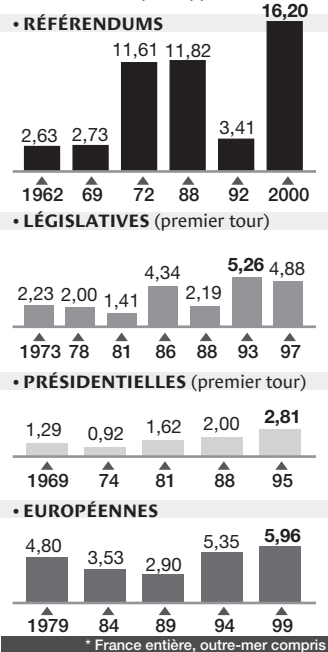
compte de ces votes comme suffrages exprimés. Certains bulletins, dimanche, portaient des inscriptions spécifiques, liées à une revendication telle que la baisse des prix des carburants, ou à un conflit local.

C'EST l'un des traits marquants du référendum sur le quinquennat. En métropole, 1 917 143 électeurs inscrits se sont rendus dans les bureaux de vote pour répondre par un bulletin blanc ou par un bulletin nul à la question qui leur était posée, dimanche 24 septembre. Si l'on rapporte leur nombre au total des votants, jamais ces électeurs au civisme prononcé - ils ne se résolvent pas à s'abstenir, bien qu'ils ne se satisfassent pas du choix qui leur est offert - n'ont été aussi nombreux : ils comptent, en effet, pour 16,20 %. Ce score est de loin le plus élevé à l'occasion d'un scrutin national.

Aux premiers tours des élections présidentielles, les bulletins blancs et nuls ont oscillé, depuis 1969, entre 0,92 % et 2,81 % des votants. Leur part est en moyenne un peu plus élevée au premier tour des législatives (1,41 % à 5,26 %) et un peu plus encore aux européennes (entre 2,90 % et 5,96 %). Leur proportion est en revanche très variable à l'occasion des référendums. Très faible lors de l'adoption, en 1962, de l'élection du président de la République au suffrage universel (2,63 %), la proportion de blancs et nuls avait atteint des « pics » lors de la consultation de 1972 sur l'adhésion de la Grande-Bretagne à la CEE (11,61 %

Une croissance lente

TAUX DE BLANCS ET NULS* en % par rapport aux votants



des votants) et lors de la ratification des accords de Matignon sur le statut de la Nouvelle-Calédonie, en 1988 (11,82 %). En 1972, d'ailleurs, la participation ayant été nettement

plus forte que dimanche (60,29 % des électeurs s'étaient rendus aux urnes), le nombre des blancs et nuls rapporté au total des électeurs inscrits était nettement plus élevé : 7 %, contre 4,99 % dimanche. En revanche, la part des blancs et nuls avait été beaucoup plus faible, en 1992, lors de la ratification du traité de Maastricht (3,41 % des votants) : c'était la rançon d'une campagne qui avait été passionnée, disputée, argumentée et, par conséquent, mobilisatrice.

SÛRS DE LEUR VICTOIRE

Rien de tel cette fois-ci. Sûrs de leur victoire, les politiques partisans du oui n'ont pas jugé utile de combattre un camp du non divisé et dont les principaux acteurs - Rassemblement pour la France, de Charles Pasqua, Front national, de Jean-Marie Le Pen, et Mouvement national républicain, de Bruno Mégret - sont affaiblis. Partant, dans pas moins de vingt et un départements, les bulletins blancs ou nuls ont été plus nombreux que les bulletins non. C'est le cas, et de manière très nette, dans l'Aveyron (1 840 bulletins blancs ou nuls de plus que de non), la Creuse (2 317), la Dordogne (6 596), le Gers (3 755), les Landes (3 947), le Lot (2 293), le Lot-et-Garonne (2 041), les Pyr-

nées-Atlantiques (2 010), le Haut-Rhin (3 193), la Haute-Saône (2 285) et en Haute-Vienne (3 138). Les blancs et nuls dépassent aussi les non dans les Hautes-Alpes, l'Ardèche, la Corrèze, le Doubs, la Manche, les Hautes-Pyrénées, la

Massif Central, le Limousin, le nord de la Franche-Comté, le Haut-Rhin, la Somme, le Pas-de-Calais et la Manche - répondent à plusieurs logiques. L'influence du mot d'ordre des chasseurs de Chasse, pêche, nature, traditions (CPNT), seuls à avoir

grossièrement parlant, celle de l'abstention : là où l'on vote en nombre blanc ou nul, on s'abstient moins qu'ailleurs, et inversement. C'est ainsi que, parmi les dix départements où le taux de votes blancs ou nuls est le plus important, cinq sont aussi dans la liste des dix départements où l'abstention est la plus faible : le Gers, la Dordogne, le Lot (champion de la participation), l'Aveyron et le Tarn. Dans ces départements ruraux, dont certains ont une tradition radicale, le civisme électoral est coutumier. A l'inverse, la Haute-Corse, les Alpes-Maritimes ou la Seine-Saint-Denis, qui comptent parmi les dix départements où le vote blanc et nul a été le plus faible, sont aussi de ceux où l'abstention a été la plus élevée.

Cette corrélation entre la prévalence du vote blanc et nul et la participation est une constante des scrutins. Selon les « cultures » politiques et électorales de chaque terroir, on exprime son désaccord avec la question posée ou les candidats proposés de l'une ou l'autre manière. Ce constat et l'ampleur atteinte, dimanche, par le vote blanc ou nul, renforcent le combat de ceux qui prônent sa prise en compte dans les résultats des scrutins.

Cécile Chambraud

Une catégorie non prise en compte dans les résultats

La catégorie officiellement recensée par l'appellation votes blancs et nuls lors des scrutins, en France, n'est pas prise en compte lors de l'établissement des résultats officiels. C'est en effet sur les suffrages exprimés (votants moins blancs et nuls) que sont calculés les scores obtenus par les candidats ou, dans le cas du référendum, les réponses oui ou non. En Europe, il semble que seule la Suède reconnaisse ce type de vote. En France, la prise en compte du vote blanc ou nul a des partisans de longue date. C'est le cas du Parti blanc, qui s'est manifesté à Caen, dimanche, en distribuant des bulletins blancs devant des bureaux de vote.

Sous cette dénomination sont comptabilisés à la fois les enveloppes vides ou remplies d'un bulletin blanc, préalablement apporté au bureau de vote par l'électeur, et les bulletins rendus nuls par l'ajout de commentaires ou de signes qui permettrait de faire reconnaître celui qui l'a laissé.

Somme, le Tarn, le Territoire de Belfort et les Vosges. Ils sont quasiment à égalité dans les Deux-Sèvres, l'Ariège, le Tarn-et-Garonne et la Haute-Loire.

Les zones de force des blancs et nuls (voir la carte page 29) - le sud-ouest midi-pyrénéen, le flanc sud du

donné une consigne en ce sens, est évidente dans des départements comme la Somme, la Manche ou le Lot-et-Garonne (lire ci-dessous).

LE LIEN AVEC LA PARTICIPATION

On remarque aussi que la carte du vote blanc ou nul est en creux,

Les chasseurs capitalisent leur score de 1999

LES CHASSEURS ne désarment pas. Deux mois après la promulgation, le 26 juillet, d'une nouvelle loi censée mettre un terme aux problèmes les plus aigus de la chasse, les porteurs de fusil ont su profiter du référendum sur le quinquennat pour rappeler leur mécontentement. A l'appel au vote blanc et nul lancé par le président du mouvement Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT), Jean Saint-Josse, plusieurs dizaines de milliers d'entre eux ont répondu suffisamment clairement, dans une dizaine de départements, pour qu'on puisse distinguer leurs voix parmi les divers mouvements de protestation qui se sont exprimés à travers 1,9 million de bulletins blancs ou nuls.

Parmi les vingt départements essentiellement ruraux où ce type de vote dépasse 21 % (contre 16,27 % pour l'ensemble de la métropole), la moitié d'entre eux sont des bastions de CPNT. Ce mouvement y compte ses soutiens les plus fidèles, qui lui avaient permis d'envoyer six élus au Parlement européen il y a un an. Dans la Somme, où CPNT avait obtenu 27,6 % des voix en juin 1999, les bulletins blancs ou nuls dépassent 24 %, là où une minorité des 1,4 million de porteurs de fusil refuse toujours l'introduction d'une journée de non-chasse le mercredi et la réduction des périodes de tir au gibier d'eau.

De même, en Basse-Normandie, le pourcentage des votes blancs ou

nuls a doublé entre le référendum sur Maastricht, en 1992, et celui sur le quinquennat, aujourd'hui. Ainsi, dans la Manche, département où CPNT avait remporté 16,35 % des voix en 1999, les blancs et nuls représentent 24,38 % des votants. Malgré l'ouverture de la chasse, les 20 000 porteurs de fusil du département se sont bien mobilisés, répondant aux appels lancés dans la région par le collectif des chasseurs en colère et CPNT. Les blancs ou nuls sont encore supérieurs à 21 % dans le Pas-de-Calais (21,58 %), département dans lequel les chasseurs de gibier d'eau, farouchement hostiles à toute réduction des périodes de pratique de leur activité cynégétique, avaient créé la surprise en 1999 en plaçant la liste du parti de M. Saint-Josse en deuxième position (11,87 %) derrière celle du Parti socialiste...

AVERTISSEMENT AUX ÉLUS

Dans les Landes, où l'interdiction de chasser l'ortolan avait assuré 16,18 % des suffrages à CPNT en 1999, le vote blanc a dépassé 22 % des votants au référendum sur le quinquennat, comme dans le Lot-et-Garonne (23,64 %), le Gers (27,12 %) et le Lot (25,14 %) ; dans ces quatre départements, les votes CPNT avaient franchi, en 1999, la barre des 10 %. Le nombre des suffrages blancs (21,29 %) dépasse également celui des « non » dans les Hautes-Pyrénées, fief de M. Saint-

Josse. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans lesquelles la liste des chasseurs était arrivée en troisième position avec 10,7 % des suffrages en 1999, plus d'un votant sur cinq a choisi un bulletin blanc ou nul (20,51 %). Enfin, les chasseurs de l'Ardèche (21,19 % de blancs et nuls), depuis des années en guerre contre les ornithologistes du col de l'Escrinet, avaient eux-aussi massivement soutenu CPNT en 1999 en lui assurant 10,29 % des voix ; dimanche, l'abstention y a été moins forte (68,81 %) que la moyenne nationale.

Dans ces départements, dans lesquels les consignes de votes blancs ou nuls ont pu être largement relayées par les structures associatives de la chasse, sans lesquelles CPNT ne pourrait exister, les chasseurs n'entendent pas seulement protester contre une loi qui menace leur passion, et, bien souvent, leurs intérêts financiers. Le vote, très majoritairement rural, se veut aussi un avertissement aux élus de la majorité : « C'est un désaveu flagrant pour les hommes politiques coupés des réalités du terrain », analyse M. Saint-Josse, qui veut faire de CPNT un « mouvement de proximité ». A cette fin, ce parti compte présenter 577 candidats aux élections législatives, « seule échéance nationale qui peut faire évoluer la loi sur la chasse ».

Alexandre Garcia

De l'usage détourné d'une consultation populaire

IL Y A les méticuleux, qui avaient pris soin de se munir de ciseaux et de scotch, pour confectionner un bulletin « noui », « avec la moitié droite du non et la moitié droite du oui », comme le raconte un scrutateur du 3^e arrondissement, à Paris. Il y a les franchement politiques, qui ont choisi de dire « non à Jacques Chirac », ou « oui à un référendum sur la Corse », « oui au droit de vote des étrangers », « oui aux cinq ans, mais pour les sénateurs aussi ». Il y a les civiques désabusés qui se sont déplacés pour voter, afin d'inscrire sur leur bulletin : « Oui ou non, peu importe. »

Le référendum sur le quinquennat n'a pas passionné les Français, mais il a au moins permis aux râleurs, aux chasseurs, aux automobilistes, aux agriculteurs, aux humoristes, aux poètes, aux amoureux de la musique américaine ou aux passionnés des institutions de s'exprimer. On en oublie. Le grand nombre de bulletins détournés lors du scrutin en dit sans doute aussi long que l'abstention sur les frustrations d'un certain nombre de Français. Chiffre inconnu puisque les bulletins nuls sont comptabilisés avec les blancs. Mais, après tout, tant pis, puisque l'imaginerie a pris le pouvoir, si l'on en croit l'inventivité dont ont fait preuve les auteurs de ces bulletins qu'il est assez injuste de qualifier de « nuls ».

DU PRIX DE L'ESSENCE AUX IMPÔTS

La palme revient sans conteste à la pompe à essence, bien qu'aucun comptage scientifique ne permette de l'affirmer. Très prisé par 71 électeurs (sur 89) de Saint-Martin-des-Landes (Orne), le dessin de la pompe à carburant, sur le bulletin ou directement sur l'enveloppe, a également séduit des électeurs de Vire (Calvados), ceux du Chambon-Feuillat, une commune ouvrière proche de Saint-Etienne, des Parisiens, ou des Berruyers (habitants de Bourges). Moins sûrs de leur talent graphique, certains se sont contentés d'écrire au dos

de leur bulletin : « Nous sommes mécontents du prix de l'essence », tandis qu'environ 18 % des Charentais votaient oui... « à l'essence moins chère », ou « à la baisse des impôts ». Dans le Doubs, la Confédération artisanale des petites entreprises du bâtiment (Capeb) espérait, quant à elle, que quelques-uns des 15 000 bulletins préimprimés « oui à la baisse des charges, non à l'augmentation du carburant » remonteraient « jusqu'au préfet ».

Foin des tombereaux de fruits et légumes ou de fumier déversés devant les préfectures, même les syndicats agricoles ont, cette fois, préféré un bulletin de vote... un peu trafiqué. Ainsi en Gascogne où, à l'initiative de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), les bulletins blancs ou nuls ont dépassé les 27 % des votants. Ou dans le Médoc, où les sylviculteurs entendaient protester contre le gouvernement pour sa gestion des suites de la tempête de décembre. Sans oublier le fief de José Bové, l'Aveyron, où de nombreux bulletins rageaient contre le jugement rendu à l'égard du leader de la Confédération paysanne.

Bref, c'est un citoyen qui dit non, non, non et non. « Non à l'enfouissement des déchets nucléaires », comme à L'Isle-Jourdain, dans la Vienne, « Non à l'autoroute A 831 » qui doit traverser le marais poitevin, « Non au projet de ligne à haute tension », dans le Quercy blanc, « Non au pylône de téléphonie mobile », à Ruaudin, dans la Sarthe, « Non à la décharge », à Bouxurulle, dans les Vosges. Ou encore « Non au TGV Bretagne-Pays de la Loire », qui doit couper en deux la commune d'Aigné, toujours dans la Sarthe. Certains Réunionnais ont cependant voté oui, « à un RMI égalitaire ». Mais, à Pont-Farcy (Calvados), les habitants ont préféré ne pas aller voter, pour protester contre la suppression du bureau de poste. Un régal pour les amateurs des petits à-côtés de la science politique.

Béatrice Gurrey



LA FLACA
1^{ER} ALBUM
DISPONIBLE EN CD ET K7



Réservation points de vente habituels



CORIDA

JARABE DE PALO

EN CONCERT À LA CIGALE

LE MARDI 26 SEPTEMBRE À 20H30

Une journée si peu particulière

Plus de 11,785 millions d'électeurs se sont rendus aux urnes, en métropole, le 24 septembre. Les autres ont oublié ou n'ont pas eu envie de se déplacer. Récit

LE SOLEIL, lui, ne s'est pas abstenu. La douceur non plus. 25 à 27 degrés à l'Est, un peu plus encore au Sud. Les forêts sont bien jolies, la montagne aussi. Le sable est juste chaud comme il faut sur les plages de Méditerranée, et c'est à peine si l'on frissonne en entrant dans une mer à, disons, 20, 22 degrés. Et puis, il y a les Jeux olympiques à la télé. Et puis, c'est dimanche. Et bientôt, les journées vont raccourcir. Et après, c'est déjà lundi. Et quoi encore ? Quel jour on est ? Le 24 septembre, tiens, l'été est fini et voilà l'automne qui pointe le bout de son nez. Raison de plus pour en profiter. Voilà. Encore quelque chose ? Ah oui, le quinquennat... C'est vrai, il y avait référendum, ce 24 septembre en France.

A 8 heures du matin, Bernard Poignant, maire (PS) de Quimper, a commencé la tournée des quarante-six bureaux de vote de sa ville. Il a d'abord fallu régler quelques problèmes d'intendance. Faute d'assesseurs, certains bureaux ne pouvaient pas

vient pas d'avoir dormi plus de deux heures dimanche après-midi dans son appartement du 20^e arrondissement de Paris. « J'ai lu un peu de Thomas Mann et je me suis écroulée. » Son fils, Paul, dix ans, était parti en week-end en Normandie. La petite Louise, quatre ans, était à un anniversaire chez des voisins. Le matin, Patricia l'avait emmenée à la piscine. Elles sont passées devant une école maternelle. « J'ai dû lui expliquer pourquoi elle était ouverte un dimanche, ce que c'était qu'un vote. C'était pas évident. » Patricia n'est pas allée voter. « Vraiment, je m'en suis désintéressée de ce référendum, je n'ai aucun avis. A la présidentielle, je vote socialiste, aux municipales, écolo pour que ça change un peu dans notre vie quotidienne, mais aucun projet politique ne m'intéresse. » Son ami, Jean-Marc, informaticien, n'a pas voté lui non plus. Il a traîné au lit, puis il a préparé « un bon poulet » pour le déjeuner. Pour un peu, Jean-Marc serait allé voter blanc, « Je culpabilise toujours

il, « ce fut un dimanche comme je les aime, lorsque j'ai mes trois fils réunis à la maison. Comme souvent le dimanche, je me suis levé un peu plus tard qu'en semaine, c'est-à-dire pas à l'aube, mais pas trop tard non plus, car il faut s'occuper du petit dernier, qui n'a que deux ans. J'ai fait un peu de vélo, j'ai lu un peu, puis je suis allé faire un tour au petit marché de mon quartier. Ensuite, c'est classique : préparation du repas, on mange en famille, on discute, je jette un œil sur les devoirs des grands, le petit fait sa sieste. On écoute des disques. La journée passe ainsi, agréable. En fait, elle a défilé sans que le référendum ne me préoccupe plus que ça. Finalement, je suis quand même allé voter, parce que voter c'est un droit, et que beaucoup de gens se sont battus pour ce droit. Mais comme je pense également qu'on ne peut pas transformer ça en farce, j'ai voté blanc parce que je trouve cette question de septennat et de quinquennat complètement hors de propos. »

Le dimanche, pour Lucien, c'est les champignons. Mais pas n'importe lesquels : le « gris de sapin », ainsi qu'on nomme en Franche-Comté le clitocybe nébuleux, qui, mélangé aux morilles, permet de mitonner de succulentes croûtes forestières. En début de matinée, ce conseiller pédagogique du collège de Frasnay (Doubs) s'est donc rendu dans les bois communaux pour une cueillette qu'il espérait prospère. Hélas !, elle n'a pas été à la hauteur de son attente. « Les pousses n'ont pas eu lieu, déplore-t-il. J'en ai trouvé très peu. » Sur son chemin, au milieu des arbres dévastés par les tempêtes de décembre, il a croisé des chasseurs, des randonneurs et des cyclistes, tous avides de profiter de cet « été indien ». Et, bien sûr, il a rêvé cuisine. « Ce champignon, il ne faut jamais le manger frais, raconte-t-il. On le sèche pendant deux ou trois jours, au-dessus d'une chaudière, et on le conserve ensuite dans des boîtes étanches ou des sacs de toile. Juste au moment de le préparer, on le fait tremper. »

L'après-midi, Lucien a « pris le temps d'aller voter ». Car l'homme a été, pendant vingt-cinq ans, élu municipal et maire de 1989 à 1995, « tendance centre-droit », précise-t-il. « C'était mon devoir de citoyen de me rendre aux urnes, mais également d'enseignant. Comme père de trois filles et grand-père de quatre petits-enfants, je devais aussi le faire. »

Pierre Dornier, lui, a décompressé. Car samedi, ce président d'une association de fa-

milles d'enfants atteints de leucémie, qui se bat pour la création d'une « maison des parents » au sein de l'hôpital de Besançon, avait organisé des « Vendanges de l'espoir » à Arbois (Jura) dont le produit servira à financer ce lieu d'accueil des proches des petits malades. « C'était un week-end contrasté, confie-t-il. Après cette émotion forte, le dimanche m'a laissé une énorme impression de vide. Cette lutte que nous menons a pour but, d'une certaine façon, de pallier les carences du politique. Alors, le référendum... »

« Finalement, je suis quand même allé voter, parce que voter c'est un droit, et que beaucoup de gens se sont battus pour ce droit »

ter, mais il a été pris d'un brusque accès de flemme. D'autant, ajoute-t-il, que « les hommes politiques nous avaient bien fait comprendre que, finalement, ça n'avait pas plus d'importance que ça ». D'ailleurs, sur les panneaux électoraux, Alain n'a vu que « les têtes des candidats et pas grand-chose sur le référendum ». Il s'est donc abstenu.

Patrick, quarante ans, chef d'établissement d'un bureau de poste dans l'agglomération lilloise et père de trois fils, a bien failli l'oublier, ce référendum. « Un comble, vu que, dans la semaine, cette histoire m'a beaucoup occupé au travail », dit-il. Dans son bureau de poste, il a reçu « 11 000 enveloppes supplémentaires à répartir sur les treize facteurs habituels. On ne pense pas toujours à cet aspect des choses, mais ça demande une organisation et ça provoque forcément des discussions pour le nombre d'heures supplémentaires. Certains facteurs se marraient en disant qu'il suffirait de distribuer 40 % des plis vu le taux annoncé de participation ! » Et puis, dimanche est arrivé et, raconte-t-



« concret », c'est aussi ce qu'aurait souhaité Philippe Alpy, apiculteur installé à quelques kilomètres de là, militant UDF et membre de la FNSEA. « Ici, beaucoup regardent la télévision suisse-romande, dit-il. Ce qui permet de suivre les votations qui sont organisées de l'autre côté de la frontière. Elles sont intéressantes, parce qu'elles portent sur les tonnages des camions, les questions d'environnement, l'immigration, les drogues. C'est l'exemple à suivre. » Après être allé voter, Philippe est parti faire « une grande balade entre pâturages et forêt ». Il pensait « être rentré à l'heure pour se rendre, comme de coutume, au dépouillement », mais, « comme il faisait beau », qu'il était « heureux avec sa famille » et que « le résultat avait finalement peu d'intérêt », pour la première fois, il a boudé ce rendez-vous.

Il y a tout juste quinze jours, Philippe Fournier, président de l'Unostra du Sud-Est, était à la pointe du combat des patrons camionneurs. Il est allé voter « après avoir longuement réfléchi » : c'est la première fois de sa vie que, pour lui, la question se posait. « Quand je constate le décalage entre les problèmes qu'on soulevait il y a encore quelques jours et aujourd'hui, je suis affolé. Comme si ceux qui nous gouvernent vivaient à des années lumière de la base », observe-t-il. Comme sa femme est conseillère municipale à Roquefort-la-Bédoule, dans les Bouches-du-Rhône, il est allé au dépouillement. « Il n'y avait pas un habitant : juste le bureau et quelques conseillers. A 19 h 30, c'était terminé, chacun est rentré chez soi, sans un mot. C'était sinistre. »

Les soirées de dépouillement, Jacky connaît par cœur. Maintenant, ce cheminot de « bientôt cinquante ans », délégué du personnel CGT et ancien militant, « pendant vingt-cinq ans », au PCF, passe son tour. Il a regardé les résultats à la télé, et puis, comme il est « fana de foot », il est vite passé sur Canal+, pour suivre le match. Dans sa ville de Breigny-sur-Orge, dans l'Essonne, il s'est contenté d'aller voter en fin de matinée. « Il n'y avait pas beaucoup de bulletins dans l'urne. On les voit, maintenant qu'elles sont transparentes. » Il n'a pas suivi la ligne du PCF dont il reste sympathisant, et il a voté oui. « J'avais pas envie de mêler ma voix à celles de Le Pen. » Jacky est fier parce que ses trois filles de trente et un, vingt-huit et vingt-deux ans participent toujours aux élections. « Mon père nous a toujours répété que voter, c'était un droit et un devoir », raconte Sandrine, la plus jeune, coiffeuse à Paris. « Jusqu'au dernier moment, c'était le grand doute. En fait, j'ai choisi quand j'ai eu les deux bulletins dans les mains et j'ai voté oui. Sept ans, c'est vrai que c'est long. Un président, au début, il fait de bonnes choses, mais, après, ça se dégrade. »

Depuis qu'on en parle, de ce quinquennat, Jean-Claude,

rente, ce dimanche était une journée particulière. Il s'est levé tard, parce qu'il avait fait la fête la veille, il a pris un bon café, puis il est allé « directement au bureau de vote ». « C'était la première fois de ma vie que je votais. Ça peut sembler bizarre ou faire rigoler certains potes, mais voter,

rents, ce dimanche était une journée particulière. Il s'est levé tard, parce qu'il avait fait la fête la veille, il a pris un bon café, puis il est allé « directement au bureau de vote ». « C'était la première fois de ma vie que je votais. Ça peut sembler bizarre ou faire rigoler certains potes, mais voter,

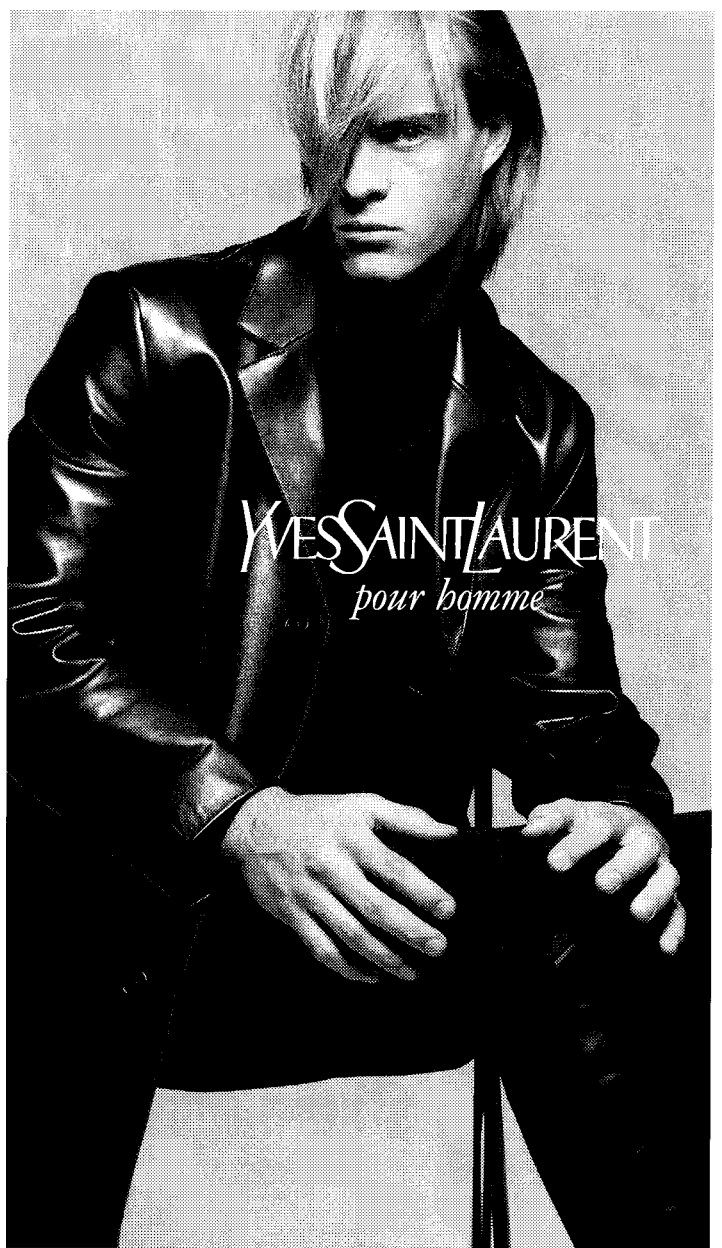
« Evidemment j'ai voté non. Mais qu'est-ce qu'il a encore fait comme bêtise, Chirac ? On ne touche pas, comme ça, aux institutions du Grand... »

sienne. « C'était désert. D'habitude, je m'engueule avec les cocos. Là, rien, je suis rentré, je suis sorti. C'était de la ouate. » Il a rejoint, pour le déjeuner, son père qui avait voté non, lui aussi. Il a appelé sa grand-mère, âgée de quatre-vingt-six ans. « Evidemment, j'ai voté non », lui a-t-elle dit. « Mais qu'est-ce qu'il a encore fait comme bêtise, Chirac ?, lui a-t-elle demandé. On ne touche pas, comme ça, aux institutions du Grand... »

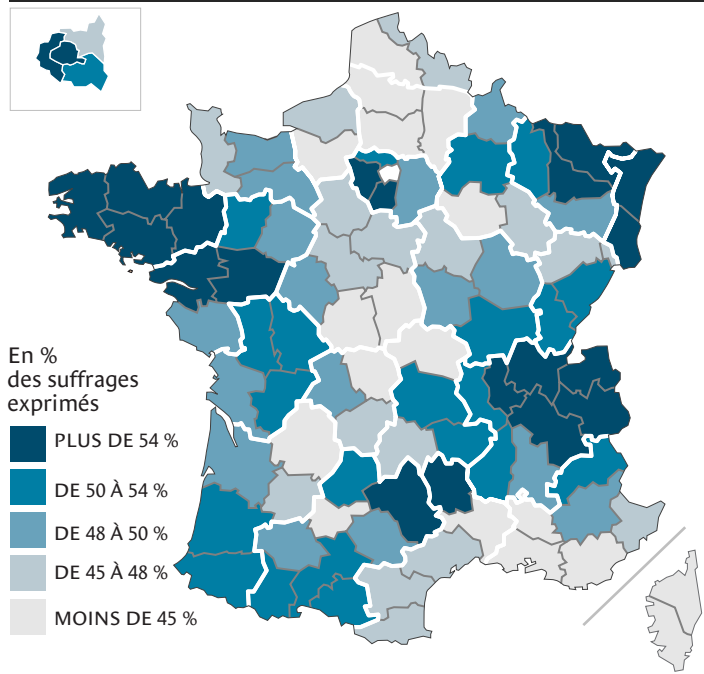
Pour Matthieu, dix-huit ans et demi, qui vit à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, chez ses pa-

c'était l'objectif premier de ma journée. J'ai une voix, je l'utilise. Même si je suis un peu déçu de le faire pour un référendum qui est à mon avis un coup de bluff. J'ai voté blanc en mettant deux bulletins dans l'enveloppe. Parce que septennat ou quinquennat, moi, je m'en fiche un peu... »

Pascale Robert-Diard avec Dominique Le Guilledoux à Paris, Nadia Lemaire à Lille, Michel Samson à Marseille et Jean-Pierre Tenoux à Besançon



Le vote « oui » à Maastricht



L'espoir déçu de Charles Pasqua

CONSACRÉ champion du non, Charles Pasqua n'a pas abusé de la position. Au soir du référendum, en constatant le niveau de l'abstention, l'ancien ministre de l'intérieur a surtout éprouvé « une certaine tristesse pour la démocratie ». Il espérait que le non atteindrait, voire dépasserait, 30 % des suffrages et, lors de ses dernières réunions publiques, il expliquait pourquoi « l'abstention ne sert à rien ». Dimanche 24 septembre, M. Pasqua a eu confirmation de ses craintes : une partie des opposants au quinquennat n'ont pas jugé utile d'aller voter. « J'ai le sentiment du devoir accompli, parce que j'ai sillonné la France (...). Tel n'a pas été le cas d'un certain nombre des dirigeants des grands partis politiques qui n'ont fait aucune campagne », a affirmé le président du RPF.

Lors des élections européennes de juin 1999, la liste conduite par M. Pasqua et par Philippe de Villiers avait obtenu ses meilleurs résultats dans le sud-est de la France, en Bourgogne, dans la Creuse, l'Eure-et-Loir et en Vendée. Le vote en faveur du « non » – dont le RPF n'avait pas le monopole – est davantage concentré dans la moitié nord de la France, sur les pourtours du bassin parisien. Le « non » dépasse 30 % dans dix-sept départements, parmi lesquels – par ordre décroissant – la Somme (32,04 %), la Meuse, l'Yonne, l'Orne, Paris et l'Oise (31,05 %).

Outre Marignane et Orange, gérées par le Front national, le non atteint ses plus hauts niveaux dans les arrondissements les plus cossus de Paris (7^e, 8^e, 16^e) et de Lyon (2^e, 6^e) et dans les villes résidentielles de la banlieue parisienne : Versailles (40,76 %), Neuilly-sur-Seine (39,02 %), Le Plessis-Robinson (35,89 %), Saint-Cloud (35,42 %), Saint-Germain-en-Laye (33,30 %). Il y a là matière à réflexion pour ceux, minoritaires au RPF, qui mi-

litent pour un rapprochement entre souverainistes de droite et de gauche...

Dans les rares bastions que le RPF peut revendiquer, le score du non est supérieur à la moyenne nationale. C'est le cas des Hauts-de-Seine (30,28 %), dont le président du conseil général est M. Pasqua, ou de Maisons-Laffite (36,32 %), dans les Yvelines, dont le maire est le député Jacques Myard, membre du bureau national du RPF mais toujours inscrit au groupe RPR de l'Assemblée nationale. A Cannes, dont la mairie est convoitée par un autre député souverainiste, Lionel Luca, le « non » atteint 32,19 % des voix. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où le « non » atteint 28,50 % des suffrages, demeure un terrain favorable à la droite souverainiste et à l'extrême droite, mais de façon moins marquée qu'aux élections européennes.

L'IDÉE D'UN QUORUM

En Vendée, département de M. de Villiers, le « non » obtient 27,60 % des voix, alors que la liste Pasqua avait dépassé 31 % des suffrages en 1999. Les plus mauvais scores pour les opposants au quinquennat sont du reste enregistrés dans l'ouest et le sud-ouest de la France.

Déçu de n'avoir pas pu se faire entendre autant qu'il l'aurait souhaité, M. Pasqua a avancé, dimanche soir, l'idée d'un quorum. « Il faudra donc envisager l'instauration d'une majorité qualifiée. Au-dessous de 50 % de votants, il est bien évident que la réforme elle-même est hypothéquée dès le départ », a-t-il affirmé sur France 2. Il n'en demeure pas moins que si le quinquennat a été adopté au rabais, ses opposants ne représentent que moins de 7 % des électeurs inscrits.

J.-L. S.

Raymond Barre : « Une triste affaire »

LYON

de notre correspondante

Est-ce l'influence de leur maire, Raymond Barre (app. UDF), qui avait dénoncé un « référendum à la sauvette », « fruit de la sondocratie », mettant en cause « l'autorité du président de la République » ? Les Lyonnais, en tout cas, se sont montrés moins largement favorables au quinquennat que la moyenne des Français. 69,05 % l'ont approuvé, 30,9 % ont dit non. Pourtant, au collège Jean-Rostand, bureau de vote du député du Rhône dans le 6^e arrondissement, peu d'électeurs avaient noté la position de leur édile. « Cela m'a échappé, mais je n'ai pas besoin de l'avis de cette haute personnalité pour savoir ce que je dois voter », indiquait un électeur drapé dans sa dignité. « Je ne connais pas sa position, et ça vous montre le peu d'intérêt que j'ai pour ce référendum », expliquait un autre. Une électrice qui « adore » M. Barre semblait quelque peu embarrassée en découvrant après avoir mis son bulletin dans l'urne la position de son maire.

« Je ne crois pas avoir influencé quiconque, commentait pour sa part M. Barre. Car je n'ai pas fait campagne. Je m'y suis refusé car la campagne en faveur du non a été présentée comme une attaque contre le président de la République. »

« C'est une triste affaire », a lâché l'ancien premier ministre, sans autre commentaire, après avoir glissé son bulletin dans l'urne. Les Lyonnais auraient-ils été sensibles à l'influence de Jean-Marie Le Pen et de Charles Pasqua ? Les deux opposants à la réforme étaient certes venus en début de semaine pour mobiliser leurs troupes. Mais le premier s'était contenté d'un déjeuner en aparté avec quelques apparatchiks de son mouvement, et le second avait fait presque salle vide à la brasserie Georges, une grande salle de restaurant de Perrache.

NON MÉTISSÉ

Les socialistes, ainsi que le RPR et l'UDF, se sont montrés extrêmement discrets. Et ce n'est peut-être pas un hasard si les arrondissements gérés par la gauche enregistrent les taux d'abstention les plus forts.

Plus curieux : dans le 1^{er} arrondissement, sur les pentes de la Croix-Rousse, quartier métissé et branché, géré par un maire écologiste, le non avoisine les scores des 2^e et 6^e arrondissements, traditionnellement favorables à la droite conservatrice. Dans la soirée, les salons de l'hôtel de ville étaient déserts, et ceux de la préfecture à peine plus courus.

Sophie Landrin

L'extrême droite se retrouve dans la carte du non

Jean-Marie Le Pen a retenu le chiffre de l'abstention pour parler de « déculottée », tandis que Bruno Mégret demandait la démission du président de la République

« C'EST un désaveu », « cela s'appelle une déculottée », un « gigantesque coup de pied aux fesses », « une victoire à la Pyrrhus » : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a varié son vocabulaire pour commenter tout au long de la soirée de dimanche les résultats du référendum. Plus que le chiffre non négligeable du non au quinquennat, c'est celui de l'abstention que le dirigeant d'extrême droite a retenu.

« Il faudrait comparer le chiffre des oui avec le nombre d'électeurs, puis comparer le résultat avec la cote de popularité que l'on accorde généralement à MM. Chirac et Jospin... Si j'étais eux, je raserai les murs demain matin », a-t-il lancé, en soulignant le « fossé » qui existe, selon lui, entre « les institutions et les électeurs ». « Ce référendum a été engagé dans des conditions qui montrent le mépris que les dirigeants politiques ont pour le peuple français, pendant l'été, sur un sujet qui n'est pas dans leurs préoccupations », a insisté M. Le Pen. Tout ce qu'il espère, à présent, « c'est que les électeurs cessent de voter pour des gens à qui ils n'ont pas voulu donner leur voix pour ce référendum ».

Intarissable sur le président de la République, qu'il a trouvé « navrant, pitoyable, abracadabrant, pitoyable ! » lors de son intervention,

il se fait très discret pour demander sa démission. « Je suis toujours inéligible », précise-t-il, et il n'aimerait pas rater l'élection pour la présidence qui suivrait. Son ex-numéro deux, Bruno Mégret, président du MNR (Mouvement national républicain), n'a pas eu cette réticence et a demandé, dimanche soir, que M. Chirac « s'applique le quinquennat et démissionne (...) pour donner un sens à cette consultation ».

Chacun de ces représentants de l'extrême droite française avait pris son bâton de pèlerin et sillonné la France, pendant la campagne, pour faire connaître ses arguments en

faveur du non. Leur campagne s'est souvent résumée à une conférence de presse puis à une réunion avec les cadres pour les mobiliser en vue des élections de 2001.

DISSENSIONS

Malgré cette mobilisation *a minima*, on peut dire qu'à quelques exceptions près – Alsace, Moselle, Haute-Savoie, Territoire de Belfort, Val-d'Oise, Essonne –, la carte des zones de force du FN et du MNR se retrouve dans celle du non, même si celle-ci est plus vaste. Le Var, la Loire, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise, l'Aisne, les Ardennes par

exemple sont autant des places fortes pour l'extrême droite que des endroits où les bulletins non ont été les plus nombreux.

Dans les villes emportées par le FN en 1995 : Toulon, Orange et Marignane, le non a été, respectivement, de 31,37 %, 34,18 % et 35,28 %. Soit 5 à 8 points de plus que la moyenne nationale, et 2 à 7 points de plus que la moyenne de leurs départements. Vitrolles, ville emportée en 1997 par Catherine Mégret, épouse de M. Mégret, a été le théâtre d'incidents qui ont étalé au grand jour le désordre régnant dans la municipalité, mais aussi les dissensions existant dans les rangs des adjoints au maire.

Treize des vingt-deux bureaux de la commune ont dû ouvrir avec retard faute de présidents ou d'assesseurs. Deux adjoints ne sont jamais venus dans les bureaux qu'ils devaient présider. Parmi eux, André Nouar qui, avec son épouse, Anne-Marie Charlot, membre du comité national du MNR et attachée de presse démissionnaire de M. Mégret, a fait récemment savoir qu'il désirait prendre de la distance avec le parti. Dans cette ville, le non a été de 28,45 %, soit 1,5 point de plus, seulement, que la moyenne nationale.

Christiane Chombeau

« Tueuses » bleu-blanc-rouge pelouse de Reuilly

Le Front national célébrait ce week-end, pelouse de Reuilly, dans le 12^e arrondissement de Paris, les vingt ans de sa fête nationale, les Bleu-blanc-rouge (BBR). Un triste anniversaire pour ce qui, à l'origine, se posait en « concurrente de la Fête de l'Humain ». A peine 3 000 personnes ont assisté au discours de clôture de Jean-Marie Le Pen, et les stands ne couvraient que la moitié du périmètre occupé encore voilà deux ans. Concours de pétanque, feu d'artifice, courses de lapins concurrençaient un forum politique dont le programme restait introuvable. Un défilé de mode était présenté comme le clou de ces journées. Mal à l'aise parmi des mannequins professionnels, des permanentes du siège, affublées de perruques provocantes et de robes affriolantes, ont tourné devant les cadres du parti. « Des tigresses, pour le créateur, Dominique, qui animait le défilé, des créatures qui pourraient envahir le monde avec les bonnes paroles du FN, irrésistibles et tueuses » !

lemonde.fr interactif
Comprendre les nouvelles technologies.

CROISSANCES @-CONOMIQUES :
À PORTÉE DE CLIC

EN PARTENARIAT AVEC
BusinessWeek
e.biz

TÉLÉ INTERACTIVE :
COMPRENDRE LA TECHNOLOGIE

ENQUÊTES DU XXI^{ème} SIÈCLE :
LE VIRTUEL DÉCRYPTÉ

Chaque mardi dans *Le Monde* daté mercredi
retrouvez le supplément nouvelles technologies.

le Monde
INTERACTIF

Un site de www.lemonde.fr

Le maire d'Ajaccio est réélu largement face à José Rossi

Marc Marcangeli a gagné près de 2 500 voix

AJACCIO

de notre correspondant

Pour Marc Marcangeli, le succès est total. Avec près de 43 % des suffrages, la liste divers gauche de Simon Renucci (33 %) et la liste de José Rossi (24 %) sont largement devancées. Trente-trois sièges sont attribués à M. Marcangeli, soit autant qu'à la liste qu'il conduisait avec M. Rossi en 1995, dont 22 aux bonapartistes et 11 au RPR. De son côté, M. Renucci, déjà conseiller général d'Ajaccio depuis 1998, fait son entrée au conseil municipal avec six de ses colistiers, alors que M. Rossi n'obtient finalement que cinq sièges.

Le revers subi par le député (DL) et président de l'Assemblée de Corse est la conséquence directe de sa rupture avec les bonapartistes, d'une part, et, d'autre part, de la connivence qu'on lui a prêtée avec les nationalistes, depuis qu'il a fait élire, en avril 1999, Jean-Guy Talamoni à la présidence de la commission des affaires européennes. Le vote des élus territoriaux qui, le 28 juillet, ont approuvé à une large majorité les accords de Matignon, a été salué par M. Rossi et par M. Talamoni comme une victoire remportée sur les « conservateurs » et les « jacobins » qui, à les en croire, étaient partisans du *statu quo*. Il n'en fallait probablement pas plus pour que ses adversaires parviennent à susciter un phénomène de rejet, au point qu'arrivé en deuxième position au premier tour, il n'enregistre qu'un gain de 753 voix au second

tour et soit ainsi largement devancé par M. Renucci.

Le chef de file de Corse sociale-démocrate (*lire ci-dessous*) est en effet passé de 3 054 voix (19 %) à 5 734 (33,17 %), avec un gain de 2 680 voix. Les reports se sont normalement effectués, et à gauche, malgré l'échec de la tentative de constitution d'une liste d'union de la gauche, des gains ont été également enregistrés dans l'électorat modéré, voire autonomiste. Ce résultat est incontestablement dû à la qualité et au ton de la campagne de la liste de M. Renucci, qui a précautionneusement évité le piège de la « *matignonnisation* ». Il confirme M. Renucci comme leader de l'opposition au chef-lieu de l'île et ouvre à la gauche d'encourageantes perspectives.

Le quatre-vingtième maire d'Ajaccio entendait, dimanche soir, avoir le triomphe convivial plutôt que médiatique. Le vieux parti bonapartiste vient de retrouver un second souffle. L'instinct de survie devant la menace sérieuse que faisait peser sur lui l'éventualité d'un succès de M. Rossi, bien plus encore que de celui de M. Renucci, ont redonné l'esprit de corps à ceux qui grognaient. Cela s'est traduit par un apport supplémentaire de 2 489 voix entre les deux tours.

Pourtant, rien n'est définitivement joué. Ajaccio, comme toutes les communes de France, renouvellera en effet son conseil municipal en mars 2001.

Paul Silvani

AJACCIO (Corse-du-Sud), second tour.

I., 26 501 ; V., 18 029 ; A., 31,97 % ; E., 17 288.

liste bon. de Marc Marcangeli, s., 7 362 (42,58 %), 33 sièges ; liste di. g. de Simon Renucci, 5 734 (33,17 %), 7 sièges ; liste DL de José Rossi, d., pr. c. r., 4 192 (24,25 %), 5 sièges.

[17 septembre 2000 : I., 26 501 ; V., 16 495 ; A., 37,76 % ; E., 16 075 ; bon. (Marcangeli), 4 873 (30,31 %) ; DL (Rossi), 3 439 (21,39 %) ; div. g. (Renucci), 3 054 (19,00 %) ; PCF sout. PS (Luciani, PC), 1 364 (8,49 %) ; CN (Quastana, c.), 1 269 (7,89 %) ; div. (Napoléon), 1 067 (6,64 %) ; MDC (Filoni), 599 (3,73 %) ; aut. (Martinetti), 410 (2,55 %)].

La lente ascension de « tonton Simon »

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Ce 25 septembre, le docteur Renucci est allé à la messe de bonne heure, comme tous les dimanches. A l'heure du déjeuner, il a reçu quatre enfants dans son cabinet. Lundi matin, à 8 heures, il avait rendez-vous pour une césarienne. Dimanche soir, il a fêté sa deuxième place à l'élection municipale d'Ajaccio – il a gagné 14 points entre les deux tours – avec tous ses colistiers. « *Modestement* », précise-t-il dans son éternel sourire un peu las. C'est un de ses mots préférés. Et presque le programme de toutes ses campagnes.

En entrant, avec ses amis radicaux de gauche et socialistes, au conseil municipal de la ville, Simon Renucci s'impose à la gauche ajaccienne. En 1995, le communiste Paul-Antoine Luciani, son rival depuis l'école,

n'avait réuni sur son nom que 19 % des voix. Il remporte aussi une nouvelle bataille. En 1997, candidat à la députation, il surprend son monde en manquant de battre José Rossi, député (UDF) sortant, avec 48 % des suffrages au second tour. En 1999, il entre à l'Assemblée de Corse, avec quatre autres conseillers territoriaux de Corse sociale-démocrate, un petit parti qu'il a créé avec d'anciens communistes et socialistes.

« *Je suis entré dans chaque maison de la ville* », déclare « tonton Simon », comme on appelle ici le pédiatre, pour expliquer son score. Pendant la campagne municipale, sur les plateaux de France 3-Corse ou de RCFM, il observe, toujours poli, volontiers ravi, les joutes chaque jour un peu plus vives entre M. Rossi et le maire bonapartiste sortant, Marc Marcangeli. « *L'élève a dépassé le maître* », lance-t-il entre les deux tours, alors que le président de l'Assemblée de Corse accuse le maire d'« *exactions* ». Ou, tout fier de son audace : « *Là où Marcangeli passe, rien ne se passe* ». Autant de méchancetés qui seront pardonnées le dimanche, à confesse.

Toutefois, Simon Renucci est tétu. Il a quitté le PS d'un coup de fax, en 1994, lorsqu'il apprend que Michel Charasse propose de s'attaquer aux arrêtés Miot. Mardi 19 septembre, il savoure une petite revanche. « *Ce n'est pas moi qui ai quitté le PS, c'est le PS qui m'a quitté* », répond benoîtement M. Renucci à François Hollande, qui, au téléphone, le presse de revenir dans la vieille maison. Un peu plus tard, c'est Daniel Vaillant lui-même, de la place Beauvau, qui tente – sans succès – de convaincre ce rocardien de cœur de faire alliance au second tour avec les communistes. « *Ça alors, Daniel, ça fait si longtemps que je n'avais pas eu de tes nouvelles !*, répond le candidat ajaccien. *J'ai appris que tu étais ministre de l'intérieur, c'est ça ?* » A Paris, on s'est remis à soupire. « *Simon est ingérable* ».

Ariane Chemin

Dominique Strauss-Kahn a détenu l'original du testament enregistré par Jean-Claude Méry

L'enveloppe confiée à un avocat par le promoteur devait être saisie lundi

Les enquêteurs devaient se rendre, lundi 25 septembre, dans une banque parisienne, afin de saisir une enveloppe, confiée avant sa mort par

Jean-Claude Méry à l'un de ses avocats. Ce dernier a indiqué à la police avoir remis, en 1999, peu avant le décès de l'ancien financier occulte

du RPR, l'original de la cassette de son témoignage à Dominique Strauss-Kahn. L'ancien ministre affirme ne l'avoir « *jamais visionnée* ».

LES JUGES d'instruction Armand Riberolles et Marc Brisset-Foucault devaient se rendre, lundi matin 25 septembre, au siège d'une banque parisienne afin de saisir une enveloppe confiée, avant sa mort, par le promoteur Jean-Claude Méry à l'un de ses avocats. Déposée dans un coffre ouvert au nom de cet avocat, M^e Alain Belot, cette enveloppe pourrait contenir une partie des « *preuves* » que l'ancien financier occulte du RPR à Paris, décédé au mois de juin 1999, déclarait détenir, dans la longue confession qu'il avait enregistrée en vidéo, et dont *Le Monde* a publié le texte, dans ses éditions des 22 et 23 septembre. Le rôle de l'avocat dans le parcours de la cassette de cet enregistrement suscite par ailleurs des interrogations : interrogé, vendredi soir, par les policiers, M^e Belot a indiqué avoir remis, en avril 1999, l'original de la bande à l'ancien ministre (PS), Dominique Strauss-Kahn.

Publiée par l'hebdomadaire *L'Express* sur son site Internet, dimanche 24 septembre, cette information a été confirmée par M. Strauss-Kahn. Précisant que l'avocat avait été son collaborateur à l'Assemblée nationale de 1988 à 1991, alors qu'il y présidait la commission des finances, l'ancien ministre a déclaré au *Monde* n'avoir « *jamais visionné la cassette* » et ne plus se rappeler l'endroit où il l'avait rangée. « *M. Belot est venu me voir, a-t-il poursuivi, m'a remis une bande en me disant : "Regardez-là, ça pourrait vous intéresser"*. Je l'ai prise sans y prêter plus d'attention que ça. Il m'a dit qu'il s'agissait de Jean-Claude Méry et de l'affaire des HLM de Paris, mais il ne m'a jamais dit que le président de la République était mis en cause ! » M. Strauss-Kahn – qui était alors régulièrement présenté comme le candidat probable du PS à la mairie de Paris – affirme au demeurant n'avoir pas été en mesure de lire l'enregistrement : « *C'était une petite cassette, format caméscope, je n'avais rien pour la visionner, a-t-il assuré. Je ne sais même plus où je l'ai mise* ».

Ce détail matériel atteste en tout cas que la cassette qui lui fut confiée était bien l'original – le « *master* », en jargon audiovisuel : c'est en effet au moyen d'un simple caméscope que le « *testament* » de Jean-Claude Méry avait été recueilli par le journaliste Arnaud Hamelin (*lire ci-dessous*). M. Strauss-Kahn a



demandé, dès lundi matin, à être entendu par les juges pour s'expliquer sur son apparition imprévue dans cette affaire. Il s'est déclaré prêt « *à remettre la cassette à la justice* » dès qu'il l'a retrouvée.

A cette confusion s'en ajoute néanmoins une autre : selon *L'Express*, l'avocat Alain Belot, ancien fonctionnaire des impôts, aurait remis à l'ancien ministre l'enregistrement dévoilant les dessous du financement occulte du RPR « *en échange* » d'un « *arrangement fiscal* » en faveur de l'un de ses clients, le couturier Karl Lagerfeld. Ce dernier était alors l'objet d'un important redressement, qui semble de

fait avoir donné lieu à une négociation avec le ministère du budget. Le rapprochement entre la remise de la cassette et une éventuelle transaction fiscale a toutefois été formellement démenti de source judiciaire.

Selon les informations recueillies par *Le Monde*, l'avocat fiscaliste aurait seulement indiqué avoir confié la bande magnétique à M. Strauss-Kahn « *à l'occasion* » d'un rendez-vous qu'il avait sollicité avec le ministre pour évoquer le dossier de M. Lagerfeld. « *Je ne peux pas croire que M. Belot ait pu mettre en relation cette histoire de cassette avec un arrangement fiscal* », a déclaré, pour

Les démêlés fiscaux de Karl Lagerfeld

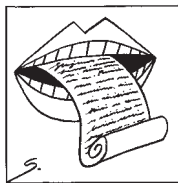
Selon de bonnes sources, le créateur de mode Karl Lagerfeld a bel et bien fait l'objet d'un redressement fiscal. L'administration des impôts aurait engagé cette procédure voilà six à sept ans, après avoir relevé que l'homme d'affaires ne payait pas d'impôt en France. Après une très longue instruction du dossier, un rappel aurait donc été exigé au célèbre contribuable mais, assurément ces mêmes sources, le contentieux aurait été « *réglé en stricte conformité avec les intérêts du Trésor public* ». Arguant du secret fiscal, on se refusait, pourtant, à Bercy, lundi 25 septembre, à évoquer le moindre chiffre sur le montant de ce redressement.

M. Lagerfeld lui-même ne s'est jamais montré prolix sur le sujet. Il a ainsi fait vendre aux enchères, par Christie's, à Monaco, les 28 et 29 avril, près de 600 meubles et objets d'art de grande valeur, figurant dans sa collection personnelle, mais il n'a jamais suggéré qu'il avait pris cette décision pour honorer sa dette auprès du fisc.

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

Arnaud Hamelin : « J'exclus toute idée de manipulation »

L'APPARITION confuse de Dominique Strauss-Kahn dans le parcours de la cassette de Jean-Claude Méry relance les interrogations autour d'une éventuelle manipulation politique du document. Arnaud Hamelin conteste formellement avoir été « *instrumentalisé* ».



VERBATIM

M^e Belot, qui avait assisté, le 24 mai 1996, à l'enregistrement du témoignage de Jean-Claude Méry, dont il était l'avocat fiscaliste, avait depuis conservé l'original, une cassette de petit format pour caméscope. « *A ma grande surprise*, reprend M. Hamelin, M^e Belot n'a pas donné suite à mes demandes répétées. Finalement, ce n'est qu'au printemps de cette année, en mars ou en avril, qu'Allain Guilloux est venu me voir avec une copie VHS de la vidéo. Il m'a alors expliqué qu'il était en guerre avec son associé et qu'il lui était impossible de récupérer le master. Il m'a dit : « *Heureusement, nous avons chacun une copie de l'original* », et il m'a donné la sienne. Plusieurs fois, j'ai essayé de joindre Alain Belot pour lui demander l'original, mais il ne m'a jamais pris en ligne », affirme M. Hamelin.

M^e Belot, qui avait assisté, le 24 mai 1996, à l'enregistrement du témoignage de Jean-Claude Méry, dont il était l'avocat fiscaliste, avait depuis conservé l'original, une cassette de petit format pour caméscope. « *A ma grande surprise*, reprend M. Hamelin, M^e Belot n'a pas donné suite à mes demandes répétées. Finalement, ce n'est qu'au printemps de cette année, en mars ou en avril, qu'Allain Guilloux est venu me voir avec une copie VHS de la vidéo. Il m'a alors expliqué qu'il était en guerre avec son associé et qu'il lui était impossible de récupérer le master. Il m'a dit : « *Heureusement, nous avons chacun une copie de l'original* », et il m'a donné la sienne. Plusieurs fois, j'ai essayé de joindre Alain Belot pour lui demander l'original, mais il ne m'a jamais pris en ligne », affirme M. Hamelin.

PENDANT quelques heures, l'Elysée a cherché « *à qui profite le crime* ». Et, à ce jeu-là, les criminels potentiels ont vite été nombreux. Les amis de Jacques Chirac avaient mentalement fait leurs listes de tous ceux qui pourraient vouloir « *abattre* » le président en faisant circuler la cassette de la confession posthume de Jean-Claude Méry. La droite ayant une certaine habitude des déchirements fratricides, quelques-uns ont regardé d'abord du côté de Jean Tiberi. Le maire de Paris, menacé d'être exclu du RPR, n'avait-il pas le sourire trop large en assurant que « *tous les documents montrent bien que [son] nom n'a jamais été cité* » ? N'était-il pas trop ironique en affirmant avec une fausse ingénuité : « *Chirac recevant de l'argent ? Ça, je ne peux pas le croire !* »

Mais, en liaison étroite avec les

conseillers du président, le porte-parole du RPR, Patrick Devedjian, a d'emblée recentré les soupçons sur le camp adverse. Avant même que Jacques Chirac n'assure sur France 3, jeudi soir, que la confession posthume de Jean-Claude Méry n'était que « *mensonge, calomnie et manipulation* », M. Devedjian, qui est aussi l'avocat de M. Chirac, a donné la vraie direction de la riposte. « *La campagne présidentielle vient de commencer et, malheureusement, comme trop souvent, elle commence dans une fosse à purin* », a-t-il assuré, avant de préciser : « *Est-ce que la production de ce document a un rapport avec les sondages défavorables de M. Jospin ?* »

C'est peu dire que la révélation de l'implication de Dominique Strauss-Kahn dans cette affaire vient à point nommé pour renforcer l'axe de la dé-

fense présidentielle. L'Elysée y a aussitôt vu l'action, par ami politique interposé, du premier ministre. L'entourage présidentiel y a aussi vu le signe que la trêve que la droite et la gauche s'imposaient implicitement sur les « *affaires* » est bel et bien terminée.

« *Désormais, c'est la guerre* », assure donc un des conseillers du chef de l'Etat. Des témoins ont entendu le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, qui gère de très près tout ce qui concerne les délicats dossiers des affaires, évoquer une riposte sévère, une « *politique de la terre brûlée* ». *Le Monde*, qui a décidé de publier le script de la confession Méry, n'est pas épargné dans les commentaires des conseillers du président, qui ne voient en lui que « *le bras armé des socialistes* ». Déjà, Jacques Chirac garde le souvenir très

sa part, M. Strauss-Kahn.

Un autre épisode apparaît incertain : lors de son interrogatoire par les policiers, M^e Belot a relaté avoir été appelé au téléphone jeudi après-midi par M. Strauss-Kahn, après la publication dans *Le Monde* de la première partie du témoignage de Jean-Claude Méry. Il se serait rendu, le lendemain matin, au conseil régional d'Ile-de-France, dans le bureau de l'ancien ministre, où celui-ci lui aurait demandé de dissimuler le fait que la cassette lui avait été remise. Sur ce point aussi, M. Strauss-Kahn conteste les déclarations prêtées à son ancien collaborateur. « *Je l'ai contacté pour avoir des explications sur le contenu de la bande, nous a-t-il déclaré. Je lui ai dit que cette histoire tombait mal pour moi, rien de plus. Peut-être a-t-il compris que je lui demandais de ne pas parler de moi, mais ce n'est pas ce que je lui ai dit* ».

Sous le coup de deux mises en examen, dans les instructions conduites sur les détournements effectués sur le préjudice du groupe Elf-Aquitaine, d'une part, et de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) d'autre part, M. Strauss-Kahn avait dû démissionner du gouvernement, le 3 novembre 1999, sous la pression de l'enquête sur les honoraires qui lui avaient été versés par la MNEF. Mais ses avocats espéraient, depuis plusieurs mois, obtenir un non-lieu en sa faveur dans cette même procédure, estimant que les charges retenues à son encontre avaient été écartées au terme de l'enquête (*Le Monde* du 5 juillet). La chronologie indique, en tout état de cause, que M. Strauss-Kahn était encore ministre lorsqu'il reçut la fameuse cassette. Auparavant, assure M. Hamelin, au moins deux copies de l'enregistrement avaient été réalisées. L'une était restée entre les mains de M^e Belot – qui conservait aussi l'original –, conseil de Jean-Claude Méry pour son propre dossier fiscal ; l'autre était détenue par l'associé de M^e Belot, l'avocat Allain Guilloux. C'est ce dernier qui avait, en 1996, établi le contact entre le journaliste Arnaud Hamelin et le promoteur-homme d'affaires du RPR, qui désirait enregistrer une confession « *pour le cas où il [lui] arriverait malheur...* »

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

CENTRE EUROPÉEN DE MANAGEMENT
HÔTELIER INTERNATIONAL

CMH

EUROPEAN CENTER OF
INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT

BACHELOR OF SCIENCE IN
INTERNATIONAL HOTEL MANAGEMENT

EXECUTIVE MASTER IN
HOSPITALITY INDUSTRY

NEW @ e-COMMERCE

Formation bilingue Français/Anglais

Stages & emplois internationaux
dans les plus grandes chaînes
hôtelières & sociétés de service

En association avec le CMI
Centre de Management International-Genève

Tél. 01 45 26 59 28
www.cmh-school.com
CMH : 52, rue St-Lazare, 75009 Paris

ETS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

Raphaëlle Bacqué

YOUgoslavie Les premiers résultats officiels du premier tour de l'élection présidentielle en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), qui s'est tenu

dimanche 24 septembre, ont donné lieu à une bataille de communiqués entre les partisans du président Slobodan Milosevic et ceux du candidat de l'opposition, Vojislav Kostunica.

● **AU MONTÉNÉGRO**, où le gouvernement réformateur boycottait le scrutin, les partisans du président Milosevic ont installé des bureaux de vote de fortune. ● **VOJISLAV KOSTUNICA**

a estimé lundi qu'« un second tour équivaut à une victoire ». ● **LES CAPITALES OCCIDENTALES** n'ont pas attendu la proclamation des résultats pour dénoncer les irrégularités du

scrutin. Selon *The Independent*, des navires de guerre de l'OTAN faisaient route en Méditerranée vers les côtes de l'ex-Yougoslavie. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

Slobodan Milosevic et Vojislav Kostunica revendiquent la victoire

Le président de la République fédérale de Yougoslavie et son principal rival au premier tour de l'élection présidentielle du dimanche 24 septembre s'estiment chacun en position de l'emporter. Le déroulement du vote fait l'objet de nombreuses critiques

DEUX CAMPS ont crié victoire, à Belgrade, après l'élection présidentielle yougoslave du dimanche 24 septembre. Partisans et opposants de Slobodan Milosevic ont revendiqué l'avantage, à l'issue d'un scrutin tendu, où, pour la première fois en treize ans, le pouvoir de l'homme fort de Belgrade apparaît directement remis en cause.

Aucun résultat officiel n'était fourni, lundi matin, par la Commission électorale centrale, qui aurait interrompu ses travaux dans la nuit en raison d'une « dispute », selon des sources dans l'opposition. Mais en se basant sur leurs propres décomptes, le régime et l'opposition avançaient des chiffres fortement contradictoires. Tandis que le pouvoir donnait Slobodan Milosevic gagnant, l'opposition affirmait avoir obtenu 57 % des voix.

« D'après nos données, la victoire au premier tour est assurée », a déclaré Vojislav Kostunica, le candidat pour les présidentielles de l'Opposition démocratique de Serbie (ODS), qui regroupe dix-huit formations

anti-Milosevic. Il s'est dit « assuré » d'emporter l'élection présidentielle. « D'après les données du camp Milosevic, nous nous affronterons tous deux au second tour. Même ça, c'est une victoire, compte tenu de l'ampleur des manipulations électorales, des intimidations et des menaces », a poursuivi M. Kostunica. « C'est une nouvelle aube pour la Serbie et la Yougoslavie, l'aube de notre liberté », a-t-il ajouté, estimant que la journée était « historique ».

Le pouvoir, de son côté, ne semblait rien concéder. Un responsable du Parti socialiste à Belgrade, Nikola Sainovic, a déclaré lundi matin que Slobodan Milosevic menait. « Les dépouillements se poursuivent. Nous pouvons dire que notre candidat est en tête et que nous pensons que l'élection peut être limitée au premier tour », a-t-il dit. Si aucun des candidats n'obtient plus de 50 % des voix, un second tour doit en principe avoir lieu dans un délai de deux semaines. Mais l'incertitude régnait lundi quant à la date de l'annonce des résultats officiels.

Les autorités « sont dans un état de panique, a commenté l'analyste Bratislav Grubacic, directeur de la lettre d'information *VIP*, elles ne savent pas comment diffuser les véritables résultats parce qu'elles savent que Kostunica est en train de battre Milosevic ».

Le vote a été marqué par une forte participation, estimée à 70 %, ce qui devait favoriser l'opposition. Les Yougoslaves étaient appelés aux urnes pour élire à la fois le président fédéral, le Parlement fédéral et (en

Serbie) les responsables municipaux. Dans la République du Monténégro, où les autorités, rétives à l'autorité de Belgrade, avaient appelé la population à boycotter le scrutin, seul un quart des inscrits se seraient déplacés. Il s'agissait pour l'essentiel de partisans locaux de Slobodan Milosevic, mais leur vote ne devait toutefois pas beaucoup peser sur l'issue globale des élections (le Monténégro comptant 450 000 électeurs, contre près de

7,5 millions en Serbie). A Belgrade, dimanche soir, l'opposition a rassemblé environ 5 000 personnes dans le centre-ville pour célébrer la « victoire » de Vojislav Kostunica. Un autre meeting, organisé à la hâte par les autorités, n'a attiré que quelques centaines de personnes. Un cordon de policiers séparait les deux groupes.

Des rassemblements similaires se sont tenus dans d'autres villes serbes, notamment à Novi Sad et à Nis. A Pozarevac, la ville natale de Slobodan Milosevic, quelques échauffourées se seraient produites. Mais dans l'ensemble le scrutin n'a pas donné lieu à de graves incidents.

Selon Zoran Djindjic, un des leaders de l'opposition, ces élections marquent un tournant décisif. Le peuple « a choisi il y a dix ans un mauvais leader et l'a démis de ses fonctions par plébiscite aujourd'hui », a-t-il dit. *J'espère que Milosevic a compris et qu'il n'existe pas de moyen pour lui de se maintenir à son poste, car le peuple ne veut plus de lui ».*

Les observateurs et l'opposition

serbe craignent une vaste fraude électorale. Le régime de Belgrade n'a pas autorisé la venue d'observateurs internationaux indépendants en Serbie. Des journalistes ont été expulsés. Dimanche, des informations ont circulé sur des cas de bourrages d'urnes, de suppressions de noms d'opposants des listes d'électeurs, ou d'électeurs contraints de voter publiquement.

Au Kosovo, où la population albanaise boycottait le vote, les résultats étaient, selon les termes d'un responsable du Parti socialiste serbe, « complètement » favorables à Slobodan Milosevic. Bernard Kouchner, le chef de la mission de l'ONU dans la province, dénonçait de son côté les conditions des « soi-disant élections », bien éloignées des « standards européens ».

Slobodan Milosevic a rejeté dimanche toute accusation de fraude, prédisant sa propre victoire et ajoutant que son pays renouerait avec la prospérité une fois qu'il serait « nettoyé » politiquement. — (Reuters, AFP, AP)

Un nationaliste modéré, démocrate et modeste

« **LE NATIONALISTE** en tenue de soirée », c'est ainsi que la presse serbe d'opposition qualifie Vojislav Kostunica (cinquante-cinq ans), principal candidat de l'opposition

PORTRAIT

« Qui peut vous regarder droit dans les yeux ? Kostunica »

pour la présidentielle yougoslave du 24 septembre. Il y a certes, dans cette expression, la référence à son élégance. Mais il y a surtout le rappel de ses profondes convictions patriotiques et de sa relative modération au regard des autres nationalistes qui encombrant la scène politique, du versatile Vuk Draskovic, leader du Mouvement du renouveau serbe (SPO) jusqu'à Vojislav Seselj du Parti radical.

Ce spécialiste de droit constitutionnel a affiché très tôt ses convictions démocrates, anticommunistes et nationalistes. Cet engagement lui a d'ailleurs causé des soucis avec le régime titiste. Ainsi, en 1974, il est exclu de l'université de Belgrade après avoir défendu un universitaire emprisonné pour avoir critiqué le gouvernement. Dix ans plus tard, il traduit en serbo-croate les textes fondateurs du libéralisme américain et adhère à un comité de défense de la liberté d'expression à un moment où, Tito disparu, les nationalistes de Yougoslavie reprennent de la vigueur et deviennent la cible des autorités communistes. Il est resté fidèle à cet engagement. « *Lorsque je critique les Américains pour leur politique dans les Balkans et leur rôle dans la guerre, je le fais au nom des valeurs démocratiques occidentales. En tant qu'Européen, c'est un peu comme si je défendais l'Ouest de lui-même* », déclarait-il récemment au Monde.

Ce que Vojislav Kostunica reproche aux Etats-Unis, c'est leur manque de clairvoyance alors que

l'opposition serbe est quotidiennement traînée dans la boue par le régime, accusée de « trahison », d'être la « cinquième colonne de l'OTAN ». « *Les Américains ne se rendent pas compte qu'ils nous font plus de tort que de bien lorsqu'ils annoncent l'ouverture à Budapest d'une ambassade en exil pour soutenir l'opposition* », cite-t-il à titre d'exemple. Mais ce fils d'avocat est réaliste. Les mots sont dur vis-à-vis de Washington — accusé d'utiliser le Tribunal pénal international de La Haye à des fins politiques — mais il n'envisage pas l'ouverture de son pays, son retour sur la scène internationale sans la normalisation des relations avec les Américains. « *Les Européens sont mieux placés pour nous comprendre, mais il faut aussi renouer les liens avec les Etats-Unis. On ne peut pas ignorer la première puissance mondiale* », affirme-t-il. Il trouve ainsi dans la personnalité du général de Gaulle un modèle de nationalisme modéré. « *Lui aussi s'inquiétait de l'hégémonie américaine* », ajoute-t-il.

LE SENS DU DEVOIR

Sa désignation comme candidat de l'opposition démocratique serbe (ODS, coalition de dix-huit partis) en août avait surpris. Non pas à cause de sa personnalité ni de ses convictions démocratiques, mais parce Vojislav Kostunica ne disposait pas d'un véritable appareil politique — comme le SPO de Vuk Draskovic — ni de la notoriété et du « modernisme » de Zoran Djindjic, le chef du Parti démocratique avec lequel Vojislav Kostunica s'était d'ailleurs fâché en 1992. Pour ces élections précipitées par Slobodan Milosevic, il fallait quelqu'un de neuf pour remobiliser un électoralat d'opposition lassé des incessantes querelles intestines et de l'indéfectible inimitié que se portent MM. Draskovic et Djindjic. « *Je ne pouvais pas refuser ma nomination* », dit-il, par sens du devoir.

M. Kostunica dispose aussi d'indéniables qualités humaines. Sa

sobriété et sa modestie — il se targue d'habiter le même petit appartement et de conduire la même Yugo blanche depuis des années — collent à cette époque de marasme économique. Son « *nationalisme de salon* » pourrait permettre de mordre sur les plates-bandes du SPO et des radicaux, en l'absence de la candidature de leur chef de file, Vojislav Seselj. Sa modération ne devrait pas effrayer les socialistes qui, en cas d'alternance, n'auraient sans doute pas à craindre que M. Kostunica se lance dans une chasse aux sorcières.

Sa droiture — sa raideur disent certains de ses proches — a été mise en avant sur ses affiches électorales. « *Qui peut vous regarder droit dans les yeux ? Kostunica* », affirme son slogan dans une discrète référence aux compromissions dont les autres leaders d'opposition se sont rendus coupables avec le pouvoir. Il peut ainsi sérieusement annoncer que son objectif, en cas d'élection, n'est pas de rester au pouvoir mais d'entamer une vaste réforme de la Constitution que Milosevic s'est taillée sur mesure pour durer, lui, le plus longtemps possible à la tête de l'Etat.

Christophe Châtelot

Au Monténégro, café, sodas et bulletins de vote

PODGORICA

de notre envoyé spécial

En semaine, Nikola Minic dirige une entreprise de transport plutôt florissante qui impose le respect de ses voisins. Dimanche 24 septembre, il a ajouté une corde à son arc en accueillant dans la salle à manger de son pavillon de Podgorica le bureau de vote numéro cinq du quartier de Tolochi.

Le gouvernement monténégrin réformateur de Milo Djukanovic ayant décidé de boycotter ces élections fédérales (présidentielle et législatives), qu'il juge anticonstitutionnelles, il est impossible d'utiliser les habituelles mairies ou écoles. L'opposition pro-serbe du SNP (Parti socialiste populaire) du premier ministre fédéral Momir Bulatovic a donc improvisé pour ouvrir plus de 600 bureaux de vote au Monténégro. Membre du SNP, Nikola Minic condamne fermement la décision du pouvoir : « *C'est un honneur d'accueillir les gens chez moi* », dit-il fièrement.

URNES EN CONTREPLAQUÉ

Le voisinage converge vers le premier étage de sa maison. En partie appuyées sur le mur du fond du salon, quatre plaques de carton font office d'isoloir. Pour ajouter une touche d'officialité, trois drapeaux, serbe, yougoslave et monténégrin, imprimés sur des feuilles de papier ont été scotchés au mur. Pas loin de la photo de mariage de la fille aînée. « *Depuis ce matin huit heures, c'est le défilé* », commente la mère de Nikola. Chaussons aux pieds, elle joue la maîtresse de maison avec ces invités un peu particuliers. « *Café, soda ?* » propose-t-elle aux membres de la commission électorale, sagement assis sur des chaises de cuisine. Devant eux, les bulletins de vote

sont entassés — blancs pour la présidentielle, bleus et jaunes pour les deux chambres du Parlement fédéral — à côté des trois urnes en contreplaqué où les électeurs glissent leurs bulletins pliés en quatre.

De l'autre côté du tapis, face à la table de vote, trois observateurs membres ou sympathisants du parti au pouvoir à Podgorica assistent, depuis le matin, à tout le processus, serrés sur un petit banc. Ils seront encore là pour le comptage de la présidentielle, à partir de 20 heures, le seul pour lequel ils soient tolérés. Nikola Minic a reçu ces « *ennemis politiques* » de bonne grâce, à la différence d'autres bureaux où ces « intrus » ont été interdits d'entrer. Le représentant de l'opposition démocratique serbe au Monténégro, Goran Vesic, a ainsi protesté contre un ordre donné, selon lui, par le président de la commission électorale (pro-serbe au Monténégro), Neven Gosovic, excluant les observateurs des bureaux.

« *Nous n'avons pas relevé d'irrégularités dans ce bureau* », commentent les observateurs. Les électeurs ne se précipitent pas non plus. Cette journée estivale n'a pas servi la mobilisation des quelque 30 % de la population (600 000 habitants au total) plutôt favorables à Belgrade. « *Notre principale inquiétude porte sur le vote par correspondance et l'établissement des listes électorales. L'un comme l'autre sont incontrôlables* », estime un observateur européen. Réserve normalement aux cas extrêmes de personnes ne pouvant pas se déplacer, le vote par correspondance a pris une telle ampleur que le ministre de la santé monténégrin s'est étonné, dimanche soir, de cette épidémie subite qui cloue autant de gens au lit !

Ch. Ct

Les Occidentaux dénoncent les irrégularités dans les scrutins

LES CAPITALES occidentales n'ont pas attendu la proclamation des résultats à Belgrade pour dénoncer les irrégularités qui ont entaché le scrutin. A Washington, des proches de la Maison Blanche ont mis en doute, dimanche 24 septembre, la validité des élections, en rapportant des mesures d'intimidation près des bureaux de vote en Serbie et en déplorant que les autorités yougoslaves aient refusé la présence d'observateurs internationaux. Elles avaient en effet refusé d'accueillir une mission d'observation de l'OSCE et n'ont pas même accordé de visas aux parle-

mentaires que l'Union européenne souhaitait dépêcher sur place pendant la consultation. Samedi, l'administration américaine avait déclaré que le régime ne pourrait légitimement revendiquer une victoire aux élections « *en cas d'intimidation, de fraude ou de violence* ».

Dimanche, l'hebdomadaire britannique *The Sunday Telegraph* affirmait que des preuves des manipulations électorales avaient été transmises au gouvernement de Londres ; une source proche du gouvernement, confirmant ces informations, ajoutait que « *ces accusations ne proviennent pas seule-*

ment des partis de l'opposition mais également de gens qui, au sein du régime, sont mécontents et souhaitent que la vérité soit connue ».

S'ils mettent en cause a priori la validité de résultats qui attribuaient la victoire à Slobodan Milosevic à la présidentielle, les Occidentaux n'avaient pas encore lundi matin fourni d'indications sur la conduite qu'ils tiendront. Dimanche, Hubert Védrine, en tant que ministre des affaires étrangères de la France qui préside l'Union européenne, a fait état de contacts « *avec chacune des capitales européennes, les Russes et les Améri-*

cains ». « *Nous nous préparons à toute éventualité* », a indiqué un porte-parole du ministère.

Le quotidien britannique *The Independent* a rapporté dimanche que des navires de guerre de l'OTAN, parmi lesquels quinze bateaux britanniques, faisaient route en Méditerranée vers les côtes de l'ex-Yougoslavie, pour envoyer un message de fermeté à Milosevic. Selon le journal, un exercice de débarquement amphibie auquel doivent prendre part les forces américaines et croates devrait être organisé dans les dix jours sur la côte adriatique. — (AFP)

XIII

LA BD CULTE



En exclusivité sur www.libertysurf.fr
la pré-publication de XIII
dès le 27 septembre 2000.

Accédez librement aux richesses de demain

Liberty

Après quatorze mois d'autonomie, les Ecossais parlent moins d'indépendance

En lançant son programme de décentralisation, avec la mise en place d'un Parlement à Edimbourg, le premier ministre travailliste britannique, Tony Blair, espérait calmer les irrédentistes. Pour l'instant, les sondages lui donnent plutôt raison

John Swinney a été élu, dimanche 24 septembre, à la tête du Parti national écossais (SNP) à l'issue du congrès de cette formation réuni à Inverness, au bord du loch Ness. Il succède à Alex Salmond, après

l'avoir emporté à une forte majorité sur son rival Alex Neil. M. Swinney se différencie de son concurrent par une approche beaucoup plus progressive de l'indépendance. Député nationaliste au

Parlement de Londres et fidèle lieutenant de son prédécesseur, il souhaite organiser un référendum afin de demander aux cinq millions d'Ecossais s'ils souhaitent donner mandat au parti pour négocier l'indépen-

dance avec Londres. Partisan d'une approche graduelle, il affirme vouloir d'abord « convaincre la nation qu'une Ecosse indépendante sera une Ecosse meilleure ». Pour le moment, sa première

tâche est de se faire connaître puisque, selon les sondages, 80 % des Ecossais n'ont jamais entendu parler de lui. Ensuite, il lui faudra donner une véritable crédibilité au Parlement d'Ecosse.

INVERNESS

de notre envoyé spécial

Pratiquement pas de kilts dans la salle, aucune allusion oratoire facile à ce *Braveheart* historico-hollywoodien qu'était William Wallace, le « gardien de la patrie » qui, même sous les traits de Mel Gibson, échoua à bouter l'Anglais hors des Highlands. Pas la moindre envolée *antienglish* non plus : ou bien le nationalisme écossais s'est considérablement apaisé depuis son dernier congrès annuel dans cette même bourgade des berges du noir loch Ness, ou bien le parti qui le représente – le Scottish National Party (SNP) – a finalement atteint, à près de quatre-vingts ans, l'âge adulte. Que l'on ne s'y trompe pas pour autant : « L'Ecosse sera indépendante avant que cette génération ne quitte la scène politique », prophétisait, vendredi 22 septembre, ce magicien du renouveau nationaliste qu'est Alex Salmond, président sortant d'une formation qu'il hissa, en dix ans, d'un statut marginal à 14 % des voix à celui de premier parti potentiel d'Ecosse avec 38 % des intentions de vote pour les prochaines élections régionales en 2002.

Bizarre tout de même, ce sondage publié, vendredi, par le grand quotidien local *The Scotsman*. Bizarre parce que la performance, à ce jour sans précédent, du « parti de l'indépendance » – c'est la première fois que le SNP dépasse les travaillistes locaux en chute libre dans ce sondage comme partout dans le royaume – est difficile à réconcilier avec les autres chiffres donnés la veille par le même journal : 24 % seulement des Ecossais sont favorables à l'indépendance

immédiate de leur vieille nation. Les autochtones, c'est clair, apprécient les femmes et les hommes du SNP mais n'approuvent pas leur credo séparatiste. En fait, depuis quinze mois que le Parlement d'Ecosse a été ressuscité – après trois siècles de « *coma colonial* » puisque c'est en 1707 que l'aristocratie écossaise, corrompue et ruinée, accepta l'union avec la puissante Angleterre et la disparition de son « Assemblée nationale » – la ferveur sécessionniste qui séduisit un moment une petite majorité de la « *vieille nation oubliée* » n'a pas cessé de diminuer.

PAS DE GRAND DÉBAT

« Evidemment, se fâche cet éternel ronchon qu'est Tim Luckhurst, l'ancien patron de la rédaction du *Scotsman*, « la performance parlementaire de nos élus est si nulle que non seulement l'indépendance n'est pas à l'ordre du jour mais qu'il y a aussi un risque de voir la dévolution de pouvoir (accordée par Londres l'an dernier) sombrer dans un mélange d'apathie et d'amateurisme politique. » Sans parler du Parlement lui-même qui n'est pas achevé, à Edimbourg, mais dont le coût de revient est passé de 90 millions de livres prévus à plus de 200 millions (soit environ 2 milliards de francs), tout le monde ou presque, de Glasgow à Inverness, est d'accord sur ce point : la première année de l'Assemblée ranimée – qui se réunit pour l'instant dans un bâtiment religieux – fut particulièrement médiocre.

Petits scandales, petits abus de pouvoir, petits arrangements entre amis sur les questions universelles de traitements, de congés et autres hochets, mais pas un seul grand



débat éthique, pas une seule décision politique d'importance qui aurait pu, comme on dit, « fixer » une bonne fois le Parlement d'Ecosse dans tous les esprits du royaume. La seule heure de gloire de la coalition gouvernementale, dominée par les travaillistes avec les libéraux-démocrates, à Edimbourg fut l'abolition, sur l'insistance de ces derniers et pour tous les étudiants nés au « pays du chardon », des droits d'entrée à l'université rétablis trois ans plus tôt sur l'ensemble du royaume par Tony Blair. Maigre bilan, partielle-ment dû, selon le SNP, à l'étrouffement des pouvoirs dévolus par Londres.

Sir Sean Connery, lui-même grand passionné de l'indépendance écossaise, héros généreux donateur du SNP, le regrettait tout

récemment : « Certains de nos élus ont sans doute mérité la verdeur des critiques qui leur ont été adressées ». Mais l'ancien James Bond – « le plus célèbre Ecossais du monde », comme on l'appelle ici – réclame pour les siens un peu de

tolérance. « Nous n'avons pas eu de Parlement depuis trois siècles. Laissons-leur un peu le temps de se faire les dents. » En tout état de cause, reconnaissait pour nous un jeune délégué SNP, John Anderson, « nos concitoyens préfèrent peut-être en ce moment la dévolution dans la sécurité à l'indépendance dans l'Europe que nous leur proposons. Mais cela ne durera pas ». De fait, s'exclamait vendredi M. Salmond, pour son dernier discours en tant que leader du parti – âgé de quarante-cinq ans seulement, l'intéressé, qui est aussi l'un des dix députés du SNP au Parlement « central » de Londres, reste membre de la direction du parti et l'un de ses trente-cinq élus, sur les 129 sièges du Parlement d'Edimbourg –, « la dévolution, c'est notre passeport pour la liberté et l'indépendance ». A condition, bien sûr, que M. Blair finisse par entendre la demande de la « nation du Nord » pour une décentralisation enrichie d'un surcroît de pouvoir, demande soutenue, elle, par une forte majorité de l'opinion au nord de la rivière Tweed, qui sépare l'Angleterre de l'Ecosse.

Anglais d'origine et de nationalité, comme l'est aussi le directeur du nouveau musée national écossais – ce qui démontre que les autochtones ne sont pas aussi sectaires que la presse de Londres le laisse parfois entendre – Philip Howard, le directeur du fameux théâtre Traverse à Edimbourg, constate que le peuple de la Vieille Calédonie semble avoir « récupéré son identité et retrouvé, malgré les couacs, une certaine confiance en lui-même ». Le pari de M. Blair, qui avait hérité, sans joie, du grand programme de décentralisation mis au point par son prédécesseur à la tête du Parti travailliste, était qu'une dévolution bien dosée finirait par tuer dans l'œuf l'irrédentisme local. Il est sans doute trop tôt pour se prononcer mais M. Salmond aussi bien que son successeur aux commandes du parti nationaliste le reconnaissent : « L'Ecosse n'est pas encore convaincue de son avenir dans l'indépendance ; c'est à nous de l'en persuader. »

Patrice Claude

John Swinney, ou les petits pas vers la « libération »

INVERNESS (Ecosse)

de notre envoyé spécial

Ne dites pas à John Swinney, le nouveau chef du Parti national écossais (SNP), qu'il appartient à l'école dite « *gradualiste* », il déteste ça. « Je ne représente rien de

PORTRAIT

Entré au parti comme on entre en religion, à quinze ans, le nouveau chef du SNP est considéré comme un apparatchik réaliste

graduel, je représente une volonté écossaise pour l'indépendance, un point c'est tout », s'emporte-t-il. « La libération de l'Ecosse est mon objectif numéro un. » Certes, mais l'homme qui a remporté, samedi, une forte majorité de voix parmi les huit cents délégués nationalistes réunis à Inverness se différencie d'abord de son challenger malheureux, Alex Neil, par une approche disons progressive de l'indépendance. Agé de trente-six ans, entré au parti, comme on entre en religion, à quinze ans, apparatchik réaliste, « *moderne* » disent ses supporters, John Swinney, député nationaliste au Parlement « central » de Londres, élu de l'Assemblée régionale écossaise et lieutenant numéro un du « patron » démissionnaire, Alex Salmond, partage tout à fait la stratégie de son pygmalion, à savoir que « l'indépendance n'est pas un événement mais un processus ». A l'inverse, Alex Neil, quarante-neuf ans, ancien militant travailliste passé au nationalisme à l'âge adulte, est considéré comme un « *fondamentaliste* » de la sécession. L'homme est, de son propre aveu, « *pressé d'atteindre l'indépendance* », et il se serait bien passé de la dévolution de pouvoir « *trop chichement* » accordée par Tony Blair.

John Swinney, à l'instar de son ancien patron, estime que le SNP, une fois au pouvoir à Edimbourg, doit orga-

niser un référendum pour demander aux cinq millions d'Ecossais s'il donne ou non un mandat au parti pour négocier l'indépendance avec Londres. Alex Neil, et avec lui une minorité de militants, est opposé à cette approche graduelle et estime qu'une fois remportées les élections locales, le SNP détiendra un mandat valide pour ouvrir la discussion avec le « *pouvoir central* ». La différence entre les deux n'est pas que de pure forme. Sachant que l'immense majorité des Ecossais est aujourd'hui opposée à l'indépendance et qu'elle se satisfait, en revanche, très bien du rôle d'opposition officielle que joue actuellement la formation, le soupçon des « *fondamentalistes pressés* » – certains d'entre eux ont même évoqué une « *trahison* » en gestation – est que le SNP, sous la direction de Swinney, va tout faire pour mettre en sourdine son slogan sécessionniste de manière à n'effrayer personne pour remporter d'abord les élections régionales.

INCONNU POUR PLUS DE 80 % DES ÉCOSSAIS

L'intéressé ne dément pas tout à fait, puisqu'il expliquait samedi à la tribune que son objectif était « *de convaincre la nation qu'une Ecosse indépendante sera une Ecosse meilleure* ». Pour lui, « l'établissement du Parlement d'Ecosse fut la première étape sur la voie de l'indépendance ». Pour Alex Neil, en revanche, la « chose », en l'état, est un faux-semblant, une manière pour Londres d'amuser la galerie et de retarder « l'inévitable libération » du pays. Aussi mince et sec que son challenger était rond et patelin, John Swinney est un homme calme, pondéré, pointilleux, méticuleux même, prudent et voire un peu gris. De l'avis général, le nouveau chef du nationalisme écossais est moins brillant, moins caustique, moins rapide d'esprit que son populaire prédécesseur. Plus inquiétant pour lui, un sondage, publié la semaine dernière à Glasgow, indiquait que plus de 80 % des Ecossais n'avaient jamais entendu prononcer son nom...

P. C.

Glandeurs, si vous saviez !



Ivar Couderc, Elizabeth Tchoungui, Marie Montuir et Olivier Minne

L'enjeu du pétrole de la mer du Nord

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

L'Ecosse sera-t-elle un jour le premier pays européen producteur de pétrole ? C'est évidemment le rêve des nationalistes du Parti national écossais (SNP). Pour eux, aucun doute : 80 % du pétrole de la mer du Nord, aujourd'hui exploité au bénéfice du Royaume-Uni tout entier, appartiennent à l'Ecosse puisque les plates-formes *offshore* de British Petroleum (BP) et Amoco, Exxon, Mobil, Elf ou TotalFina sont situées dans les eaux territoriales de la « *vieille nation* ». Londres ne l'entend évidemment pas de cette oreille et la seule évocation d'un débat sur la question provoque *illico* des petits sourires ironiques dans les allées du pouvoir. « Et les centaines de milliards d'investissements qui ont été réalisés cette dernière décennie, l'Ecosse compte les rembourser ? », demande-t-on.

Entre 20 et 50 milliards de francs de recette annuelle selon les années et les cours du brut – 58 milliards prévus pour 2000 –, au moins quatre cent mille emplois dont cent cinquante mille en Ecosse même, essentiellement à Aberdeen, « capitale de l'or noir » pour la Grande-Bretagne, la richesse pétrolière britannique, en ces temps

de révolte populaire contre la hausse des prix à la pompe, est très loin d'être négligeable puisque le Royaume-Uni, on le sait peu, produit plus de pétrole qu'il n'en consomme. Les experts sont formels : le plateau continental britannique recèle plus de 2 milliards de tonnes de réserves d'or noir – environ quinze ans de production au rythme actuel – et au moins 3 000 milliards de mètres cubes de gaz naturel, c'est-à-dire plus de vingt années de production.

Plus de 2 milliards de tonnes de réserves d'or noir, soit quinze ans de production au rythme actuel

Troisième place financière d'Europe, derrière Londres et Paris, par l'ampleur des fonds gérés – environ 5 000 milliards de francs en incluant les portefeuilles des compagnies d'assurances, ceux des banques de dépôt, des fonds de pension et de gestionnaires de portefeuilles – Edimbourg « capitale

politique » de l'Ecosse semi-autonome, aimerait beaucoup, dans un premier temps, accroître sa part de la manne pétrolière. Pour l'heure, il n'en est pas question. Décidé d'autorité à Londres par le gouvernement « central » de Tony Blair, le budget de l'Ecosse – un peu moins de 18,4 milliards de livres (190 milliards de francs) pour cette année fiscale de mars 2000 à mars 2001 – est calculé, comme pour toutes les autres régions du royaume, autonomes ou non, selon une méthode directement proportionnelle à sa population. Les cinq millions d'Ecossais représentant 8,8 % de la population du royaume, ils reçoivent 8,8 % de son budget national. Le SNP se bat aussi pour remplacer cette règle trop rigide.

Pour l'heure, l'économie écossaise se portant plutôt bien – avec une croissance de 2,2 % l'an dernier, la Vieille Calédonie a fait un peu mieux que le Royaume-Uni (2,1 %) –, Londres a d'autres priorités. La dévolution des pouvoirs, plus généreusement accordée à l'Ecosse qu'au Pays de Galles, permet à la « *vieille nation oubliée* » de gérer son budget à peu près comme elle le souhaite dans les domaines définis.

P. C.

Le G7 n'a pas exclu de nouvelles interventions en faveur de l'euro

Appel à l'OPEP pour faire baisser le prix du brut

L'euro et le pétrole ont dominé les réunions du G7 et du FMI, samedi 23 et dimanche 24 septembre à Prague. A défaut de pouvoir engager une véritable concerta-

tion avec les pays producteurs, les pays consommateurs de pétrole multiplient les démarches diplomatiques pour obtenir une baisse des prix du brut.

PRAGUE

de notre envoyée spéciale

Les ministres des finances et les gouverneurs de banques centrales des pays industrialisés, réunis samedi 23 septembre à Prague dans le cadre du G7, n'ont pas exclu une nouvelle intervention coordonnée des banques centrales pour soutenir l'euro. Ils ont réaffirmé leur intérêt commun dans un système monétaire international « solide et stable » et prévenu qu'ils continueront à « surveiller les marchés de près et à coopérer étroitement dans le domaine des changes lorsque cela sera approprié ». Autrement dit, des ventes massives de dollars et des rachats d'euros sont toujours à l'ordre du jour si un bras de fer s'installait avec les marchés.

A l'inverse de ce qui se passe avec la monnaie, les pays riches ont peu de prises sur la politique menée par les pays producteurs de pétrole. « Il est important que les prix mondiaux du pétrole reviennent à des niveaux compatibles avec une poursuite de la prospérité mondiale », ont souligné les ministres et gouverneurs du G7, qui s'apprentent à faire de la pédagogie et des démarches diplomatiques.

LETTRÉ AUX PAYS PRODUCTEURS

Au nom des Quinze, Laurent Fabius et son collègue du Quai d'Orsay, Hubert Védrine, vont adresser une lettre à l'ensemble des pays producteurs (et pas seulement à ceux de l'OPEP) pour les appeler à plus de modération dans les prix. « Si cette hausse n'était pas inversée, elle aurait des répercussions sur les pays les plus pauvres, les pays consommateurs et par contre-coup pour les pays producteurs », a insisté M. Fabius, pour lequel la détente des prix pétroliers « dépend de la

volonté politique des pays producteurs ».

Le prix du pétrole a été largement évoqué, dimanche à Prague, lors de la réunion du Comité monétaire et financier international (l'organe politique du Fonds, successeur du Comité intérimaire). Dans le communiqué publié à l'issue de la réunion, le comité (ou CFMI) se dit « préoccupé par les prix actuels du pétrole qui s'ils continuaient, pourraient entraver la croissance mondiale, ajouter aux pressions inflation-

Parler de stabilité économique et financière n'aurait pas de sens sans s'attaquer à ceux-là même qui la nourrissent. Après les ministres des finances des Sept, l'organe politique du FMI a réaffirmé sa détermination à lutter contre la criminalité financière et le blanchiment de l'argent dont les montants atteindraient 3 000 milliards de dollars selon les spécialistes. Une liste d'Etats ou de territoires considérés comme non coopératifs dans la lutte contre l'argent sale a été dres-

Le recours aux réserves stratégiques de pétrole critiqué

Le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le Nigérian Rilwanu Lukman, a mis en garde, dimanche 24 septembre, les pays industrialisés contre l'utilisation des réserves stratégiques de pétrole sans « véritable urgence ». Ces pays « doivent continuer à maintenir ces réserves pour les urgences et les crises véritables », a-t-il déclaré. M. Lukman réagissait à la décision des Etats-Unis, annoncée vendredi, de mettre sur le marché 30 millions de barils de brut provenant de leurs réserves stratégiques, pour augmenter l'offre. Or les Etats-Unis n'excluent pas de puiser à nouveau dans leurs réserves si cela s'avérait nécessaire, a déclaré dimanche le secrétaire à l'énergie, Bill Richardson. Un sommet des chefs d'Etat de l'OPEP doit avoir lieu, mercredi 27 et jeudi 28 septembre, à Caracas.

nistes et affecter négativement les perspectives de nombreux pays ».

Le chancelier de l'Echiquier britannique, Gordon Brown, qui préside le CFMI, a souligné que ce communiqué avait été signé par les ministres des finances de certains pays producteurs de pétrole comme l'Arabie saoudite, l'Algérie, la Russie et les Emirats arabes unis qui figurent parmi les vingt-quatre membres du comité. On verra dans quelques jours si cet appel a été entendu puisque les pays de l'OPEP se réunissent mercredi 27 et jeudi 28 septembre, à Caracas.

sée par le Gafi (Groupement d'action financière, qui travaille dans le cadre du G7) en juin.

Les ministres doivent encore déterminer le délai consenti à ces territoires pour mettre en place un arsenal législatif afin de lutter contre ces pratiques. Au terme de cette période, qui pourrait être d'un an, des sanctions seraient envisagées : elles pourraient aller de la restriction des relations financières du pays ou territoire concerné à l'interdiction pure et simple de toute transaction.

Babette Stern

Faible mobilisation chez les manifestants antimondialisation dans les rues de Prague

Quelque 2 000 militants ont défilé en rangs dispersés, dimanche, dans la capitale tchèque. Une participation bien inférieure aux prévisions des organisateurs, qui attendaient 20 000 personnes

PRAGUE

de nos envoyés spéciaux

Quasi désertée par les Pragoï, qui se sont massivement mis au vert, la capitale tchèque a été balayée durant tout le week-end par des vagues ou des « vaguelettes » de manifestations antimondialisation aussi éclatées que contrastées, mais où dominaient deux couleurs : le rouge et le noir.

Samedi matin 23 septembre, le président tchèque, Vaclav Havel, avait réuni au château de Prague opposants à la mondialisation et responsables de la Banque mondiale et du FMI. La vive discussion entre les deux camps a vite tourné au dialogue de sourds. « Les présidents de la BM et du FMI ne sont que des fonctionnaires qui appliquent les consignes des gouvernements du G7 », persifle Ann Pettifor, présidente de Jubilé 2000. Sur la colline de Letna, une maigre centaine de militants d'extrême droite encadrés par cinq fois plus de policiers vantent les « vertus libératrices du travail » et promettent d'y contraindre la « racaille gauchiste ». Coïncés dans un enclos grillagé, ils finissent par se disperser sans chercher le contact. Quelques skinheads isolés se feront rosser un peu plus tard par ces mêmes gauchistes dans le hall de la gare centrale.

« GO HOME FMI-FBI »

A l'autre bout de la ville, sur la place de la Paix, mille antifascistes arrivent au pied de la statue de Wenceslas au terme d'un défilé à travers les quartiers historiques. Dominé par la bannière rouge et noir des communistes-anarchistes d'Alternative libertaire de la CNT et des mouvements frères, ce cortège, dont les plus de trente ans

son absents – un Indien en turban et sari safran représenté à lui seul le tiers-monde –, fait courir de longs frissons dans le quartier des banques et des grands hôtels remplis de financiers et devant les nombreux McDonald's du centre. Des Français venus par dizaines de Paris, Bordeaux, Orléans ou Agen regrettent un peu que leurs camarades tchèques se soient camouflés derrière des foulards ou des cagoules noires, comme pour monter à un assaut qui n'est pas à l'ordre du jour.

Beaucoup plus tonique, sonore et mêlée est la manifestation communiste qui, un quart d'heure plus tard, arrive à son tour sur la place Wenceslas sous une forêt de drapeaux rouges agrémentés de la faucille et du marteau, de portraits de Lénine, de Marx ou du « Che ». De mémoire de Pragoï, on n'a pas vu un tel déploiement vermillon depuis plus dix ans et la « révolution de velours ».

Parmi les quelque deux mille communistes au coude-à-coude – plus souvent orthodoxes que re-fondateurs –, les ex-Allemands de l'Est, les Italiens, les Belges, les Turcs et surtout les Grecs dominent. On entend « Go home FMI-FBI ! », « Notre monde n'est pas à vendre ! », « El pueblo unido jamás sera vencido ! » et même « Viva Cuba libre ! ». Mais le cri le plus fédérateur est en version très originale : « One solution : revolution ! ». Même les vieux militants ouvriers des pays du Sud doivent prendre l'accent yankee.

Dimanche matin, c'est à l'intérieur de la somptueuse chapelle de Simon et Judas et sous la cascade des grandes orgues – sur lesquelles jouèrent Haydn et Mozart – que les liturgies protestataires domini-

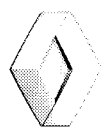
cales commencent. Une femme pasteur tchèque, un révérend zambien, un moine bouddhiste et un rabbin venu d'Israël y célèbrent ensemble les funérailles de la dette des pays pauvres que les chrétiens de Jubilé 2000 exigent d'annuler.

CORTÈGE FUNÈBRE

Devancé par un orphéon enchaînant un requiem, un cortège funèbre hérissé de voiles noirs de quelque huit cents manifestants – pénitents brandissant de rustiques crucifix en sapin – entreprend de gravir le Letna comme on monte au Golgotha. Silence, regards extatiques et ferveur radieuse, voilà ce que peuvent contempler les délégués et autres sherpas de la Banque mondiale et du FMI depuis les salons feutrés et panoramiques des Hôtels Intercontinental et Président, devant lesquels ronronnent Mercedes et limousines. Pour redescendre vers la Moldau, les crucifix laissent la place à autant de pancartes réclamant le « droit à l'éducation », fournies par quelques ONG – elles sont quatre cents à Prague à faire laborieusement du lobbying militant.

Dimanche après-midi, devant le stade du Sparta, l'Inpeg (Initiative contre la globalisation) peut faire le compte de ses troupes : quelque deux mille jeunes groupuscules joyeux, sacrifiant souvent à la punkitude et au piercing, renforcés par un bataillon de trotskistes, peu appréciés des libertaires. La tension monte à l'annonce du blocage, d'un train transportant plus de cinq cents activistes italiens.

Robert Belleret
et Martin Plichta



RENAULT Clio



Clio Ludo 1.2 RTE 3 portes
69 500 francs

- ABS
- 4 airbags
- Toit ouvrant en verre électrique
- Radio K7 RDS 2x15W
- Double optique et antibrouillard
- Direction assistée
- Condamnation des portes à distance
- Lève-vitres électriques
- Cadres blancs
- Bouclier ton caisse
- Recyclage de l'air

On devrait tous s'offrir
une Cliothérapie.

www.renault.fr

D A N S T O U T L E R É S E A U R E N A U L T

Yasser Abed Rabbo, un des principaux négociateurs palestiniens

« Si les Américains nous placent le dos au mur, nous ne pourrions que rejeter leurs propositions »

Après avoir dressé un état des lieux du processus de paix lors d'entretiens séparés avec des négociateurs palestiniens et israéliens, les Etats-Unis doivent formuler incessamment des idées pour

débloquer les pourparlers. Les Palestiniens doutent de devoir refuser des suggestions qui ne seraient qu'une réédition des propositions israéliennes, a déclaré, jeudi 21 septembre au

Monde, le ministre de la culture et de l'information, Yasser Abed Rabbo, qui était de passage à Paris pour l'inauguration de l'exposition « Gaza méditerranéenne » à l'Institut du monde arabe.

« Où en est le processus de paix ?

Les Etats-Unis seraient en train d'élaborer des idées [pour relancer la négociation], mais nous sommes très inquiets. Nous craignons qu'ils commettent à nouveau la faute qu'ils ont commise [au sommet de] Camp David et prennent uniquement en compte la position israélienne, comme si Yasser Arafat n'était tenu par aucun plafond et que seul Ehoud Barak était dans une position fragile. Ils se sont comportés comme s'ils pouvaient tout soutirer à Yasser Arafat. Ils se sont dit : "Arafat est là. Il est seul. Nous pouvons lui extorquer un maximum et il finira par dire oui ; il doit dire oui." Cette expérience a montré que les Américains ont tout faux à propos d'Arafat et des Palestiniens, qu'ils ne comprennent ni le Proche-Orient, ni le monde arabe, ni l'islam, ni le monde musulman. Il ne faut pas ensuite s'étonner que les fondamentalistes musulmans gagnent du terrain.

« Nous avons averti à plusieurs reprises les conseillers de Bill Clinton que l'idée de faire de l'un des lieux les plus saints pour les musulmans un symbole ou un site juif risquait de déclencher une guerre de religions. S'ils faisaient la même chose avec n'importe quelle autre religion, ce serait l'enfer pour eux.

« Les Israéliens disent que sous le noble sanctuaire [l'Esplanade des mosquées], il y a le Temple [le deuxième temple détruit par les Romains en l'an 70]. Pour prendre les choses d'un point de vue archéologique, je suis sûr qu'il n'y a pas de Temple. Ils ont creusé tunnel après tunnel sans résultats. Mais en admettant que le Temple existe bien, est-il permis à qui-conque aujourd'hui de remonter à un passé vieux de trois mille ans pour revendiquer [une souveraineté] ? De la Syrie à l'Andalousie en passant par la Turquie, il y a de très nombreux exemples dans le monde de mosquées construites sur ou dans des églises ou l'inverse. Qui va revendiquer quoi ?

« Tout cela devrait cesser. Les questions religieuses sont irrationnelles ; quand on s'en approche,

on enflamme le débat et un accord politique n'est plus possible. Les Israéliens ont soudain soulevé cette question les deux derniers jours du sommet de Camp David. Si, par hypothèse, Arafat voulait céder sur l'Esplanade des mosquées, imagine-t-on ce qui adviendrait du côté des chrétiens ? Chacune des Eglises réclamerait sa part, les orthodoxes, les catholiques, les anglicans, les coptes, etc. Cela ferait voler en éclats le *statu quo* patiemment conquis au long de centaines d'années. Un exemple : lors de la rénovation de l'église de la Nativité à Bethléem l'an dernier, il fallait changer une toute petite plaque de marbre parce qu'elle était brisée. Cela a déclenché un conflit tel entre les Eglises qu'elles ont préféré accepter la proposition de Yasser Arafat de confier la tâche à l'Autorité palestinienne.

« Les questions religieuses sont irrationnelles ; quand on s'en approche, on enflamme le débat et un accord politique n'est plus possible »

« Le problème concerne donc uniquement Jérusalem ?

« Non. A Camp David nous n'avons clos aucun chapitre. Un énorme fossé continue de nous séparer à propos des réfugiés. Les Israéliens ne veulent reconnaître aucune responsabilité dans cette affaire. Nous avons voulu être pragmatiques et commencer avec le cas des réfugiés du Liban en raison du caractère très sensible de ce dossier. Les Etats-Unis étaient réceptifs, mais les Israéliens n'admettent que la réunion des familles, ce qui, cinquante-trois ans après [la création de l'Etat d'Israël], ne vaut rien. Ils ont fait une suggestion choquante, en vertu de laquelle seuls les Palestiniens partis

en 1948 pouvaient revenir, pas leurs familles, ni leurs descendants. C'est-à-dire qu'une personne comme moi, qui avait deux ans [en 1948], ne peut pas être accompagnée des membres de sa famille. Ils ont aussi proposé de faire un geste humanitaire, chose qui se fait n'importe quand, dans tous les pays et qui n'a pas besoin d'un accord politique. Le problème des réfugiés n'a donc pas été réglé. Pas plus que celui des territoires [à restituer].

« Mais sur ce dernier point il y a quand même eu des progrès. »

« Ce sont des progrès trompeurs et la question des territoires risque de tout faire exploser, même si un accord intervenait sur d'autres questions. Les Israéliens veulent garder un minimum de 10 % de la Cisjordanie, et ces 10 % sont non seulement la zone la plus fertile et la plus peuplée, mais ils divisent la Cisjordanie en trois zones séparées, ce qui leur permettra de continuer à contrôler la Cisjordanie. L'Etat palestinien ne sera pas viable ni ne pourra développer des relations internes normales. La question des territoires est une affaire très sérieuse.

« Le premier ministre israélien a quand même fait des pas. »

« D'accord. Mais nous mettons les Israéliens au défi de nous dire ce qu'ils veulent très précisément à Jérusalem. Ils ont proposé que nous exerçons notre souveraineté à la surface [de l'Esplanade des mosquées] et qu'ils exercent la leur en sous-sol. Si nous voulions ironiser, nous leur demanderions où commence le sous-sol ? A un, deux, trois ou quatre mètres et pourquoi pas à cinquante et pourquoi pas à rien du tout ?

« Nous disons que les Lieux saints juifs sont aux juifs : le Mur [des lamentations] et le quartier juif. Ils ne doivent pas se mêler du reste. Tout ce qui est arabe, palestinien, relève de nous. Pour ce qui est des lieux chrétiens, nous avons déjà des accords avec le Vatican et l'Eglise orthodoxe. Et puis, en définitive, c'est de notre peuple qu'il s'agit, et non de musées. Les lieux saints ne sont pas des musées. Ce sont des fidèles palestiniens, des

gens du cru qui fréquentent ces lieux, qu'il s'agisse de Jérusalem ou d'ailleurs.

« Il n'y a donc pas de possibilité de compromis ?

« Nous avons fait un compromis en acceptant la résolution 242 [du Conseil de sécurité qui prévoit la restitution de ou des territoires contre la paix]. Nous avons accepté de céder ce qu'il était impossible de céder, parce que nous voulons une solution pour notre peuple, au risque d'être traités parfois comme des traîtres. Et nous avons dit que nous acceptons un échange très limité de territoires, entre 1 % et 2 %, à condition que cela ne porte pas atteinte à l'unité géographique de la Cisjordanie, ni aux régions peuplées, ni aux ressources en eau. Sur les réfugiés, il y a le principe de la reconnaissance du droit au retour prévu par la résolution 194 [de l'Assemblée générale de l'ONU], la priorité et non l'exclusivité étant accordée aux réfugiés du Liban.

« Quant à Jérusalem, c'est clair : Jérusalem-Est tout entière doit être la capitale de la Palestine ; la souveraineté palestinienne doit s'exercer sur les Lieux saints, à l'exception du Mur des lamentations et du quartier juif. Nous ne pouvons faire d'autre compromis. Plus qu'une ligne rouge, c'est une ligne infranchissable, pour nous, en tant que direction palestinienne, pour Yasser Arafat personnellement, pour notre peuple. Pourquoi tient-on les pays musulmans pour quantité négligeable ? Malgré les fortes pressions américaines auxquelles ils ont été soumis, les pays arabes et musulmans nous soutiennent parce qu'ils doivent tenir compte de leurs propres opinions publiques. Les Etats-Unis n'ont pas été en mesure de le comprendre.

« Quand les Américains font-ils leurs propositions ?

« Ce serait à partir de la semaine prochaine. J'espère qu'on ne nous placera pas le dos au mur, parce que nous n'aurons d'autre choix que de rejeter les propositions américaines quelles qu'en soient les conséquences. »

Propos recueillis par Mouna Naïm

Cent mille manifestants contre l'ETA à Saint-Sébastien

SAINT-SÉBASTIEN. C'est la manifestation contre l'ETA la plus importante jamais enregistrée au Pays basque : plus de cent mille personnes ont défilé, samedi 23 septembre, dans le centre de Saint-Sébastien, à l'appel de la plate-forme citadine « *Basta Ya !, Ça suffit !* », à laquelle s'étaient joints de nombreux artistes et intellectuels et une représentation de tous les partis politiques, à l'exception des nationalistes et du gouvernement basque, pour qui la manifestation était « *chargée d'idéologie partisane* ». La manifestation était précédée des familles des victimes du terrorisme, porteuses d'une pancarte : « *Pour la vie et la liberté. Défendons ce qui nous unit : le statut d'autonomie du Pays basque et la Constitution.* » - (Corresp.)

Les Suisses refusent de limiter le nombre des étrangers

BERNE. Par 63,7 % de « non » contre 36,3 % de « oui », les Suisses ont refusé, lors des votations du dimanche 24 septembre, de ramener à 18 % le seuil des étrangers résidant dans le pays. Tous les cantons sans exception se sont également opposés à une nouvelle initiative populaire « *pour une réglementation de l'immigration* », la sixième en trente ans. Soutenue par la droite nationaliste, ce projet était combattu par le gouvernement, les principaux partis et surtout les milieux économiques, qui y voyaient une menace pouvant entraîner une pénurie de main-d'œuvre. La majorité des citoyens ont également refusé l'introduction de nouvelles taxes destinées à encourager l'utilisation des énergies renouvelables pour mieux protéger l'environnement. La gauche et les Verts, qui préconisaient avec le gouvernement une « *réforme fiscale écologique* », sont déçus. La droite et le patronat se félicitent d'une « *victoire du bon sens* ». - (Corresp.)

Un Israélien et neuf Palestiniens blessés à Gaza

GAZA. Un militaire israélien, ainsi qu'un policier et huit civils palestiniens ont été blessés, dimanche 24 septembre, lors d'une altercation dans la bande de Gaza. L'incident est survenu lorsque les membres israéliens d'une patrouille mixte israélo-palestinienne ont bloqué le trafic des véhicules palestiniens sur le principal axe routier de la région en faisant usage de matraques pour permettre le passage d'un convoi de colons. Exaspérés, les policiers palestiniens ont insulté leurs collègues de l'armée israélienne et ils en sont venus aux mains. Un colon conduisant une Jeep a refusé de s'arrêter et a heurté deux voitures palestiniennes, blessant légèrement huit Palestiniens. - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **VIETNAM-CAMBODGE** : les pires inondations survenues depuis près de quarante ans dans le delta du Mékong ont fait 94 morts au Vietnam et 137 morts au Cambodge, selon des bilans publiés dimanche 24 septembre. A An Giang, l'une des trois provinces vietnamiennes les plus touchées, la crue s'est ralentie, de même que dans la province voisine de Dong Thap, mais plus d'un demi-million de foyers ont été inondés. Quelque 150 000 personnes ont dû quitter leurs habitations. - (Reuters.)

■ **AFGHANISTAN** : deux Afghans ont été pendus en public samedi 23 septembre à Kaboul. Ils étaient accusés par les talibans d'être impliqués dans une série d'attentats dans la capitale afghane, dont une attaque à la roquette contre l'aéroport, pour le compte du commandant Ahmad Shah Massoud, leader de l'opposition. Une vingtaine d'autres hommes détenus pour participation à cet attentat risquent la même peine. - (AFP)

■ **BIRMANIE** : la chef de file de l'opposition, Aung San Suu Kyi, a été de nouveau assignée à résidence après avoir tenté, sans succès, de quitter la capitale pour rencontrer des militants de son parti en province. Sa résidence à Rangoun était, dimanche 24 septembre, encerclée par un cordon militaire. Son adjoint, Tin Oo, a été placé en détention dans une base militaire au nord de Rangoun. - (AFP)

■ **INDONÉSIE** : le cessez-le-feu en vigueur à Atjeh, au nord de Sumatra, depuis le 2 juin, a été prolongé jusqu'au 6 janvier 2001, a annoncé, dimanche 24 septembre à Genève, Abdullah Zaïni, négociateur des rebelles du mouvement Atjeh libre (GAM). Cet accord avec Djakarta est intervenu après deux jours de discussions à Genève sous l'égide du Centre Henri-Dunant pour le dialogue humanitaire. Les deux parties ont accepté la mise en place de patrouilles de surveillance du cessez-le-feu. - (AFP)

■ **ALGÉRIE** : une quarantaine de personnes ont été assassinées du 16 au 23 septembre dans des tueries et des faux barrages routiers dressés par des groupes armés. La plupart de ces violences se sont produites aux portes d'Alger, dans la plaine agricole de la Mitidja, ancien fief du Groupe islamique armé (GIA), opposé à la politique de réconciliation du président Bouteflika. Selon la presse algérienne, il y aurait actuellement un mouvement de retour aux maquis d'islamistes armés ayant bénéficié des dispositions de la loi sur la concorde civile. - (AFP)

■ **TUNISIE** : Ismaïl Sahbani, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs (UGTT), a démissionné de ses fonctions, mercredi 20 septembre, après avoir passé onze ans à la tête de la centrale syndicale. Il est remplacé à titre provisoire par Abdesslem Djérad, membre du bureau exécutif. Un groupe de dissidents du syndicat réclame un congrès extraordinaire pour renouveler toute la direction. - (Reuters.)

■ **CÔTE D'IVOIRE** : le premier ministre, Seydou Diarra, est arrivé, dimanche 24 septembre, à Lomé (Togo), où se tient un sommet de chefs d'Etat africains sur la situation en Côte d'Ivoire. Le chef de la junte au pouvoir à Abidjan, le général Robert Guéi, a refusé de prendre part à la réunion et interdit aux leaders ivoiriens de se rendre à Lomé. - (AFP)

■ **PANAMA** : l'ex-chef des services de renseignement péruvien (SIN) Vladimiro Montesinos, à l'origine du scandale de corruption qui a provoqué la crise politique au Pérou, se trouve à Panama et y a « *demandé l'asile* », a indiqué, dimanche 24 septembre, le chef de la diplomatie panaméenne José Aleman. Cette demande d'asile de l'ancienne éminence grise du régime du président Fujimori « *est en cours d'évaluation* ». - (AFP)

Téléphone rouge et chemin de fer en discussion entre les deux Corées

SÉOUL. Le ministre de la défense nord-coréen Kim Il-chol effectue, depuis dimanche 24 septembre, une visite en Corée du Sud. Les discussions devraient être les plus importantes depuis le sommet de juin entre le leader nord-coréen et le président sud-coréen. C'est la première fois depuis la fin du conflit que le chef des armées de la Corée du Nord (1,2 million d'hommes) traverse la frontière terrestre divisant la péninsule. A Séoul, M. Kim et son homologue sud-coréen, Cho Sung-tae, doivent négocier la mise en place d'un téléphone rouge militaire destiné à éviter un affrontement fortuit entre les deux armées pendant les travaux de reconstruction d'une ligne de chemin de fer reliant le Nord et le Sud à travers la « zone démilitarisée » qui les sépare. - (AFP)

Ehoud Barak accélère la mise en place de sa « réforme civile »

JÉRUSALEM
correspondance

C'était trop beau pour être durable. Le soutien du grand rabbinat à la décision du gouvernement d'Ehoud Barak de démanteler le ministère des cultes aura été éphémère. Après avoir accepté d'examiner tranquillement cette question avec Yossi Beilin, le ministre des cultes par intérim, Israël Meir Lau, grand rabbin ashkénaze, et son homologue sépharade, Elyahou Bakshi-Doron, ont annoncé qu'ils s'opposaient à la suppression de ce ministère, dès lors qu'il s'agit de la fer de lance d'un projet global de laïcisation de la société.

Pourtant, de l'avis même de M. Bakshi-Doron, ce ministère était devenu un enjeu politique et une source de financement substantiel pour le parti politique qui en tenait les rênes. C'est la pression des partis religieux, le Shass, le Judaïsme unifié de la Torah et le Parti national religieux, inquiets de perdre leurs privilèges et des projets de « *réforme civile* » de M. Barak, qui est à l'origine de la volte-face du grand rabbinat.

N'ayant plus à tenir compte de l'opinion des partis religieux qui ont quitté son gouvernement, M. Barak, lui, semble bien déterminé à profiter de cette configuration

politique exceptionnelle dans la vie politique israélienne pour mettre rapidement en place sa « *réforme civile* », appellation qu'il préfère à celle de « *révolution laïque* » adoptée par les médias et les religieux.

Annoncé le 20 août, son programme tient en neuf points : autoriser les avions El Al à voler durant le shabbat, instituer un mariage civil, permettre des transports publics et l'ouverture des magasins pendant le shabbat, rédiger une Constitution, supprimer le ministère des cultes, concevoir un curriculum scolaire commun à toutes les écoles laïques et religieuses, instaurer un service militaire national pour presque tous, et supprimer la mention de la nationalité sur les cartes d'identité - à ne pas confondre, en Israël, avec la citoyenneté : un citoyen israélien peut être de nationalité « juive », « arabe », « druze », et pour tous ceux qui ont immigré et dont le judaïsme n'est pas avéré, il peut être inscrit « ukrainien », « russe », ou bien encore « ... », c'est-à-dire rien.

REPOS SABBATIQUE

S'il parvient à mettre en place rapidement une partie de ces mesures, Ehoud Barak bénéficierait d'un atout politique non négligeable en cas de nouvelles élections. Une enquête d'opinion Gallup menée fin août indiquait que 64 % des Israéliens étaient favorables à la « *révolution civile* », mais que 40 % seulement faisaient confiance à M. Barak pour la mettre en œuvre. Depuis, le gouvernement ne cesse de prendre des initiatives concrètes, priorité étant donnée à celles qui ne nécessitent pas de vote des députés, en vacances jusqu'à fin octobre. Ils sont de toute façon majoritairement

opposés à Ehoud Barak, quoique sur ce terrain le premier ministre pourrait trouver des alliés ponctuels dans les partis russes.

Ainsi, le 3 septembre, le conseil des ministres votait à l'unanimité la disparition du ministère des cultes. Puis, le 17 septembre, le ministre de l'intérieur par intérim, Haïm Ramon, annonçait son intention de supprimer des cartes d'identité la mention qui est faite de la nationalité. La commission parlementaire des lois doit se réunir la semaine prochaine pour avaliser ce nouveau règlement du ministère de l'intérieur.

L'idée bénéficie, par ailleurs, du soutien non négligeable de Michael Melchior, ministre chargé des relations avec la diaspora, et qui, en tant qu'ultra-orthodoxe allié au Parti travailliste depuis les élections de 1999 et favorable à une évolution du statut quo entre religieux et laïcs, peut favoriser l'acceptation de la réforme dans certains milieux religieux. M. Melchior avait émis des réserves sur la réforme, mais elles porteraient plus sur la forme que sur le fond. Il n'est opposé ni à la mise en place de transports publics pendant le shabbat, ni à l'harmonisation des programmes scolaires, deux mesures qui pourraient être instaurées sans vote préalable des députés. En revanche, il est contre l'ouverture des magasins durant le shabbat, mais il n'est pas le seul. Sur cette question qui suppose le vote d'une loi, M. Barak devra aussi affronter l'opposition de certains députés travaillistes qui défendent le repos sabbatique hebdomadaire pour les travailleurs, comme d'autres, sous d'autres cieux, défendent le dimanche.

Catherine Dupeyron

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, la Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Compétence et prix calculés au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



PRISON L'incarcération d'un proche représente un lourd traumatisme à la fois affectif et financier pour les familles. Une enquête du Centre de recherches pour l'étude et

l'observation des conditions de vie (Credoc) analyse la réalité et les conséquences de cette « autre peine ». ● 42 % DES PROCHES DE DÉTENU S'ONT PAS AVOUÉ À LEUR ENTOU-

rage que leur enfant ou leur conjoint était en prison. ● CINQ FEMMES DE DÉTENU S'ONT RENCONTRÉES À LA MAISON D'ARRÊT DE BOIS-D'ARCY (YVELINES) TÉMOIGNENT DE LA MANIÈRE DONT ELLES

vivent cette situation. ● ALAIN BOUREGBA, PSYCHOLOGUE spécialisée dans l'accompagnement d'enfants d'incarcérés, insiste sur la nécessité de ne pas les culpabiliser. ● LES DÉ-

TENUS sont majoritairement issus de familles nombreuses, selon une enquête de l'Insee qui confirme également qu'ils sont souvent issus de milieux défavorisés.

Les familles de détenus vivent l'incarcération comme une « autre peine »

Rupture affective, détresse financière, isolement, honte devant la désapprobation sociale... La vie quotidienne des proches de personnes incarcérées a été analysée par une enquête du Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc)

« **SERRER les dents et continuer à vivre malgré tout.** » Tel est, résumé par une récente enquête sociologique, le quotidien des familles des détenus. Alors que le débat continue sur les conditions de détention dans les prisons françaises, le Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) s'est penché sur les conséquences, pour les conjoints ou leurs familles, de l'incarcération d'un proche. Pour 80 % des personnes que le Credoc a interrogées, l'incarcération « a entraîné au moins un changement important dans la vie quotidienne, que ce soit sur le plan financier, professionnel, relationnel ou à propos du logement ». Le Credoc, qui a rencontré 250 familles dont la vie a basculé avec l'incarcération, estime que la condamnation « entraîne une "autre peine" que celle imposée au détenu, celle vécue par la famille ou le conjoint ».

C'est à l'initiative de la Farapej, la Fédération des associations réflexion-action prison et justice, que le Credoc s'est penché sur les familles des détenus, dont le sort constitue la face cachée de la prison. Le Credoc souligne que « la principale conséquence de l'incarcération est la détérioration du lien social des familles ». Une personne sur deux a vu ses relations se réduire avec ses

amis ou le voisinage, et près d'une sur trois avec sa famille. La moitié des personnes interrogées ont ainsi le sentiment d'avoir été mises à l'écart par la famille, les amis, les voisins ou les collègues de travail, « comme s'il s'agissait, pour l'entourage, de se garder d'une "contagion morale" », souligne le Credoc. Dans certains cas, ce sont les proches des détenus eux-mêmes qui ont restreint les contacts : 42 % n'ont pas avoué à leur entourage que leur enfant ou leur conjoint était en prison.

REJET DU VOISINAGE

Le rejet du voisinage et le sentiment de culpabilité induit par l'incarcération peuvent conduire certaines personnes à changer de lieu de résidence. Parmi les familles interrogées, 15 % ont déménagé, principalement pour cette raison. Le Credoc relate ainsi l'histoire de Mme D., quarante ans, mère de deux enfants, qui a décidé de déménager pour se rapprocher de la prison dans lequel son époux avait été transféré. Désormais, elle voit son conjoint plusieurs fois par semaine mais ses nouvelles relations de voisinage se sont rapidement détériorées. « Les gens sont méchants avec moi, c'est l'horreur, l'horreur... C'est des gens que je connais de par là, mais ils n'acceptent pas que j'aie un

mari en prison. » Mme D. voudrait désormais retourner dans sa commune d'origine.

L'incarcération entraîne également une perte de revenus pour les proches des détenus. Pour la moitié

des familles versent en moyenne 775 francs par mois aux détenus, et les conjoints 540 francs. Le Credoc souligne que cet effort est proportionnellement plus élevé pour les foyers à faibles ressources. Ceux qui

Une population souvent issue de familles nombreuses

Selon une récente enquête de l'Insee, réalisée à partir d'entretiens avec 1 719 hommes incarcérés, les détenus sont majoritairement issus de familles nombreuses. Plus de la moitié des détenus ont quatre frères ou sœurs ou davantage, contre moins d'un sur trois dans l'ensemble de la population. « A âge égal, les hommes issus d'une famille de cinq ou six enfants sont 3,4 fois plus souvent en prison que ceux qui n'ont qu'un frère ou sœur, relève l'Insee. Avec dix frères ou sœurs ou davantage, le risque est multiplié par 15 ». L'institut note la fragilité des liens familiaux et la fréquence des ruptures des couples dans le premier mois qui suit l'incarcération. Le risque de rupture diminue ensuite fortement.

L'Insee confirme, par ailleurs, que la prison concentre des personnes issues des milieux défavorisés. « Plus du quart des détenus ont quitté l'école avant d'avoir seize ans, les trois quarts avant dix-huit ans. Un détenu sur sept n'a jamais exercé d'activité professionnelle et un sur deux est ouvrier, contre un sur trois dans l'ensemble de la population. »

des personnes interrogées, la situation financière s'est dégradée, ce qui s'explique autant par une perte sèche d'un revenu (51 % des détenus travaillaient avant leur arrestation) ou d'une allocation, comme le RMI. La prison génère, elle aussi, des dépenses substantielles : aux dires des personnes interrogées, les

perçoivent moins de 5 000 francs par mois consacrant 15 % de leurs revenus à l'aide directe aux détenus, contre 10 % pour les foyers ayant des ressources supérieures à 5 000 francs.

D'autres dépenses, comme le coût des visites, contribuent au déséquilibre financier des familles de

détenus. Ainsi, ce couple qui va voir son fils au parloir tous les 15 jours : « On se serre la ceinture pour faire cette visite à cause de l'essence et de l'autoroute. »

En moyenne, une visite aux détenus coûte 187 francs, englobant les frais de déplacement, les repas et les frais de séjour. Pour la moitié des personnes interrogées cependant, une visite revient à environ 50 francs. Il faut ajouter à ces multiples frais les dépenses liées au dossier judiciaire et notamment les frais d'avocat. Sans compter les petites dépenses occasionnées par les démarches pour obtenir un document administratif ou rencontrer des travailleurs sociaux, des employeurs potentiels, etc.

« UN BOULOT À TEMPS COMPLET »

Au-delà, le Credoc affirme « que la "gestion" de la peine provoque de nombreuses perturbations dans la vie des proches ». Le soutien au détenu demande en effet une disponibilité importante, qui nécessite d'aménager son temps. « C'est un boulot à temps complet de s'occuper d'un détenu », précise une femme. Résidant loin de la prison, elle vient voir son compagnon une fois par mois mais lui écrit tous les jours. « J'assure sa logistique », confie-t-elle, en précisant surveiller son suivi médical en

C. Pr.

« Je me dis que le pire c'est en ce moment, mais que le meilleur est à venir »

VOICI les témoignages de cinq femmes, rencontrées à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) dans les locaux de l'association Solidaires, qui accueille les familles avant leur entrée aux parloirs.

● **Suzanne, soixante ans, et sa belle-fille, Coralie, trente-trois ans :** « C'est mon fils qu'on vient voir. Il est en détention provisoire pour une affaire d'attouchements. Il a fait une bêtise, il est fautif, sans être fautif... Evidemment, je ne l'ai pas dit aux autres, mais il y en a qui l'ont su. J'ai reçu des coups de fils anonymes. On me disait : « Je serais vous, j'aurais honte ! » Il y a même quelqu'un de ma famille qui m'a dit : « Il mérite la peine de mort. » C'est très dur pour une mère, parce que c'est son fils. Finalement, j'aurais préféré qu'il tue plutôt que de faire ce qu'il a fait. Je pourrais jamais pardonner. Et j'aurais peut-être plus jamais confiance en lui... »

« Moi, ça m'a bousillé ma vie de famille, ajoute Coralie. Ça m'est tombé sur le coin du nez en l'espace d'une seconde. La perquisition, les douze agents de police dans notre appartement, cela n'est pas passé inaperçu dans la cité, tout le monde était au spectacle. Les gens nous ont condamné. Alors, depuis, j'ai déménagé. Je n'ai plus d'amis, et quand je croise les anciens, ils regardent leurs chaussures ou s'enfer-

ment à double tour. Ma vie de couple aussi, on peut dire qu'elle est finie. On est obligé de vivre au jour le jour, on ne se projette plus dans l'avenir. J'ai un petit garçon de quatre ans, je lui ai dit que papa avait fait une « bêtise ». Mais je ne lui ai pas dit exactement quoi. C'est à son père de lui parler, c'est à lui d'en prendre la responsabilité. »

● **Danielle, cinquante-huit ans :** « Aujourd'hui, c'était l'anniversaire de mon mari, j'ai réussi à lui amener en douce une fraise avec quatre bougies bleues. Et puis je lui ai chanté « Happy birthday, Mister président ! » Il est PDG d'une société commerciale, il est là pour une affaire financière. Je viens le voir trois fois par semaine. Et je lui envoie 1 500 francs par mois parce que les conditions de vie, ici, sont lamentables. Son incarcération a surtout changé notre train de vie : il n'y a plus d'argent, alors, pour payer les cautions, l'avocat, etc., j'ai vendu la résidence secondaire, plusieurs meubles, des tableaux... Le dossier judiciaire, la prison, ça génère tout de même énormément de frais, on ne s'imagine pas dans quel bazar ça nous met. J'ai quand même gardé la voiture, mais je me suis mise à faire le ménage, le jardin, tout... En somme, je suis revenue à la base. »

« Je ne cache pas l'incarcération de mon mari, je n'en ai pas honte. Comme je suis d'un milieu populaire, je ne me suis pas sentie déchoir en venant en prison, alors que j'avais l'habitude d'aller à la chasse avec des commissaires-priseurs qui roulent en Ferrari. Ici, je suis la même, c'est ma faculté d'adaptation. Il y a bien eu sa famille qui nous a tourné le dos, parce que c'est la honte, mais il n'y a pas eu vraiment de conséquences pour ma vie sociale. Un couple a arrêté de me fréquenter du jour au lendemain, mais autrement les amis sont restés présents, avec un vrai réseau de solidarité qui s'est mis en place. »

● **Charline, vingt-sept ans :** « C'est mon concubin que je viens voir, cela fait dix-huit mois qu'il est en détention provisoire pour une affaire criminelle. C'est la première fois que je vis ça, la prison... Ça a tout changé dans mes habitudes. J'ai deux enfants, une fille de sept ans, un petit garçon de vingt et un mois, et on avait l'habitude de se relayer à la maison. Du jour au lendemain, je me suis retrouvée toute seule, il fallait tout gérer au quotidien. J'ai passé cinq à six mois à trouver mes repères pour me débrouiller. Mentalement, c'est très dur à vivre, c'est une vraie rupture. On est obligé de faire face à la solitude... »

« Je viens le voir une fois par semaine,

lors de mon unique jour de congé. C'est toute une organisation quand j'amène les enfants. Les parloirs sont minuscules, au bout d'un moment ils n'en peuvent plus. J'ai dit à ma fille que papa avait fait une « grosse bêtise », qu'il allait être puni et qu'il allait être enfermé en prison. Au début, elle disait à ses camarades : « Mon papa est en prison. » Je lui ai dit qu'il ne fallait pas qu'elle le crie sur tous les toits, que c'était pas une fierté d'être en prison. Je crois qu'elle a compris. Elle pense très souvent à lui, lui fait des dessins, mais, de temps en temps, elle a de grosses crises de larmes. Mon petit garçon, lui, à partir du moment où je l'ai emmené, il a arrêté de faire des cauchemars. Il a dû être rassuré en se disant qu'il avait encore un papa. »

« Cet homme est le père de mes enfants et je l'aime. Pour lui, je suis prête à faire beaucoup de sacrifices. C'est dur aussi pour moi parce qu'il n'y a plus de rapports affectifs : si on s'embrasse un peu trop, les surveillants arrivent aussitôt, on ne peut pas avoir de rapports vraiment intimes. Je me suis quand même faite à cette idée qu'il fera plusieurs années de prison. J'essaie de le voir positivement : après la condamnation, il sera transféré en centre de détention, on pourra se serrer dans nos bras, s'embrasser plus longtemps. J'essaie de

me dire que j'arriverai à tenir. Dans un sens, il s'accroche à moi et je m'accroche à lui. »

● **Béatrice, vingt-neuf ans :** « L'incarcération de mon mari, je la supporte mieux maintenant, parce qu'elle est entrée dans les habitudes. Mais, au début, il y a quelques mois, c'était très dur. Des gens se sont détournés de moi, des amis notamment. Je ne m'y attendais pas et cela m'a choquée et déçue. »

« Pour moi, la découverte du délit a été une totale surprise. J'étais traumatisée, énervée, je me suis sentie trahie, vengée. On veut haïr l'autre, mais comme ce n'est pas dans mon caractère, j'ai choisi, par amour pour lui, de l'aider, de l'épauler. Je me dis qu'il a eu un moment de faiblesse, que cela peut arriver à n'importe qui, cela m'aide à tenir. Certaines femmes choisissent de partir et d'abandonner l'autre, d'autres au contraire, décident de rester, comme moi. »

« Finalement, cela n'a pas atteint mon amour, au contraire. C'est quelque chose qui ne fait que rapprocher les êtres. Je ne doute pas de la force du lien qui nous unit. Je me dis que le pire c'est en ce moment, mais que le meilleur est à venir. »

C. Pr.

Alain Bouregba, psychologue, accompagnateur bénévole d'enfants d'incarcérés

« Il faut que le parent incarcéré garde sa place, afin qu'il reste une référence pour l'enfant »

PSYCHOLOGUE à la Fédération relais parents-enfants, Alain Bouregba anime un réseau de bénévoles qui accompagnent, en prison, les enfants de parents incarcérés. Il existe actuellement 12 relais parents-enfants qui interviennent auprès de 36 établissements pénitentiaires.

« **Quelles conséquences peut avoir, pour l'enfant, l'incarcération d'un de ses parents ?**

– Un enfant de parent détenu risque d'être placé dans une situation traumatisante : il est entravé dans son développement par l'incarcération de son père ou de sa mère, qui constitue une rupture. Très paradoxalement, cette rupture affective va entraîner une difficulté, pour lui, à se séparer symboliquement de son parent. Le risque est grand que ces enfants, qui ont souffert d'angoisses d'abandon, deviennent des adultes marqués par une profonde immaturité affective. »

« Pour autant, tout éloignement ne vaut pas rupture. Un parent peut être éloigné physiquement sans qu'il soit éloigné affectivement. Il faut donc que, dans l'environnement de l'enfant, dans le pro-

pos des autres adultes, le parent incarcéré garde sa place, afin qu'il reste une référence pour l'enfant. Tout l'effort de l'association tire sa source dans l'acharnement que nous mettons pour que l'éloignement du parent incarcéré ne soit pas une rupture pour l'enfant. »

– **Pour l'enfant, vaut-il toujours mieux voir son parent incarcéré que ne pas le voir du tout ?**

– Le plus important, pour éviter la rupture affective, c'est que l'enfant puisse toujours parler de son parent. Parler, « mettre en mots » son parent, c'est éviter de le figer dans l'inconscient. Il y a un vers de Robert Desnos, qui est assez magnifique du point de vue de la pertinence psychologique : « Plus tu t'éloignes, plus ton ombre s'agrandit ». L'éloignement produit une manière d'enflement imaginaire et quand un parent n'occupe que cet espace, on ne peut jamais s'en séparer. »

« Or parfois l'enfant est empêché de parler de son parent incarcéré, soit de façon effective, parce que les familles ne veulent plus entendre parler, soit de façon silen-

cieuse, parce qu'il sent bien que c'est un sujet qui blesse. C'est notamment le cas lorsqu'il existe des conflits familiaux. L'enfant peut aussi être empêché d'en parler dans son espace social, il est gêné

Il est important que l'enfant comprenne que l'infraction de son parent n'est pas la sienne : on ne met pas un adulte en prison pour des bêtises mais pour des fautes

quand les autres enfants lui demandent quel métier fait son père, où il est, etc. Et puis parfois, il est empêché d'en parler au parent incarcéré lui-même, qui ne croit plus à son rôle de père, qui ne se légitime plus. Dans ces cas, les pères détenus insistent peu pour voir leurs enfants et s'effacent d'eux-mêmes. »

« C'est donc une chape de silence qui s'abat sur l'enfant, silence qui n'interdit pas, loin s'en faut, l'imaginaire d'agir. Le risque c'est que des représentations diaboliques,

déifiées, dévies de son parent viennent encombrer l'enfant et ce durablement, bien au-delà de sa minorité. Finalement, le paradoxe de l'affaire, c'est que l'enfant s'accroche à ce parent qu'il ne connaît

pas, bien plus qu'il ne s'y serait accroché s'il avait eu des contacts avec lui. »

– **Comment parler à un enfant de l'incarcération d'un proche ?**

– Souvent, le premier réflexe des adultes, quand ils ont à parler de choses dures aux enfants, comme la maladie, le chômage ou la détention, c'est de le faire avec des mots d'enfants. Or quand on parle avec des mots d'enfants, on en fait une réalité d'adultes. Beaucoup d'adultes parlent de la « grosse bêtise » du parent incarcéré. Mais la

grosse bêtise c'est une réalité d'enfant, et dans notre pays, on ne met pas les enfants en prison pour une grosse bêtise. Il faut donc parler de tout ça avec des mots d'adultes, pour que l'enfant comprenne d'abord qu'on lui fait confiance, qu'on le croit capable d'entendre. Et ensuite, pour qu'il entende aussi que ça ne le concerne pas vraiment. Il est important que l'enfant comprenne que l'infraction de son parent n'est pas la sienne : on ne met pas un adulte en prison pour des bêtises mais pour des fautes, ce qui n'est pas la même chose. »

– **Comment intervenez-vous avec les enfants ?**

– Notre travail, lors de la rencontre entre l'enfant et son parent incarcéré, consiste à faciliter la mise en route de quelque chose de douloureux, pour éviter que la rencontre ne mette en pièces. On accompagne les enfants en prison quand les adultes qui les entourent ne souhaitent pas y pénétrer, ce qui permet quelque chose de très pacifié, de très serein. Entre un accompagnant et l'enfant, il y a un espace qui s'ouvre dans lequel l'enfant sent qu'il peut tout dire,

puisque l'accompagnant n'est pas impliqué, ni dans son quotidien ni auprès de son parent.

« Et puis c'est très utile aussi parce que le parent, surtout le père, faute d'avoir partagé l'itinéraire de l'enfant, est très maladroit avec lui, il ne sait pas trop comment s'y prendre. Par exemple, il le questionne, ce qui est très embarrassant pour un enfant qui, lui, vit beaucoup plus dans le présent que les adultes. Un enfant ne vient pas voir quelqu'un pour se demander ce qu'il faisait hier, il vient le voir pour le voir. Nous proposons donc des techniques de mise en contact pour aider le parent à partager quelque chose de quotidien avec son enfant. Les angoisses de l'un et de l'autre s'estompent alors assez vite, et en général, les enfants passent de bons moments en détention avec leur parent. »

Propos recueillis par Cécile Prieur

★ Fédération des relais enfants-parents, 4-6, rue Charles-Floquet, 92120 Montrouge. Tél. : 01-46-56-79-40.

Un tiers des élèves de l'école primaire jugent qu'il y a beaucoup de violence dans leur établissement

Selon une étude, les bagarres et injures restent plus répandues que le racket

Une étude réalisée par un chercheur bordelais met en évidence la perception de la violence par les élèves d'école primaire. Si les cas de racket

semblent demeurer nettement moins nombreux à l'école qu'au collège, le rapport montre une progression des disparités entre établissements

ruraux et urbains, au point que le chercheur préconise le rétablissement de la « mixité sociale » dans certains quartiers.

SI ELLE RÉSISTE BIEN à la violence extrême, l'école primaire n'est pas un havre de paix. Un tiers des élèves jugent qu'« il y a énormément ou beaucoup de violence dans leur établissement ». Ce constat ressort d'une étude menée par Eric Debarbieux, chercheur à l'université Bordeaux-II, auprès d'élèves de classes de CE2, CM1 et CM2, pour le compte de la Fondation de France (Le climat des écoles élémentaires, évolution 1995-2000).

S'appuyant sur des enquêtes précédentes, le chercheur précise que la perception de la violence s'atténue au collège – niveau scolaire pourtant réputé difficile. Ce paradoxe apparent montre en fait une moindre tolérance des écoliers à l'égard des incivilités, bagarres ou insultes qui rythment leur vie, ce qu'Eric Debarbieux analyse comme une réussite de l'école élémentaire et de ses enseignants.

Ces derniers, jouissant d'une plus grande autorité, parviennent dans leurs pratiques quotidiennes à imposer une certaine « morale ». Parallèlement, les élèves se sentent

« respectés » par les adultes présents dans leur école, et leur accordent en retour une grande confiance.

Contrairement à ce qui se passe dans les classes de second degré, où les élèves mettent parfois en avant le manque de respect ou la brutalité de l'institution à leur égard, la violence à l'école primaire demeure donc essentiellement une affaire d'élèves : les bagarres et les injures sont désignées comme les principales violences subies ; le racket n'est évoqué que par 1,8 % des écoliers, contre 10 % des collégiens. L'interprétant comme un signe encourageant pour la qualité du « climat social » de l'école primaire, l'étude souligne une grande stabilité des réponses sur les cinq dernières années.

Les réponses des élèves montrent, en revanche, une évolution, jugée inquiétante par le chercheur : en matière de violence aussi, des disparités se creusent entre les différents types d'écoles. Alors que dans les écoles rurales, y compris celles qui accueillent une population socialement défavori-

sée, la perception de la violence reste faible, elle progresse de 10 points dans les écoles urbaines défavorisées : en 2000, 55 % des élèves qui y sont scolarisés déclarent percevoir « énormément ou beaucoup » de violence, évoquant davantage, cette-fois-ci, le racket et des bagarres plus brutales. Ce point démontre, selon le chercheur, le nécessaire rétablissement de la mixité sociale dans certains quartiers urbains et les vertus de « l'école de proximité ».

« CLASSES POPULAIRES »

Une autre tendance se dégage de l'étude : le sentiment de justice face à la punition perd du terrain. Alors qu'en 1995 près de 50 % de l'ensemble des écoliers estimaient justes leurs punitions, ils ne sont plus en 2000 que 33 % à les trouver légitimes. Là encore, l'étude montre des différences selon le type d'école.

Le sentiment de justice, partagé par 50 % des élèves scolarisés en zone d'éducation prioritaire en 1995 n'est plus exprimé que par 28 % d'entre eux en 2000, contre

36 % des élèves hors ZEP. Cette évolution entérine, selon Eric Debarbieux, une coupure entre les normes éducatives des classes moyennes, véhiculées par les enseignants, et celles des « classes populaires ».

Sur la nature et la fréquence des punitions, le chercheur résume les accusations de « laxisme » portées à l'encontre de l'école primaire. Il relève que 60 % des élèves déclarent être punis au moins une fois dans l'année. Et rappelle que, dans plus de deux tiers des cas, les punitions infligées par les enseignants sont « interdites par le règlement » : penums, exclusion de la classe, notamment.

Les punitions corporelles représentent encore 3,3 % des cas. Une situation qui appelle, selon le chercheur, une redéfinition du rôle et de la nature de la sanction à l'école primaire. Les textes publiés en juillet par le ministère sur les procédures disciplinaires sont exclusivement consacrés à l'enseignement secondaire.

Stéphanie Le Bars

Ségolène Royal lance un plan contre la maltraitance

Un mineur sur dix serait concerné

DONNER une « ampleur nouvelle » à la lutte contre la maltraitance. Mardi 26 septembre, Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, devait lancer, à l'occasion de la Journée nationale de l'enfance maltraitée, un plan de lutte contre les violences faites aux enfants. « Des progrès, dit-elle, ont été accomplis. La nécessité de briser la loi du silence est de mieux en mieux comprise, ainsi que l'obligation faite à chacun de porter assistance à tout enfant en danger. Il reste cependant à faire plus et mieux pour que cela n'arrive pas, ne continue pas, ne se répète pas. »

Car « cela » continue. Le 20 septembre, l'Observatoire de l'action sociale décentralisée (Odas) a rendu public son rapport annuel sur les enfants maltraités, qui témoignait d'une stabilisation des signalements d'enfants, mais à un niveau élevé (Le

core développée. « Les parents sont démunis alors qu'ils ne demandent qu'à bien faire », souligne M^{me} Royal. Pour soigner l'enfant maltraité, les moyens de la pédo-psychiatrie seront renforcés (notamment par la création de lits en psychiatrie infantile dans les 17 départements qui en sont actuellement dépourvus). La famille « maltraitante » fera l'objet de mesures d'accompagnement, notamment psychologiques.

Afin d'éradiquer les violences subies par les mineurs en institution – « un problème non négligeable qui atteint les enfants les plus vulnérables dans le cadre scolaire comme dans les établissements sociaux et médico-sociaux », souligne la ministre –, les contrôles seront renforcés et une cellule d'écoute spécialisée sera mise en place au sein du Service national d'accueil téléphonique à l'enfance maltraitée (Snatem) dont le numéro

Les associations ont d'autres priorités

Pour les associations Enfance et partage, et L'Enfant bleu-enfance maltraitée, les priorités d'une relance de la lutte contre la maltraitance sont sensiblement différentes de celles annoncées par Ségolène Royal. Enfance et partage souhaite une augmentation du nombre de brigades des mineurs ; la présence d'un juge des enfants dans chaque tribunal de grande instance et la présence d'interlocuteurs formés à l'écoute des enfants victimes dans chaque commissariat et dans chaque gendarmerie.

Cette dernière revendication est partagée par L'Enfant bleu, qui réclame aussi l'inscription dans le droit français de la Convention internationale de l'ONU sur les droits de l'enfant – afin que l'enfant n'ait plus à devoir prouver ce qu'il a subi, mais que sa parole ait autant de poids que celle de l'adulte ; ainsi qu'une obligation réelle de soins pour les pédophiles dès leur entrée en prison, et après leur libération.

Monde du 21 septembre) : en 1999, quelque 18 500 enfants ont été maltraités, 65 000 enfants étant considérés « en risque » c'est-à-dire connaissant des conditions d'existence risquant de mettre en danger leur santé, sécurité, moralité, leur éducation ou leur entretien.

La hausse des signalements est, certes, faible par rapport à 1998, mais un peu plus de 80 000 nouveaux cas de maltraitances sont enregistrés chaque année en France. « On ne peut pas accepter qu'un mineur sur dix subisse une forme de maltraitance », s'indigne M^{me} Royal.

RENFORCER LA PRÉVENTION

Lors d'un colloque organisé à la Sorbonne, mardi 26 septembre, la ministre devrait donc annoncer un plan d'action ambitieux. Pour renforcer la prévention, un « groupe de coordination départementale » se constituera d'ici à la fin de l'année dans chaque département et veillera à ce que les services d'Etat, le conseil général, la police, la gendarmerie, l'éducation nationale, le secteur hospitalier, les associations, la CAF et les centres communaux d'action sociale, travaillent en bonne entente. Ce groupe adressera un rapport à M^{me} Royal avant le 31 mars 2001.

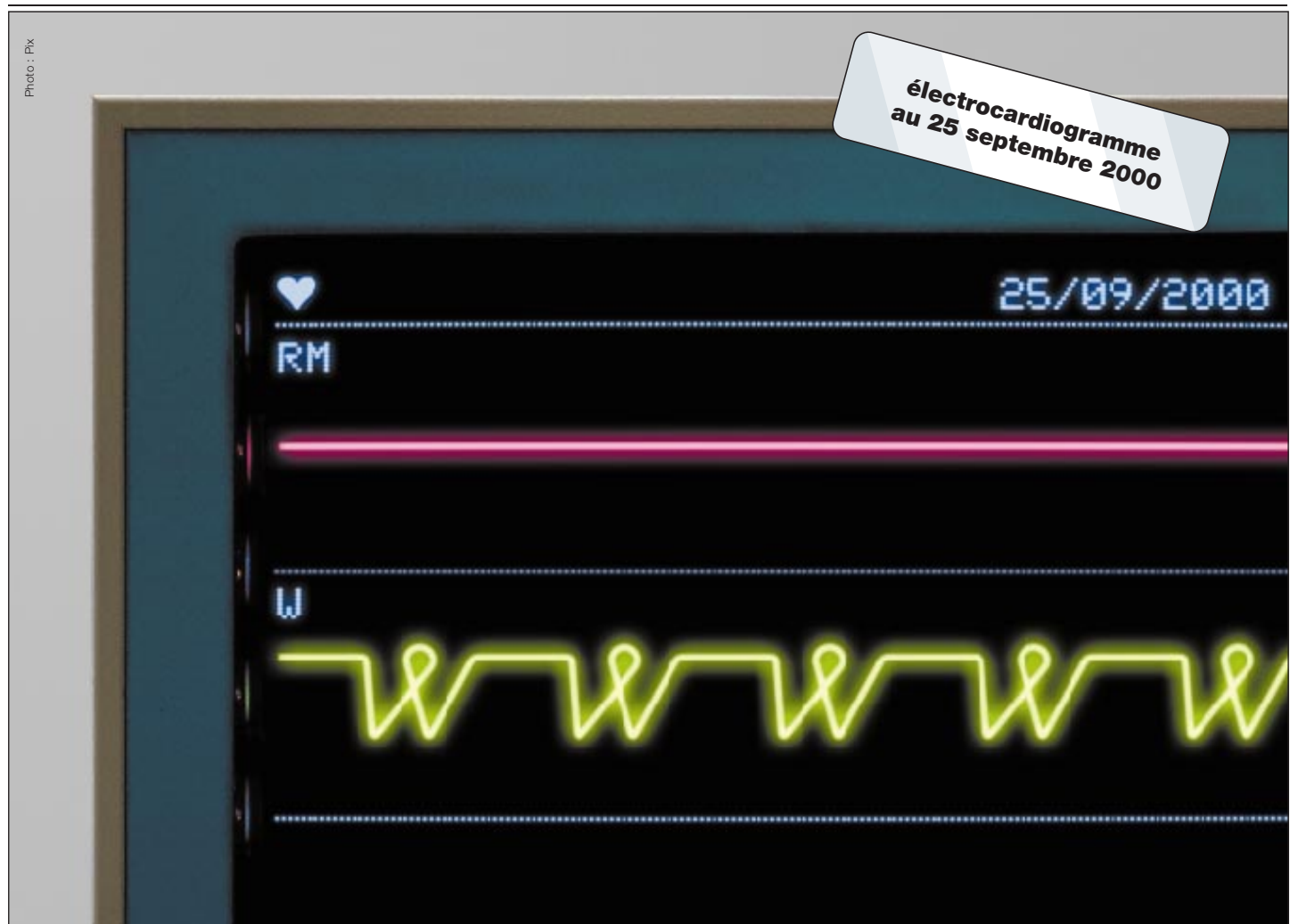
L'aide à la parentalité, impulsée ces deux dernières années par l'ancien délégué interministériel à la famille, Pierre-Louis Rémy, sera en-

est le 119. Une cellule nationale de suivi des cas signalés sera créée en octobre au ministère de la famille.

Puisque les travailleurs sociaux « soumis à l'obligation de dénoncer les cas de maltraitance » sont encore trop souvent « mis en cause par leurs employeurs », un article de loi prévoyant un contrôle du licenciement ou des sanctions à l'encontre des travailleurs sociaux sera inséré dans une proposition de loi du Parti socialiste sur les discriminations. Elle sera discutée à l'Assemblée le 12 octobre. Les contrôles à l'embauche seront par ailleurs renforcés dans le secteur de la protection de l'enfance (notamment dans les associations, puisque seuls les fonctionnaires fournissent, pour l'instant, un extrait de casier judiciaire). Enfin, en matière de formation, la ministre souhaite « transformer la nature de l'intervention des travailleurs sociaux et médico-sociaux auprès des familles pour maintenir, autant que possible, le lien familial ».

Renforcer la responsabilité parentale pour prévenir la maltraitance, tel est le pari de M^{me} Royal. L'autre enjeu est de convaincre les autres ministres de dégager les moyens humains (éducateurs, assistants sociales, policiers, juges des enfants...) pour que tous ces « chantiers » avancent réellement.

Pascale Krémer



EFFET DE LEVIER

Adieu RM, longue vie aux Warrants.

Depuis le 25 septembre, le Règlement Mensuel n'existe plus et, avec lui, a disparu la possibilité d'acheter ou de vendre à découvert sur les valeurs qui le composaient. Les Warrants Société Générale apparaissent comme une alternative particulièrement intéressante. En choisissant un prix d'exercice et une maturité adaptés, vous pouvez jouer l'évolution d'un titre, d'un indice, d'une devise ou d'une matière première à très court terme comme à moyen terme, avec un faible montant d'investissement. Grâce à Société Générale, n°1 des Warrants, découvrez un nouvel effet de levier.

Adieu RM... Vive les Warrants !

Réponses en direct à vos questions depuis la salle des marchés :
N°AZUR : 0 810 30 20 20 (prix appel local)
www.warrants.com



VOUS n'avez jamais vu de mort ? Eh bien, dans un instant, vous ne pourrez plus prononcer cette phrase ! » Les cheveux blancs coupés en brosse,

jean, polo et tennis comme pour un pique-nique à la campagne, William Bass descend du pick-up climatisé qu'il vient de garer sur le parking étouffant de l'hôpital universitaire de Knoxville. Même en septembre, l'été a de beaux restes au Tennessee, et ce n'est pas la meilleure saison pour franchir la porte que le docteur Bass débarrasse de ses chaînes et cadenas. Un grand papillon jaune folâtre. Le grillage est doublé d'une haute palissade surmontée de rouleaux de fil barbelé.

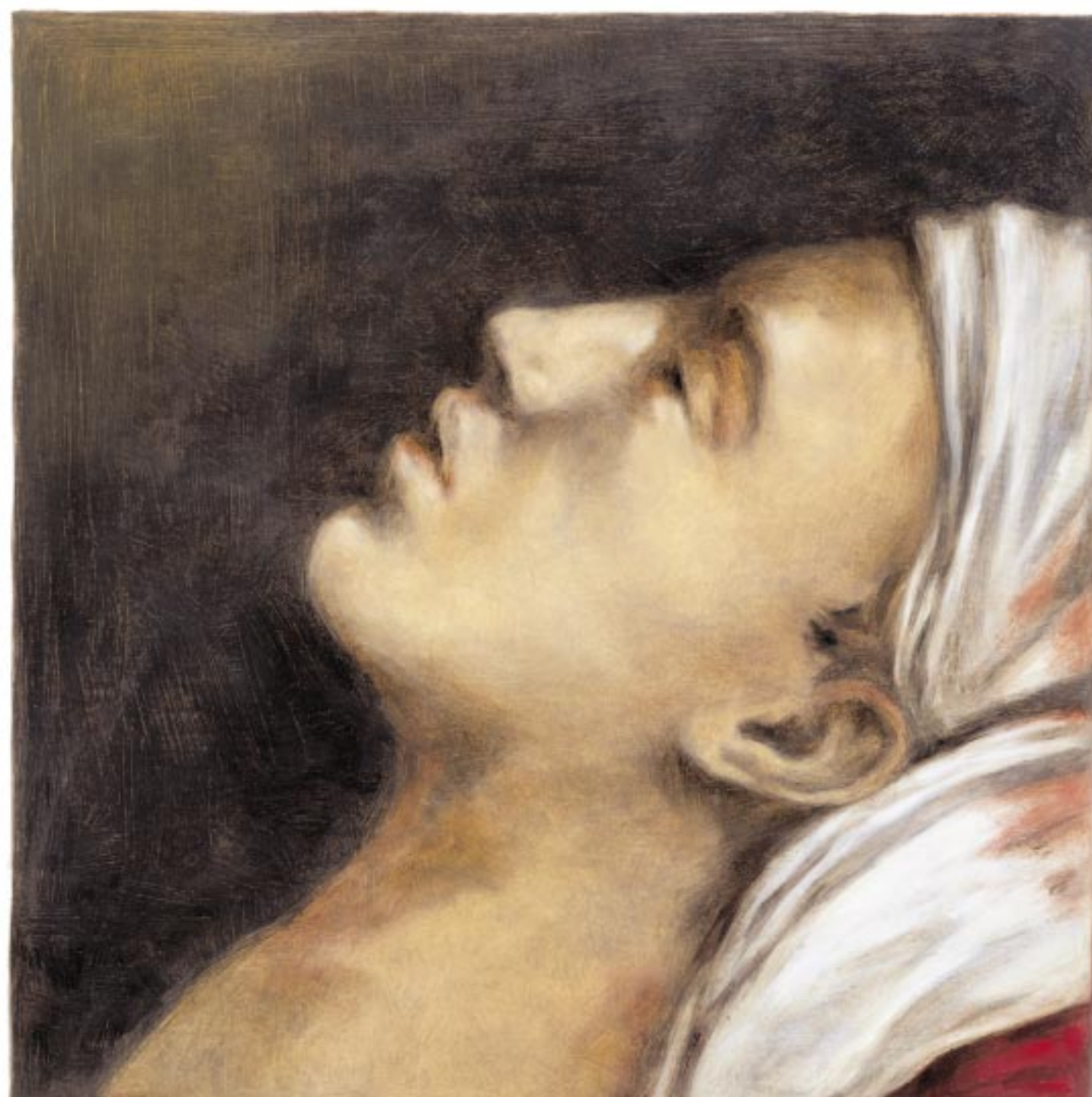
Trois acres boisées à flanc de colline, surplombant la Tennessee River. La quarantaine de locataires que compte en permanence cet endroit si secret ne se lèvent jamais. A plat ventre, torse nu, la barbe éparse, un homme nous regarde. Arrivé récemment, il se parchemine au soleil. Les autres s'en protègent sous des bâches que le maître des lieux soulève sans répugnance. La cage thoracique de celui-ci (ou peut-être est-ce « celle-là », comment savoir ?) ne soutient plus rien, ne contient plus grand-chose. Chair, muscles et organes ont coulé entre les os, qui barbotent dans une bouillie brunasse. Ici dépasse un pied cramoussi. Là, un squelette blanc, presque poli, touche à la fin du voyage. Ils sont partout. Ailleurs, enfin, ne reste plus qu'un scalp, gisant sur une tache noire en forme de silhouette. Le cadavre a été emporté mais ses fluides ont empoisonné le sol, l'herbe a disparu, les arbustes alentour agonisent d'avoir aspiré la mort par les racines. Bienvenue à la Ferme des corps.

« Si vous ne vous sentez pas bien, vous n'avez qu'à marcher un peu », avait conseillé Bill Bass. Marcher, pour aller où ? Ils sont partout, par terre, sous terre, peut-être dans le coffre de la vieille Chevrolet ou de l'Oldsmobile blanches qui rouillent près de l'entrée. Ils sont partout et surtout dans l'air. Car même si l'on réussit à fixer ses yeux sur une zone vierge, on ne peut faire abstraction d'une chose : l'odeur. Une pestilence insoutenable comme celle qui doit régner sur un champ de bataille quelques semaines après les combats. Contrairement aux autres sens, l'odorat n'a pas de transcription directe dans le langage. Il existe autant de référents qu'il y a d'odeurs. Cela fleurit bon le jasmin, mais cela ne sent pas rouge, ni grave, ni amer, ni rugueux... Ici, cela sent plus que la charogne, parce que l'on sait qu'il ne s'agit pas d'un simple chien crevé. Une puanteur douceâtre, insidieuse et agressive à la fois, presque insoutenable, qui semble regrouper toutes les odeurs de la vie quotidienne et dont on croit retrouver ensuite un composant dans son eau de toilette, dans le papier d'un livre que l'on feuillette, dans la viande que l'on mange ou dans sa propre sueur.

Le docteur Bass ne semble pas incommodé. Sans doute, prétend-il, parce qu'il a « un odorat très médiocre ». L'habitude et toutes ces années passées en compagnie des morts ont aussi leur part dans cette insensibilité. Pourtant, pas de nécrophilie malsaine dans la démarche de cet anthropologue américain de soixante-douze ans. La Ferme des corps, qu'il a créée voilà bientôt trois décennies, est un lieu de science unique au monde.

Attiré, au début de ses études, par la psychologie, Bill Bass finit par « être fatigué d'écouter les problèmes des autres » et se passionne, au milieu des années 50, pour des personnes qui, en apparence, n'auront plus jamais rien à raconter : les cadavres et leurs squelettes. Lorsqu'il participe à sa première enquête sur le terrain, il comprend aussitôt l'apport potentiel de l'ostéologie à la police scientifique. Car, contrairement au dicton selon lequel les morts ne parlent pas, ceux-ci ont souvent quelque chose à dire, à condition de savoir les écouter.

Après une dizaine d'années dans le Kansas, durant lesquelles il travailla essentiellement sur des sque-



Nécropolis

William Bass n'est pas médecin légiste mais anthropologue. Son sujet d'étude : les morts. Son laboratoire : la Ferme des corps, 3 acres dans le Tennessee où une quarantaine de dépouilles se décomposent lentement...

lettes, Bill Bass arrive en 1971 au Tennessee, où près de la moitié des morts non identifiés qui lui sont soumis disposent encore de chairs grouillantes de vers. « Le Kansas est deux fois plus grand et deux fois moins peuplé que le Tennessee. Si vous êtes tué au Kansas et que le meurtrier dissimule votre corps, on ne vous trouvera probablement pas avant des années, tandis que si vous êtes tué dans le Tennessee, la probabilité pour que l'on vous découvre plus tôt dans le stade de décomposition est assez bonne. J'ai regardé dans la littérature scientifique pour savoir comment déterminer la date de la mort à partir de ces restes, car c'est toujours ce que la police demande, mais il n'y avait rien. Je me suis donc adressé à l'université de Knoxville en leur disant : "J'ai besoin d'un terrain pour mettre des corps dessus." » La première version, très réduite, de la Ferme des corps naît ainsi à l'automne de cette année 1971, à trois quarts d'heure de route du campus.

Puis arrive le colonel Shy. « Un jour de décembre 1977, raconte le docteur Bass, on m'a appelé car une tombe d'un cimetière historique avait été dérangée près de Nashville et la police craignait que la victime d'un meurtre n'ait été enterrée dans un vieux cercueil. Lorsque j'ai examiné le corps, il restait de la chair sur un fémur. D'après l'expérience que j'avais, basée sur l'exhumation d'un vieux cimetière d'Allemands luthériens en 1974, j'ai conclu qu'il s'agissait d'un homme blanc d'une vingtaine d'années, mort depuis moins d'un an. »

La victime en question, un homme blanc, comptait effectivement vingt-six printemps au moment de son décès. Mais William Shy, officier confédéré, avait péri lors de la

guerre de Sécession, en 1864... « Je me suis seulement trompé de cent douze ans, sourit Bill Bass. Mon erreur était due au fait que le colonel Shy avait été embaumé et placé dans un cercueil en fonte, ce qui avait empêché la décomposition d'aller à son terme. » De cette mésaventure, l'anthropologue tire la conclusion qu'il doit multiplier les expériences dans toutes les conditions imaginables. En 1979, l'université lui attribue enfin un grand terrain proche du centre-ville. L'aventure scientifique commence sur l'actuelle Ferme des corps.

POUR analyser les processus post mortem, les facteurs biologiques et environnementaux participant à la décomposition d'un cadavre, près de cinquante corps ont séjourné sur ce qui s'appelle officiellement l'Installation de recherche anthropologique (ARF) de l'université du Tennessee. Habillés, nus, enveloppés dans du plastique ou dans un tapis, au soleil, à l'ombre, sous l'eau, sous terre, dans le coffre des deux Américaines blanches, toutes les situations ont été testées et le sont encore. Grâce à ces recherches, la « séquence » des morts est désormais bien établie, explique le docteur Bass : « Cela commence de manière interne. Les enzymes du système digestif commencent par manger les tissus, ce qui engendre la putréfaction. La première chose que vous voyez, c'est la décoloration de la région intestinale. Puis le corps saigne et entame sa décomposition. S'il se trouve à l'air libre, les insectes vont y avoir accès. Ils sont là pour aider à la disparition des tissus morts. Leurs œufs vont donner naissance à des larves qui mangeront la matière. Au bout de trois semaines,

elles seront devenues adultes. C'est pour cela que, en général, si vous découvrez sur un cadavre les cocons vides ayant contenu les pupes de ces mouches, vous pouvez dire qu'il s'est écoulé au moins vingt et un jours depuis la mort. »

Les habitants de la Ferme des corps y séjournent en moyenne une année. Et tels des Attila involontaires, là où ils ont couché, l'herbe ne repousse pas avant deux ans, en raison des acides gras qui l'empoisonnent. Le sol est ainsi analysé de manière à savoir, même en l'absence de cadavre, combien de temps celui-ci y a résidé. Idem pour l'odeur. Directement importés de l'industrie du parfum, des nez artificiels reniflent les arômes pestilentiels et dessinent les courbes de différents marqueurs chimiques au fil du temps. Si l'ordre des événements advenant après la mort ne varie jamais, la vitesse du processus, elle, est sujette à des fluctuations, avant tout en raison de la température. Un corps pourrit moins vite à Chicago qu'à Miami. Mais, malgré tous ses efforts, le docteur Bass n'a jamais réussi à faire des émules dans d'autres régions des Etats-Unis ni ailleurs dans le monde.

Pourtant, l'utilité de ses recherches n'est plus à démontrer. En de nombreuses enquêtes policières, l'anthropologue a fait parler les morts. En juillet 1997, un agent du Tennessee Bureau of Investigation téléphone au docteur Bass du domicile de Matt Rogers, dont l'épouse, Patty, a disparu depuis deux semaines. La police a découvert, dans l'arrière-cour, un baril rempli d'os carbonisés. Matt Rogers prétend que ce sont des os de chèvre. Bill Bass et deux de ses étudiants récupèrent des milliers

de fragments, les rapportent à Knoxville, les nettoient et commentent à rassembler un incroyable et macabre puzzle. Non seulement l'anthropologue parvient à reconstituer le squelette de Patty Rogers, mais il finit par déceler les traces d'un coup de feu sur le crâne. Après avoir lu le rapport du docteur Bass, Matt Rogers plaide coupable. Il purge une peine de vingt-cinq ans de prison.

Une puanteur douceâtre, insidieuse et agressive à la fois, presque insoutenable, qui semble regrouper toutes les odeurs de la vie quotidienne et dont on croit retrouver ensuite un composant dans son eau de toilette, dans le papier d'un livre que l'on feuillette, dans la viande que l'on mange ou dans sa propre sueur

C'est après la publication, en 1994, du roman policier de Patricia Cornwell, *The Body Farm* (La Séquence des corps dans la traduction française) que l'ARF a commencé à être connue aux Etats-Unis. William Bass y est figuré sous les traits du docteur Lyall Shade et aide l'héroïne de Patricia Cornwell, le médecin légiste Kay Scarpetta, à reconstituer l'histoire du cadavre d'une fillette assassinée. A la demande de Scarpetta qui s'interroge sur une mystérieuse tache retrouvée sur la peau de l'enfant, Shade place un locataire de la Ferme sur différents objets métalliques et laisse le temps accomplir

son œuvre. Scarpetta s'aperçoit ainsi que la trace en question est l'image en négatif du profil de George Washington ornant la pièce d'un quart de dollar, qu'elle retrouve dans le sous-sol de la maison de l'assassin. Par souci du détail, Bill Bass a réellement révisé l'expérience pour Patricia Cornwell, qu'il considère comme une amie. Celle-ci a notamment donné 20 000 dollars au département d'anthropologie pour qu'il s'offre une nouvelle camionnette servant à transporter les corps.

Car ceux-ci viennent et puis s'en vont. Trois sources d'« approvisionnement » existent, explique William Bass : « Il y a tout d'abord les corps non réclamés, les morts que les familles ne veulent pas enterrer. Comme cela coûte 700 dollars à la municipalité ou au comté pour les faire inhumer, ceux-ci préfèrent me donner les corps pour économiser de l'argent. Ensuite, ceux qui désiraient léguer leur corps à la science. Enfin, comme j'ai participé plusieurs fois au programme télévisé "The New Detective", qui traite de police scientifique, des gens m'ont écrit pour savoir s'ils pouvaient léguer leur corps à la Ferme. Les avocats de l'université ont donc élaboré un formulaire en ce sens. Trois cents personnes ont d'ores et déjà signé. » Quatre d'entre elles ont déjà vu leurs dernières volontés s'accomplir.

C'EST ainsi que la Ferme a assuré son avenir. Mais quel est celui des corps qui ont fini de servir ? La réponse est que l'on n'a jamais fini de servir Bill Bass. De l'autre côté de la Tennessee River, s'élève le stade de football américain dans lequel évolue, devant 108 000 personnes, l'équipe universitaire des Tennessee Volunteers. Sous les gradins avaient par le passé été construites des chambres pour les joueurs, qui sont devenues les bureaux du département d'anthropologie. Et, parmi ces bureaux, la salle 205, toujours fermée à clef. Ici finissent les ossements, nettoyés de toute chair, dans des boîtes en carton d'un pied de haut, sur un pied de large et trois de long. Des centaines s'empilent, sur lesquelles figurent un numéro, le sexe, l'âge, la race, éventuellement la cause du décès. C'est léger, un squelette. Dix kilos. Ils sont une armée, la « collection de squelettes de William M. Bass », qui servent à l'étude ostéologique des Américains d'aujourd'hui.

Bill Bass a pris sa retraite il y a deux ans, mais il est toujours aussi actif. Il se passe rarement un jour sans qu'il retourne à l'université ou bien à la Ferme. Il sait qu'elle fascine, parce que, dit-il, « dans notre culture, lorsque quelqu'un meurt, on pose un drap sur lui. Les pompes funèbres viennent et on ne le revoit plus jamais. » L'avoir côtoyée depuis si longtemps ne l'empêche pas de détester la Camarde. Ses deux premières épouses sont décédées d'un cancer. Quant aux corps de la Ferme, il ne les voit pas comme des morts,

mais comme des sujets d'expérience scientifique. Et lui, que fera-t-il de son corps ? Il préfère laisser décider sa famille et devine que ses étudiants n'aimeraient pas trop le ranger dans une boîte en carton. A quoi rêve-t-il, la nuit ? « C'est curieux, vous êtes le premier à me poser la question. Je ne l'ai jamais dit à personne – y compris à ma troisième épouse, Carol – mais, de temps en temps, je rêve que je tue quelqu'un et que je tente de cacher son cadavre dans la Ferme des corps. »

Pierre Barthélémy
Dessin : Stanislas Bouvier

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Milosevic affaibli

C'est certes pas la première fois que Slobodan Milosevic tente de « voler » des élections favorables à l'opposition et ce n'est pas la première fois non plus que cette manœuvre est démasquée : on se souvient de cet hiver 1996-1997 où des manifestants bravèrent pendant des mois, dans les rues de Belgrade, un pouvoir qui bafouait sans scrupule les résultats des municipales. Ce n'est pas non plus la première fois que toute « légitimité » peut être déniée à l'homme fort de Belgrade : les exactions dont il s'est rendu coupable depuis dix ans dans l'ex-Yougoslavie y suffisaient et le reste du monde n'avait pas besoin de nouvelles élections truquées pour récuser un homme que le Tribunal international de La Haye a inculpé pour crimes contre l'humanité.

Malgré cela, ce dimanche électoral en Yougoslavie marque un changement considérable, pour la première fois porteur d'espoirs pour qui rêve de la fin de la dernière des dictatures à s'éterniser en Europe. C'est, en effet, de l'intérieur même que le pouvoir est cette fois atteint ; le système de protection de Milosevic paraît s'être dangereusement fissuré.

Avant même le premier tour de cette élection à la présidence de la République fédérale, on sentait le régime affaibli. Faute d'observateurs étrangers, des vigiles étaient en place pour récuser les tentatives de truquage éhonté : les mouvements d'opposition serbes mieux organisés que de coutume pour surveiller le scrutin ; mais aussi les autorités monténégrines, qui avaient appelé au boycottage

et faisaient barrage au truandage sur le taux de participation dans leur petite République, de même que les missions de l'ONU et de l'OTAN dans la province du Kosovo. Le soutien organisé des Occidentaux fournissait à ces vigiles sur place une puissante caisse de résonance. Tout cela a eu pour résultat que, c'est de l'intérieur – au sein d'une population serbe qu'il a trop longtemps bernée, voire même dans certains cercles proches de lui –, que la crédibilité de Milosevic s'est effondrée. Signe qui ne trompe pas : dimanche soir, des médias officiels comme la télévision ou l'agence de presse Tanjug faisaient, de manière tout à fait inédite, état de résultats partiels favorables à son principal adversaire, Vojislav Kostunica.

Milosevic n'est pas homme à admettre sa défaite et tous les scénarios restent possibles à court terme. Face aux pires éventualités, les Occidentaux n'ont pas plus, aujourd'hui qu'hier, de moyens de rétorsion concrets à leur disposition. Qui plus est, rien ne dit qu'ils auront la tâche très facile avec le mouvement de contestation, très disparate, qui paraît émerger aujourd'hui en Serbie. Mais quoi qu'il advienne demain, et même si la transition vers un régime démocratique est encore longue et semée d'embûches, quelque chose d'essentiel s'est produit, sans quoi rien jusque-là n'était possible : une large prise de conscience, en Serbie même, que Milosevic est le responsable du désastre. Dans les rues de Belgrade des manifestants en liesse le scandaient dimanche soir, en appelant leur pays à se libérer enfin « de l'asile dans lequel il est enfermé ».

Le dilemme de Jacques Chirac

Suite de la première page

C'est ce que sous-entend Lionel Jospin lorsqu'il lâche, en sortant du bureau de vote de Cintegabelle, dimanche, qu'il n'est pas « un fan du référendum ». Soucieux de détourner de lui le contrecoup de l'abstention, en rappelant, à mots couverts, la vieille hostilité de la gauche à la possibilité pour le chef de l'Etat d'en appeler au peuple contre les partis politiques, le premier ministre a signé la campagne insidieuse du PS et de son premier secrétaire, François Hollande. Ce dernier a tenté de miser en même temps sur le oui et sur l'abstention, en encourageant implicitement le refus de participer à une consultation décidée par M. Chirac et qui ne devait donc concerner que lui seul. Or, premièrement, nul ne pouvait ignorer que la réforme en jeu était préconisée par le

Parti socialiste et par tous ses alliés autant que par la droite. Deuxièmement, le recours au référendum pour entériner une modification substantielle du mandat du président, élu au suffrage universel, se justifiait de lui-même. Troisièmement, le fait que M. Chirac ait changé d'avis, à ce sujet, sous la contrainte d'une manœuvre parlementaire déclenchée par Valéry Giscard d'Estaing limitait sévèrement le bénéfice qu'il pouvait en escompter.

SORTIE DE COHABITATION

A entendre M. Chirac dimanche soir, à lire le communiqué publié de son côté par M. Jospin, une chose, en tout cas, est sûre : l'un et l'autre se placent maintenant, clairement, dans la perspective d'une sortie de la cohabitation. De ce point de vue, leurs situations ne sont pas identiques. Pour le premier ministre, la cohabitation est une donnée qu'il a dû accepter et respecter, sans jamais cesser, depuis plus de trois ans, d'affirmer la prépondérance de la majorité parlementaire et du gouvernement, lequel, selon la

Constitution, « détermine et conduit la politique de la nation ». Le président de la République ayant, lui, provoqué la cohabitation par sa dissolution manquée de l'Assemblée nationale, n'a eu de cesse de justifier son maintien à son poste en montrant qu'il s'inclinait devant la volonté des électeurs et qu'il laissait agir le gouvernement.

A présent, s'il vante toujours les mérites d'une « démocratie apaisée, ouverte au dialogue, accueillante aux différences », M. Chirac appelle aussi de ses vœux « une démocratie plus responsable ». Dans la limite qu'autorise le fait d'avoir imposé au pays plus de trois ans de cohabitation, qui en feront cinq lors des élections de 2002, le chef de l'Etat suggère que ce mode de gouvernement n'est pas le meilleur possible. Il corrige ainsi son propos du 13 septembre, à Issy-les-Moulineaux, où il avait assuré que le quinquennat n'empêcherait pas que l'on puisse « être de droite ou de gauche et voter comme tel au Parlement, et puis choisir un homme particulier comme prési-

dent ». Une démocratie « plus responsable » suppose, au contraire, d'éviter que les pouvoirs respectifs du président et du gouvernement ne s'opposent et ne se paralysent mutuellement.

De telles dispositions, exprimées au moment où M. Jospin connaît lui-même des déboires dans sa relation avec les Français, vont-elles conduire le président de la République à revenir sur la question de l'ordre des élections de 2002 ? Rien n'est moins sûr, tant la priorité donnée par le calendrier aux élections législatives lui est utile pour asseoir sa candidature sur le souci que les députés de droite ont de leur propre réélection. Que la présidentielle précède les législatives, et le jeu serait rouvert, à droite, pour d'autres prétendants à l'Elysée. Cependant, si le résultat du référendum n'est pas, pour lui, un désaveu, il lui crée l'obligation de ne pas trahir la logique de la réforme massivement approuvée par ceux qui se sont rendus aux urnes.

Patrick Jarreau

Inachevé

Suite de la première page

Car le désaveu pour les politiques, et en premier lieu pour le couple exécutif, est là, massivement. Et un observateur extérieur aura beau jeu de relever qu'en ce mois de septembre si bizarre, la France s'est offert successivement d'atteindre le point maximum d'une révolte corporatiste, celle des patrons routiers, couronnée de succès au prix d'une paralysie du pays, et de l'incivisme, avec une abstention référendaire record. Si la démocratie française est ainsi vouée à osciller entre corporatisme et incivisme, c'est qu'elle est bien mal en point !

A ce jeu, en effet, personne n'est indemne : ni les Français, ni les cohabitants, ni l'institution présidentielle. Les électeurs se sont placés dans une situation pour le moins paradoxale, réclamant plus de participation et boudant les urnes, et surtout abandonnant le terrain, leur terrain, aux politiques quand ils disent, par de multiples biais, vouloir s'en saisir eux-mêmes. Pour la cohabitation et ses titulaires, les mauvais côtés de l'opération l'emportent sur « le » bon, c'est-à-dire sur la réduction du mandat. Car les cohabitants se sont neutralisés, les socialistes essayant de se défaire sur le président alors que le premier ministre est lui aussi atteint.

Mais le dommage maximum atteint évidemment la présidence présidentielle : après le fiasco de

la dissolution, voilà la seconde arme de la prééminence présidentielle affaiblie. Nul plus que Jacques Chirac n'aura à ce point contribué, dans le domaine institutionnel, à défaire ce que de Gaulle avait fait. Ce qui n'est pas nécessairement en soi un mal ; encore faut-il considérer cette réalité comme telle. De ce point de vue, la prochaine étape de la mort lente de la V^e République est inscrite dans le calendrier électoral : dès lors que les députés seront élus quelques jours avant le président, c'est la majorité parlementaire qui commandera le système ; si la gauche gagne, on voit mal que M. Jospin renonce, mais on ne voit pas comment M. Chirac pourrait insister ; si la droite gagne – à ce jour, elle fait figure de favorite –, M. Jospin sera éliminé ; dans les deux cas, le président procédera, de facto, de l'Assemblée. Nous serons parvenus au point inverse de la fondation des institutions : Georges Pompidou, en proposant le quinquennat, avait voulu précisément éviter le retour du parlementarisme et faire pencher définitivement nos institutions vers le présidentielisme. Son fils spirituel et politique, Jacques Chirac, prend le chemin inverse.

Il est vrai que ce dernier cherche, simplement, à assurer son propre salut. Par une véritable fuite en avant. Engagé dans un processus accéléré de désresponsabilisation présidentielle, il semble n'avoir d'autre issue que... d'en rajouter : ayant invité au référendum et constaté le désert des urnes, il promet d'autres référen-

dums, d'initiative populaire celle-là. Sur le mode : j'ai fait une erreur, qu'importe, je passe à la suivante ! Plus sérieusement, le propos présidentiel est de campagne... présidentielle : les référendums de la classe politique ne vous ont pas intéressés, a-t-il dit en substance aux Français, les miens, plus concrets, vous intéresseront. Autrement dit, après la fracture sociale, M. Chirac s'apprête, comme si de rien n'était – et, surtout, comme si elle ne le concernait pas –, à faire campagne contre une fracture démocratique, le point commun de l'une à l'autre étant de se poser en représentant du peuple contre les élites !

RELATIVISATION DU VOTE

La manœuvre a beau être grossièrement lisible, elle n'en est pas moins habile. Car l'abstention record de ce dimanche tout comme le score historique des blancs et nuls sont porteurs d'un message politique actif. Etudiant les cultures politiques des Français, un ouvrage collectif récent (sous la direction de Pierre Bréchon, Annie Laurent et Pascal Perrineau, Presses de Sciences Po) met en évidence une augmentation croissante, depuis la fin des années 70, des abstentionnistes « dans le jeu », c'est-à-dire politisés et curieux de la chose publique. C'est la preuve que l'abstention ne signifie plus une dépolitisation massive, mais traduit plutôt une relativisation du vote exprimant une critique tenace de l'offre politique existante.

Désaveu pour les professionnels

de la politique, l'abstention n'est donc pas forcément une mauvaise nouvelle pour la démocratie si, du moins, son message est entendu. Elle exprime la quête d'une souveraineté plurielle et complexe dont Pierre Rosanvallon trace fort bien les contours dans son dernier livre, *La Démocratie inachevée* (Gallimard).

Sa thèse centrale est que la démocratie ne s'épuise pas dans le vote et qu'elle ne se réduit pas à la délégation de pouvoir au travers des représentants élus. « Le progrès de la démocratie passe par une certaine désacralisation de l'élection », n'hésite-t-il pas à écrire, avant d'ajouter : « La reconnaissance de la complexité du peuple doit conduire à accroître ses moyens d'expression. »

Le pire, au lendemain de ce référendum décevant, sinon raté, serait de se lamenter ou de s'endormir.

J.-M. C.

RECTIFICATIFS

« LES ECHOS »

Une erreur s'est glissée dans l'intitulé exact du site Internet lancé par *Les Echos*. Il s'agit de mesfinances.fr et non pas mesfinances.com, comme indiqué dans *Le Monde* du 15 septembre.

LES OISEAUX ET LES SONS

Dans le volet consacré à l'audition de la série *Tous les sens* (*Le Monde* du 19 août), une erreur nous a fait dire à Rémy Pujol, directeur du laboratoire de neurologie de l'audition (Inserm, Montpellier) que les oiseaux « ne perçoivent les sons qu'entre 4 000 et 5 000 Hz ». Il fallait lire qu'ils « ne perçoivent les sons aigus que jusqu'à 4 000 à 5 000 Hz ».

CLIMAT

Le secrétaire de la Convention des Nations unies sur le changement climatique est Michael Zammit Cutajar, et non Michael Zammit Curtaja, comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article « La conférence de Lyon sur le réchauffement climatique s'est achevée sans progrès notable », paru dans *Le Monde* daté 17-18 septembre 2000.

PRÉCISIONS

PHOTOS

Les photographies illustrant l'article sur Lisbonne, publié dans *Le Monde* du 21 septembre, sont de Nicolas Cornet pour Merian Portugal.

CREUTZFELDT-JAKOB

Dans notre article sur une possible transmission de l'agent de la nouvelle variante de maladie de Creutzfeldt-Jakob (nvMCJ) d'une mère à son enfant au cours de la grossesse (*Le Monde* du 19 septembre), nous avons indiqué que trois cas de nvMCJ avaient été recensés en France. Deux cas ont été officiellement annoncés après examen post mortem. L'existence d'un troisième cas, qui n'a pas fait l'objet d'une annonce officielle, repose seulement sur des arguments cliniques, la personne concernée étant encore en vie.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau
Directeur artistique : Dominique Royette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ;
Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;
Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;
Éric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;
Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,
Fonds commun de placement des personnels du Monde,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,
Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La fin du « travail volontaire » en Yougoslavie

LES CITOYENS yougoslaves ne seront plus astreints au « travail volontaire » ni à l'obligation d'assister aux réunions et aux conférences politiques organisées par les organismes locaux du Front populaire. Cette importante décision, prise récemment, n'a eu aucune publicité ni dans la presse ni à la radio, les intéressés en ayant été informés personnellement par leurs organisations respectives.

Dans une brochure éditée par le Front populaire, destinée exclusivement à ses membres et dans laquelle est expliquée et commentée cette mesure, il est notamment indiqué que c'est le « dogmatisme soviétique » qui obligea en son temps les organismes du Front populaire à adopter des mesures policières pour obliger les citoyens yougoslaves à exécuter le « travail volontaire ».

Après une longue expérience les dirigeants du Front populaire se sont rendu compte finalement qu'on ne transforme pas l'homme brutalement et qu'il est préférable « d'avancer millimètre par millimètre, en agissant par conviction et non par la force ». « Il faudra donc donner plus d'importance aux travaux politiques et d'éducation qu'aux travaux physiques », ajoute la brochure.

Le Front populaire de Yougoslavie annonce, d'autre part, que parallèlement aux mesures remettant la direction des usines aux ouvriers, il est nécessaire de créer une grande décentralisation des organismes du Front populaire, en en diminuant le bureaucratisme et en laissant une plus grande place à l'initiative personnelle dans l'organisation de base.

(26 septembre 1950.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. *Le Monde* sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Tournures utiles par Guillaume Dégé



Être à cheval sur les principes

DISPARITIONS

Yehuda Amichai

Grand Prix israélien de poésie

LE POÈTE israélien Yehuda Amichai est mort, vendredi 22 septembre, à Jérusalem, où il vivait depuis son arrivée en Israël. Les traductions en français de Yehuda Amichai sont rares et d'autant plus précieuses. En 1985, Hubert Nyssen, son découvreur, publiait un premier recueil de poèmes traduits de l'hébreu et commentés par Michel Eckhard (Poèmes, Actes Sud), qui sera suivi d'un autre, en 1991, aux Editions de l'Eclat (*Poèmes de Jérusalem*). En 1993, la revue *Sud* lui consacrait un numéro spécial, alors qu'il venait d'être lauréat du prix de poésie étranger Jean Malrieu. En 1994 paraissait, toujours chez Actes Sud, l'*Anthologie personnelle* de Yehuda Amichai traduite cette fois par Emmanuel Moses.

Né à Würzburg, en 1924, Yehuda Amichai s'installe en Palestine, alors sous mandat, douze ans plus tard, lorsque ses parents, juifs orthodoxes, l'y amènent, évitant ainsi le sort tragique de ceux qui sont restés en Allemagne. Très vite, malgré son éducation religieuse, le jeune homme milite au sein des Jeunesses socialistes ; à partir de l'année 1944, il combat en Egypte avec la brigade juive – aux côtés de l'armée britannique – le rou-

leau compresseur nazi en route vers Le Caire et Jérusalem. Après la victoire, d'autres épreuves attendent le jeune homme nourri de poésie anglaise, surtout de W. H. Auden et de T. S. Eliot : il aide les organisations juives clandestines à briser le blocus qu'impose Londres pour empêcher les rescapés de la Shoah de rejoindre cette terre trop de fois promise. Plus tard, après la décision du partage de la Palestine par l'ONU, il se bat contre les forces des pays arabes qui envahissent le jeune Etat d'Israël.

« DIGÉRER MES GUERRES »

Mais le poète déteste la guerre et son cortège de misère et de mort. Même son nom semble prémonitoire quant à ses orientations futures. En hébreu, en effet, *Am* signifie « peuple » et *Ha* « vie ». « *Il m'a fallu du temps pour digérer mes guerres* », déclarait-il au *Courrier de l'Unesco* en octobre 1994, « *ainsi que le fait de devenir adulte en ce temps-là. J'ai utilisé les mots pour faire la paix avec moi-même (...), à l'instar des prières d'autrefois, la poésie demeure un élément essentiel dans la vie des peuples.* »

Une fois la paix revenue – une paix certes précaire –, le poète fré-

quente l'université hébraïque de Jérusalem, ville qu'il habitera jusqu'à sa mort. Ce n'est qu'à l'âge de trente et un ans qu'il y publie son premier recueil *Akhshav u-ve-yamim-aherim*, en français *Maintenant et les autres jours*. Déjà les critiques le considèrent comme le plus important des écrivains surgis en Israël lors de la seconde moitié des années 50. Il modernise l'hébreu liturgique en y introduisant les mots de la langue parlée ainsi que les termes techniques acquis lors des guerres.

« *Je n'ai rien à dire sur la guerre/ Rien à ajouter. J'ai honte (...)* Je me suis enfoncé. Je suis/ Comme un marécage fermé. Je dors la guerre/ Comme on hiberne. » Et plus loin, l'expression de l'attente et de l'espoir déçu : « *Mon fils a un parfum de paix/ Quand je me penche sur lui* », constat que l'amertume invalide : « *Chacun de nous a été un parfum de paix/ Et dans tout le pays il n'y a plus un seul moulin à vent qui tourne.* »

Ce n'est qu'au début des années 60, avec la publication de ses proses en anglais non traduites à ce jour (*Not of this Time, Not of this Place*), que Yehuda Amichai obtient sa première reconnaissance internationale. Depuis, ses

poèmes, traduits en une vingtaine de langues, ont fait sa notoriété dans le monde entier. En 1986, il reçoit le Grand Prix israélien de poésie : c'est pour lui la consécration dans son pays. Authentique, au risque d'être irrévèreux, il refuse aussi bien la banalisation de la Shoah que l'approche obsessionnelle du problème posé depuis si longtemps par le statut de Jérusalem : « *C'est si facile d'écrire sur Jérusalem de la mauvaise poésie, effroyable mixture de guerres et de sensibleries* », déclarait-il le 26 octobre 1995 à l'*International Herald Tribune*. Au risque de sembler blasphématoire, il en donne la recette : « *Prenez un olivier, la complainte du muezzin, du falafel, un zeste d'Holocauste, les bougies de shabbat, mettez tout cela à cuisiner, ainsi vous obtiendrez ce genre de poème.* »

Son attitude face à l'interminable conflit israélo-palestinien ? « *C'est très bien d'aimer son pays, sa culture, son climat, son histoire. Mais c'est aussi faire montre de patriotisme que de prendre parti contre les siens si on pense qu'ils ont tort* », déclarait-il encore au *Courrier de l'Unesco* en 1994.

Edgar Reichmann

Joseph Lewis

Cinéaste de séries B à succès

BIEN QU'AMÉRICAIN, le cinéaste Joseph Lewis devait sa notoriété à la critique française. Il est mort le 30 août à l'âge de cent ans mais il avait en fait artistiquement disparu depuis 1958 avec son dernier film, *Terror in a Texas Town*.

Le terrain de prédilection de Joseph Lewis était la série B, c'est-à-dire les productions à petit budget, tournées à l'ombre des grands studios, commandées par des compagnies disparues du nom de Monogram ou de PRC, et destinées à figurer en double programme dans les cinémas de quartier. Le tournage d'un film de Joseph Lewis était une aventure en soi, tant son financement le rapprochait d'un cinéma de guérilla. *Gun Crazy* (1949), son film le plus célèbre, avait été produit par les frères King, d'anciens gang-

sters qui possédaient des machines à sous dans la région de Los Angeles.

A la différence d'autres réalisateurs, qui concevaient leur passage par la série B comme un purgatoire ou un marchepied vers les studios, Joseph Lewis y a vu le système de production idéal dans lequel il pourrait sépanouir. *Gun Crazy* semblait l'emblème de cette liberté. Un couple criminel qui anticipait celui de *Bonnie and Clyde*, d'Arthur Penn, ou de *Badlands*, de Terrence Malick, somrait dans la délinquance par pur plaisir, sans autre motivation que la satisfaction procurée par le fait d'enfreindre la loi. Leur plongée dans le crime devenait le moteur de leur relation sexuelle.

Joseph Lewis ne fut pas l'homme d'un seul film mais ali-

gna les succès commerciaux et artistiques avec une remarquable régularité. *My name is Julia Ross* (1945), un superbe mélodrame dans la veine de *Rebecca*, d'Alfred Hitchcock, *Undercover Man* (1948), qui relatait avec une extrême rigueur les efforts déployés par un policier fédéral pour amener Al Capone devant les tribunaux, auraient dû permettre à Joseph Lewis de signer un contrat avec une major. Il se refusa toujours à cette opportunité. L'ambition semblait un obstacle à sa créativité.

MOMENT BAROQUE

Même dans ses plus mauvais films – et ils furent légion – figurait au moins une scène mémorable que l'on n'avait jamais vue autre part : la vision d'un enfant se bouchant les oreilles au milieu

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– 25 septembre 1932.

Bien heureux anniversaire,

Glenn GOULD,

dans la paix automnale de ta musique immortelle.

« *Quand un homme atteint à cette hauteur, il illumine le monde.* »
Yehudi Menuhin.

Décès

– Samira (Sam) Aït, son épouse,

Sarah, Riad, Samy, ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Fares AÏT, psychiatre,

enlevé à leur tendre affection, le 13 septembre 2000.

10 bis, rue Jeanne-d'Arc, 94160 Saint-Mandé.

– Jean-Claude et Corinne Noblecourt, Michel et Laurence Noblecourt, ses enfants, Virginie et Christophe, Stéphanie et Michél, Olivier, Céline et Laurent, Sébastien, Laëtitia, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jacqueline NOBLECOURT, née DIANI,

survenu à Epinal, le 21 septembre 2000.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Chaumousey, dans l'intimité familiale.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en sa mémoire le vendredi 29 septembre, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-de-la-Gare, place Jeanne-d'Arc, 75013 Paris.

10, chemin des Prés, 88390 Chaumousey, 20, rue Lahire, 75013 Paris.

– Sa famille, ses amis, font part avec tristesse du départ, à l'âge de cinquante-deux ans, de

Pierre Alexandre ORIN.

Ceux qui l'ont aimé le retrouveront vendredi 29 septembre 2000, à 9 h 45, à la cathédrale orthodoxe, 12, rue Daru, Paris-8^e.

– M^{me} Josette Rapp, son épouse, Jean-Michel Rapp, Bernard Rapp, Elisabeth Dreyfus, ses enfants, ainsi que leurs conjoints,

Joseph, Louise, Julie, Vincent, Matthieu, Margot et Jérémie, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. André RAPP,

survenu le 17 septembre 2000, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

57, rue La Fontaine, 75016 Paris.

– Saint-Sébastien. Nantes.

M^{me} Danielle Verbe, M. Jean-Louis Verbe, et M^{me} Claudine Haudebourg, M^{me} Brigitte Perrouin-Verbe, et M. Olivier Perrouin, ses enfants, Marie-Aimée et Dorothee, ses petites-filles,

Les familles Barrière, Abiven, Méar, ont la douleur de faire part du décès de

docteur Marcellin VERBE, ancien déporté résistant, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 22 septembre 2000.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 25 septembre, à 15 heures, en l'église de Saint-Sébastien bourg, suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Sébastien ancien. Pas de condolances.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Anniversaires de décès

– Dix-sept ans déjà, le 26 septembre 1983.

Alain BOMIER.

De la part de

Gisèle, Maxime et Cyrille.

– Il y a deux ans, le 26 septembre 1998,

François DUCELLIER

a quitté ceux qui l'aimaient.

En ce jour anniversaire, une mémoire recueillie réunira sa famille et ses amis.

Offices religieux

– La seule communauté juive libérale franco-anglophone de Paris et de la région parisienne annonce qu'elle célébrera les offices du Nouvel An juif, les 29 et 30 septembre 2000, et de Yom Kippour, les 8 et 9 octobre, à Paris-16^e. Le rabbin Tom Cohen dirigera les offices. Renseignements au 01-39-21-97-19.

Formations

Nouveau DEA risques et inégalités Territoires en mutation et enjeux géographiques Université Paris-VIII Saint-Denis Renseignements : 01-49-40-64-66 plet@univ-paris8.fr Inscription avant le 9 octobre

Tout sur les élus. Tout sur les résultats électoraux, les cartes, les graphiques...

Tout sur le CD Rom "La France électorale"



www.artique.com
Tél. : (33) 02 47 49 90 49

Conférences

« PROSPECTIVE ET STRATÉGIE DES ORGANISATIONS »

Les cours de troisième cycle, conférences et séminaires de doctorat de la chaire de prospective du CNAM reprennent le 9 octobre 2000. Programme de l'année : la prospective et ses méthodes, la planification par scénarios, le management stratégique, les grandes tendances du futur, l'évaluation et la prospective technologique.

Réunion d'information le jeudi 28 septembre, à 18 heures au CNAM, 2, rue Conté, Paris-3^e (amphi L, accès 35, 1^{er} étage). Renseignements : 01-40-27-25-30, mail : lips@cnam.fr Web : http://www.cnam.fr/lips/

Cours

DECouvrez L'INFORMATIQUE A DOMICILE

ALDISA, premier organisme de formation à domicile

- Configure votre ordinateur,
- Vous aide dans sa prise en main,
- Vous forme sur les principaux logiciels,
- Vous initie à l'Internet.

Aldisa
Bureautique & Internet
300 formateurs en Ile-de-France

Pour recevoir notre brochure Contactez vite le

01-46-67-18-90

COURS DE CHINOIS adultes Calligraphie, peinture, taijiquan A partir du 2 octobre, effectifs réduits Huit niveaux : débutant licence Passeport pour la Chine, Paris-6^e Tél. : 01-43-29-61-98

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Jacques-André Costilhes a été nommé ambassadeur en Ouzbékistan, par décret publié au *Journal officiel* du jeudi 21 septembre, en remplacement de Jean-Claude Richard.

[Né le 17 août 1944 à Madrid, diplômé de l'Ecole nationale des langues orientale vivantes, Jacques-André Costilhes est entré dans la carrière diplomatique en 1971. Il a été notamment en poste à Pékin (1975-1977), Ankara (1977-1980) et New-Delhi (1980-1983), avant d'être responsable de la cellule internationale à la direction générale de l'énergie et des matières premières du ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur, puis consul général à Séville (1986-1990), à Istanbul (1990-1993) et ambassadeur aux îles Fidji (et parallèlement au Tonga, à Nauri, aux îles Tuvalu et à Kiribati) de 1993 à 1996. Jacques-André Costilhes était conseiller diplomatique auprès du directeur des relations internationales à la délégation générale pour l'armement du ministère de la défense depuis avril 1996.]

Jean Lévy a été nommé ambassadeur à Cuba, par décret publié au *Journal officiel* du jeudi 21 septembre, en remplacement d'Yvon Roe d'Alberty.

[Né le 20 mars 1950 à Safi (Maroc), titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (1981-1983), Jean Lévy est affecté au ministère de l'éducation nationale (1984-1987) avant de devenir conseiller technique au cabinet d'Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères (1988-1990), puis chargé de mission et conseiller technique à l'Elysée, aux côtés de François Mitterrand (1990-1995). Jean Lévy était consul général à Sao Paulo depuis mai 1995.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 16 septembre est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication de la convention d'extradition entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République orientale de l'Uruguay, signée à Paris, le 5 novembre 1996.

Au *Journal officiel* du 17 septembre est publié :

● **Polytechnique** : un décret fixant certaines dispositions d'ordre statutaire applicables aux élèves français de l'Ecole polytechnique.

Au *Journal officiel* daté lundi 18-mardi 19 septembre est publié :

● **Parlement** : un décret chargeant Jean Launay, député du Lot, d'une mission temporaire auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Au *Journal officiel* du mercredi 20 septembre sont publiés :

● **Télécommunications** : un

décret relatif à l'instruction des demandes d'autorisation pour l'établissement de réseaux indépendants de télécommunications.

● **Nuisances** : un décret relatif aux fonds de compensation des nuisances aéroportuaires.

● **Environnement** : un décret relatif au Conseil national de l'aménagement et du développement du territoire ;

un décret relatif au schéma régional d'aménagement et de développement du territoire.

Au *Journal officiel* du jeudi 21 septembre sont publiés :

● **Commerce** : une ordonnance relative à la partie législative du code de commerce.

● **Environnement** : une ordonnance relative à la partie législative du code de l'environnement.

Au *Journal officiel* du vendredi 22 septembre sont publiés ;

● **Euro** : une ordonnance portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs dans les textes législatifs.

● **Accord international** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République d'Azerbaïdjan sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signé à Bakou le 1^{er} septembre 1998.

Au *Journal officiel* du samedi 23 septembre sont publiés :

● **Caisses d'épargne** : un décret relatif aux modalités de désignation des représentants du personnel à la commission paritaire nationale du réseau des caisses d'épargne et de prévoyance.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République italienne relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière, signé à Chambéry le 3 octobre 1997 ;

un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne relatif à la coopération dans leurs zones frontalières entre les autorités de police et les autorités douanières, signé à Mondorf-les-Bains le 9 octobre 1997 ;

un décret portant publication du protocole établissant, sur la base de l'article K 3 du traité sur l'Union européenne et de l'article 41, paragraphe 3, de la convention Europol, les privilèges et immunités d'Europol, des membres de ses organes, de ses directeurs adjoints et de ses agents, fait à Bruxelles le 19 juin 1997.

Formation continue

DEA sciences de gestion

– Ouverture en octobre 2000 d'un DEA de sciences de gestion au CNAM. Public ayant si possible une expérience professionnelle. Cours le soir ou le samedi. Possibilité d'étalement sur deux ans. Encadrement pour la préparation d'une thèse de doctorat en vue d'une carrière académique ou dans des fonctions de conseil et d'étude.

Renseignements :
CNAM, 2, rue Conté, Paris-3^e.
Tél. : 01-40-27-28-59
Fax : 01-40-27-27-50
Mail : glad@cnam.fr

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS
LES CLÉS DE L'INFO

Au sommaire
du numéro
d'octobre

L'exclusion en France

Le chômage recule, mais l'exclusion demeure. Une situation paradoxale et insupportable dans une société globalement de plus en plus riche.

Etats-Unis : l'hyper-puissance

Le Président que les Américains choisiront le 7 novembre devra répondre à un défi : que faire de la prospérité ? A la veille des élections, un dossier complet sur les Etats-Unis.

Plus : LES CLÉS DE L'INFO
4 pages pour décoder l'actualité

Chez votre
marchand
de journaux

18F-274 €

TECHNOLOGIE L'émergence de la nouvelle économie en Allemagne est devenue une réalité, grâce au succès de jeunes entreprises dont le modèle est Intershop,

un éditeur de logiciels de commerce électronique. ● LA CRÉATION du Neuer Markt, le nouveau marché de Francfort, a permis de financer cette nouvelle génération d'entrepre-

neurs, tout en attirant des poids lourds comme T-Online, filiale de Deutsche Telekom. ● L'ENGOUEMENT des particuliers pour Internet accompagne ce bouillonnement. En

mai, un tiers des adultes allemands surfaient régulièrement sur la Toile, soit 8,5 millions d'utilisateurs, contre 4 millions en France. ● LES PESANTEURS qui risquent de freiner le déve-

loppement de la Netéconomie sont à prendre en considération. Le manque de main-d'œuvre conduit l'Allemagne à ouvrir ses frontières à 20 000 informaticiens non européens.

L'Allemagne engage sa mutation vers la Netéconomie

Dans les cinq années à venir, les technologies de l'information pourraient devenir le premier secteur d'activité du pays. 750 000 créations d'emplois sont prévues d'ici à 2010, à condition de surmonter certains handicaps, dont la pénurie de main-d'œuvre

FRANCFORT

de notre correspondant

Stephan Schambach est une des stars de l'Internet allemand. A trente ans, cet enfant de l'ex-RDA est président du directoire d'Intershop, une société qu'il a cofondée en 1992, sur un créneau alors émergent : l'édition de logiciels de commerce électronique. L'entreprise enregistre depuis une forte croissance, compte parmi les fleurons du nouveau marché de Francfort, le Neuer Markt, et vaut à son patron d'être un des symboles de la nouvelle économie version allemande. A l'instar de ce jeune millionnaire, c'est l'ensemble du pays qui tente aujourd'hui de ne pas rater le coche de la révolution technologique en cours.

L'émergence de la Netéconomie est très largement perceptible. Siemens, Bertelsmann, SAP et Deutsche Telekom dépensent des milliards pour se mettre à la page. Surtout, le phénomène a suscité la naissance d'une génération de jeunes entrepreneurs qui trouvent dans le Neuer Markt un outil de financement dynamique (lire ci-dessous). Intershop, les banques en ligne Consors, Comdirect, le site d'enchères Ricardo, l'opérateur téléphonique Mobilcom... les « suc-

cess stories » se sont multipliées, même si les récentes turbulences boursières sur les valeurs de croissance illustrent la fragilité de certaines jeunes pousses.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Le gouvernement allemand considère que les technologies de l'information et des communications sont appelées, dans les cinq ans, à devenir « le premier secteur d'activité du pays ». Devant l'automobile. Selon certaines études, l'explosion du secteur pourrait susciter la création nette d'au moins 750 000 emplois d'ici à 2010, tandis que l'industrie classique, qui a fait le succès économique allemand, continuera, quoiqu'il arrive, à perdre du terrain. Le chancelier Schröder répète que le pays doit tout faire pour s'installer dans la Netéconomie. Une vaste campagne de sensibilisation du public – et d'équipement des écoles – a été lancée.

L'accès à Internet fait des bonds spectaculaires. « Le continent européen est divisé en deux en matière d'accès au réseau, le Nord avec les pays scandinaves en pointe, et le Sud, plutôt à la traîne. L'Allemagne se trouve en position moyenne », dit Hans-Joachim Frank, de la Deut-

sche Bank Research. Fin mai 2000, un tiers des Allemands âgés de quatorze à soixante-neuf ans surfaient régulièrement sur la Toile, soit de chez eux, soit du travail, selon l'institut de recherche GfK. Une progression de 50 % en quelques mois.

Les pronostics sont très favorables pour l'avenir, l'Allemagne étant appelée à connaître un développement au-dessus de la moyenne européenne en matière de commerce électronique. La puissance des entreprises de logistique, de médias, et de vente par

correspondance, les débuts très prometteurs des banques en ligne constituent une base encourageante. Le commerce de détail réaliserait actuellement à peine 1 % de ses ventes grâce à Internet contre 10 à 12 % attendus dans dix ans. « Les ventes dans le secteur professionnel disposent d'un potentiel encore plus important ; un tiers des entreprises utilisent Internet pour pratiquer le e-commerce, alors que 92 % ont un site propre », constate une récente étude.

« La taille du marché germanophone est un avantage, avec un dé-

bouché de près de 100 millions de personnes », observe Stefan Glänzer, cofondateur et membre du directoire du site d'enchères Ricardo. Un potentiel qui n'a d'ailleurs pas échappé aux poids lourds américains : pour s'attaquer à l'Europe, AOL et Lycos ont choisi, à la fin des années 90, de s'associer à un partenaire allemand, le groupe de communication Bertelsmann. Les projets d'expansion européenne des banques en ligne allemandes l'illustrent : les start-up peuvent s'appuyer sur leur marché domestique, pour s'implanter ensuite dans les pays voisins.

UN « IMPÔT INTERNET » ?

Toutefois, la révolution Internet doit surmonter certains obstacles. Les industriels du secteur se mobilisent ces derniers temps contre le projet du gouvernement de créer un « impôt Internet », une taxe levée sur le matériel informatique et télécom afin de protéger les droits d'auteur. La Bundesbank n'est pas encore convaincue de l'émergence d'une nouvelle économie solide, car les gains de productivité ne sont pas au rendez-vous. Le pays va-t-il être en mesure de s'adapter à la nouvelle donne ? Selon Horst Siebert, un économiste très en

vue, « l'Allemagne n'a pas encore en main son billet d'entrée dans la nouvelle économie, à cause d'une série de problèmes structurels anciens et non résolus ». « Le processus de décision politique, le marché de l'emploi et le système de retraite doivent être réformés », considère le président de l'Institut de conjoncture de Kiel.

La récente décision du chancelier Schröder d'ouvrir les frontières à 20 000 informaticiens non européens a mis en avant les lacunes du système de formation. La pénurie de main-d'œuvre pourrait gêner le développement du secteur. Les investissements technologiques sont encore en retard par rapport aux dépenses réalisées outre-Atlantique. Plus fondamentalement, « nous sommes confrontés à un bouleversement culturel, dans la façon d'entreprendre. L'Allemagne doit s'adapter », constatait le patron d'une entreprise de la nouvelle économie. Un signe ne trompe pas : Stephan Schambach a très vite décidé d'implanter le siège d'Intershop au cœur de la Silicon Valley. C'est là-bas, plutôt qu'en Allemagne, qu'il passe en fait le plus clair de ses temps.

Philippe Ricard

Le Neuer Markt, après avoir su séduire les sociétés Internet, aborde un virage décisif

FRANCFORT,

de notre correspondant

Le Neuer Markt allemand traverse une mauvaise passe. La fin de l'euphorie boursière sur les actions Internet a plongé le marché des valeurs de croissance de la place de Francfort dans une période de turbulences et de doutes. Après avoir suivi le décrochage amorcé par le Nasdaq américain, à la mi-mars, le Neuer Markt a du mal à remonter la pente. Des « listes de la mort » ont même circulé ces dernières semaines parmi les opérateurs, mentionnant les entreprises de la mouvance Internet en difficulté, voire menacées de faillite. Des sociétés introduites récemment, dans lesquelles les investisseurs semblent d'ores et déjà avoir perdu toute confiance. Pis, l'une d'elles a été mise en cessation de paiement, mi-septembre. Le trou d'air sera-t-il

passager ? Ou annonce-t-il un nouveau recul ?

Une chose est sûre, le Neuer Markt est devenu en quelques années un des principaux outils de financement de la netéconomie allemande. « C'est un des plus beaux succès de la Bourse de Francfort, qui a su enclencher une spirale vertueuse sur le segment des entreprises technologiques en forte croissance », observe un concurrent français. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : créé en mars 1997 – après le Nouveau Marché français –, le Neuer Markt a creusé l'écart en quelques années avec tous ses homologues européens.

Aujourd'hui, sa capitalisation se situe au-dessus des 200 milliards d'euros, contre 85 milliards en décembre 1999, avec plus de 300 entreprises cotées. Elle représente les trois quarts de la capitalisa-

tion des principales places européennes actives sur les valeurs de croissance.

En 1999, 139 jeunes entreprises ont été introduites sur le marché francfortois ; elles devraient être près de 150 cette année, bien que certaines introductions aient été reportées depuis mai.

« CULTURE DE L'ACTIONNARIAT »

« Nous avons bénéficié des progrès de la culture de l'actionnariat en Allemagne, ainsi que des développements de l'activité de capital-risque, qui a besoin d'un marché comme le nôtre pour pouvoir revendre les participations prises dans des start-up », indique Josef Nägel, une des chevilles ouvrières du Neuer Markt. « Dès le début, nous voulions nous limiter aux sociétés de haute technologie et être le plus sélectifs possible. »

Coïncidence heureuse, la création du Nouveau Marché s'est faite peu avant l'émergence de la déferlante Internet, qui a constitué une large partie des introductions en Bourse, ces derniers temps. Mais d'autres activités sont représentées. Dans le domaine des télécommunications, Mobilcom – la première entreprise cotée – a connu un développement très spectaculaire, qui lui a valu de passer récemment dans le giron de France Télécom. Le dynamisme de ces entreprises a tout d'abord suscité un engouement inattendu chez les particuliers, avant d'attirer les institutionnels, qui représentent désormais 70 % des investissements.

À la différence du Nouveau Marché français, le Neuer Markt est parvenu à attirer certains poids lourds, à l'instar de la filiale Internet de Deutsche Telekom, T-Online, en avril. Les grandes banques en ligne ont

choisi de s'y faire coter. Les responsables de la Bourse de Francfort cherchent enfin à internationaliser leur marché. Un sixième des entreprises cotées sont d'origine étrangère, mais ce processus est encore balbutiant.

Quelles que soient les performances de ses poulains technologiques, le Neuer Markt aborde un tournant. Si la fusion de la Bourse de Francfort avec celle de Londres avait été menée à terme, le Nouveau Marché se serait rapproché de son modèle américain, le Nasdaq. La fusion a échoué, mardi 12 septembre, et certains financiers allemands ont poussé un ouf de soulagement : la perspective en inquiétait plus d'un. On craignait que le fleuron boursier et ses jeunes pousses n'échappent, après une telle ascension, au contrôle de la place de Francfort.

P. Ri.

La réforme des tribunaux de commerce pourrait entraîner des conflits entre les chambres à propos de leurs compétences

LE 18 JUILLET, la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, a déposé devant l'Assemblée nationale le projet de loi portant réforme des tribunaux de commerce. Il s'agit

principalement d'imposer la mixité dans ces juridictions, faisant suite aux recommandations dans ce sens d'un rapport

du 2 avril 1999 demandé conjointement par le ministre de la justice et celui de l'économie. Les tribunaux de commerce ont notamment compétence pour trancher les litiges commerciaux, régler les conflits entre les associés d'une société et pour mener les procédures de faillite des entreprises.

Jusqu'ici, les magistrats dits « magistrats consulaires » compo-

saient exclusivement les juridictions. Il s'agit de commerçants élus par les autres commerçants, qui, tout en continuant leur activité, exercent l'office de juge. L'article 2 du projet de loi impose la mixité, c'est-à-dire prévoit que désormais statueront avec les magistrats consulaires, des magistrats dits « magistrats professionnels », qui, recrutés et payés par l'Etat, composent ordinairement les autres juridictions judiciaires et exercent cet office à titre d'activité professionnelle principale.

A partir de ce principe de mixité, le projet de loi essaie de maintenir des équilibres, notamment quant aux matières juridiques à propos desquelles la mixité est mise en place. En effet, comme toute juridiction, le tribunal de commerce est composé de chambres spécialisées dans telle ou telle matière, par exemple une chambre tranche les litiges en droit des sociétés et une autre les affaires de faillite. Le projet de loi n'impose pas une mixité généralisée mais simplement l'existence d'une chambre mixte qui aura compétence pour des matières particulières tandis que les autres chambres resteront composées de juges consulaires et connaîtront des autres contentieux.

Le projet de loi affecte à la chambre mixte la connaissance exclusive des faillites, du droit des sociétés et du marché financier, du droit de la concurrence. Les chambres purement consulaires continueront d'apprécier les litiges

entre commerçants, par exemple les difficultés d'exécution contractuelle. Il y a donc un partage des compétences juridictionnelles entre les chambres. Là où il y a un partage, il y a potentiellement conflit et complication.

Il n'est pas toujours aisé de rattaché un procès à une branche du droit. Un exemple : selon le projet de loi, le droit des sociétés relève de la chambre mixte et le droit des contrats de la chambre consulaire, mais en pratique les deux corps de règles sont très mêlés. Comment faire le partage ? La solution actuellement proposée est la suivante : l'affaire est distribuée à l'une ou l'autre chambre suivant la matière principalement en cause, qu'il faudra donc préalablement déterminer.

UN SYSTÈME LOURD

S'il apparaît que d'une façon accessoire une autre branche du droit est concernée, la solution diffère suivant la chambre : s'il s'agit d'une affaire portée devant la chambre consulaire, par exemple quand un contrat pose accessoirement des problèmes de droit des sociétés, les magistrats devront surseoir et demander à la chambre mixte de trancher cette question, avant de reprendre l'examen de la question principale. Ce système, dit de « question pré-judicielle », est lourd et ralentit les instances.

En outre, le partage de compétences doit trouver une justification claire pour donner un guide

d'interprétation, lorsqu'il s'agira de trancher les conflits, parce que les deux chambres s'estimeront compétentes ou parce qu'aucune ne voudra s'emparer de l'affaire, conflit qui sera alors porté devant le premier président de la cour d'appel. Le fondement semble celui-ci : lorsque l'ordre public est concerné, la chambre mixte est compétente et lorsque seul l'intérêt collectif des commerçants est mis en cause, la chambre consulaire suffit. C'est logique et cela justifie que la faillite qui concerne l'ordre public soit rattachée à la chambre mixte.

La ligne de partage s'éclaircit : ainsi, la sanction des ententes et des abus de position dominante, qui affecte l'ordre public du bon fonctionnement du marché, relève de la chambre mixte alors que la responsabilité d'un commerçant pour concurrence déloyale au détriment d'un autre, dont il imite les produits par exemple, relève de la chambre consulaire. Mais dans ce cas, pourquoi la chambre mixte est-elle compétente non seulement pour le droit d'ordre public du marché financier, mais encore pour le droit ordinaire des sociétés, qui ne concerne que l'intérêt collectif des associés ? Les travaux parlementaires fourniront sans doute les éclaircissements nécessaires.

Marie-Anne Frison-Roche (professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

TF 1 et M 6 s'allient pour lancer la chaîne généraliste TF 6

TF 1 ET M 6 ont annoncé, vendredi 22 septembre, la création d'une société commune pour lancer une chaîne généraliste baptisée TF 6. Avec cette société, détenue à 50-50 par TF 1 et M 6, les deux télévisions privées « fusionnent leurs projets respectifs de chaînes généralistes », TFX pour TF 1 et W9 pour M 6, précise Nicolas de Tavernost, président du directoire de M 6. Pour cette fusion, M 6 « apporte la chaîne Série Club à cette structure commune », signale M. de Tavernost. A cette occasion, la chaîne thématique a été estimée autour de 300 millions de francs. TF 6 devrait être lancée sur le câble et le satellite le 1^{er} décembre 2000. « Avant Noël », pointe le président du directoire. A terme, la chaîne a aussi vocation à être distribuée sur le numérique hertzien. TF 6 sera dotée d'un budget de 150 millions de francs par an.

Pour Nicolas de Tavernost, cette alliance entre les deux chaînes privées concurrentes – mais présentes dans le tour de table du bouquet numérique Télévision par satellite (TPS) – est « un signe fort ». Elle aura aussi valeur de « test », constate un proche d'une des deux chaînes privées pour voir comment TF 1 et M 6 peuvent travailler « autour d'un projet commun ». Selon lui, « si cette alliance fonctionne, il y en aura d'autres, dans le numérique hertzien notamment ». Pour TF 6, les ambitions sont claires : « Elle doit être la première chaîne du câble dans trois ans. » Avec un tel objec-

tif, ajoute-t-il, « RTL9, première chaîne thématique, a des soucis à se faire ».

Toutefois, dans un premier temps, ce rapprochement devrait rester circonscrit à cette société commune. Une montée de TF 1 et M 6 dans le tour de table de TPS « n'est pas à l'ordre du jour », précise M. de Tavernost. Mais TF 1 n'a jamais fait mystère de sa volonté d'augmenter sa participation, aujourd'hui fixée à 25 %, aux côtés de M 6 (25 %), Suez-Lyonnaise des eaux (25 %) et France Télévision Entreprise (25 %), société commune détenue par France Télécom (17 % de TPS) et France Télévision (8 % de TPS).

« UN ÉNORME COUP »

TF 1 lorgne sur les 8 % détenus par France Télévision, au cas où le service public choisirait de réaliser sa participation, estimée à près de 400 millions de francs. Surtout depuis la reprise de la part de France 2 et France 3 par CanalSatellite. Toutefois, un rachat par La Une reste subordonné à un renoncement de France Télécom, titulaire d'un droit de préemption.

Avec cette fusion, « Nicolas de Tavernost a réussi un énorme coup », commente un observateur. Car, quand Patrick Le Lay décide seul sur TF 1, Nicolas de Tavernost a, dans le capital de M 6, Suez-Lyonnaise des eaux et RTL Group, « deux actionnaires qui ne s'entendent pas ».

Guy Dutheil

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VÊTEMENT

LEGRAND

Depuis 1894

Tailleur et Chemisier sur mesures

Collections Hommes & Dames

Grand choix de tissus et de prix

27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e

Tél : 01.47.42.70.61

SPORTS Le Paris-Saint-Germain a pris la tête du championnat de France de football de première division à l'issue de la 9^e journée, qui s'est jouée samedi 23 et dimanche 24 septembre.

● **LE CLUB PARISIEN**, vainqueur de Nantes (2-1), possède un point d'avance sur Bastia, auteur d'un match nul (3-3), à Sedan. ● **À LILLE**, les Lensois de Roland Courbis, dominés

(2-1) après avoir mené, ont laissé passer l'occasion de reprendre le commandement des opérations. ● **L'AJ AUXERRE**, battue à domicile par l'Olympique de Marseille (1-0), oc-

cupe la quinzième place, à un point du premier relégable, et s'interroge sur son avenir en première division. ● **LA PROCHAINE JOURNÉE**, qui se jouera samedi 30 septembre et dimanche

1^{er} octobre, sera précédée des rendez-vous européens de la Ligue des champions, mardi 26 et mercredi 27 septembre, et de la Coupe de l'UEFA, mercredi 27 et jeudi 28 septembre.

Vaincu par Marseille, l'AJ Auxerre s'inquiète pour son avenir

Après sa défaite à domicile (0-1), face à l'OM, le club bourguignon occupe la quinzième place du classement tout près des relégables. « Il va falloir se faire à l'idée que nous devons lutter pour le maintien », déclare l'entraîneur Daniel Rolland, le successeur de Guy Roux

AUXERRE

de notre envoyé spécial

Le sourire débonnaire n'est pas fortuit. Il dévoile un homme apaisé, rangé des passions et ses excès. Jour de match au stade de l'Abbé-Deschamps. Guy Roux, désormais manager général, s'affaire dans les tribunes en costume-passe-muraille. Il serre des mains, distribue les bons mots, puis s'installe tout au bout d'une rangée. Parfois, le regard se détache un instant du rectangle vert comme pour mieux s'imprégner de ce théâtre moderne qu'il a façonné et animé pendant quarante ans. Fin de la rencontre, le président de l'Unecat (le syndicat des techniciens français)



FOOTBALL

debut dans les vestiaires. Rapide échange avec son successeur, Daniel Rolland, et le voilà enfermé dans son bureau avec un journaliste pour un entretien. Quatre mois après son congé du banc de touche, Guy Roux a conservé le goût pour les rites médiatiques tout en veillant à ne pas gêner son ancien responsable du centre de formation, désormais en première ligne.

Aux alentours, c'est la désolation. L'AJ Auxerre va mal, très mal. Avant de quitter les gradins, les 13 000 spectateurs ont copieusement sifflé leur équipe battue (0-1), samedi 23 septembre, par l'Olympique de Marseille. Un but de Djamel Belmadi au cœur de la seconde mi-temps (64^e minute) a suffi pour accroître un peu plus les tourments d'un début de saison navrant. Avec dix points au compteur à l'issue de la neuvième journée du championnat

de France, l'AJA patauge à la quinzième place, tout près de la zone des relégables. Le président, Jean-Claude Hamel, fait le compte des mécomptes : « On a pris un point lors des quatre derniers matches, je commence à être inquiet. »

Après avoir formé des générations de footballeurs qui ont inspiré l'étonnante ascension du club bourguignon, Daniel Rolland découvre à cinquante-cinq ans le goût saumâtre de la défaite. Avec ses stagiaires, il fut huit fois champion de France et avec les juniors six fois vainqueur de la coupe Gambardella. « J'avais l'habitude de perdre un ou deux matches par an », rappelle-t-il. Avec déjà cinq revers au rayon débit, cet ancien géomètre en travaux publics voit soudain la vie défilier en accéléré. Lors de la passation

« L'EFFECTIF EST TROP JEUNE »

Après avoir formé des générations de footballeurs qui ont inspiré l'étonnante ascension du club bourguignon, Daniel Rolland découvre à cinquante-cinq ans le goût saumâtre de la défaite. Avec ses stagiaires, il fut huit fois champion de France et avec les juniors six fois vainqueur de la coupe Gambardella. « J'avais l'habitude de perdre un ou deux matches par an », rappelle-t-il. Avec déjà cinq revers au rayon débit, cet ancien géomètre en travaux publics voit soudain la vie défilier en accéléré. Lors de la passation

tard en la matière. Face à Marseille, Daniel Rolland présentait après la sortie prématurée de Stéphane Guivarc'h sur blessure (40^e) une formation d'une moyenne d'âge de 22,2 ans. « L'effectif est évidemment trop jeune et trop juste quantitativement, constate l'entraîneur. Il va falloir se faire à l'idée que nous devons lutter pour le maintien. » Stéphane Guivarc'h, dernier emblème d'une époque révolue, ne l'est pas davantage. Le champion du monde a exprimé ses réserves avant le début de la saison. Les faits lui ont donné raison : « Notre match face à l'OM est symbolique. On n'arrive pas à se créer d'occasion. Nous avons trop de lacunes, la relation entre le milieu de terrain et l'attaque ne fonctionne pas. Chacun va devoir faire son autocritique. Quand on se sépare chaque intersaison de plusieurs joueurs, il ne faut pas s'étonner de rétrograder au

classement. » Le récent départ du meneur de jeu Stéphane Carnot pour l'En Avant Guingamp avive un peu plus les regrets du capitaine : « On ne l'a pas fait jouer à son vrai poste ici. Je ne tiens pas à en dire davantage sinon je pourrais être méchant. »

Le retour de Moussa Saïb, qui s'entraîne actuellement avec les stagiaires, pourrait densifier le milieu de terrain sans pour autant éloigner le spectre d'un déclin peut-être irrémédiable. « Nous savons ce que veut dire lutter », se rassure Jean-Claude Hamel en songeant déjà à la prochaine échéance, samedi 30 septembre, à Toulouse, la lanterne rouge. « Ce sera déjà un match couperet », prévient Daniel Rolland. Guy Roux a bien choisi l'heure de sa préretraite.

Elie Barth

Le Paris-Saint-Germain prend le pouvoir

ÉTONNANT championnat de France. Alors que retentissent déjà les premiers cris d'effroi sur la qualité du jeu, les affluences demeurent élevées avec une moyenne de près de 22 000 spectateurs par match. Courageux supporters qui assistent souvent à la déconfiture de leur équipe ! La neuvième journée, disputée samedi 23 et dimanche 24 septembre, a confirmé une nette tendance des victoires à l'extérieur. Quatre des neuf rencontres ont tourné à l'avantage des visiteurs.

Mais le Paris-Saint-Germain a su rester maître chez lui. La formation de la capitale l'a emporté à domicile et, qui plus est, face au FC Nantes (2-1), jusque-là invaincu sur terrain adverse. Nicolas Anelka a converti sa première occasion en profitant d'une bête du gardien Mickaël Landreau et du défenseur Nicolas Gilet (10^e minute). Les « Canaris » ont égalisé logiquement à la 53^e par leur international rou-

main Viorel Moldovan. Pour sortir les Parisiens de l'ornière, c'est l'inévitable Laurent Robert qui a marqué (57^e). Avec dix-sept points, le PSG s'empare de la première place aux dépens du SC Bastia, qui a obtenu à l'ultime minute un résultat nul (3-3) à Sedan. Le derby du Nord entre le Lille OSC et le RC Lens a tourné à l'avantage du promu (2-1).

La surprise du week-end est à mettre à l'actif de Guingamp, qui l'a emporté (1-0) à Lyon. Avec quatre victoires consécutives, les Bretons occupent le huitième rang. La crise est désormais patente au Stade Rennais, battu chez lui, par Troyes (0-2) et confiné dans la zone des relégables. Enfin, le RC Strasbourg s'est délesté de la lanterne rouge en dominant (3-2) Saint-Etienne, qui n'a plus gagné depuis cinq journées.

E. B.

Monaco joue sa dernière carte en Ligue des champions

Les six clubs français engagés dans les compétitions européennes disputent à partir de mardi 26 septembre des matches déterminants pour leur avenir.

● **Ligue des champions.** Le Paris-Saint-Germain, qui occupe la troisième place du groupe F, reçoit, mardi 26 septembre, le Bayern Munich, vainqueur de ses deux premiers matches. Un succès lui permettrait de rester au contact des Norvégiens de Rosenborg qui devrait s'imposer face aux Suédois de Helsingborg. L'AS Monaco,

dernière du groupe D, accueille, mercredi 27 septembre les Autrichiens de Sturm Graz. Une victoire des champions de France est indispensable pour préserver un mince espoir de qualification pour le deuxième tour. Enfin, l'Olympique lyonnais, troisième du groupe C, s'apprête à souffrir, mercredi, sur le terrain des Espagnols de Valence (sans Didier Deschamps blessé aux adducteurs) qui ont emporté leurs deux premières rencontres.

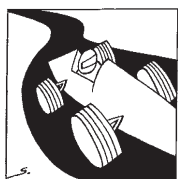
● **Coupe de l'UEFA.** Bordeaux, qui

a obtenu un match nul (0-0) à Lierse pour le compte des matches aller du premier tour, partira légèrement favori devant l'équipe belge, mardi 26 septembre. Nantes devrait assurer une qualification sans souci, jeudi 28 septembre, aux dépens de Krivoï-Rog. Lors de la première manche, en Ukraine, les Canaris s'étaient imposés (1-0). Enfin, Gueugnon, qui occupe la dernière place du championnat de deuxième division, aura du mal à éviter la défaite et donc l'élimination à Salonique face à Iraklis. Au match aller, le tenant de la Coupe de la ligue n'avait pu faire mieux qu'un match nul (0-0) devant son public.

Le championnat de France de football de D1	
9 ^e JOURNÉE	CLASSEMENT
Auxerre-Marseille 0-1	
Paris SG-Nantes 2-1	
Sedan-Bastia 3-3	
Bordeaux-Toulouse 2-1	
Metz-Monaco 1-3	
Lyon-Guingamp 0-1	
Rennes-Troyes 0-2	
Strasbourg-St-Etienne 3-2	
Lille-Lens 2-1	
LES CARTONS	
	Rouges
1. St-Etienne 0	15
2. Nantes 0	16
3. Guingamp 0	18
16. Toulouse 4	27
17. Strasbourg 3	15
18. Troyes 5	27
	Jaunes
10. Guingamp 13	9
11. Bordeaux 12	9
12. Sedan 11	8
13. Nantes 11	9
14. St-Etienne 10	9
15. Auxerre 10	9
16. Rennes 9	8
17. Strasbourg 9	9
18. Toulouse 6	9
LES ATTAQUES 1 Paris SG 20 buts • 2 St-Etienne 16 buts •	
LES DÉFENSES 1 Lille, Metz, Lyon, Rennes 8 buts •	
LES BUTEURS 1 Née (Bastia) 7 buts • 2 Anelka (PSG) et Robert (PSG) 6 buts	
10 ^e JOURNÉE : Samedi 30 septembre : Guingamp-Paris SG ; Monaco-Bordeaux ; Lens-Strasbourg ; St-Etienne-Rennes ; Troyes-Sedan ; Toulouse-Auxerre ; Bastia-Metz. Dimanche 1 ^{er} octobre : Nantes-Lille ; Marseille-Lyon.	

Michael Schumacher file vers son troisième titre mondial

IL LUI AURA FALLU attendre près d'un mois et demi, ce qui a dû lui sembler une éternité. L'impétueux Michael Schumacher, après sa victoire au Grand Prix des Etats-Unis dimanche



24 septembre, a repris la tête du championnat du monde, une place qu'il avait abandonnée au terme de l'épreuve de Hongrie, le 13 août dernier. La deuxième place de son coéquipier brésilien, Rubens Barrichello, a permis à la Scuderia de se porter en tête du championnat des constructeurs. A deux manches de la fin de la saison, et après s'être déjà triomphalement imposé il y a quinze jours en Italie, le pilote allemand a désormais endossé le rôle de favori dans la course au titre mondial, un sacre qui échappe à Ferrari depuis 1979.

Les incertitudes météorologiques ajoutées à la méconnaissance de la piste – le circuit d'Indianapolis amputé des deux tiers de son ovale recevait pour la première fois une épreuve de formule 1 – suscitaient bien des angoisses au départ de cette 15^e épreuve. Sauf peut-être dans le stand Ferrari. « Sur une piste réellement détrempe et s'il pleut vraiment on verra vite qui sera à

l'aise », avait ironisé Michael Schumacher en scrutant le ciel, une fois sa 7^e pole position de la saison en poche. C'est pourtant le Britannique David Coulthard (McLaren-Mercedes) qui s'est installé aux commandes de la course. Mais, victime de son tempérament fougueux, l'Écossais, parti en première ligne aux côtés de l'Allemand, a récolté (au 8^e tour) une pénalité de dix secondes pour avoir anticipé le départ. Une sanction dont Michael Schumacher n'avait d'ailleurs pas eu besoin pour le surprendre. Au prix d'une nouvelle manœuvre audacieuse dans le tour précédent, le « baron rouge » avait affirmé sa suprématie sur ce lieutenant qui rêvait un peu vite de devenir général. Ayant quitté ses pneus sculptés avant ses adversaires, Mika Hakkinen est alors revenu dans les rétroviseurs de son rival germanique, avant que, pour la première fois depuis le Grand Prix du Brésil fin mars, le champion du monde en titre ne se résigne à l'abandon, suite à une panne mécanique : moteur en feu au 26^e tour.

« TOUT PEUT ENCORE SE PASSER »

Au gré des ravitaillements, Rubens Barrichello a pu se hisser jusqu'à la 2^e place, position qu'il a conservée devant Heintz-Harald Frenzen (Jordan-Mugen-Honda) et le Canadien Jacques Villeneuve (BAR-Honda). Nanti de plus de 40 secondes d'avance sur son coéquipier, une voie royale s'est alors dessinée devant la rutilante voiture de Michael Schumacher, qui, déconcentré par l'aisance de son succès, a effectué un tête-à-queue dans l'herbe (69^e tour) avant de franchir en vainqueur la ligne d'arrivée.

En se hissant sur la plus haute marche du podium pour la 42^e fois de sa carrière, la 7^e cette saison, Michael Schumacher compte désormais huit longueurs d'avance sur Mika Hakkinen. Un succès au Japon dans quinze jours lui suffirait pour ceindre sa troisième couronne de champion du monde, après celles obtenues en 1994 et 1995 avec Benetton. « Tout peut encore se passer. On a vu qu'une belle avance peut fondre très rapidement », a-t-il si sagement déclaré.

Pierre Lepidi

Rallye de l'Yonne : cinq personnes tuées dans un accident

CINQ PERSONNES ONT TROUVÉ LA MORT, DONT UN ENFANT, et huit autres ont été blessées, dont cinq grièvement, samedi 23 septembre sur le parcours du 13^e rallye automobile de Cerisiers (Yonne), lors d'un accident provoqué par la sortie de piste d'une des voitures en compétition. Le drame s'est produit dans une ligne droite sur la commune de Dixmont, à un endroit où s'étaient massés plusieurs dizaines de spectateurs. Le pilote Marco Massarotto (Subaru Impreza), qui n'a pas survécu au choc, a perdu le contrôle de son véhicule après avoir franchi une bosse spectaculaire sur laquelle les véhicules arrivent à une vitesse pouvant atteindre les 180 km/h. Une enquête est en cours. En 1993, le rallye de l'Yonne avait déjà été endeuillé par la mort d'un spectateur. Jugés en 1997 pour « homicide et blessures involontaires » par le tribunal correctionnel de Sens, trois responsables de l'organisation du rallye avaient été condamnés à six mois de prison avec sursis et 10 000 francs (1 524 €) d'amende.

En D2, Montpellier se rassure et Sochaux confirme

MONTPELLIER A CONSERVÉ LA TÊTE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE D2, grâce à sa victoire à Cannes (1-2), samedi 23 septembre lors de la 11^e journée, après quatre matches sans succès. Grâce à des buts signés par l'ex-international Franck Silvestre et l'international espoir Toifilou Maoulida, les joueurs de l'Hérault possèdent deux longueurs d'avance sur Sochaux, qui a étrillé Le Havre (3-0). Sur leur pelouse du nouveau stade Bonal, les Sochaliens, invaincus en cinq matches, ont inscrit treize buts et n'en ont encaissé aucun. Nancy a pris la 3^e place à 3 points, après son match nul (0-0) à Châteauroux. Dans le bas du tableau, Gueugnon a tenu en échec Martigues (0-0), et c'est donc en position de lanterne rouge que les Forgerons, vainqueurs de la Coupe de la Ligue, se rendront en Grèce pour affronter Iraklis, en match retour du 1^{er} tour de la Coupe UEFA (0-0 à l'aller).

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL :** le Bayern Munich a consolidé sa place de leader du championnat d'Allemagne après sa victoire à Cologne (1-2), samedi 23 septembre, lors de la 6^e journée. Les Bavarois comptent un point d'avance sur Schalke 04, qui s'est largement imposé à Dortmund (0-4).

■ **Le Celta Vigo a pris seul la tête** du championnat d'Espagne grâce à sa victoire (1-0) face à l'Espanyol Barcelone, dimanche 24 septembre lors de la 3^e journée. Il devance au classement le Deportivo La Corogne et le Real Madrid.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 77 effectués le 23 septembre 2000.** Premier tirage : 9, 13, 18, 19, 28, 42 ; numéro complémentaire : 46. Rapports pour 6 numéros : 4 217 815 F (643 001 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 109 100 F (16 632 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 216 F (32,93 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 108 F (16,46 €) ; 2 numéros et le complémentaire : 24 F (3,66 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 12 F (1,83 €). Second tirage : 24, 27, 34, 35, 42, 45 ; numéro complémentaire : 32. Rapports pour 6 numéros : pas de gagnant. 5 numéros et le complémentaire : 171 410 F (26 131 €) ; 5 numéros : 8 620 F (1 314 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 328 F (50 €) ; 4 numéros : 164 F (25 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 34 F (5,18 €) ; 2 numéros : 17 F (2,59 €). Joker : 1-4-0-1-1-8-4.

GAP

www.bmw-gap.com

Villiers Etoile Concorde

Quelques pluies sur le Nord-Ouest

MARDI. Les pressions sont assez hautes sur la France et une perturbation atlantique s'approche. Elle intéressera le nord-ouest du pays et sera rejetée ensuite vers les îles Britanniques. Les températures sont au-dessus des normales.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Un petit passage pluvieux traverse ces régions. Les éclaircies reviennent par l'ouest dans l'après-midi. Les températures seront comprises entre 19 et 22 degrés. Le vent de sud-ouest est modéré.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel est assez nuageux le matin avec quelques gouttes sur le Nord-Picardie, puis le ciel devient plus lumineux. Quelques brouillards matinaux sont possibles sur le Centre. Il fera entre 20 et 24 degrés.

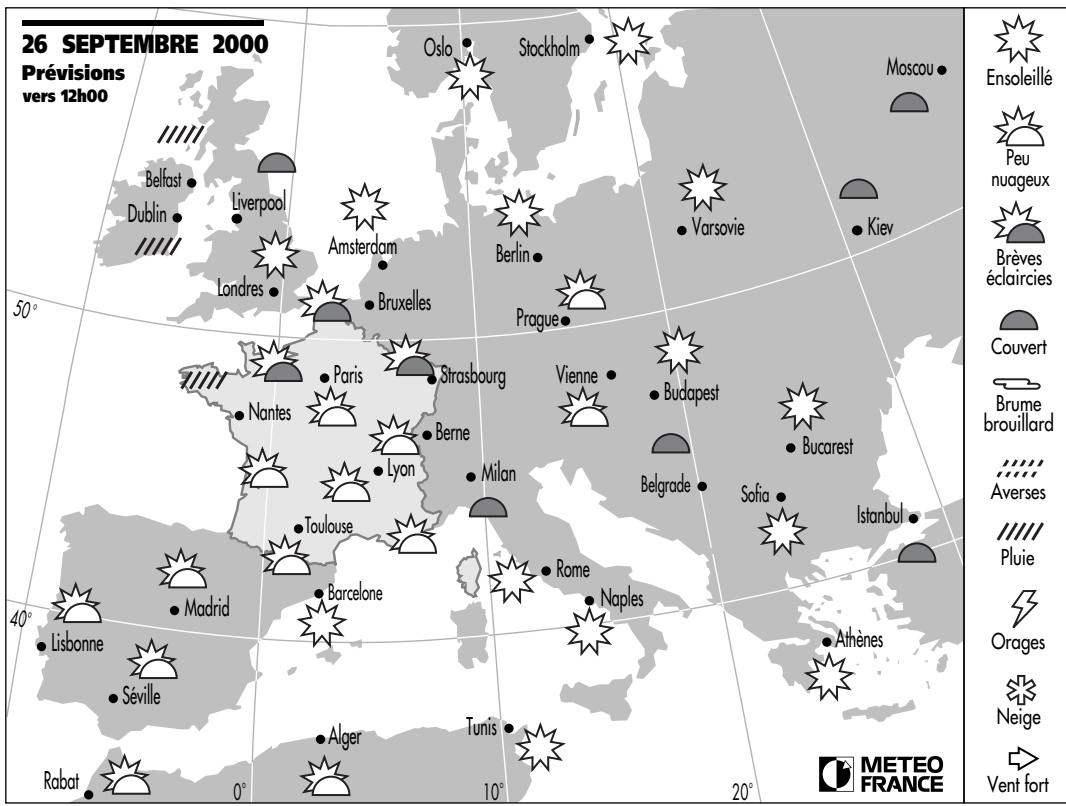
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le ciel devient de plus

en plus ensoleillé. Il fera entre 20 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après des brouillards matinaux, la matinée est bien ensoleillée. Dans l'après-midi le ciel s'ennuage, avec des ondées possibles. Il fera entre 26 et 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Après quelques brouillards matinaux possibles, le temps est bien ensoleillé. Il fera entre 23 et 27 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc un petit vent de sud-est amène quelques nuages côtiers. Sur les autres régions le soleil brille largement. Il fera entre 23 et 27 degrés.



(Publicité)

http://www.ebookers.fr

Marseille à Boston

2240 FRF*

ebokers.fr
Vous êtes déjà là-bas

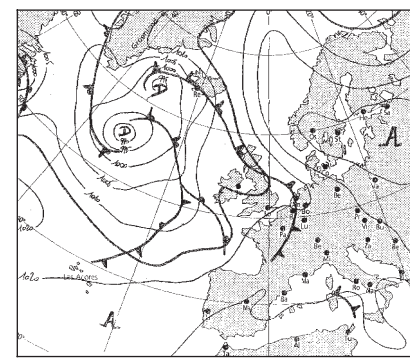
© 2000 ebookers.com snc. Licence L1864/PT01
Tous droits réservés de disponibilité. * TTC

PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE 2000

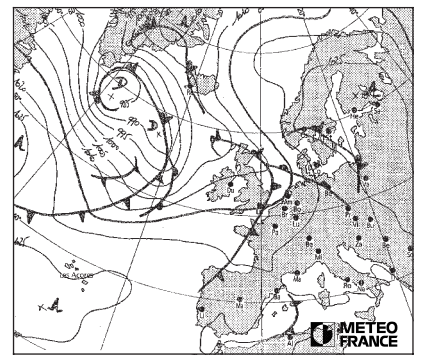
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	13/25 S	NANCY	10/21 N
BIARRITZ	16/26 N	NANTES	13/22 N
BORDEAUX	14/27 N	NICE	16/23 S
BOURGES	10/25 S	PARIS	12/24 S
BREST	14/19 P	PAU	14/26 N
CAEN	15/19 P	PERPIGNAN	14/24 C
CHERBOURG	14/19 P	RENNES	13/21 P
CLERMONT-F.	11/26 S	ST-ETIENNE	9/26 S
DIJON	9/24 S	STRASBOURG	11/23 S
GRENOBLE	9/26 S	TOULOUSE	14/27 N
LILLE	11/21 C	TOURS	11/24 S
LIMOGES	12/25 S	FRANC-FORT	10/17 S
LYON	13/26 S	GENEVE	11/21 S
MARSEILLE	14/25 S	FORT-DE-FR.	25/30 P
		NOUMEA	18/25 S
		ISTANBUL	14/19 C

23/29 P	KIEV	7/12 C	VENISE	16/20 P	LE CAIRE	21/29 S
24/31 S	LISBONNE	16/22 S	VIENNE	9/19 S	NAIROBI	16/26 C
18/24 S	LIVERPOOL	14/19 C	AMÉRIQUES		PRETORIA	14/28 S
	LONDRES	15/21 S	BRASILIA	22/31 S	RABAT	18/23 S
	LUXEMBOURG	10/17 S	BUENOS AIR.	6/17 S	TUNIS	19/29 S
	MADRID	12/24 S	CARACAS	25/30 S		
	MILAN	16/24 C	CHICAGO	6/17 S		
	MOSCOW	4/11 C	LIMA	15/17 C		
	MUNICH	11/15 C	LOS ANGELES	17/25 S		
	NAPLES	16/25 S	MEXICO	13/21 S		
	OSLO	7/16 S	MONTREAL	3/15 C		
	PALMA DE M.	15/28 S	NEW YORK	13/15 C		
	PRAGUE	9/17 S	SAN FRANCISCO	14/22 S		
	ROME	15/24 S	SANTIAGO/CHI	5/21 S		
	SEVILLE	20/27 S	TORONTO	7/16 S		
	SOPIA	6/17 S	WASHINGTON	9/13 P		
	ST-PETERSB.	5/11 S				
	STOCKHOLM	8/15 S				
	TENERIFE	17/23 S				
	VARSOVIE	4/13 S				



Situation le 25 septembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 27 septembre à 0 heure TU

ASTRONOMIE

Rendez-vous avec Eros, astéroïde primitif du système solaire

LE PREMIER rendez-vous que l'astéroïde Eros eut avec les Terriens se passa le 13 août 1898. C'était un samedi, et le détail à son importance. Cette nuit-là, à plusieurs centaines de kilomètres de distance, deux astronomes photographiaient le coin de ciel dans lequel se cachait le caillou géant. Le premier se nommait Gustav Witt, directeur de l'observatoire de Berlin, le second, le Français Auguste Charlois, exerçait à Nice. Gustav détecta rapidement le petit point étrange. Mais comme le 14 août était un dimanche et le 15 un jour férié, Auguste Charlois attendit le 16 avant de jeter un coup d'œil sur

ses plaques, perdant ainsi l'honneur de devenir le découvreur de ce curieux astéroïde. Car une fois l'orbite de ce voyageur céleste calculée, les astronomes s'aperçurent qu'il n'avait rien à voir avec ceux que le XIX^e siècle avait déjà pointés. Contrairement à la pléthore de blocs pierreux gravitant entre Mars et Jupiter dans ce que l'on nomme la ceinture d'astéroïdes, Eros, lui, suit une orbite le situant quelque part entre la planète rouge et la Terre.

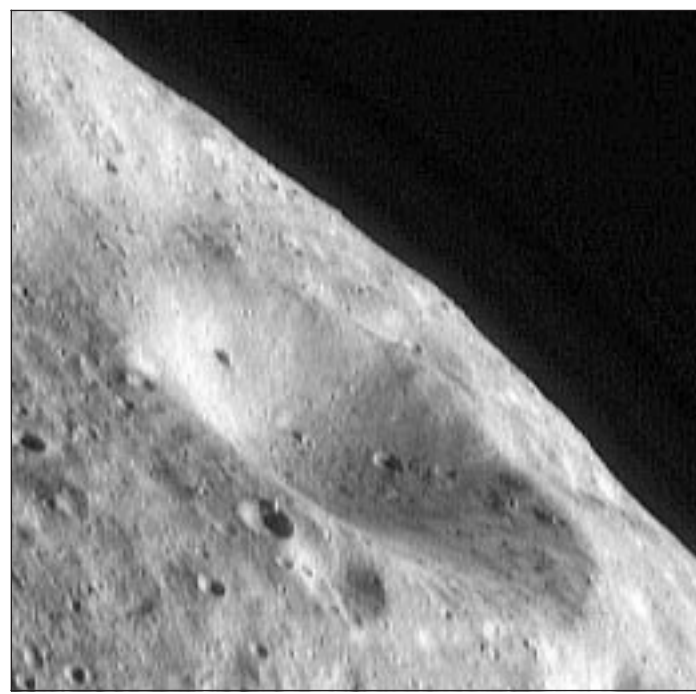
Le second rendez-vous avec Eros a eu lieu au début de l'année. Le jour de la Saint-Valentin... Le 14 février, après quatre ans de voyage dans l'espace, la sonde américaine NEAR (Near Earth Asteroid Rendez-vous) s'est mise en orbite autour de l'astéroïde. Une première dans le domaine spatial. Cet exploit technique ne doit pas faire oublier les enjeux scientifiques de la mission : déterminer si ce genre d'astéroïde est un agrégat primitif de la poussière présente autour du Soleil lors de sa formation - un parent des météorites banales que sont les chondrites - ou s'il s'agit d'un objet plus évolué, ayant été chauffé au point que ses différents

composants se différencient, comme cela a été le cas pour les planètes telluriques dont les métaux, plus lourds, ont migré vers le centre. Depuis le 14 février, les différents appareils embarqués à bord de NEAR n'ont cessé de scruter Eros, gros caillou en forme de banane qui ne mesure « que » 34 kilomètres de long sur 11 de large et 11 d'épaisseur.

FORCE D'ATTRACTION MINIME

Les premiers résultats sont parus dans l'hebdomadaire *Science* du 22 septembre. Et ils sont sans ambiguïté, comme l'affirme Andrew Cheng, le directeur scientifique de la mission spatiale : « Nous pouvons maintenant dire qu'Eros est un astéroïde non différencié doté d'une structure homogène, qui ne s'est jamais séparée en une croûte, un manteau et un cœur. » Les météorites que nous recevons proviennent donc bien de ce genre d'astre.

Grâce à NEAR, la masse d'Eros est aussi désormais connue avec précision (6 687 milliards de tonnes), ainsi que sa densité. Cependant, en découvrant ces données, les chercheurs qui examinent à la loupe les dizaines de



Un gros caillou de 34 kilomètres de long.

milliers de photographies d'Eros ont été confrontés à un casse-tête. Victime de nombreuses collisions, l'astéroïde est couvert de

cratères, petits et gros, et de rochers, dont certains mesurent jusqu'à 100 mètres. Tout le problème, résume Joseph Veverka,

l'astronome américain qui s'occupe de deux des cinq instruments de NEAR, c'est que « l'intuition et le calcul vous disent que la plupart des débris produits par une collision auraient dû s'échapper » dans l'espace.

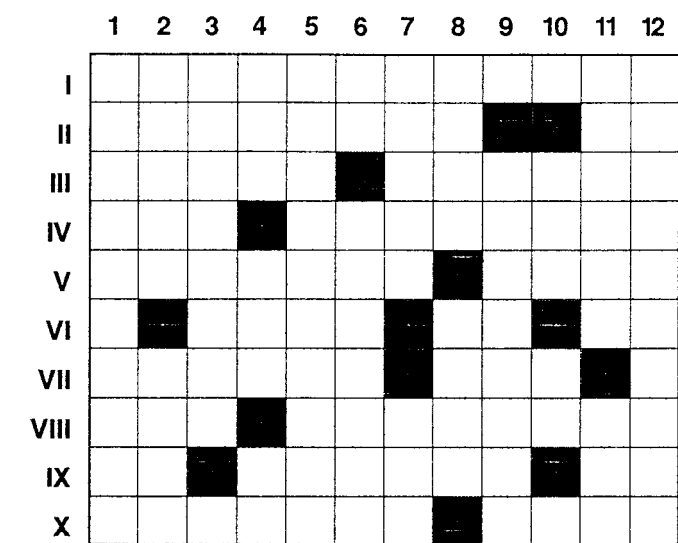
En effet, la masse d'Eros est tellement petite qu'elle n'engendre qu'une minime force d'attraction. Un footballeur spatial dégageant un ballon sur Eros ne le verrait jamais retomber. Pour expliquer ce que NEAR a vu, « il existe plusieurs possibilités », explique Joseph Veverka. L'une est que nous ne comprenons simplement pas les mécanismes de collision sur les petits objets et que les débris y sont éjectés à des vitesses très basses. Ou bien le matériel éjecté se retrouve sur la même orbite qu'Eros et, avec le temps, l'astéroïde rattrape ses propres débris et les ramasse, ce qui est aussi bizarre. En fait, nous ne comprenons pas ce qui se passe ». Peut-être la descente finale de NEAR sur Eros, qui devrait avoir lieu en février 2001, permettra-t-elle de livrer quelques détails sur ce phénomène.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 230

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Fait la pluie par tous les temps. - II. S'impose avec force. Personnel. - III. Richesse des poètes. Marjolaine. - IV. Signal sonore. Le beau côté de la pierre. - V. Sans aucune exception. Plus grave que le violon. - VI. Essence africaine. En nage. Affirmation. - VII. A un œil critique sur la société américaine quand il tourne. Des céréales et du genièvre. - VIII. Fournisseur de bulles légères. Plaisanterie avec légèreté. - IX. Note renversée. Marque. Petite anglaise nerveuse.

- X. Simplicité qui pose parfois problème. Suit discrètement.

VERTICALEMENT

1. A fait bouffer plus d'une belle en son temps. - 2. Emprunté à Ader qui l'avait fait voler. Réduisit la pièce. - 3. Fraîche et charmante. - 4. Réserve aux vainqueurs. Sur une carte asiatique. Fait suite à l'assemblée. - 5. Qui ne devrait pas poser de problèmes aux poumons. - 6. Fut dans le coup. Entraînait petit à petit. - 7. Résultat sur le terrain. Qu'il faudra rendre.

- 8. Ouvre en grand. Poursuivre en justice. - 9. Fabriquée de toutes pièces. - 10. Coup de froid. Négation. - 11. Très fatigants. Peu pour celui qui n'a rien. - 12. Opération délicate pour remettre l'œuvre en état.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 229

HORIZONTALEMENT

I. Impartialité. - II. Nervure. Opus. - III. Troène. Die. - IV. Rituelle. Cor. - V. Ite. Sou. Lama. - VI. GATT. Neva. BP. - VII. Un. II. Tantra. - VIII. Attrait. Dues. - IX. Née. Préfaces. - X. Tsé-tsé. Ourse.

VERTICALEMENT

1. Intrigant. - 2. Méritantes. - 3. Protêt. Tee. - 4. Avenu. Tir. - 5. Runes. Laps. - 6. Trélon. Ire. - 7. Ie. Luette. - 8. Dé. Va. FO. - 9. Loi. Landau. - 10. Ipéca. Tucr (turc). - 11. Tu. Ombrées. - 12. Estrapassé.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunschbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 190

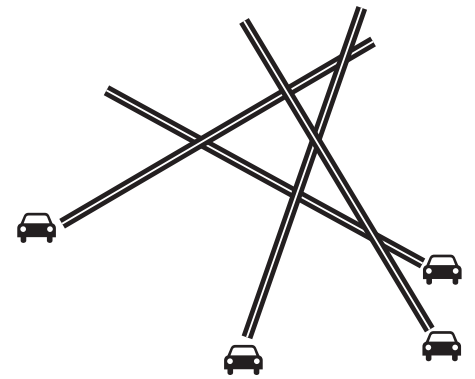
L'échangeur

QUATRE autoroutes rectilignes (A1, A2, A3, A4) se croisent, à des hauteurs différentes, sur l'échangeur représenté ci-contre. Quatre voitures roulent à des vitesses constantes, une sur chacune de ces autoroutes. Chose extraordinaire, la voiture 1, qui roule sur l'A1, passe à la verticale des voitures 2, 3 et 4 lorsqu'elle atteint les points de croisement avec les autres autoroutes. De même, la voiture 2, qui roule sur l'A2, passe à la verticale de la voiture 1 (on le savait) et des voitures 3 et 4.

La voiture 3 passe-t-elle forcément à la verticale de la voiture 4 ?

Elisabeth Busser
et Gilles Cohen
© POLE 2000

Solution du problème dans *Le Monde* du 3 octobre.

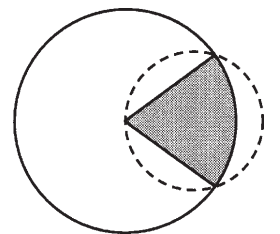


Solution du problème n° 189 paru dans *Le Monde* du 19 septembre.

Le diamètre des disques noirs, au dixième de millimètre près, doit excéder 30,90 cm.

En divisant le disque blanc en cinq secteurs de 72° d'angle au centre, on voit que la condition nécessaire et suffisante pour que le recouvrement puisse avoir lieu est que chaque secteur puisse être totalement recouvert par un disque noir. Il suffit ensuite de disposer les autres disques en opérant des rotations d'angle 72° autour du centre du disque blanc.

La position limite correspond donc au cas où le disque noir est positionné de sorte qu'un point de sa circonférence soit au



centre du disque blanc et que les deux points d'intersection des disques correspondent aux extrémités d'un secteur de 72°.

Un calcul trigonométrique nous donne le diamètre en centimètres du disque minimum, représenté en pointillés : 25/cos 36°, soit environ 30,9017 cm. Parions que celui des disques de caoutchouc ne devait pas excéder 31 cm de beaucoup !

MUSIQUE Le groupe britannique Radiohead sort le 2 octobre *Kid A*, un quatrième album très attendu par les amateurs de rock. Les 19 et 20 septembre, sous un cha-

teau installé à Saint-Denis, deux concerts ont permis au public parisien d'entendre les chansons de ce disque dont la gestation fut longue et accidentée. ● ARCHÉTYPE du

groupe « à guitares », Radiohead a choisi de rompre avec son instrumentation traditionnelle en recourant principalement à l'électronique. *Kid A*, qui fait écho aux expé-

riences de Brian Eno et du kraut-rock allemand pendant les années 70, devrait dépayser les fans du groupe. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Thom Yorke, chanteur

de Radiohead, explique les raisons de son engagement au côté de Jubilee 2000, une association qui milite pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres.

Radiohead, cinq enfants du rock tentés par l'électronique

Le nouvel album du groupe, dont la popularité au Royaume-uni concurrence directement celle des Beatles, est publié le 2 octobre après une gestation difficile. Quinze jours plus tôt, le quintette d'Oxford présentait au public parisien les chansons de « Kid A »

LE PUBLIC PARISIEN donne à Radiohead une accolade à filer le frisson. Dix mille personnes massées, mardi 19 septembre, sous un chapiteau bleu futuriste pour le premier des deux concerts donnés par le groupe anglais à Saint-Denis, à deux pas du Stade de France, manifestent la mesure de leur attachement et de leur attente. Deux semaines avant la sortie de *Kid A* (prévue le 2 octobre), quatrième album du quintette d'Oxford, cette performance est l'occasion pour beaucoup d'écouter pour la première fois les titres d'un disque qui est annoncé comme celui des expériences radicales. Les guitares triomphantes céderont-elles la place à l'électronique ? Depuis des mois, la presse spécialisée se perdait en conjectures. L'effervescence se propageait. On avait perdu l'habitude d'accorder autant d'importance à une création rock. Groupe majeur de la décennie écoulée, Radiohead comptera-t-il autant dans les années 2000 ?

La formation créée au milieu des années 80 par Thom Yorke (chant, guitare), Ed O'Brien (guitare), Colin Greenwood (basse), Jonny Greenwood (guitare) et Phil Selway (batterie) a conquis son premier public, en 1993, grâce à un single, *Creep*, devenu un hymne paradoxal, morceau clé de *Pablo Honey*, premier album inégal. En chantant le dégoût de soi - « *I wish I was special/but I'm a creep, I'm a weirdo* » (« J'aimerais être quelqu'un de bien/Mais je suis un raté, un minable »), Thom Yorke, chanteur chétif au regard mi-clos, séduit des millions d'auditeurs. Radiohead est alors identifié comme une réponse anglaise au grunge de Nirvana.

The Bends, deuxième album magnifique, donnera aux Britanniques l'occasion de transcender leur spleen par des chansons ardentes qui imposent l'originalité mélodique et émotive de Thom Yorke. Troisième étape, l'album *OK Computer* (vendu dans le monde à 4,5 millions d'exemplaires) poussera plus loin encore cette volonté de se démarquer. A l'image de *Paranoid Android*, single atypique aux sept minutes pleines d'embarquées, le disque plonge dans un maelström de sensations fortes. Loin de rebuter, cette audace formelle conquiert d'autres fans : Radiohead devient

alors le groupe « à guitares » le plus admiré de sa génération. Début septembre, un sondage baptisé « *All-time top 1 000 albums* » (« les 1 000 meilleurs albums de tous les temps »), réalisé auprès de 200 000 mélomanes britanniques, voit Radiohead concurrencer la suprématie des Beatles. Si *Revolver* occupe la première place, *The Bends* se classe second et *OK Computer* quatrième, juste après *Sgt Pepper's Lonely Hearts Club Band* et avant « le double blanc » des légendes de Liverpool.

LE POIDS DE L'ENNUI

Pas sûr que cet unanimité fasse la joie de Thom Yorke, personnage tourmenté, absorbé par les angoisses de la création. Dans le déprimant *Meeting People is Easy*, le film (récent sorti en DVD) réalisé par Grant Gee pendant la tournée qui suivit *OK Computer*, on voit le groupe étouffer sous le poids de l'ennui et de la répétition. Une constante de l'histoire du rock veut que ses plus brillants représentants butent inévitablement sur leur succès. La peur d'être prisonnier d'une formule, d'un genre musical, les pousse à vouloir s'en échapper. Le guitariste Ed O'Brien confiait récemment : « Depuis 1985, la base de ce groupe est le bruit généré par cinq personnes jouant ensemble, s'écoulant l'une l'autre. Nous ne pouvions plus nous contenter de ça. Depuis un an et demi, nous essayons de découvrir quelque chose de neuf. »

En prenant le risque de renoncer à plusieurs de leurs atouts. Plus encore qu'à l'accoutumée, Thom Yorke va affirmer sa dimension de



DALLE/APRE

Thom Yorke, chanteur et guitariste de Radiohead, lors du concert du 19 septembre à Saint-Denis.

Thom Yorke, chanteur de Radiohead

« Les problèmes politiques sont une de mes principales motivations d'écriture »

LORS des concerts parisiens de Radiohead, Thom Yorke a dédié une chanson inédite, *You and His Army*, à ceux qui, à Prague, manifestaient ce week-end contre la réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Après avoir donné des concerts en faveur de l'indépendance du Tibet et au bénéfice d'Amnesty International, ce chanteur de trente-deux ans s'engage au côté de Jubilee 2000, une association qui milite pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres. Il s'en explique dans un entretien au *Monde*.

« De quand date votre engagement ? »

« J'ai manifesté pour la première fois, à l'âge de dix-neuf ans, contre la suppression de bourses étudiantes. La fac peut vous dégoûter à vie de la politique. Je m'y suis remis après avoir lu les analyses historiques de Noam Chomsky sur le capitalisme, l'après-guerre et la façon dont le FMI et la Banque mondiale agissent en Afrique et en Amérique du Sud. Dans le groupe, Ed O'Brien a étudié l'économie et la politique. Mes connaissances sont plus parcellaires. Je suis plus idéaliste. Les problèmes de la dette et de l'environnement me touchent beaucoup. »

« Pourquoi soutenez-vous l'action de l'association Jubilee 2000 ? »

« Je suis révolté par la suffisance et l'hypocrisie du FMI et de la Banque mondiale. Comparée aux énormes profits générés en ce moment, la dette des pays pauvres ne représente pas grand-chose pour les pays riches. »

« De quelle façon aidez-vous Jubilee 2000 ? »

« J'utilise ma seule arme, la popularité. Je ne suis pas toujours très doué pour ça. J'essaie de me rappeler les chiffres, j'essaie de persuader les gens. Par exemple, il faudrait que j'arrive à me rappeler le nom de votre ministre des finances... Fabius, c'est ça ? La France traîne des pieds dans ces histoires de dette. Il faut faire pression sur elle. L'an dernier, à l'occasion du sommet du G7 à Cologne, nous avons remis à Gerhard Schröder une pétition de dix-neuf millions de signatures. Mais il s'agissait surtout pour les politiques de mener une opération de communication. Ils ont promis d'annuler la dette de quarante et un pays pour se retrancher ensuite derrière les directives du FMI. Tony Blair ne pensait qu'à une chose, être pris en photo avec Bono et Bob Geldof. Quand Bono a refusé, tous les conseillers travaillistes ont appelé pour essayer de rattraper le coup. La réunion de Prague est d'abord une opération de charme. »

« Je suis révolté par la suffisance et l'hypocrisie du FMI et de la Banque mondiale. Comparée aux énormes profits générés en ce moment, la dette des pays pauvres ne représente pas grand-chose pour les pays riches. »

« De quelle façon aidez-vous Jubilee 2000 ? »

« J'utilise ma seule arme, la popularité. Je ne suis pas toujours très doué pour ça. J'essaie de me rappeler les chiffres, j'essaie de persuader les gens. Par exemple, il faudrait que j'arrive à me rappeler le nom de votre ministre des finances... Fabius, c'est ça ? La France traîne des pieds dans ces histoires de dette. Il faut faire pression sur elle. L'an dernier, à l'occasion du sommet du G7 à Cologne, nous avons remis à Gerhard Schröder une pétition de dix-neuf millions de signatures. Mais il s'agissait surtout pour les politiques de mener une opération de communication. Ils ont promis d'annuler la dette de quarante et un pays pour se retrancher ensuite derrière les directives du FMI. Tony Blair ne pensait qu'à une chose, être pris en photo avec Bono et Bob Geldof. Quand Bono a refusé, tous les conseillers travaillistes ont appelé pour essayer de rattraper le coup. La réunion de Prague est d'abord une opération de charme. »

« Vous travaillez dans un milieu à la pointe de la mondialisation. Votre maison de disques, EMI, fusionne avec AOL-Time Warner. Vous sentez-vous à l'aise par rapport à ça ? »

« Je trouve obscène cette façon de fusionner les richesses pour en créer toujours plus. Cette concentration de la culture et de l'information est trop orwellienne à mon goût. Mais je n'y peux absolument rien. »

« Les risques artistiques pris avec votre nouvel album peuvent-ils être considérés comme un geste politique ? »

« Dans Radiohead, il s'agit d'abord de travailler sur des réactions émotionnelles. Mais les problèmes politiques sont une de mes principales motivations d'écriture. J'aime cette phrase de John Coltrane qui dit que la musique est une force du bien. Beaucoup de nos chansons concernent des angoisses intérieures. Mais l'anxiété vient souvent de notre impuissance à agir sur le cours des choses. Jubilee 2000, les manifestations contre la mondialisation sont une façon de réagir à cette impuissance. »

Propos recueillis par Stéphane Davet

S. D.

« Kid A », le feu sous la glace

LE QUATRIÈME TITRE du quatrième album de Radiohead s'intitule *How To Disappear Completely* (« Comment disparaître complètement »). Il résume parfaitement les trois premières chansons de *Kid A* : le quintette d'Oxford, tel qu'on l'a connu (électrique et rock), s'est évanoui dans la nature pour arperner une *terra incognita*. Cap sur le Grand Nord. L'ex-employeur promotionnel de *Kid A* contient une mise en garde culpabilisante sur le désastre écologique provoqué par la fonte des glaces dans l'océan Arctique, au Groenland et en Alaska. Sans doute plus attiré par le magnétisme des pôles que par les bébés phoques, Radiohead a embarqué à bord d'un brise-glaces pour que sa musique, hier fiévreuse, subisse l'épreuve du froid.

Avant de partir, le groupe a changé ses instruments de navigation. Jusqu'ici, la force de Radiohead reposait sur les félures charismatiques et la voix de Thom Yorke, les

démons électriques de Jonny Greenwood ou les arpegges ciselés par son collègue Ed O'Brien. Pour bien marquer le changement d'air (et d'ère), aucun des trois premiers titres de *Kid A* ne comporte la moindre note de six-cordes - un comble pour une formation qui compte trois guitaristes. Les ont remplacés des claviers cryogéniques qui ne rajeuniront pas les anciens puisqu'ils rappellent les expériences de Brian Eno ou les grandes heures de Pink Floyd et du kraut-rock allemand des années 70.

Plus près de nous, ce disque est voisin des efforts des groupes américains qui préfèrent la climatologie (Labradford, Tortoise) au classicisme de la formule couplet-refrain. Ainsi la voix de Thom Yorke, parfois déformée par un vocodeur, n'est-elle plus mise en avant pour provoquer le vertige mais traitée comme un instrument comme les autres, voire comme un agent d'ambiance. Le bassiste

Colin Greenwood et le batteur Phil Selway, qui n'auront jamais été autant sollicités, doivent parfois s'improviser timoniers. Le résultat est souvent déconcertant : en 2000, Radiohead peut, contre toute attente, se lancer dans une introduction *drum & bass* avant de faire surgir du blizzard le fantôme de Charles Mingus et une brassée de cuivres free (*The National Anthem*).

BANCO SUR LA BANQUISE

A quoi joue Radiohead avec ce banco sur la banquise ? Le groupe pourrait reprendre son sceptre, disputé par Travis et Coldplay, pour ne citer que les plus doués. Il préfère refuser de se parodier en cassant ses repères. Ce genre de remise en question radicale, courageuse, suscite généralement plus de respect que d'engouement. Les fans pouvaient d'ailleurs légitimement cauchemarder lorsque des rumeurs ont annoncé que *Kid A* serait un disque technoïde. En fait, Radiohead

explore ce que son voisin américain R.E.M. n'avait fait qu'esquisser sur la chanson *Airportman*, énorme clin d'œil à Brian Eno qui ouvrait l'album *Up* : faire parler des claviers analogiques sans verser dans la pompe qui les étouffait pendant les années 70, éviter les grandes nappes frelatées de synthés en privilégiant le pointillisme, dialoguer avec l'électronique sans tomber (comme ce fut le cas de U2 avec l'album *Pop*) dans le racolage house.

Kid A réussit son pari parce qu'il ne fait pas table rase du passé de Radiohead. Une âme soufflée en permanence dans la salle des machines. Dès le premier morceau, le lancinant *Everything In Its Right Place*, le feu couve sous la glace. Avec *How To Disappear Completely*, le Radiohead ancien, en hibernation, se dégele progressivement. Une voix de loup blanc gémit au loin sous la menace de cordes sérielles, une guitare sèche s'est insérée comme une boussole dans le paysage glacière. Curieu-

le journal de l'enregistrement sur le site Internet du groupe (www.radiohead.com). En août 1999, il relève l'effet pervers de ce luxe apparent : « Nous avons mis sept ans pour obtenir cette liberté, nous l'avons toujours désiré. Mais ce serait si facile de tout gâcher. » Un mois plus tard : « Nous n'avons plus de limite de temps. Nous enfonçons-nous dans le territoire des Stone Roses ? [groupe de Manchester célèbre pour s'être embourbé quatre ans dans l'enregistrement de son deuxième album] ».

FAUSSES PISTES

Les fausses pistes se multiplient, des dizaines d'idées sont abandonnées, après un an de travail parfois. Une dispute à propos d'un premier choix de morceaux provoque presque la séparation du groupe. « Qui sera le premier d'entre nous à suggérer un quadruple album avec son panoramique ? », écrit le guitariste sur le web. Puis s'enchaînent les déliés : le retranchement des musiciens dans leur propre studio, près de leur ville d'Oxford ; la redécouverte du potentiel ludique de la composition, grâce surtout à la complicité de leur producteur, Nigel Godrich. Mi-janvier 2000 sur le net : « Nigel nous a suggéré un plan d'action différent pour ces deux prochaines semaines. Interdiction d'utiliser des instruments acoustiques, pas de guitares, ni de batterie, ni de voix. Tout devra être généré par l'électronique. Nous nous amusons comme des fous. Cela ne nous était pas arrivé depuis plus d'un an... ».

Même si l'option « tout électronique » n'est pas un but en soi, l'enthousiasme retrouvé finit par les mener au terme de leur quête : *Kid A*, album d'une beauté dépayssante. Pas de single prévu, ni de clip (une série de films de trente secondes ont été tournés pour illustrer les thèmes des morceaux), mais, début 2001, la parution probable d'un nouveau disque composé d'autres fruits (plus traditionnels ?) de ces longues sessions.

Mardi 19 septembre, à Saint-Denis, on ne pouvait être que déçu par l'inconfort et la fadeur du chapiteau que le groupe a choisi pour sa nouvelle tournée. Musicalement, pourtant, Radiohead a atteint des sommets. Le groupe semble réconcilié avec le lyrisme et l'énergie d'un répertoire ancien (*Karma Police*, *My Iron Lung...*) qui se nourrit volontiers de leurs nouveaux voyages. L'alchimie live de Radiohead fait vibrer ces créations décalées. Sur la rythmique électro de *Idioteque*, Thom Yorke entame une danse de saint-guy. Sur le tempo majestueusement rêveur de *Everything In Its Right Place*, le public frappe dans ses mains. Comme pour dire à Radiohead qu'il désire grandir avec lui et partager ses aventures.

Bruno Lesprit

★ *Kid A*, 1 CD Parlophone/EMI. Sortie le 2 octobre.

CONCERTS
SALLE PLEYEL
Lundi 9 octobre - 20 h 00

ORCHESTRE COLONNE
David COLEMAN, direction

SOLISTES
Thérèse DUSSAUT, piano
Ariane DOUGUET, soprano

EL KHOURY
RAVEL
DVORAK
p.e. Valmalete

Auditorium du Louvre
jeudi 28 septembre à 12h30

Maurizio Baglini, piano

BEETHOVEN, LISZT

LOC : 01 40 20 84 00

Auditorium du Musée d'Orsay

Festival 5-8 octobre 2000
Erik Satie
avec Jean-Claude Dreyfus
le 5 octobre | 01 40 49 47 57

Mâcon, pôle d'excellence des « résidences chanson »

Le théâtre de la ville aide les artistes à créer leur spectacle, à l'écart de l'industrie du disque

À LA PLAINE SAINT-DENIS, bâtiment 128, c'est l'heure de « Dansez Maintenant », l'émission de Dave avec qui, en cette fin de septembre, Julio Iglesias improvise un duo sentimental. Bâtiment 126, en face, Ricky Martin attend dans la loge de « Tapis Rouge » (Michel Drucker) qu'Anggun ait fini de répéter *Savoir aimer* (Florent Pagny) avec Patrick Fiori. Une belle concentration de millionnaires : grand réceptacle des variétés populaires, la télévision en régent l'industrie, aux côtés des majors du disque.

A mille lieues de ces agitations boursières, le musicien et chanteur français Jérôme Rousseau, dit Ignatus, met, chez lui, à Paris, la dernière main au spectacle qu'il va présenter à La Merise de Trappes, puis au Théâtre de Mâcon. L'auteur-compositeur a autoproduit son premier album, *L'air est différent*, sur une structure de son cru, ironiquement baptisée Ignatub. Il a rejoint depuis les rangs du label Atmosphériques (Louise Attaque), sous-division moderniste de Trema (Michel Sardou). Ignatus appartient à la nouvelle vague de la chanson française, inventive, débrouillarde et parfois déroutante.

Depuis trois décennies au moins, ces deux faces de la chanson se sont affrontées, au point de devenir pour beaucoup inconciliables. Secteur industriel dominé par la loi de la concurrence, la variété a été longtemps négligée par le ministère de la culture. Le soutien à la chanson de création, la défense du patrimoine, l'éducation scolaire ont été laissés en jachère. Les réseaux subventionnés, notamment celui des soixante-cinq scènes nationales françaises, ont tourné le dos au music-hall.

« Je revendique une politique publique pour la chanson », affirme cependant Ghislaine Gouby, directrice du Théâtre de Mâcon-Scène nationale. Elle dit avoir vu « changer les comportements il y a environ cinq ans », notamment après le rapport sur la chanson remis au gouvernement par Yves Duteil. Si les crédits alloués aux musiques actuelles (106 millions de francs environ) laissent encore à désirer, certaines initiatives ont provoqué un début de révolution des mœurs, telles les résidences chanson, mises en place en 1999. « La peur de l'industrie, la crainte de la confusion des secteurs public et privé avaient suscité la méfiance des milieux culturels »,



FRANCIS VERNHET

explique Ghislaine Gouby. Les regards se tournent alors vers les modes de fonctionnement du théâtre et de la danse, mieux lotis – constitution en compagnies subventionnées, politique de résidences d'artistes, etc. A Mâcon, mais aussi à Ivry-sur-Seine ou à Trappes, des responsables de scènes nationales décident de jouer le jeu. Le ministère de la culture décerne chaque année un label « résidence chanson », doté d'une subvention de 150 000 francs (22 870 euros).

UNE SALLE ET DU TEMPS

« Les artistes qui tournent beaucoup n'ont pas le temps de réfléchir, et les autres n'ont pas d'argent. Nous leur offrons une salle où répéter, des aides extérieures, le choix de musiciens, mise en scène, lumières, etc., et du temps », ajoute la directrice du Théâtre de Mâcon. Choisi pour résider à Mâcon en 2000, le groupe Le Soldat inconnu a bénéficié d'un budget de 450 000 francs (68 600 euros), abondé par les sociétés civiles et le Fonds de soutien des variétés, qui gère la taxe parafiscale sur le spectacle vivant, à laquelle sont assujetties désormais toutes les salles, y compris les lieux subventionnés. Très actif, le Théâtre de Mâcon (un million de francs [150 000 euros] investis sur les résidences en 2000) ne s'est pas arrêté là : il a offert à la chanteuse Arielle une résidence-maison, hors circuit ministériel, de dix-huit mois et d'un coût total de 450 000 francs (68 600 euros).

Le label « résidence chanson » est délivré par une commission où figurent des représentants de la profession et du ministère. Quinze résidences chanson labellisées sont en cours, pour un budget de 2 millions de francs (300 000 euros), octroyé par la direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle (DMDTS). Elles sont attribuées sous certaines conditions :

Le groupe Le Soldat inconnu bénéficie pour l'année 2000 d'une résidence chanson à Mâcon, d'un montant de 450 000 francs.

un projet articulé autour d'un spectacle, une présence locale et un partenariat avec un opérateur privé. Cette disposition ne fait pas l'unanimité. Serge Hureau, en résidence au Théâtre Antoine-Vitez d'Ivry-sur-Seine, déplore « d'avoir à écouter l'argumentaire de professionnels dont les impératifs commerciaux peuvent troubler le désir artistique ».

D'autres y voient encore les traces d'une très grande frilosité face à la chanson. En résidence à La Merise de Trappes, Ignatus préfère reconnaître à son tourneur nantais, l'Olympic, « le mérite d'avoir fait les présentations avec le programmeur et d'organiser la tournée qui suivra la création ». Ateliers d'écriture dans les écoles, achat de matériel informatique, aide du metteur en scène Isabelle Nanty : Ignatus a trouvé beaucoup d'avantages à la formule. Il se réjouit que « la chanson puisse ainsi échapper au commerce du disque », au profit du spectacle vivant. Le Festival Les Voix Si les Voix La, créé en 1999 par le Théâtre de Mâcon, et qui se déroule cette année du 27 septembre au 1^{er} octobre, témoigne de cette évolution.

Véronique Mortaigne

Les Voix Si les Voix La de retour

La deuxième édition des Voix Si les Voix La reflète la politique dynamique en faveur de la chanson menée par la Scène nationale de Mâcon. Elle propose cinq créations, dont un hommage à Louise Brooks par Hanna Schygulla, un récital d'Autour de Lucie avec un octet à cordes ou encore un concert solo de Jean-Louis Murat. Associé à La Cave à musique, qui appartient au réseau (peu) subventionné des scènes de musiques actuelles, le festival multiplie les rencontres, telle celle d'Arielle, résidente à Mâcon, et d'Ignatus, résident à Trappes.

★ Les Voix Si les Voix La, du 27 septembre au 1^{er} octobre, Théâtre de Mâcon (Saône-et-Loire). Le 27 : Elle, Louise Brook, Hanna Schygulla (chant), Roberto Tricarri (piano). Le 28 : Le Soldat Inconnu, La Tordue. Le 29 : Jean-Louis Murat (et le 30), Autour de Lucie, Natacha Tertone. Le 30 : Arielle, Ignatus, Mr Chance ; le 1^{er} octobre, Java, Pierre Perret. Tél. : 03-85-38-50-63.

Fiesta gitane à l'Olympia

L'avant-première du film « Vengo », de Tony Gatlif, sera suivie d'un concert de ses danseurs et musiciens

VENGO est l'ultime épisode, au sud du sud, en Andalousie, de la saga gitane de Tony Gatlif (*Latcho Drom*). Présenté en clôture du Festival de Venise, le film sera en salles le 4 octobre en France. *Vengo* est très exact. Entre autres raisons, parce qu'il s'est fait, sans réfléchir, sur une paire de garçons, oncle et neveu, lien diagonal : l'oncle, fragile comme la pluie qui voit le soir venir, défait, inconsolable, Antonio Canales dans le rôle, beau danseur qui ne danse pas dans le film ; et Orestes, le neveu, contrefait, mal fichu, la bouche pleine de bave, la parole embouteillée, la vie.

Handicapé ou pas, Orestes est gaillard. Il aime l'amour, la fête et, par-dessus tout, la musique. Il aime le *cante*, le *baile*, les femmes et les fêtes que lui donne son oncle. Tout cela finit mal, bien sûr, mais la musique, grâce au garçon, est captée à la source.

Or il se trouve que, par manière de promotion, la troupe entière, ce n'est pas une vraie troupe, ce sont des voisins, des amis, un ou deux villages, campe à Paris pour un soir. A l'Olympia, on verra d'abord le film (à 20 heures), puis ce sera la fête, la bringue, la *descarga*, comme disent les Cubains qui n'ont pas peur des mots, la *juerga* comme disent les flamencos – qui en général la poursuivent ailleurs sans trop de témoins.

LA MAGIE DE L'IMPRÉVU

La *juerga*, c'est ce qui se passe. Ça ne se programme pas. Ça vient ou ça ne vient pas. On peut veiller une nuit gitane à Sanlúcar de Barrameda (ils jouent, ils dansent, ils pleurent, ils rient, ils fument, ils rient, ce n'est pas la question), sans que rien ne se passe. Qu'on s'assouplisse un instant, sur le coup de cinq heures, c'était là, toute la cafétéria le sait, le village, la province, et c'est ainsi. On n'est pas à Sydney.

Donc, sur la scène de l'Olympia, il y aura Tomatito, Scheik Ahmad El Tunji, « El Electrico », Emilio Fernandez de los Santos, les Saavedra au grand complet (pas la Paquera de Jerez : on n'a pas pu la bouger) ; il y

aura le ban et l'arrière-ban pour la *juerga* – qui vivra verra. A Venise, la moitié de la salle, qui n'avait pas dîné, est partie après la projection. Du coup, eux, ils ont refusé de jouer. Derrière la lagune, seuls avec deux ou trois pigeons gitans de la place Saint-Marc, ils ont fait la *juerga* jusqu'au matin. Qui vit voit.

Sur la route de Sanlúcar à Jerez, par une nuit de pleine lune, un fin connaisseur demande à Rancapino, expert parmi les experts : « *Maestro, quel est le plus grand cantaor que tu connais ?* » A question créline, réponse imprévue. Rancapino, tout à trac : « *Le meilleur ? Hombre ! Mais c'est Jaime de Jerez !* » Inconnu au bataillon. Dans le fourgon, le borgne muet qui conduit, plus un banderillero, génial conteur d'histoires de héros (El Gitanille Rubio), et trois malandrins aux airs princiers connaissent parfaitement. « *Comment ! Tu ne connais pas Jaime de Jerez ?* », murmure Rancapino. « *Jaime de Jerez, il chante comme personne n'a jamais chanté... Déjà, il vit seul. C'est tout dire. Aucun Gitan n'a jamais vécu seul. Chaque nuit de pleine lune, il va au fond de la prairie, avec une bouteille de Manzanilla et deux paquets de Ducados. Entre deux arbres, il accroche un miroir. Il chante devant le miroir. Toute la nuit, il attend la nuit de pleine lune où l'homme du miroir chantera mieux que lui.* »

Jaime de Jerez n'est pas du voyage à l'Olympia. A moins que. L'esprit de *Vengo* et du récital est le même. Ça vient de loin, ça ne prévient pas. C'est curieux, un concert dont on sait ce qu'on attend et dont on espère qu'on ne le sait pas.

Francis Marmande

★ Soirée Vengo. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9^e. M^o Madeleine. Tél. : 01-47-42-25-49. Le 26 septembre. Projection du film à 20 heures. Concert unique d'Antonio Canales et son groupe, Tomatito et son groupe, etc., à partir de 22 heures (film et concert, 200 F [30,49 euros]).

Artisans,
Commerçants,
PME, Professions
Libérales...

VOIR AUTOMATIQUEMENT
SUR VOTRE PC,
LA FICHE DU CLIENT
QUI VOUS APPELLE

avec le logiciel Clic Line.*

Ça, c'est précis.

Et pour découvrir toutes nos solutions "Professionnels" adaptées à vos besoins profitez de notre Diagnostic gratuit.

Ça, c'est concret.

Les
Solutions
PRO

Appelez le 1016, vous avez tout à y gagner.

france telecom
bienvenue dans la vie.com

Le Tazieh iranien, voyage chanté dans la plaine de tous les chagrins

Présentation aride d'un drame religieux et populaire, en ouverture du Festival d'automne, à Paris

Pour la première fois, le Tazieh, théâtre chanté musulman très populaire en Iran, qui raconte l'assassinat de Hossein, fils d'Ali, le 10 octobre 680 à

Karbala, est représenté en France. Raccourcie en trois chapitres de moins de deux heures, cette œuvre fragile souffre, malgré des comédiens et

chanteurs extraordinaires, de l'absence de sous-titres et de ses explications trop sommaires fournies à des spectateurs français peu avertis.

FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS. LE TAZIEH, théâtre religieux iranien, en trois parties : Moslem, jusqu'au 26 septembre ; La Passion de l'imam Hossein, du 27 au 30 ; Les Captifs de Damas, du 1^{er} au 5 octobre. En persan. Parc de La Villette (Espace chapiteau), M^o : Porte-de-La-Villette. Tél. : 01-53-45-17-17 ou 01-40-03-75-75. 130 F (19,82 €) et 160 F (24,39 €).

« Le Tazieh étant un drame religieux, le public est prié de ne pas applaudir. » Mais peut-il au moins pleurer ? Les malheurs de Moslem, cousin de l'imam Hossein, lui-même petit-fils du prophète Mohammed, parviennent-ils à ébranler l'auditoire ? Ce dernier est certes en partie instruit des déchirements de la famille musulmane – les chiites contre les sunnites – par le souvenir de la guerre Iran-Irak et par un joli livret du Festival d'automne. Il est néanmoins peu au fait des méandres du Tazieh, théâtre chanté, religieux et populaire, et n'obtiendra aucun renseignement supplémentaire

quant au déroulé de l'action par le synopsis distribué à l'entrée du spectacle. « Arrivé au Palais, Ibn Ziyad fait rechercher Moslem et ses enfants par Ashass, l'un de ses hommes. On lui révèle que ceux-ci se trouvent chez Hani. » Le temps de reconstituer mentalement patronymes et généalogie, la trompette a sonné trois fois, Hani est déjà mort, trois paragraphes ont défilé.

Ce qui peut apparaître comme un détail ne l'est pas : en l'absence de surtitrage, initialement prévu, et face à un théâtre qui n'est pas le fait d'acteurs professionnels, la privation d'outils aidant à la compréhension immédiate est un lourd handicap et la preuve d'un certain laisser-aller.

Or, jamais le Tazieh n'avait abordé les rivages français. Il y a de quoi décrocher. L'assassinat de Hossein, fils d'Ali, le 10 octobre 680 à Karbala, « la plaine de tous les chagrins », est un drame national iranien que le peuple des campagnes ne se lasse pas (ou peu) de rejouer pendant les dix premiers jours de *muharram*, le deuil du premier mois du calendrier lunaire arabe. Dans les villages, la

cérémonie du Tazieh (terme signifiant le deuil) peut durer quinze heures ou plus. Elle mobilise toute la population, les chevaux et les moutons – quelques spécimens sont présentés sous le chapiteau parisien, provoquant à chaque apparition une émotion toute festive.

Les questions posées dans le Tazieh sont d'importance. Comment choisir son guide à la mort du père ? Parmi les notables des tribus, ou dans la descendance directe ? Les sunnites optent pour les califes et les chiites pour le culte du petit-fils martyr. En 1980, l'imam Khomeyni réactiva la haine, partit pour huit années de guerre contre l'Irak, et dressa les louanges du Tazieh après l'avoir condamné comme la mascarade d'un peuple sans discipline. Le Tazieh n'est pas économie de martyrs. Moslem en est un, ses enfants et son ami Hani aussi. Ceux-ci, les bons, sont habillés de vert, couleur de l'islam. Les méchants sont vêtus de rouge (le sang). Ils se battent. Les martyrs gagnent toujours : ils se font tuer.

NORMES OCCIDENTALES

En Iran, l'assemblée pleure, crie, se frappe, meurt, conspu le vilain. Ici, à Paris, nulle interactivité. Ni sanglots, ni larmes, ni débordements. C'est un Tazieh sec. Raccourci aux normes occidentales (entre une heure et demie et deux heures de spectacle), l'édifice fragile du Tazieh a été découpé en trois chapi-

tres. Le premier, *Moslem*, est un long prologue où ferraillent les partisans de Hossein et ceux des califes. Les procédés qui firent l'admiration des metteurs en scène occidentaux (flash-back, symbolisme outré, etc.) n'y sont pas perceptibles.

Cette mise en place étirée de l'intrigue ennue, jusqu'à l'apparition d'un drame plus universel : les deux fils de Moslem, orphelins (Moslem vient d'avoir la gorge tranchée), perdus dans le désert sont recueillis par un berger. Un (vrai) mouton passe, et broute goulûment une branche servant à la flagellation. Bien qu'interdit d'applaudissements, le public éclate de rire. Le Tazieh ne prohibe ni l'humour ni le hasard.

Quatre musiciens accompagnent les vingt-deux acteurs-chanteurs. Pas de traces ici des grands tambours iraniens, *dohol* ou *naqareh*, ni des flûtes, mais des caisses claires et des trompettes militaires. L'ensemble ne s'écarte pourtant jamais des règles des *muqâams* traditionnels de la musique persane. Les chanteurs ne reculent devant aucun exercice de gorge. Ils sont d'ailleurs excellents (Alaeddin Ghassemi dans le rôle de Moslem, Hassan Ali Abbassi en berger). Mohammad Reza Ghassemi et Mohammad Taghi Heydari, les deux enfants de Moslem, sont sensationnels.

Véronique Mortaigne

Un José Miguel Moreno exemplaire au Festival des cathédrales de Picardie

leur marché. Il est temps de s'intéresser plus en profondeur à la musique Renaissance. »

Du 19 au 22 septembre, on entendra donc Labyrinth, le groupe de l'extraordinaire violiste Paolo Pandolfo, la Colombina, le quatuor vocal dirigé par Josep Cabré, l'étonnant ensemble Daedalus de Roberto Festa, dont les disques chez Accent sont des merveilles ou, moins exceptionnels, A Sei Voci et l'Ensemble Clément Janequin.

On avait envie, après l'avoir rencontré et interrogé en Espagne (*Le Monde* du 21 septembre), d'entendre le luthiste José Miguel Moreno à l'œuvre avec sa formation Orphénica Lyra. Elle associe deux voix (Nuria Real – voix sensuelle et libre qui n'est pas un clone de Montserrat Figueras – et Carlos Mena), un trio de violes de gambe, une guitare, une vihuela (l'instrument que préférerait au luth l'Espagne de la Renaissance), une flûte à bec et l'indispensable percussion, tenue par le vétéran espagnol de la percussion historique, Pedro Estevan.

UN SON CLAIR ET PUISSANT

On est frappé d'abord par l'extraordinaire professionnalisme de l'ensemble, par l'écoute que les uns ont des autres, par la clarté des idées musicales. Moreno ne dirige jamais ; il laisse entière liberté à ses musiciens mais il veille au grain, un grain sonore d'ensemble, qui doit beaucoup aux interventions individuelles. Le son qu'il tire de sa vihuela est à la fois puissant, clair et jamais dur, contrairement à beaucoup d'autres luthistes qui jouent de manière soit inaudible, soit métallique. Et quelle subtilité donne l'Espagnol à la courbe des phrases de ses solos, comme dans cette *Fantaisie* à l'harmonie délicate, de Mudarra, non inscrite au programme et donnée avant le dernier groupe de pièces...

Dans ces musiques tour à tour populaires, dansantes ou mélancoliques, on découvre des joyaux comme le triste *Al Alva Venid*, quelques minutes simples et lunaires d'un anonyme, ou le serpent *Morenica*, *Dame un beso*, de Vasquez, un modèle de contrepoint et de figures rythmiques intriquées, que les musiciens de Moreno ont joué avec une aisance, une décontraction et un charme insolents.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

Miquel Barcelo : un peintre et la céramique

Le Musée des arts décoratifs présente des œuvres de Miquel Barcelo réalisées en partie pour cette exposition. Depuis 1995, l'artiste se consacre à la céramique, dans la lignée de Picasso ou de Miró. Après le Mali, où il a découvert ce matériau, c'est à Majorque qu'il poursuit ce travail, prolongeant son œuvre picturale dans la même veine thématique. C'est ainsi que, autour du temps, du désir, de la mort, Miquel Barcelo travaille les traditions de ce savoir-faire artisanal lié à des mythologies ancestrales, portant, comme dans le reste de son œuvre, les formes au bord du chaos et de la rupture. Sa collaboration récente avec deux autres céramistes, Armelle et Ugo Jakubec, lui permet d'affiner sa maîtrise des couleurs, des grands formats et de l'intérieur des formes. Le fruit de ces années de travail est mis en scène, dans la galerie des oculi et dans le pavillon de Marsan, par le scénographe Bob Verheist.

Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Tél. : 01-44-55-57-50. Du 27 septembre au 12 novembre 2000. Du mardi au vendredi, 11 h à 18 h, samedi et dimanche, 10 h à 18 h, nocturne le mercredi jusqu'à 21 h, fermé le lundi. 20 F (3,05 €) et 15 F (2,29 €), gratuit pour les moins de 18 ans.

Hommage à Mohsen Makhmalbaf

Le 12^e Festival du film iranien rend hommage à Mohsen Makhmalbaf avec une présentation de dix films, *Le Tableau noir*, *La Pomme*, *Le Silence*, *Un instant d'innocence*, *Gabbah*, *Salam Cinéma*, *Nasserodin Shah*, *l'acteur de cinéma*, *Le Temps de l'amour*, *Le Cycliste*, et un inédit, projeté en première mondiale et en ouverture du festival : *Portrait d'un rêveur*, qui retrace l'œuvre et la vie du cinéaste. Cinq nouveaux films, montrant la société iranienne actuelle, seront également présentés : *La Couleur du Paradis*

GUIDE

REPRISES CINÉMA

La Dame de Shanghai d'Orson Welles (Etats-Unis, 1947). Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

FESTIVALS CINÉMA

Les Cent Jours du polar Témoin à charge de Billy Wilder (1957). Le 26 septembre. Action Christine Odéon, 4, rue Christine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Pensionnaires

de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff. Théâtre de la Ville, 2, place du Château, Paris 4^e. Du 26 septembre au 28 octobre, 20 h 30 ; les 1^{er}, 8, 15, 22 octobre, 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. De 70 F à 140 F.

Nabucco

de Verdi. James Conlon (direction), Robert Carsen (mise en scène). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. Le 26 septembre et les 4, 7 et 10 octobre, 19 h 30 ; le 1^{er} octobre, 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Les Indes galantes

de Rameau. William Christie (direction), Andrei Serban (mise en scène), Blanca Li (chorégraphie). Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. Les 26 et 27 septembre, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F.

Don Giovanni

de Mozart. Jacques de Longchamps (mise en scène). Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. Les 26, 28, 29 et 30 septembre et les 3, 5, 6, 7 et 10 octobre, 19 h 30 ; les 1^{er} et 8 octobre, 15 heures. Jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F.

Solistes de l'Orchestre symphonique français

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e. Le 26 septembre, 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 150 F. Michael Lonsdale (récitant), Alain Kremski (piano) Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai

de Majid Majidi, Djomeh, de Hassan Yektapanah, *Le Cercle*, de Jafar Panahi, *Un jour de plus*, de Babak Payami, et *La Fille aux baskets*, de Rassoul Sadrameli. Cinéma Le Quartier latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e. Du 27 septembre au 10 octobre. Tél. : 01-43-26-84-65.

ROUEN

Hervé Robbe

Bâtie en deux parties, *Permis de construire-Avis de démolition*, la nouvelle pièce du chorégraphe Hervé Robbe rayonne autour du thème de la maison et de l'intime avec d'abord une installation audiovisuelle comprenant quatre films projetés (*Permis de construire*, les 25, 26, 27 septembre de 18 heures à 21 h 30) et un spectacle frontal ayant pour décor les images de l'installation (29 et 30 septembre à 20 h 30 pour *Avis de démolition*). Festival Octobre en Normandie, Hangar 23, boulevard Emile-Duchemin, Rouen (76). Du 25 au 30 septembre. Tél. : 02-32-10-87-07. De 40 F (6,10 €) à 160 F (24,39 €).

HAUTS-DE-SEINE

Ciné-Goûter

Jusqu'en juin 2001, l'Association départementale d'action culturelle des Hauts-de-Seine organise pour la cinquième fois le *Ciné-Goûter*, manifestation cinématographique destinée au jeune public. Pour sensibiliser les enfants au septième art, ce festival propose des projections de films choisis en fonction de l'âge des spectateurs, et des animations destinées à susciter l'éveil et les réactions des enfants, à qui un goûter sera offert. Un programme *Ciné Boutchou* est réservé aux tout-petits de 18 mois à 3 ans. Au total, les 20 films sélectionnés, dont une nouvelle copie de *Ivanhoé* de Richard Thorpe, seront diffusés en 180 séances dans 21 cinémas du département. ADAC 92, 2/16, boulevard Soufflot, Nanterre (92). Tél. : 01-47-29-30-31, poste 55413. De septembre 2000 à juin 2001. Séance Ciné-goûter, 22 F maximum/enfant.

REPRISES CINÉMA

La Dame de Shanghai d'Orson Welles (Etats-Unis, 1947). Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

FESTIVALS CINÉMA

Les Cent Jours du polar Témoin à charge de Billy Wilder (1957). Le 26 septembre. Action Christine Odéon, 4, rue Christine, Paris 6^e. Tél. : 01-43-29-11-30.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Pensionnaires

de Jérôme Deschamps et Macha Makeieff. Théâtre de la Ville, 2, place du Château, Paris 4^e. Du 26 septembre au 28 octobre, 20 h 30 ; les 1^{er}, 8, 15, 22 octobre, 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. De 70 F à 140 F.

Nabucco

de Verdi. James Conlon (direction), Robert Carsen (mise en scène). Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. Le 26 septembre et les 4, 7 et 10 octobre, 19 h 30 ; le 1^{er} octobre, 15 heures. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.

Les Indes galantes

de Rameau. William Christie (direction), Andrei Serban (mise en scène), Blanca Li (chorégraphie). Opéra de Paris - Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9^e. Les 26 et 27 septembre, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 670 F.

Don Giovanni

de Mozart. Jacques de Longchamps (mise en scène). Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. Les 26, 28, 29 et 30 septembre et les 3, 5, 6, 7 et 10 octobre, 19 h 30 ; les 1^{er} et 8 octobre, 15 heures. Jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F.

Solistes de l'Orchestre symphonique français

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6^e. Le 26 septembre, 21 heures. Tél. : 01-42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 150 F. Michael Lonsdale (récitant), Alain Kremski (piano) Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai

d'Anjou, Paris 4^e. Du 26 au 30 septembre et les 3, 4, 5, 6, 7 et 10 octobre, 21 heures ; les 1^{er} et 8 octobre, 17 heures. Jusqu'au 15 octobre. Tél. : 01-46-33-48-65. De 70 F à 100 F.

Ballet Cristina Hoyos Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9^e. Du 26 au 30 septembre, 20 h 30 ; le 1^{er} octobre, 15 heures. Tél. : 01-53-32-32-00. De 50 F à 290 F.

Compagnie Antonio Marquez Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11^e. Les 26, 28 et 29 septembre et 2, 4, 6, 7 et 9 octobre, 20 heures. Jusqu'au 12 octobre. Tél. : 08-36-69-78-68. 160 F.

Richard Galliano, Rémi Vignolo, Jean-Marie Ecay Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14^e. Le 26 septembre, 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Shivaree Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. Le 26 septembre, 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 99 F. Haute fréquence, concert-rencontre avec Serge Adam La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris 20^e. Le 26 septembre, 22 heures. Tél. : 01-40-33-35-05

RÉGIONS

Le Cadre noir de Saumur et l'Orchestre national des Pays de la Loire Parc des expositions de la Beaujoire, Nantes (44). Les 23 et 26 septembre, 21 heures ; le 24 septembre, 17 heures. Orchestre national des Pays de la Loire, 26, av. Montaigne, Angers (49). Tél. : 02-41-24-11-20. 160 F à 200 F.

ANNULATIONS

Héloïse et Abélard Opéra national du Rhin, 19, place Broglie, Strasbourg (67). Prévu les 22, 24, 27 et 30 septembre, annulé.

DERNIERS JOURS


Fièvre d'après Gof d'Anton Pashku, mise en scène d'Olivier Poujol. Le Colombier, 20, rue Marie-Anne Colombier, Bagnolet (93). Jusqu'au 29 septembre, 20 h 30. Tél. : 01-43-60-72-81. 50 F et 80 F.

Théâtre de la Ville
DIRECTION GÉRANTE VIOLETTE PARIS
DU 26 SEPT. AU 28 OCT.
LES PENSIONNAIRES
JÉRÔME DESCHAMPS
ET MACHA MAKEIEFF
2 PLACE DU CHÂTELET, 4^e
01 42 74 22 77

CATHERINE DOUSSART PRÉSENTE

Cannes 2000

Prix d'interprétation pour l'ensemble des acteurs



La Noce

Un film de Pavel Lounguine

"Un humour dévastateur"

LE POINT

Le 27 septembre

www.pyramidefilms.com

ALLOCAINE

EN VUE

■ Aux « Jeux verts » de Sydney, les concurrentes du cross-country attaquées par les pies sur un parcours jonché d'Eastern brown et de Red belly black, serpents venimeux, sont attendues à l'arrivée par des nuées de bogong, grosses mites velues, friandises des aborigènes.

■ William Pauley, juge fédéral de New York, instruisant une plainte des rescapés de Tiananmen, demande à Li Peng, président du Parlement chinois, de se présenter le 13 octobre à une convocation « ou de se faire représenter ».

■ Au moment où Carla Del Ponte, procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, blanchit l'OTAN – « l'organisation n'a commis aucune violation du droit international lors des bombardements en 1999 » –, un tribunal serbe condamne à vingt ans de prison 14 présidents et ministres occidentaux.

■ Saddam Hussein, président de l'Irak, a fêté, samedi 23 septembre, la réouverture de son palais Al Nasir (Victoire) « détruit par les agresseurs, reconstruit et agrandi par le glorieux peuple irakien ».

■ Le même jour, à Bagdad, Saddam Hussein recevait des mains de ses fidèles un Coran écrit avec son sang pour « remercier Dieu d'avoir survécu à une carrière politique mouvementée ». Et Ezzat Ibrahim, vice-président du Conseil de commandement de la révolution, soulignait au cours de la cérémonie au palais présidentiel de Dar al-Nasser : « 6 666 sourates, 336 000 mots... Imaginez la quantité versée ».

■ Igor Ivanov, ministre russe des affaires étrangères, repartira de New York avec une trottinette, cadeau d'anniversaire de Madeleine Albright, enfin qu'on ne rencontre guère à Moscou en dehors des jardins d'enfants.

■ Pendant que des médecins-légistes du territoire de Krasnoïarsk en Russie se livraient à un trafic d'organes, leurs aides s'adonnaient à un commerce illégal de cerceaux, rapporte l'agence Tass.

■ Le journal américain Conservation Biology annonce la disparition du colobe bai de Miss Waldron, du nom de la compagne britannique du naturaliste qui a découvert, en 1933, en Afrique, ce singe élané d'assez grande taille.

■ Vendredi 22 septembre en Virginie, sur l'autoroute Interstate 95, au moment où une conductrice confiait « j'ai l'impression qu'on a jeté une banane sur ma voiture » au garde national Mike Scott à la poursuite de trois singes échappés d'un camion qui se rendait à une kermesse locale, une pomme a jailli des branches pour s'écraser sur son pied.

Christian Colombani

Le désenchantement tchèque vis-à-vis de la mondialisation

Alors que des manifestations se préparent contre la tenue à Prague de la réunion du FMI et de la Banque mondiale, l'hebdomadaire tchèque « Euro » critique les excès de l'économie de marché



largement dévalorisée. La réforme économique de M. Klaus a conduit le pays à la récession et non à l'opulence promise.

La plupart des journaux pragoï, à l'instar des hommes politiques tchèques, n'ont pas expliqué à leurs lecteurs les enjeux de la réu-

nion du mardi 26 septembre et réduit le débat sur la mondialisation, en cours dans les pays occidentaux, à l'affaire de quelques extrémistes, casseurs de surcroît. M. Klaus a lui-même enfoncé le clou en estimant que les militants anti-mondialisation « ne comprennent rien » et en critiquant le président Vaclav Havel d'avoir organisé une table-ronde réunissant partisans et adversaires de la politique du FMI.

La population, terrorisée par les déclarations alarmistes des autorités sur les menaces pesant sur sa

sécurité en raison de la venue de vingt mille activistes, et profondément « provinciale », comme se lamente régulièrement M. Havel, se sent étrangère à cette confrontation et redoute le chaos.

« LA RELIGION DE LA CROISSANCE »

Or, constate l'hebdomadaire économique Euro, « ce n'est pas en tentant d'empêcher les manifestants anti-mondialisation d'entrer dans le pays ou de les faire taire à tout prix que l'on échappera au chaos ». « La mondialisation n'est pas un film d'action américain : la solution

des problèmes n'est pas simple et le happy end n'est pas obligatoire », rappelle le magazine à tous ceux qui s'apprentent à suivre avec délectation devant leur télévision la répression des manifestations par la police.

« Le chaos est la conséquence logique de la religion de la croissance », affirme Euro. « Le chaos est la conséquence de la politique du FMI dictée à la Russie, au Mexique, aux pays de l'Asie du Sud-Est », renchérit l'hebdomadaire économique, en faisant siens les griefs des adversaires du FMI. Il n'est pas possible de vivre indéfiniment dans un monde où la valeur première est la croissance exponentielle des entreprises, l'augmentation constante des profits, et l'exacerbation de la concurrence. « La limite d'une telle croissance est une forme de chaos », écrit l'éditorialiste.

« Les organisations financières internationales n'ont pas procédé au changement de leur stratégie pourtant exigé par la globalisation, mais au contraire continuent d'imposer à leurs clients le modèle occidental obsolète de consommation et de croissance à tous crins », renchérit le magazine. « La concurrence et le business ne sont pas à l'origine de tous les maux », tempère toutefois Euro avant de reconnaître que, « au contraire, on leur doit le prolongement de la durée de vie, de même que la victoire de la liberté et de la démocratie dans de nombreux coins du globe ». « Cependant, ils ont probablement dépassé la limite raisonnable », conclut l'hebdomadaire.

Martin Plichta

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Et maintenant ? Maintenant que les Français ont ratifié d'un oui franc et poussif un quinquennat mollement défendu par les deux têtes de l'exécutif, maintenant est posée – il fallait s'y attendre – la question du calendrier électoral : les prochaines élections législatives se dérouleront-elles avant les présidentielles, comme cela est aujourd'hui prévu, ou après, ce qui supposerait que Jacques Chirac démissionnât avant la fin de son mandat ou qu'une loi organique prolongeât le mandat de l'assemblée de quelques semaines ?

LE FIGARO

Alain-Gérard Slama

■ On savait que le référendum sur le quinquennat donnerait lieu à une forte abstention. On n'imaginait pas que le nombre d'électeurs

jugeant inutile de se déplacer atteindrait un pareil sommet (...) A l'évidence, la question sur le quinquennat en impliquait d'autres : juge-t-on nécessaire de réduire aussi la durée du mandat des députés pour sauvegarder l'esprit des institutions ? Aspire-t-on à une revalorisation du pouvoir législatif, ou veut-on un pouvoir présidentiel à l'américaine ? Le sens de l'interrogation principale dépendait de la réponse donnée à ces questions tout aussi fondamentales, qui n'ont pas été posées. Si l'on veut sauver le référendum, il faudra ouvrir l'éventail de ses options sans trop l'alourdir. On peut supposer enfin que les électeurs ont choisi, par un fort taux d'abstention, de dissuader le pouvoir d'opérer d'autres révisions constitutionnelles, en donnant à la réforme le plus bas niveau de légitimité possible. Ils l'eussent fait plus clairement dans l'isoloir, si l'on se décidait enfin à compter les votes blancs.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Les absents n'ont pas toujours tort. Ils ont été les vrais acteurs du référendum, des acteurs par défaut certes, mais massivement incontournables. Parmi les abstentionnistes, on trouve sans doute une majorité d'indifférents sincères. Mais il faut leur ajouter une frange d'électeurs qui ont refusé à la fois le maintien anachronique du septennat et la réforme boiteuse qu'implique le quinquennat sec. C'est ce même double refus qu'exprime le taux exceptionnellement élevé des votes blancs ou nuls. L'ampleur de ce refus de vote sonne comme un verdict de défiance à l'égard de l'instigateur de ce référendum biaisé : le président de la République. On peut se demander de quel genre de légitimité jouit encore Chirac, usé par une déjà longue cohabitation sans gloire, gravement mis en cause par les affaires récurrentes de la mairie de

Paris et aujourd'hui boudé par l'immense majorité du corps électoral.

L'HUMANITÉ

Claude Cabannes

■ Ce n'est pas un coup de vent : c'est une tempête politique ! Le record d'abstention battu hier dans toute l'histoire des référendums de la V^e République, et peut-être dans toute l'histoire électorale moderne, retentit comme une gifle à l'adresse des promoteurs du quinquennat « sec ». Il donne ainsi un cinglant désaveu au président de la République et au premier ministre – les deux têtes de l'exécutif, l'une de droite et l'autre de gauche – qui ont initié la manœuvre ; un cinglant désaveu à la majorité de l'Assemblée nationale et du Sénat qui, le petit doigt sur la couture du pantalon, l'a approuvée ; un cinglant désaveu aux partis politiques et à leurs leaders – le RPR, l'UDF, le PS qui l'ont accompagnée.

www.achatgrenoble.com

La chambre de commerce et d'industrie grenobloise fait monter les commerces de proximité sur le Net



d'autres termes, au lieu de se plaindre, le petit commerce doit s'installer sur le Net, pour être en phase avec une population locale fortement orientée high-tech grâce à une exceptionnelle concentration d'étudiants, d'ingénieurs et de chercheurs.

Après trois mois d'activité, Achat Grenoble compte cent trente commerçants présentant leurs produits en ligne, dont une quarantaine s'est dotée du système de paiement sécurisé. C'est encore peu, mais, depuis la rentrée, les candidats se bousculent aux cours de for-

mation financés conjointement par l'Union européenne, l'Etat, la région et la ville. Avec l'aide de la filiale multimédia du quotidien Le Dauphiné libéré, la chambre de commerce s'occupe de tout, depuis le diagnostic individuel initial jusqu'à la rédaction des textes de présentation et le choix des photos. Elle a ouvert des boîtes aux lettres électroniques pour ceux qui possèdent déjà une connexion Internet, et transmet par fax les e-mails destinés à ceux qui ne sont pas encore équipés. Le service est facturé 780 francs par an, qui sont reversés aux prestataires techniques. « Cela m'a motivé pour me lancer », témoigne Henri Canin, spécialiste de la chaussure de montagne de « petite série et sur mesure ». Dépourvu de service commercial, il ne pouvait compter jusqu'alors que sur le bouche à oreille. « Avec Internet, je vais pouvoir agrandir ma bouche et mon oreille », se réjouit l'artisan. Il a été contacté par un Américain à la recherche de chaussures taille 54.

Nicole Cabret

SUR LA TOILE

SURVEILLANCE

■ Le conseil des prud'hommes de Montbéliard a confirmé la sanction prise par l'entreprise Sulzer à l'encontre d'une employée déléguée CGT, qui avait été mise à pied car elle envoyait des e-mails à caractère syndical pendant les heures de travail. L'employée reprochait à l'entreprise d'avoir surveillé le contenu de ses messages électroniques à son insu, ce qui constituait, selon elle, une intrusion dans sa vie privée.

PRISON FERME

■ Un hacker américain connu sur le Net sous le nom de « cOmrade » a été condamné à six mois de prison par un tribunal de Floride pour avoir piraté les serveurs de la NASA et du Pentagone, où il aurait intercepté des milliers de courriers électroniques et de mots de passe. C'est la première fois aux Etats-Unis qu'un mineur est condamné à une peine de prison ferme pour crime informatique. – (AP.)

FÊTE

■ La quatrième édition de la Fête de l'Internet aura lieu les 2, 3 et 4 mars 2001. – (AFP.)
www.fete-internet.fr

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité : 001MQPA1

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Petite soirée par Luc Rosenzweig

AH ! Les grandes soirées électorales de jadis, à la télé en noir et blanc et avec une seule chaîne ! On se serait presque mis en smoking pour les regarder ! Il nous souvient de celle de la présidentielle de 1965, qui mélangeait résultats, débats et variétés à la Maritie et Gilbert Carpentier. De Gaulle fut élu, Mitterrand fit un bon coup pour la suite, et surtout le regretté Nino Ferrer y créa l'immortel *Z'avez pas vu Mirza ?*

Au regard de ces soirées chefs-d'œuvre, celle du référendum de l'an 2000, où l'on vit le peuple adopter le quinquennat avec un enthousiasme modéré, et nous sommes polis, ne fut pas de celles à placer au panthéon du PAF, et nous sommes bon public. TF1 se débarrassa du pensum en une petite demi-heure animée, si l'on peut dire, par une Claire Chazal morose. France 3 se lança dans la course tard dans la soirée, après avoir sacrifié au dieu olympique.

Et en nous infligeant un décor ridicule, parsemé de drapeaux tricolores en image de synthèse, flottant au vent, comme si on se trouvait dans un bureau de recrutement de la Légion étrangère.

Reconnaissons-le, seule France 2 avait fait le minimum d'effort pour nous offrir une prestation correcte, avec une grande table pleine d'invités, un décor un peu sexy, un Claude Sérillon en M. Loyal jovial charriant gentiment les hommes politiques, et un Plantu en dessinateur pirate. C'est à ce dernier, d'ailleurs, que l'on doit un des rares bons moments de cette soirée.

On venait d'apprendre le résultat des élections d'AJaccio, qui mit un peu d'animation dans un débat languissant. Beaucoup faisaient alors assaut de vertu républicaine outragée par les accords de Matignon, sous l'œil narquois de J.-P. Chevènement, qui ne pipait mot. Plantu l'affubla alors d'un

phylactère à bulles, indiquant sa supposée pensée intime, où était écrit : « Je me marre ! » Le « Che » vit cela sur un écran de contrôle et se mit illico à se marrer vraiment, ce qui déclencha une seconde d'hilarité générale. C'est bien, mais c'est peu...

Il nous fallut aller sur LCI, providence des frustrés de débat politique, pour découvrir que Philippe de Villiers était un lâche. Il se présente tout guilleret devant l'animateur Pierre Luc Séguillon, qui essaie de le titiller en lui faisant remarquer qu'il n'avait pas été prophète en son pays vendéen. De Villiers : « Je vous répondrai par une formule à la Chirac... » Il s'arrête. « Non, ça ne serait pas convenable ! ». Séguillon, émus-tillé : « Si, si, allez ». De Villiers bat en retraite et sort une banalité. La formule que n'a pas osé sortir le chef du MPF était la suivante : « Ça m'en touche une sans faire bouger l'autre ! » Voilà qui est dit !

MODE D'EMPLOI

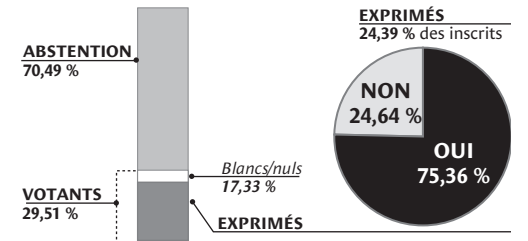
Les résultats du référendum sur le quinquennat sont présentés par régions, classées par ordre alphabétique. Pour chaque région, nous totalisons les résultats et nous les présentons sous forme d'infographie. Au sein de chaque région, les départements sont classés par ordre alphabétique. Dans chaque département, le résultat est précédé d'un commentaire et suivi d'un rappel des élections européennes du 13 juin 1999, les principales listes étant classées en fonction de la prise de position de leur chef de file au référendum : ● oui ; ■ non ; ▼ abstention ; ★ blanc ou nul. Pour chaque département, nous publions également, outre les résultats du chef-lieu, ceux des communes de plus de vingt mille habitants. Dans les villes comme dans les départements, le nombre des suffrages exprimés est suivi du pourcentage d'électeurs inscrits qu'il représente.

SOMMAIRE

Région	Département	Inscrits	Votants	Exprimés	OUI	NON	Blancs/nuls	ABSTENTION	
Alsace	67 Bas-Rhin	30	30	36	9 Ariège	36			
	68 Haut-Rhin	30	30	36	12 Aveyron	36			
	Aquitaine	24 Dordogne	30	30	36	31 Haute-Garonne	36		
		33 Gironde	30	30	36	32 Gers	36		
		40 Landes	30	30	36	46 Lot	36		
		47 Lot-et-Garonne	30	30	36	65 Hautes-Pyrénées	36		
	Auvergne	64 Pyrénées-Atlantiques	30	30	36	81 Tarn	36		
		3 Allier	30	30	36	82 Tarn-et-Garonne	36		
		15 Cantal	31	31	36	Nord-Pas-de-Calais			
		43 Haute-Loire	31	31	36	59 Nord	36		
Bourgogne	71 Saône-et-Loire	31	31	36	62 Pas-de-Calais	36			
	89 Yonne	31	31	36	Basse-Normandie				
				14 Calvados	37				
				50 Manche	37				
Bretagne				61 Orne	37				
				Haute-Normandie					
				27 Eure	37				
				76 Seine-Maritime	37				
Centre				Pays de la Loire					
				44 Loire-Atlantique	37				
				49 Maine-et-Loire	37				
				53 Mayenne	37				
Champagne-Ardenne				72 Sarthe	37				
				85 Vendée	37				
				Picardie					
				2 Aisne	38				
Corse				60 Oise	38				
				80 Somme	38				
				Poitou-Charente					
				16 Charente	38				
Franche-Comté				17 Charente-Maritime	38				
				79 Deux-Sèvres	38				
				86 Vienne	38				
				Provence-Alpes-Côte d'Azur					
Ile-de-France				4 Alpes-de-Haute-Provence	38				
				5 Hautes-Alpes	38				
				6 Alpes-Maritimes	38				
				13 Bouches-du-Rhône	40				
Languedoc-Roussillon				83 Var	40				
				84 Vaucluse	40				
				Rhône-Alpes					
				1 Ain	40				
Limousin				7 Ardèche	40				
				26 Drôme	40				
				38 Isère	40				
				42 Loire	41				
Lorraine				42 Loire	41				
				69 Rhône	41				
				73 Savoie	41				
				74 Haute-Savoie	41				
Alsace				Départements d'outre-mer					
				971 Guadeloupe	42				
				972 Martinique	42				
				973 Guyane	42				
Alsace				974 Réunion	42				
				Collectivités territoriales					
				975 St-Pierre-et-Miquelon	42				
				985 Mayotte	42				
Alsace				Territoires d'outre-mer					
				986 Wallis-et-Futuna	42				
				987 Polynésie française	42				
				988 Nouvelle-Calédonie	42				

ALSACE

Inscrits 1 123 026
 Votants 331 375
 Exprimés 273 939
 Blancs et nuls 57 436



Le Monde
ECONOMIE
 chaque lundi
 avec Le Monde daté mardi

aden
 chaque mercredi
 avec Le Monde
 à Paris et en Ile-de-France

BAS-RHIN

Le Bas-Rhin a connu sa plus forte abstention de tous les scrutins de la V^e République. Plus sensible dans les grandes villes, elle a culminé à Strasbourg. Le oui l'emporte au-delà de la moyenne nationale, et plus nettement en zones urbaines. Cinq petites communes seulement ont voté non. Trois communes avaient refusé d'organiser le référendum : Singrist pour réclamer un contournement routier, Jetterswiller et Hingsingen pour demander une application plus souple de la législation sur l'urbanisme. La préfecture a organisé elle-même les scrutins et le préfet Philippe Marland a indiqué qu'il demanderait des sanctions contre les élus. A Jetterswiller, un électeur a voté sur les 122 inscrits.

L, 654 365 ; V, 189 328 ; A., 465 037 (71,07)
 B. et N., 26 455 (13,97) ; E., 162 873 (24,89)
 OUI..... 123 154 (75,61)
 NON..... 39 719 (24,39)

13 juin 1999 : I, 663 785 ; A., 57,23 % ; E., 264 577
 ● F. Hollande 44 624 (16,87) ; F. Bayrou 42 755 (16,16) ; N. Sarkozy 39 304 (14,86).
 ■ C. Pasqua 27 009 (10,21) ; J.-M. Le Pen 23 438 (8,86) ; B. Mégrét 10 532 (3,98).
 ▼ A. Laguiller 12 687 (4,80) ; R. Hue 5 437 (2,05).
 ★ J. Saint-Josse 4 227 (1,60).
 Autres (20,62).

Strasbourg	Illkirch-Graffenstaden
Inscrits 119 061	Inscrits 16 070
Abstentions 84 962 71,36	Abstentions 11 934 74,26
Exprimés 30 729 25,81	Exprimés 3 702 23,04
OUI..... 23 616 76,85	OUI..... 2 898 78,28
NON..... 7 113 23,15	NON..... 804 21,72

HAUT-RHIN

Moins d'un électeur haut-rhinois est allé voter, portant l'abstention à 69,9 %, un score légèrement inférieur à la moyenne nationale. Le oui l'emporte à une large majorité (74,98 %). Sur les trente et un cantons, celui d'Illzach s'est engagé le plus en faveur du quinquennat (78,20 %) et celui d'Hirsingue le moins (69,50 %). Cinq communes de ce département ont cependant dit non à plus de 50 %. Huit municipalités de la bande rhénane, près de Saint-Louis et Bâle, ne voulaient pas organiser de scrutin pour protester contre l'augmentation des nuisances occasionnées par l'EuroAirport. Mises en demeure par le préfet, elles ont renoncé à leur grève administrative, s'estimant « réquisitionnées ».

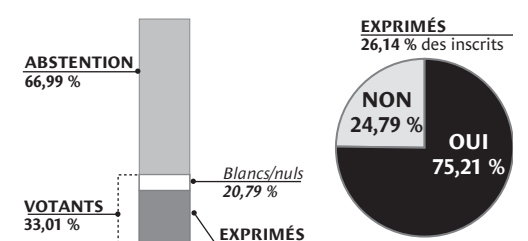
L, 468 661 ; V, 142 047 ; A., 326 614 (69,69)
 B. et N., 30 981 (21,81) ; E., 111 066 (23,70)
 OUI..... 83 278 (74,98)
 NON..... 27 788 (25,02)

13 juin 1999 : I, 468 414 ; A., 57,39 % ; E., 185 374
 ● F. Hollande 33 554 (18,10) ; N. Sarkozy 26 241 (14,16) ; F. Bayrou 25 607 (13,81).
 ■ C. Pasqua 19 779 (10,67) ; J.-M. Le Pen 14 822 (8,00) ; B. Mégrét 9 990 (5,39).
 ▼ A. Laguiller 8 985 (4,85) ; R. Hue 4 424 (2,39).
 ★ J. Saint-Josse 2 735 (1,48).
 Autres (21,17).

Colmar	Mulhouse
Inscrits 38 988	Inscrits 52 849
Abstentions 27 843 71,41	Abstentions 39 232 74,23
Exprimés 9 839 25,24	Exprimés 11 669 22,08
OUI..... 7 522 76,45	OUI..... 8 865 75,97
NON..... 2 317 23,55	NON..... 2 804 24,03

AQUITAINE

Inscrits 2 023 570
 Votants 667 922
 Exprimés 529 051
 Blancs et nuls 138 871



DORDOGNE

Dans ce département à dominante rurale, c'est dans les campagnes que les électeurs se sont le plus déplacés. Bergerac ou Périgueux enregistrent des taux de participation inférieurs de 3 à 4 points. Mais c'est aussi grâce aux citoyens que le oui dépasse les 73 %. Dans nombre de petites communes, le non atteint 35 %, voire 45 % comme à Saint-Martin-de-Fressengeas, près de Thiviers. Ces suffrages expriment des mécontentements divers, notamment des agriculteurs qui protestent contre le prix des carburants, des chasseurs qui, dans la mouvance CPNT, sont hostiles aux dernières restrictions. En milieu urbain, le vote protestataire s'est davantage traduit par des suffrages blancs et nuls.

L, 297 680 ; V, 107 452 ; A., 190 228 (63,90)
 B. et N., 27 698 (25,78) ; E., 79 754 (26,79)
 OUI..... 58 652 (73,54)
 NON..... 21 102 (26,46)

13 juin 1999 : I, 303 529 ; A., 45,01 % ; E., 151 319
 ● F. Hollande 36 861 (24,36) ; N. Sarkozy 20 437 (13,51) ; F. Bayrou 10 710 (7,08).
 ■ C. Pasqua 19 221 (12,70) ; J.-M. Le Pen 5 464 (3,61) ; B. Mégrét 3 741 (2,47).
 ▼ R. Hue 16 532 (10,93) ; A. Laguiller 6 835 (4,52).
 ★ J. Saint-Josse 11 738 (7,76).
 Autres (13,07).

Périgueux	Bergerac
Inscrits 18 308	Inscrits 18 858
Abstentions 12 115 66,17	Abstentions 12 812 67,94
Exprimés 5 182 28,30	Exprimés 5 011 26,57
OUI..... 3 878 74,84	OUI..... 3 686 73,56
NON..... 1 304 25,16	NON..... 1 325 26,44

GIRONDE

Les Girondins qui se sont déplacés ont été plus nombreux à voter oui (74,86 %) que la moyenne des Français. Si l'abstention est à peu près celle de l'ensemble du pays, les votes blancs et nuls y sont trois fois plus élevés. Dans le Médoc, des sylviculteurs avaient appelé à voter nul pour protester contre la politique du gouvernement dans la gestion de l'après-tempête et, dans certains villages médocains, ils avaient déposé de faux bulletins. A Castelnau-du-Médoc, du fumier a été jeté devant le bureau de vote et, à Listrac-Médoc, 15 tonnes de bois. Quatre maires, dans le sud et le nord de la Gironde, ont également refusé d'organiser le référendum. Parmi les onze villes les plus importantes de l'agglomération bordelaise, Bègles, la commune de Noël Mamère (Verts), enregistre le plus fort taux d'abstention (73,7 %). Mais 78,3 % des votants se sont prononcés en faveur du quinquennat. A Bordeaux, les résultats demeurent très proches de ceux de la moyenne nationale, à l'exception des votes nuls, plus nombreux (11,10 %). Alain Juppé, maire de Bordeaux et député (RPR), demeure cependant « satisfait ».

L, 826 980 ; V, 260 991 ; A., 565 989 (68,44)
 B. et N., 46 934 (17,98) ; E., 214 057 (25,88)
 OUI..... 160 253 (74,86)
 NON..... 53 804 (25,14)

13 juin 1999 : I, 835 213 ; A., 50,32 % ; E., 394 326
 ● F. Hollande 94 420 (23,94) ; N. Sarkozy 44 690 (11,33) ; F. Bayrou 33 637 (8,53).
 ■ C. Pasqua 43 164 (10,95) ; J.-M. Le Pen 18 531 (4,70) ; B. Mégrét 9 070 (2,30).
 ▼ R. Hue 25 409 (6,44) ; A. Laguiller 20 809 (5,28).
 ★ J. Saint-Josse 49 269 (12,49).
 Autres (14,03).

Bordeaux	Mérignac
Inscrits 108 389	Inscrits 36 961
Abstentions 74 912 69,11	Abstentions 25 069 67,83
Exprimés 29 760 27,46	Exprimés 10 366 28,05
OUI..... 21 509 72,27	OUI..... 8 013 77,30
NON..... 8 251 27,73	NON..... 2 353 22,70

Bègles	Pessac
Inscrits 14 356	Inscrits 34 371
Abstentions 10 592 73,78	Abstentions 23 680 68,90
Exprimés 3 113 21,68	Exprimés 9 271 26,97
OUI..... 2 439 78,35	OUI..... 7 241 78,10
NON..... 674 21,65	NON..... 2 030 21,90

Le Bouscat	Saint-Médard-en-Jalles
Inscrits 14 285	Inscrits 17 318
Abstentions 9 657 67,60	Abstentions 11 239 64,90
Exprimés 3 992 27,95	Exprimés 4 981 28,76
OUI..... 2 855 71,52	OUI..... 3 937 79,04
NON..... 1 137 28,48	NON..... 1 044 20,96

Canon	Talence
Inscrits 10 986	Inscrits 18 394
Abstentions 7 945 72,32	Abstentions 12 549 68,22
Exprimés 2 704 24,61	Exprimés 5 198 28,26
OUI..... 2 170 80,25	OUI..... 3 982 76,61
NON..... 534 19,75	NON..... 1 216 23,39

Gradignan	La Teste-de-Buch
Inscrits 14 149	Inscrits 15 749
Abstentions 9 632 68,08	Abstentions 10 933 69,42
Exprimés 3 926 27,75	Exprimés 4 061 25,79
OUI..... 2 987 76,08	OUI..... 2 980 73,38
NON..... 939 23,92	NON..... 1 081 26,62

Libourne	Villeneuve-d'Ornon
Inscrits 14 479	Inscrits 17 077
Abstentions 10 205 70,48	Abstentions 11 806 69,13
Exprimés 3 599 24,86	Exprimés 4 529 26,52
OUI..... 2 749 76,38	OUI..... 3 522 77,77
NON..... 850 23,62	NON..... 1 007 22,23

Lormont	Signification des symboles
Inscrits 10 147	Consignes de vote :
Abstentions 7 392 72,85	● Oui
Exprimés 2 372 23,38	■ Non
OUI..... 1 878 79,17	▼ Abstention
NON..... 494 20,83	★ Blanc ou nul

LANDES

Le taux de participation dans les Landes est moins élevé que pour le référendum de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie (43,57 %), mais légèrement supérieur à la moyenne nationale. Deux maires, à Pissos et à Bias, avaient refusé d'organiser le scrutin, dont les opérations ont été réalisées par la préfecture. C'est d'ailleurs à Pissos que le record départemental d'abstention a été atteint (69,8 %). L'abstention a aussi été importante dans les deux cantons communistes de Pouillon et de Saint-Martin-de-Seignanx, où les oui l'emportent quand même à plus de 80 %. Les chiffres les plus élevés – de participation (45,51 %) et de oui (81,8 %) – ont été enregistrés à Mugron, canton d'Henri Emmanuelli.

L, 240 029 ; V, 83 887 ; A., 156 142 (65,05)
 B. et N., 18 503 (22,06) ; E., 65 384 (27,24)
 OUI..... 50 828 (77,74)
 NON..... 14 556 (22,26)

13 juin 1999 : I, 250 124 ; A., 46,03 % ; E., 126 317
 ● F. Hollande 36 087 (28,57) ; N. Sarkozy 13 365 (10,58) ; F. Bayrou 11 874 (9,40).
 ■ C. Pasqua 11 963 (9,47) ; J.-M. Le Pen 3 881 (3,07) ; B. Mégrét 2 154 (1,71).
 ▼ R. Hue 9 309 (7,37) ; A. Laguiller 4 501 (3,56).
 ★ J. Saint-Josse 20 444 (16,18).
 Autres (10,08).

Mont-de-Marsan	Signification des symboles
Inscrits 19 586	Consignes de vote :
Abstentions 13 453 68,69	● Oui
Exprimés 5 091 25,99	■ Non
OUI..... 4 080 80,14	▼ Abstention
NON..... 1 011 19,86	★ Blanc ou nul

LOT-ET-GARONNE

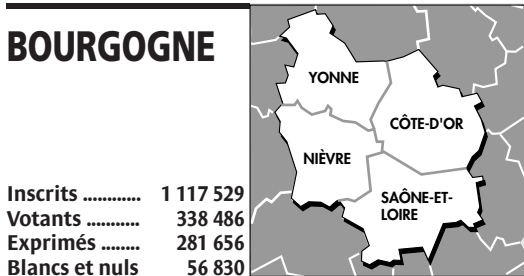
Un électeur lot-et-garonnais sur trois s'est rendu aux urnes. Dans ce département rural où les jeunes agriculteurs du CDJA, une association de retraités agricoles et le syndicat des sylviculteurs avaient appelé à voter nul, 17 700 électeurs, soit près de 8 % des inscrits, ont déposé un bulletin blanc ou nul dans les urnes. Sans surprise, le oui l'emporte avec 72,6 % des suffrages exprimés à l'issue d'une campagne électorale très discrète de la part de la classe politique. Les villes ont manifesté plus d'enthousiasme en faveur du quinquennat que la campagne, la palme revenant à Marmande avec 76 % des suffrages en faveur du oui.

L, 223 211 ; V, 75 021 ; A., 148 190 (66,39)
 B. et N., 17 735 (23,64) ; E., 57 286 (25,66)
 OUI..... 41 592 (72,60)
 NON..... 15 694 (27,40)

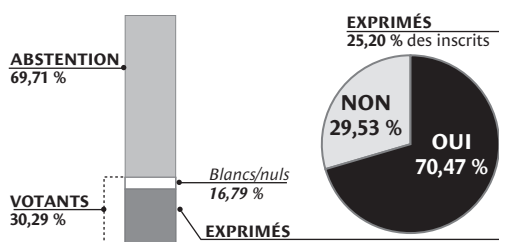
13 juin 1999 : I, 225 605 ; A., 47,13 % ; E., 110 627
 ● F. Hollande 23 680 (21,41) ; F. Bayrou 11 001 (9,94) ; N. Sarkozy 10 569 (9,55).
 ■ C. Pasqua 15 121 (13,67) ; J.-M. Le Pen 6 464 (5,84) ; B. Mégrét 3 929 (3,55).
 ▼ R. Hue 8 521 (7,70) ; A. Laguiller 4 613 (4,17).
 ★ J. Saint-Josse 12 414 (11,22).
 Autres (12,94).

Agen	Villeneuve-sur-Lot
Inscrits 18 120	

Vichy		Signification des symboles	
Inscrits	17 414	Consignes de vote :	
Abstentions	12 063 69,27	● Oui	
Exprimés	4 599 26,41	■ Non	
OUI	3 293 71,60	▼ Abstention	
NON	1 306 28,40	★ Blanc ou nul	



Inscrits	1 117 529
Votants	338 486
Exprimés	281 656
Blancs et nuls	56 830



CANTAL

Été indien, parties de chasse, prix de l'essence... Les Cantaliens se sont peu déplacés aux urnes. Certes, ils se sont exprimés à hauteur de 72,26 % pour le oui au référendum mais ce chiffre ne représente que 18,03 % des inscrits. Il ne reste de ce scrutin que quelques chiffres records. Ainsi, le non au quinquennat l'emporte dans onze communes du département, comme à Valjouze (35 inscrits), où il recueille 83,33 % des suffrages exprimés ! Autre record, à Védrières-Saint-Loup (166 inscrits), le taux d'abstention s'est élevé à 94,58 %. Inversement, il n'est que de 42,86 % à Deux-Verges (49 inscrits). Enfin, le oui atteint des sommets à Lugard (90,57 %) et à Quézac (90,36 %).

L.	122 523	V.	37 768	A.	84 755 (69,17)
B. et N.	7 189 (19,03)	E.	30 579 (24,96)		
OUI	22 097				(72,26)
NON	8 482				(27,74)

13 juin 1999 : I, 123 118 ; A., 52,68 % ; E., 54 014
 ● F. Hollande 12 573 (23,28) ; N. Sarkozy 10 649 (19,72) ; F. Bayrou 5 288 (9,79)
 ■ C. Pasqua 7 734 (14,32) ; J.-M. Le Pen 1 445 (2,68) ; B. Mégret 707 (1,31)
 ▼ R. Hue 2 627 (4,86) ; A. Laguiller 2 121 (3,93)
 ★ J. Saint-Josse 5 425 (10,04)
 Autres (10,08).

Aurillac		Signification des symboles	
Inscrits	19 527	Consignes de vote :	
Abstentions	13 740 70,36	● Oui	
Exprimés	4 834 24,76	■ Non	
OUI	3 723 77,02	▼ Abstention	
NON	1 111 22,98	★ Blanc ou nul	

HAUTE-LOIRE

Sans surprise, le oui arrive largement en tête. L'appel des quatre parlementaires du département – les députés Jacques Barrot (UDF) et Jean Proriot (DL), et les sénateurs Adrien Gouteyron, secrétaire général du RPR, et Guy Vissac (RPR) –, et celui du Parti socialiste à approuver la réforme a été entendu. Le non l'emporte dans sept communes qui comptent chacune moins de cent habitants. Les maires du canton de Loudes, qui avaient menacé de boycotter le référendum, y ont finalement renoncé. On note également un nombre non négligeable de votes blancs et nuls (11 052, soit 21,60 % des votants).

L.	161 768	V.	51 176	A.	110 592 (68,36)
B. et N.	11 052 (21,60)	E.	40 124 (24,80)		
OUI	28 757				(71,67)
NON	11 367				(28,33)

13 juin 1999 : I, 161 991 ; A., 52,41 % ; E., 70 752
 ● F. Hollande 14 532 (20,54) ; N. Sarkozy 9 727 (13,75) ; F. Bayrou 9 225 (13,04)
 ■ C. Pasqua 10 629 (15,02) ; J.-M. Le Pen 3 580 (5,06) ; B. Mégret 2 371 (3,35)
 ▼ R. Hue 3 480 (4,92) ; A. Laguiller 3 415 (4,83)
 ★ J. Saint-Josse 4 076 (5,76)
 Autres (13,73).

Le Puy-en-Velay		Signification des symboles	
Inscrits	11 787	Consignes de vote :	
Abstentions	8 291 70,34	● Oui	
Exprimés	2 954 25,06	■ Non	
OUI	2 206 74,68	▼ Abstention	
NON	748 25,32	★ Blanc ou nul	

PUY-DE-DÔME

Le Puy-de-Dôme, fief historique du Parti socialiste, s'est prononcé en faveur du quinquennat à plus de 73 % des votants, mais ses électeurs ne se sont que très faiblement mobilisés. Il est vrai qu'à Clermont-Ferrand comme sur l'ensemble du département, les partis favorables à la réduction du mandat présidentiel n'ont quasiment mené aucune campagne. Même l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing (UDF), député de la circonscription Clermont-Montagne, qui a relancé cette réforme au mois de mai, n'a jamais participé au moindre débat sur le sujet. Le non au quinquennat l'emporte dans neuf petites communes, atteignant 66,67 % à La Chapelle-Marcousse.

L.	415 613	V.	129 866	A.	285 747 (68,75)
B. et N.	23 448 (18,06)	E.	106 418 (25,61)		
OUI	78 437				(73,71)
NON	27 981				(26,29)

13 juin 1999 : I, 418 129 ; A., 51,86 % ; E., 186 654
 ● F. Hollande 50 190 (26,89) ; N. Sarkozy 23 042 (12,34) ; F. Bayrou 19 047 (10,20)
 ■ C. Pasqua 24 348 (13,04) ; J.-M. Le Pen 6 617 (3,55) ; B. Mégret 3 996 (2,14)
 ▼ R. Hue 13 374 (7,17) ; A. Laguiller 11 930 (6,39)
 ★ J. Saint-Josse 7 619 (4,08)
 Autres (14,19).

Clermont-Ferrand		Signification des symboles	
Inscrits	67 681	Consignes de vote :	
Abstentions	49 189 72,68	● Oui	
Exprimés	16 080 23,76	■ Non	
OUI	11 787 73,30	▼ Abstention	
NON	4 293 26,70	★ Blanc ou nul	

Le cinéma dans **Le Monde** c'est chaque mardi avec **Le Monde** daté mercredi

YONNE

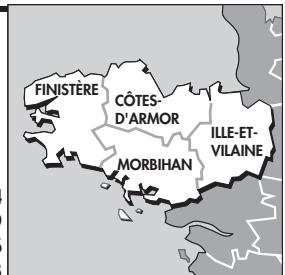
Le département de l'Yonne ne s'est guère distingué dimanche. Si les électeurs ont massivement boudé les urnes, le pourcentage d'abstentionnistes est toutefois légèrement moins élevé qu'au niveau national. Le oui l'emporte à une large majorité, mais, dans ce département rural et conservateur, le non au quinquennat réalise un score plus important que la moyenne nationale. Les consignes du secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, ont été respectées dans les deux cités icaunnaises dirigées par des maires communistes : à Sens (72,06 % d'abstention) et à Migennes (74,3 % d'abstention), les votants ont été moins nombreux que dans les autres villes du département.

L.	229 961	V.	74 290	A.	155 671 (67,69)
B. et N.	11 706 (15,76)	E.	62 584 (27,22)		
OUI	42 638				(68,13)
NON	19 946				(31,87)

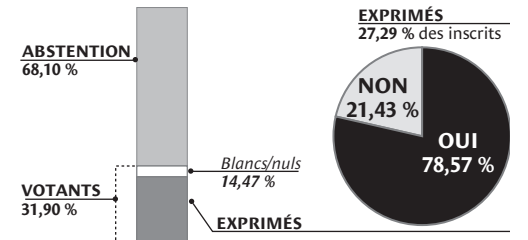
13 juin 1999 : I, 232 479 ; A., 52,35 % ; E., 102 742
 ● F. Hollande 19 218 (18,71) ; N. Sarkozy 13 714 (13,35) ; F. Bayrou 8 333 (8,11)
 ■ C. Pasqua 15 489 (15,08) ; J.-M. Le Pen 7 713 (7,51) ; B. Mégret 3 803 (3,70)
 ▼ R. Hue 7 036 (6,85) ; A. Laguiller 4 779 (4,65)
 ★ J. Saint-Josse 7 727 (7,52)
 Autres (14,53).

Auxerre		Sens	
Inscrits	22 156	Inscrits	15 228
Abstentions	15 719 70,95	Abstentions	10 974 72,06
Exprimés	5 602 25,28	Exprimés	3 682 24,18
OUI	3 987 71,17	OUI	2 594 70,45
NON	1 615 28,83	NON	1 088 29,55

BRETAGNE



Inscrits	2 121 504
Votants	676 829
Exprimés	578 916
Blancs et nuls	97 913



CÔTES-D'ARMOR

Contrairement à leur habitude, les Côtes-d'Armor ont davantage boudé les urnes que les trois autres départements bretons. Lors du référendum de Maastricht, elles avaient affiché un taux de participation supérieur à 73 %, dépassant de deux points celui des autres départements bretons. Cette fois-ci, l'appel à l'abstention lancé par le PCF semble avoir été entendu. A Callac, un secteur rural où le député (PCF) est Félix Leyzour, à peine 31 % des électeurs se sont déplacés. L'appel au vote blanc lancé par Gérard Gautier, ex-conseiller régional et fondateur de l'association « Blanc c'est exprimé », a aussi été entendu : cette troisième voie (16,23 % des suffrages exprimés) talonne le non (21,39 %).

L.	419 479	V.	139 082	A.	280 397 (66,84)
B. et N.	22 567 (16,23)	E.	116 515 (27,78)		
OUI	91 591				(78,61)
NON	24 924				(21,39)

13 juin 1999 : I, 422 849 ; A., 48,49 % ; E., 204 735
 ● F. Hollande 51 666 (25,24) ; N. Sarkozy 27 743 (13,55) ; F. Bayrou 21 919 (10,71)
 ■ C. Pasqua 19 050 (9,30) ; J.-M. Le Pen 7 192 (3,51) ; B. Mégret 2 795 (1,37)
 ▼ R. Hue 17 792 (8,69) ; A. Laguiller 11 141 (5,44)
 ★ J. Saint-Josse 11 421 (5,58)
 Autres (16,61).

Saint-Brieuc		Signification des symboles	
Inscrits	30 260	Consignes de vote :	
Abstentions	21 061 69,60	● Oui	
Exprimés	8 000 26,44	■ Non	
OUI	6 394 79,93	▼ Abstention	
NON	1 606 20,08	★ Blanc ou nul	

FINISTÈRE

La participation (31,87 %) a enregistré une baisse de 5,79 points par rapport au référendum sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie. Les circonscriptions de Quimper et de Châteaulin ont le plus participé au scrutin, avec 32,34 % de votants. La petite commune de Lanneuffret, où les électeurs sont traditionnellement assidus aux urnes, a enregistré la participation la plus forte (54,93 %). L'abstention la plus forte (78,65 %) a été enregistrée à Brennilis (370 inscrits), une commune du centre du Finistère inconnue pour son avenir économique. Dans les 283 communes du Finistère, le oui l'a emporté. Avec un maximum à Plouégat-Moysan (89,11 % de oui), et un minimum à Goulven (31,83 % de non).

L.	626 201	V.	199 561	A.	426 640 (68,13)
B. et N.	27 501 (13,78)	E.	172 060 (27,48)		
OUI	137 984				(80,20)
NON	34 076				(19,80)

13 juin 1999 : I, 627 123 ; A., 51,29 % ; E., 291 409
 ● F. Hollande 75 874 (26,04) ; N. Sarkozy 46 252 (15,87) ; F. Bayrou 30 770 (10,56)
 ■ C. Pasqua 32 173 (11,04) ; J.-M. Le Pen 9 019 (3,09) ; B. Mégret 4 250 (1,46)
 ▼ R. Hue 16 302 (5,59) ; A. Laguiller 14 920 (5,12)
 ★ J. Saint-Josse 14 076 (4,83)
 Autres (16,39).

Quimper		Brest	
Inscrits	67 573	Inscrits	86 957
Abstentions	45 166 66,84	Abstentions	61 980 71,28
Exprimés	19 570 28,96	Exprimés	22 144 25,47
OUI	16 135 82,45	OUI	17 515 79,10
NON	3 435 17,55	NON	4 629 20,90

ILLE-ET-VILAINE

Avec 30,82 % de votants, ce référendum a moins intéressé les électeurs d'Ille-et-Vilaine que celui organisé en 1988 sur la Nouvelle-Calédonie (37,55 % de votants). Deux petites communes (Poilly et Arbrisseau) ont voté contre le quinquennat. Durant la campagne, seuls Michèle Alliot-Marie et Bruno Mégret sont venus saluer en petit comité leurs amis politiques. A Vitré, fief de Pierre Méhaignier, 29,75 % des inscrits ont voté majoritairement pour le oui (79,47 %). A Redon, où Alain Madelin, président de DL et maire absent, ne briguera pas un second mandat, l'abstention a été de 72,55 % et le oui a recueilli 80,12 % des suffrages exprimés.

L.	594 850	V.	183 361	A.	411 489 (69,18)
B. et N.	25 607 (13,97)	E.	157 754 (26,52)		
OUI	121 360				(76,93)
NON	36 394				(23,07)

13 juin 1999 : I, 594 233 ; A., 51,67 % ; E., 271 024
 ● F. Hollande 63 708 (23,51) ; N. Sarkozy 44 039 (16,25) ; F. Bayrou 33 805 (12,47)
 ■ C. Pasqua 25 522 (9,42) ; J.-M. Le Pen 8 483 (3,13) ; B. Mégret 3 538 (1,31)
 ▼ A. Laguiller 15 158 (5,59) ; R. Hue 11 265 (4,16)
 ★ J. Saint-Josse 16 952 (6,25)
 Autres (17,92).

Rennes		Saint-Malo	
Inscrits	112 133	Inscrits	36 837
Abstentions	82 416 73,50	Abstentions	24 946 67,72
Exprimés	26 612 23,73	Exprimés	10 412 28,27
OUI	20 647 77,59	OUI	7 780 74,72
NON	5 965 22,41	NON	2 632 25,28

Fougères		Signification des symboles	
Inscrits	15 978	Consignes de vote :	
Abstentions	11 540 72,22	● Oui	
Exprimés	3 781 23,66	■ Non	
OUI	2 897 76,62	▼ Abstention	
NON	884 23,38	★ Blanc ou nul	

MORBIHAN

Dans le Morbihan, le oui l'emporte largement (78,38 %), mais la participation semble particulièrement faible dans un département où l'électeur n'hésite pas à se déplacer vers les urnes, quand il s'agit de grands enjeux comme le traité de Maastricht (69,70 % de participation), ou comme le référendum sur la régionalisation en 1969 (80,13 % de votants). Le taux d'abstention pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie avait été de 63,11 %. Cette fois, la participation (32,19 %) est encore plus faible. Dans les grandes villes de gauche, Lorient et Lanester, le pourcentage de oui est légèrement supérieur à celui de Vannes, ville dirigée par la droite.

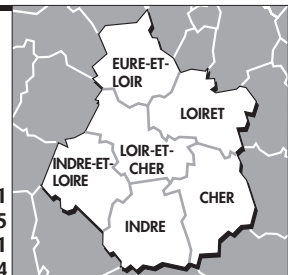
L.	480 974	V.	154 825	A.	326 149 (67,81)
B. et N.	22 238 (14,36)	E.	132 587 (27,57)		
OUI	103 919				(78,38)
NON	28 668				(21,62)

13 juin 1999 : I, 482 709 ; A., 51,35 % ; E., 224 137
 ● F. Hollande 49 685 (22,17) ; N. Sarkozy 36 962 (16,49) ; F. Bayrou 24 081 (10,74)
 ■ C. Pasqua 24 390 (10,88) ; J.-M. Le Pen 11 339 (5,06) ; B. Mégret 3 607 (1,61)
 ▼ R. Hue 11 518 (5,14) ; A. Laguiller 10 354 (4,62)
 ★ J. Saint-Josse 16 457 (7,34)
 Autres (15,95).

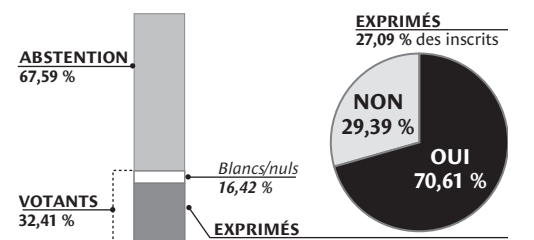
Vannes		Lorient	
Inscrits	30 991	Inscrits	40 818
Abstentions	20 906 67,46	Abstentions	29 449 72,15
Exprimés	8 922 28,79	Exprimés	9 837 24,10
OUI	6 866 76,96	OUI	7 866 79,96
NON	2 056 23,04	NON	1 971 20,04

Lanester		Signification des symboles	
Inscrits	16 018	Consignes de vote :	
Abstentions	11 684 72,94	● Oui	
Exprimés	3 690 23,04	■ Non	
OUI	3 001 81,33	▼ Abstention	
NON	689 18,67	★ Blanc ou nul	

CENTRE



Inscrits	1 670 161
Votants	541 315
Exprimés	452 441
Blancs et nuls	88 874



Ce mois-ci dans **Le Monde de l'éducation**

Dossier :

L'école pour quoi faire ?

- Entretien avec Eric Hobsbaum.
- Qui enseignera les langues en primaire ?
- Ces jeunes qui fuient l'école.

CHER

Dans ce département, qui a voté à 69,59 % pour le oui, plus de 12 000 bulletins blancs et nuls ont été comptabilisés. Les trois villes principales ont voté oui : Bourges, dont le maire est Serge Lepeltier, sénateur (RPR), Vierzon (Jean Rousseau, maire divers droite) et Saint-Amand-Montrond (Serge Vinçon, sénateur RPR). En revanche, vingt et une des plus petites communes du département ont voté non, la palme revenant à Lugny-Bourbonnais, dont la trentaine d'habitants a voté à 80 % contre le quinquennat. A Bourges, de très nombreux électeurs ont profité du vote pour inscrire leurs doléances au dos de leur bulletin. Charles Pasqua, qui appelait à voter non, avait obtenu dans le Cher un score supérieur à la moyenne nationale aux élections européennes.

L., 225 562 ; *V.*, 70 864 ; *A.*, 154 698 (68,58)
B. et N., 12 036 (16,98) ; *E.*, 58 828 (26,08)
OUI..... 40 939 **(69,59)**
NON..... 17 889 **(30,41)**

13 juin 1999 : *I.*, 228 079 ; *A.*, 52,18 % ; *E.*, 101 509
 ● F. Hollande 20 422 (20,12) ; N. Sarkozy 12 680 (12,49) ; F. Bayrou 8 127 (8,01).
 ■ C. Pasqua 14 403 (14,19) ; J.-M. Le Pen 5 436 (5,36) ; B. Mégrét 2 498 (2,46).
 ▼ R. Hue 12 518 (12,33) ; A. Laguille 5 089 (5,01).
 ★ J. Saint-Josse 7 971 (7,85).
 Autres (12,18).

Vierzon		Bourges	
Inscrits	52 193	Inscrits	46 573
Abstentions	36 000 68,97	Abstentions	33 869 72,72
Exprimés	13 348 25,57	Exprimés	10 959 23,53
OUI	9 502 71,19	OUI	8 003 73,03
NON	3 846 28,81	NON	2 956 26,97

EURE-ET-LOIR

Dans ce département encore très rural, l'ouverture de la chasse a remporté davantage de succès que le référendum. A midi, 7,6 % des électeurs seulement s'étaient rendus aux urnes. Finalement, deux sur trois se sont abstenus, et plus d'un sur six ont voté blanc ou nul. La comparaison entre les quatre circonscriptions du département fait apparaître une pointe de participation sur le secteur de Nogent-le-Rotrou. A l'opposé, Dreux se distingue par son taux record d'abstention (76,58 %). La deuxième ville du département suit ici une tendance souvent observée pour d'autres scrutins. En revanche, la consigne de vote donnée par le Front national en faveur du non y a été peu respectée.

L., 273 649 ; *V.*, 88 566 ; *A.*, 185 083 (67,64)
B. et N., 13 461 (15,20) ; *E.*, 75 105 (27,45)
OUI..... 52 548 **(69,97)**
NON..... 22 557 **(30,03)**

13 juin 1999 : *I.*, 275 463 ; *A.*, 51,78 % ; *E.*, 124 683
 ● F. Hollande 24 950 (20,01) ; N. Sarkozy 15 228 (12,21) ; F. Bayrou 10 625 (8,52).
 ■ C. Pasqua 19 165 (15,37) ; J.-M. Le Pen 10 130 (8,12) ; B. Mégrét 4 359 (3,50).
 ▼ A. Laguille 5 986 (4,80) ; R. Hue 5 811 (4,66).
 ★ J. Saint-Josse 11 469 (9,20).
 Autres (13,60).

Chartres		Dreux	
Inscrits	21 919	Inscrits	15 146
Abstentions	15 192 69,31	Abstentions	11 599 76,58
Exprimés	5 946 27,13	Exprimés	3 146 20,77
OUI	4 232 71,17	OUI	2 262 71,90
NON	1 714 28,83	NON	884 28,10

INDRE

L'Indre faisait jusqu'à présent partie des départements à fort taux de participation électorale. Pour le référendum sur le statut de la Nouvelle-Calédonie, la participation avait ainsi été de 3 points supérieure à la moyenne nationale, avec près de 40 % de participation. Il en était allé de même pour la consultation sur Maastricht. L'abstention (67,43 %) reste toutefois en dessous de la moyenne nationale. L'Association départementale des retraités de l'agriculture - non affiliée à la FDSEA et au CDJA -, qui réclame une pension à 75 % minimum du SMIC, avait appelé à voter blanc. Les chasseurs, nombreux dans le département, ont sans doute boudé les urnes en ce jour d'ouverture de la chasse.

L., 175 837 ; *V.*, 57 262 ; *A.*, 118 575 (67,43)
B. et N., 12 146 (21,21) ; *E.*, 45 116 (25,66)
OUI..... 31 834 **(70,56)**
NON..... 13 282 **(29,44)**

13 juin 1999 : *I.*, 177 632 ; *A.*, 50,40 % ; *E.*, 79 910
 ● F. Hollande 18 986 (23,76) ; N. Sarkozy 10 387 (13,00) ; F. Bayrou 6 200 (7,76).
 ■ C. Pasqua 10 878 (13,61) ; J.-M. Le Pen 4 122 (5,16) ; B. Mégrét 1 969 (2,46).
 ▼ R. Hue 6 482 (8,11) ; A. Laguille 3 959 (4,95).
 ★ J. Saint-Josse 6 962 (8,71).
 Autres (12,47).

Châteauroux		Signification des symboles	
Inscrits	32 630	Consignes de vote :	
Abstentions	22 952 70,34	● Oui	
Exprimés	7 974 24,44	■ Non	
OUI	5 971 74,88	▼ Abstention	
NON	2 003 25,12	★ Blanc ou nul	

INDRE-ET-LOIRE

Tenues par deux maires socialistes, Jean Germain et Philippe Lebreton, les villes de Tours et de Joué-lès-Tours ont enregistré un taux de participation inférieur à la moyenne départementale, elle-même proche du score national. A noter toutefois la score remarquable du oui dans cette deuxième ville, avec près de 79 %, soit plus de cinq points au-dessus de la moyenne nationale. Un résultat propre à reconforter le président de la fédération du PS, Jean-Patrick Gille, qui estimait à la veille du scrutin que seul son parti avait vraiment mobilisé pour le oui. L'Indre-et-Loire avait donné une légère majorité à Jacques Chirac en 1995 et avait voté au contraire à gauche (51,30 %) aux législatives de 1997.

L., 369 655 ; *V.*, 116 881 ; *A.*, 252 774 (68,38)
B. et N., 17 414 (14,90) ; *E.*, 99 467 (26,91)
OUI..... 72 845 **(73,24)**
NON..... 26 622 **(26,76)**

13 juin 1999 : *I.*, 372 052 ; *A.*, 52,30 % ; *E.*, 165 876
 ● F. Hollande 39 324 (23,71) ; N. Sarkozy 22 409 (13,51) ; F. Bayrou 15 980 (9,63).
 ■ C. Pasqua 21 632 (13,04) ; J.-M. Le Pen 7 748 (4,67) ; B. Mégrét 3 947 (2,38).
 ▼ R. Hue 9 339 (5,63) ; A. Laguille 8 542 (5,15).
 ★ J. Saint-Josse 11 512 (6,94).
 Autres (15,34).

Tours		Joué-lès-Tours	
Inscrits	73 253	Inscrits	23 829
Abstentions	51 622 70,47	Abstentions	17 001 71,35
Exprimés	19 017 25,96	Exprimés	5 939 24,92
OUI	13 972 73,47	OUI	4 670 78,63
NON	5 045 26,53	NON	1 269 21,37

LOIR-ET-CHER

Avec 66,7 % d'abstention et près de 17 % des votants ayant déposé un bulletin blanc ou nul, le Loir-et-Cher, département d'ordinaire civique, a clairement manifesté son peu d'intérêt pour cette consultation. La consigne de vote blanc ou nul lancée par CPNT a sans doute été entendue, dans ce département où la liste des chasseurs avait obtenu près de 12 % des voix, soit le double de sa moyenne nationale. Dans les ZUP du nord de Blois, récemment en proie à des troubles, l'abstention a dépassé 82 % dans les deux bureaux de vote des quartiers les plus difficiles. Ni le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, ancien maire de Blois devenu premier adjoint, ni les responsables locaux du RPR ou de l'UDF n'avaient tenu de meeting de campagne.

L., 227 715 ; *V.*, 75 829 ; *A.*, 151 886 (66,70)
B. et N., 12 732 (16,79) ; *E.*, 63 097 (27,71)
OUI..... 43 991 **(69,72)**
NON..... 19 106 **(30,28)**

13 juin 1999 : *I.*, 229 516 ; *A.*, 49,30 % ; *E.*, 107 820
 ● F. Hollande 22 453 (20,82) ; N. Sarkozy 12 254 (11,37) ; F. Bayrou 9 500 (8,81).
 ■ C. Pasqua 15 373 (14,26) ; J.-M. Le Pen 6 243 (5,79) ; B. Mégrét 3 057 (2,84).
 ▼ R. Hue 6 771 (6,28) ; A. Laguille 5 080 (4,71).
 ★ J. Saint-Josse 12 894 (11,96).
 Autres (13,17).

Blois		Signification des symboles	
Inscrits	28 776	Consignes de vote :	
Abstentions	20 754 72,12	● Oui	
Exprimés	6 972 24,23	■ Non	
OUI	4 957 71,10	▼ Abstention	
NON	2 015 28,90	★ Blanc ou nul	

LOIRET

Dans ce département très conservateur, le oui l'emporte à 69,77 % des voix, et le taux d'abstention (66,83 %) est inférieur à la moyenne nationale. A l'exception de Jean-Paul Charié (RPR), les sept autres parlementaires du département, tous de droite (3 RPR, 2 DL et 2 UDF), avaient appelé à voter non. Leur consigne a été entendue dans 22 communes seulement (sur les 334 communes de l'ensemble du département), la palme revenant à Thorailles (74 inscrits), dans la circonscription de Xavier Deniau (app. RPR), où 83 % des votants se sont prononcés contre le quinquennat. A Orléans, 70,96 % de ceux qui sont allés aux urnes ont voté oui et le taux d'abstention atteint 70,28 %.

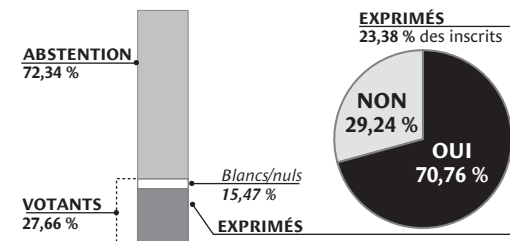
L., 397 743 ; *V.*, 131 913 ; *A.*, 265 830 (66,83)
B. et N., 21 085 (15,98) ; *E.*, 110 828 (27,86)
OUI..... 77 324 **(69,77)**
NON..... 33 504 **(30,23)**

13 juin 1999 : *I.*, 401 595 ; *A.*, 49,91 % ; *E.*, 189 182
 ● F. Hollande 36 848 (19,48) ; N. Sarkozy 24 525 (12,96) ; F. Bayrou 17 103 (9,04).
 ■ C. Pasqua 25 697 (13,58) ; J.-M. Le Pen 11 437 (6,05) ; B. Mégrét 7 656 (4,05).
 ▼ R. Hue 11 464 (6,06) ; A. Laguille 8 631 (4,56).
 ★ J. Saint-Josse 18 519 (9,79).
 Autres (14,43).

Orléans		Fleury-les-Aubrais	
Inscrits	59 621	Inscrits	13 371
Abstentions	41 900 70,28	Abstentions	9 533 71,30
Exprimés	15 553 26,09	Exprimés	3 213 24,03
OUI	11 036 70,96	OUI	2 431 75,66
NON	4 517 29,04	NON	782 24,34

CHAMPAGNE-ARDENNE

Inscrits 890 172
Votants 246 239
Exprimés 208 150
Blancs et nuls 38 089



ARDENNES

Par ordre croissant de population, les deux villes les moins importantes, Rethel et Vouziers, enregistrent des taux d'abstention de 68,79 % et 65,68 %, alors qu'au chef-lieu, Charleville-Mézières, ce taux est de 76,04 %, et de 72,84 % à Sedan, deuxième ville du département. C'est ce qui explique que la participation soit un peu inférieure, dans ce département, à la moyenne nationale. On notera aussi le niveau du non, plus élevé qu'ailleurs dans ce département marqué, en juillet, par le conflit social de Givet : les salariés d'une usine textile condamnée à fermer avaient déversé de l'acide dans un ruisseau avant d'obtenir, après de difficiles négociations, un plan social favorable.

L., 189 712 ; *V.*, 51 692 ; *A.*, 138 020 (72,75)
B. et N., 7 398 (14,31) ; *E.*, 44 294 (23,35)
OUI..... 31 297 **(70,66)**
NON..... 12 997 **(29,34)**

13 juin 1999 : *I.*, 192 007 ; *A.*, 56,82 % ; *E.*, 77 864
 ● F. Hollande 17 794 (22,85) ; N. Sarkozy 10 384 (13,34) ; F. Bayrou 6 306 (8,10).
 ■ C. Pasqua 9 310 (11,96) ; J.-M. Le Pen 5 811 (7,46) ; B. Mégrét 3 516 (4,52).
 ▼ R. Hue 5 347 (6,87) ; A. Laguille 4 492 (5,77).
 ★ J. Saint-Josse 4 566 (5,86).
 Autres (13,28).

Charleville-Mézières		Sedan	
Inscrits	28 806	Inscrits	10 804
Abstentions	21 904 76,04	Abstentions	8 305 76,87
Exprimés	6 114 21,22	Exprimés	2 212 20,47
OUI	4 436 72,55	OUI	1 596 72,15
NON	1 678 27,45	NON	616 27,85

AUBE

Hormis la très civique commune de Villy-le-Bois, dont la maire, Odile Damoiseau, est une nouvelle fois parvenue à pousser vers les urnes l'ensemble de ses électeurs (38 inscrits, 38 votants, 13 oui, 11 non, 14 bulletins blancs ou nuls), la participation a été faible dans ce département, pourtant enclin à voter plus massivement que la moyenne nationale aux précédents scrutins. Cette fois, il est rentré dans le rang. Le résultat reflète le peu d'engouement manifesté pendant une campagne électorale minimale. Enfin, on retiendra que les Troyens, en moyenne moins nombreux à se rendre aux urnes, ont davantage opté pour le oui que les habitants des zones rurales de ce département agricole.

L., 190 027 ; *V.*, 55 788 ; *A.*, 134 239 (70,64)
B. et N., 9 256 (16,59) ; *E.*, 46 532 (24,49)
OUI..... 32 563 **(69,98)**
NON..... 13 969 **(30,02)**

13 juin 1999 : *I.*, 191 862 ; *A.*, 53,11 % ; *E.*, 83 959
 ● F. Hollande 15 567 (18,54) ; N. Sarkozy 11 942 (14,22) ; F. Bayrou 7 336 (8,74).
 ■ C. Pasqua 12 020 (14,32) ; J.-M. Le Pen 6 943 (8,27) ; B. Mégrét 2 962 (3,53).
 ▼ R. Hue 4 971 (5,92) ; A. Laguille 3 871 (4,61).
 ★ J. Saint-Josse 7 031 (8,37).
 Autres (13,48).

Troyes		Signification des symboles	
Inscrits	31 047	Consignes de vote :	
Abstentions	23 195 74,71	● Oui	
Exprimés	6 951 22,39	■ Non	
OUI	5 012 72,10	▼ Abstention	
NON	1 939 27,90	★ Blanc ou nul	

MARNE

Pendant le référendum, les vendanges ont continué. Un dimanche de beau temps ne se perd pas, ici, quand se précise un millésime ! Ce temps fort du champagne n'est pas le seul facteur local de la faible mobilisation électorale. Il faut y ajouter, en effet, que dimanche était aussi un jour de chasse. Quant à la campagne référendaire, elle avait été quasi inexistante, avec une prestation confidentielle de Philippe de Villiers, une conférence de presse de Charles Pasqua et une unique et modeste réunion de la droite locale. Une partie de celle-ci a pris l'habitude, au surplus, de se signaler surtout par des querelles fratricides en vue des élections municipales de mars 2001 à Reims.

L., 367 152 ; *V.*, 96 736 ; *A.*, 270 416 (73,65)
B. et N., 13 434 (13,89) ; *E.*, 83 302 (22,69)
OUI..... 59 272 **(71,15)**
NON..... 24 030 **(28,85)**

13 juin 1999 : *I.*, 368 423 ; *A.*, 57,04 % ; *E.*, 149 380
 ● F. Hollande 29 060 (19,45) ; N. Sarkozy 22 415 (15,01) ; F. Bayrou 15 333 (10,26).
 ■ C. Pasqua 20 781 (13,91) ; J.-M. Le Pen 10 242 (6,86) ; B. Mégrét 5 331 (3,57).
 ▼ R. Hue 8 138 (5,45) ; A. Laguille 7 870 (5,27).
 ★ J. Saint-Josse 8 279 (5,54).
 Autres (14,68).

Châlons-en-Champagne		Reims	
Inscrits	27 806	Inscrits	95 924
Abstentions	21 285 76,55	Abstentions	72 754 75,85
Exprimés	5 753 20,69	Exprimés	20 660 21,54
OUI	4 097 71,22	OUI	15 169 73,42
NON	1 656 28,78	NON	5 491 26,58

Épernay

Épernay		Signification des symboles	
Inscrits	16 422	Consignes de vote :	
Abstentions	12 963 78,94	● Oui	
Exprimés	2 999 18,26	■ Non	
OUI	2 181 72,72	▼ Abstention	
NON	818 27,28	★ Blanc ou nul	

HAUTE-MARNE

Le taux de participation dans les deux principales villes est inférieur à celui du département. A Chaumont, dont le maire est apparenté PS, le oui l'emporte un peu plus nettement qu'à Saint-Dizier, ville dont le premier magistrat est RPR, mais, dans les deux cas, le vote en faveur du quinquennat est supérieur au résultat national. A Colombey-les-Deux-Eglises, petite commune où le général de Gaulle mourut le 9 novembre 1970 dans sa propriété de La Boisserie et où il est enterré, 249 des 528 électeurs inscrits ont pris part au vote, soit une participation de 16,19 points supérieure à la moyenne du département. Le oui a recueilli 60,61 % des 198 suffrages exprimés, le non 39,39 %.

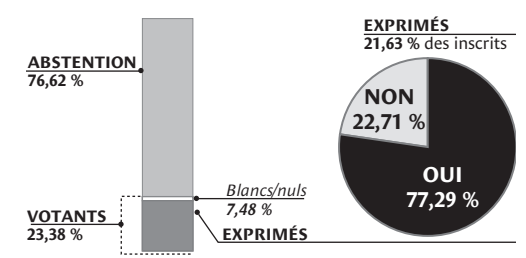
L., 143 281 ; *V.*, 42 023 ; *A.*, 101 258 (70,67)
B. et N., 8 001 (19,04) ; *E.*, 34 022 (23,74)
OUI..... 24 150 **(70,98)**
NON..... 9 872 **(29,02)**

13 juin 1999 : *I.*, 144 292 ; *A.*, 54,38 % ; *E.*, 60 462
 ● F. Hollande 11 832 (19,57) ; N. Sarkozy 8 644 (14,30) ; F. Bayrou 4 807 (7,95).
 ■ C. Pasqua 8 290 (13,71) ; J.-M. Le Pen 4 935 (8,16) ; B. Mégrét 2 064 (3,41).
 ▼ A. Laguille 3 331 (5,51) ; R. Hue 2 952 (4,88).
 ★ J. Saint-Josse 4 963 (8,21).
 Autres (14,30).

Chaumont		Saint-Dizier	
Inscrits	17 644	Inscrits	18 149
Abstentions	12 961 73,46	Abstentions	14 136 77,89
Exprimés	3 910 22,16	Exprimés	3 474 19,14
OUI	2 975 76,09	OUI	2 620 75,42
NON	935 23,91	NON	854 24,58

CORSE

CORSE-DU-SUD	
Inscrits	179 890
Votants	42 057
Exprimés	38 913
Blancs et nuls	3 144



JURA

Dans le Jura, les électeurs des villes ont plus voté en faveur du oui que ceux des campagnes. Trente-cinq communes rurales sur les 545 que compte le département ont choisi le non. A Lons-le-Saunier, le oui a recueilli 76,9 % des suffrages. A Dole, il a recueilli 75,76 %. Le taux d'abstention du département dépasse de plus de 6 points celui du référendum sur le statut de la Nouvelle-Calédonie en 1988. Mais il est un peu moins important qu'à l'échelon national, malgré une campagne inexistante : aucune réunion publique sur le thème du quinquennat n'a été organisée. Seuls la droite (RPR-UDF-DL) et le PS ont consacré une conférence de presse à la réduction du mandat présidentiel.

I., 177 514 ; V., 53 665 ; A., 123 849 (69,77)
B. et N., 10 348 (19,28) ; E., 43 317 (24,40)
OUI..... 31 257 (72,16)
NON..... 12 060 (27,84)

13 juin 1999 : I., 177 780 ; A., 50,81 % ; E., 80 777
● F. Hollande 16 329 (20,21) ; N. Sarkozy 11 044 (13,67) ; F. Bayrou 7 895 (9,77) .
■ C. Pasqua 10 178 (12,60) ; J.-M. Le Pen 4 093 (5,07) ; B. Mégret 2 556 (3,16) .
▼ R. Hue 4 842 (5,99) ; A. Laguiller 4 090 (5,06) .
★ J. Saint-Josse 5 153 (6,38) .
Autres (18,07).

Lons-le-Saunier		Dole	
Inscrits.....	12 174	Inscrits.....	14 927
Abstentions....	8 778 72,10	Abstentions....	10 471 70,15
Exprimés.....	2 920 23,99	Exprimés.....	3 804 25,48
OUI.....	2 247 76,95	OUI.....	2 882 75,76
NON.....	673 23,05	NON.....	922 24,24

HAUTE-SAÔNE

Dans un département où la participation est traditionnellement très élevée, l'abstention a été aussi importante dans les villes que dans les campagnes, avec un taux de 74 % dans l'ancienne sous-préfecture de Gray. Les votes favorables au quinquennat ne recueillent qu'une faible majorité (53,10 % des inscrits) à la suite d'un nombre très élevé de bulletins blancs et nuls (25,53 % des votants), largement supérieur à celui du non (21,36 %). Le total des voix recueillies par les partisans du non correspond à celui obtenu par MM. Pasqua, Le Pen, Mégret et Waechter aux élections européennes. Le village de Marast (40 inscrits) s'est prononcé à 75 % pour le non, avec 25 % de bulletins blancs.

I., 172 824 ; V., 54 907 ; A., 117 917 (68,23)
B. et N., 14 017 (25,53) ; E., 40 890 (23,66)
OUI..... 29 158 (71,31)
NON..... 11 732 (28,69)

13 juin 1999 : I., 172 951 ; A., 48,68 % ; E., 80 877
● F. Hollande 18 365 (22,71) ; N. Sarkozy 12 310 (15,22) ; F. Bayrou 5 860 (7,25) .
■ C. Pasqua 10 117 (12,51) ; J.-M. Le Pen 5 737 (7,09) ; B. Mégret 2 910 (3,60) .
▼ A. Laguiller 4 157 (5,14) ; R. Hue 3 865 (4,78) .
★ J. Saint-Josse 6 620 (8,19) .
Autres (13,52).

Vesoul		Signification des symboles	
Inscrits.....	10 290	Consignes de vote :	
Abstentions....	7 065 68,66	● OUI	
Exprimés.....	2 624 25,50	■ Non	
OUI.....	1 953 74,43	▼ Abstention	
NON.....	671 25,57	★ Blanc ou nul	

TERRITOIRE DE BELFORT

Le référendum dans le Territoire de Belfort se singularise par un oui plus affirmé qu'au plan national : dans la ville de l'ancien ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui appelait à voter oui, cette réponse atteint 76,42 % des suffrages exprimés. La moyenne départementale est légèrement plus faible à 76,17 %. En revanche, on ne s'est pas plus mobilisé ici qu'ailleurs, l'abstention se situant dans la moyenne nationale. Nul doute que l'on se pressera beaucoup plus autour des urnes dans trois semaines : la moitié du département participera alors à l'élection législative partielle, lors de laquelle M. Chevènement souhaite reconquérir son siège à l'Assemblée nationale.

I., 87 577 ; V., 26 955 ; A., 60 622 (69,22)
B. et N., 5 461 (20,26) ; E., 21 494 (24,54)
OUI..... 16 371 (76,17)
NON..... 5 123 (23,83)

13 juin 1999 : I., 87 798 ; A., 52,19 % ; E., 39 061
● F. Hollande 10 071 (25,78) ; N. Sarkozy 5 012 (12,83) ; F. Bayrou 2 556 (6,54) .
■ C. Pasqua 4 326 (11,07) ; J.-M. Le Pen 2 586 (6,62) ; B. Mégret 1 856 (4,75) .
▼ A. Laguiller 2 596 (6,65) ; R. Hue 1 743 (4,46) .
★ J. Saint-Josse 2 158 (5,52) .
Autres (15,76).

Belfort		Signification des symboles	
Inscrits.....	25 925	Consignes de vote :	
Abstentions....	18 469 71,24	● OUI	
Exprimés.....	6 254 24,12	■ Non	
OUI.....	4 779 76,42	▼ Abstention	
NON.....	1 475 23,58	★ Blanc ou nul	

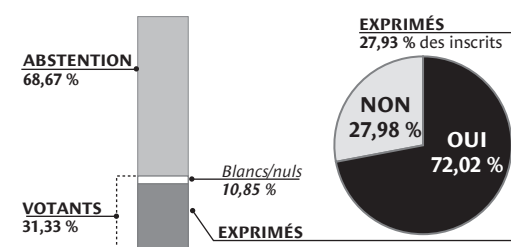
Ce mois-ci dans



L'AMÉRIQUE
DANS
LES TÊTES

ÎLE-DE-FRANCE

Inscrits..... 5 878 690
Votants..... 1 841 916
Exprimés..... 1 642 166
Blancs et nuls 199 750



PARIS

Moins d'abstention et plus de non au quinquennat que dans le reste de la France : voilà les deux caractéristiques du vote à Paris. Le taux moyen de participation dans les vingt arrondissements de la capitale est de 35,17 %, soit près de 5 points au-dessus de la moyenne nationale. Le non a remporté 31,12 % des suffrages exprimés, soit, également, 5 points de plus que dans la France entière. Dans certains arrondissements très ancrés à droite, le non a frôlé, voire dépassé, 40 %, comme dans le 7^e (40,56 %), le 16^e (39,90 %) ou encore le 8^e arrondissement (38,07 %). En revanche, quatre arrondissements sur les six qui sont dirigés par la gauche depuis les élections municipales de 1995 ont enregistré des pourcentages de oui atteignant, voire dépassant, 73 %. C'est le cas du 11^e (73,91 % de oui), du 19^e (73,67 %), du 20^e (73,08 %) et du 3^e (73 %). Il faut noter, aussi, que dans trois arrondissements-clés de droite situés dans le sud de Paris, susceptibles de basculer à gauche aux élections municipales de mars 2001 - les 12^e, 13^e et 14^e -, le pourcentage de oui est plus élevé que la moyenne.

I., 1 026 297 ; V., 360 960 ; A., 665 337 (64,83)
B. et N., 35 846 (9,93) ; E., 325 114 (31,68)
OUI..... 223 954 (68,88)
NON..... 101 160 (31,12)

13 juin 1999 : I., 1 036 107 ; A., 47,52 % ; E., 527 727
● F. Hollande 106 694 (20,22) ; N. Sarkozy 90 804 (17,21) ;
F. Bayrou 57 314 (10,86) .
■ C. Pasqua 64 401 (12,20) ; J.-M. Le Pen 23 325 (4,42) ; B. Mégret 15 984 (3,03) .
▼ A. Laguiller 27 214 (5,16) ; R. Hue 24 756 (4,69) .
★ J. Saint-Josse 5 166 (0,98) .
Autres (21,24).

Paris, 1 ^{er} arrondissement		Paris, 11 ^e arrondissement	
Inscrits.....	8 673	Inscrits.....	66 067
Abstentions....	5 618 64,78	Abstentions....	43 661 66,09
Exprimés.....	2 721 31,37	Exprimés.....	19 984 30,25
OUI.....	1 751 64,35	OUI.....	14 771 73,91
NON.....	970 35,65	NON.....	5 213 26,09

Paris, 2 ^e arrondissement		Paris, 12 ^e arrondissement	
Inscrits.....	8 664	Inscrits.....	71 059
Abstentions....	5 883 67,90	Abstentions....	45 478 64,00
Exprimés.....	2 480 28,62	Exprimés.....	22 947 32,29
OUI.....	1 768 71,29	OUI.....	16 149 70,38
NON.....	712 28,71	NON.....	6 798 29,62

Le cinéma
dans **Le Monde**
c'est chaque mardi
avec **Le Monde** daté mercredi

ESSONNE

Dans l'Essonne, l'abstention est un peu moins élevée (68,3 %) que la moyenne nationale, tout comme la proportion des votes blancs et nuls (11,5 %). L'harmonisation des résultats se vérifie à l'échelle locale dans chacune des villes de plus de 20 000 habitants : de droite et de gauche, elles affichent pratiquement les mêmes scores. Leurs taux de participation oscillent entre 22,8 % et 39 %. Les électeurs de Grigny, ville communiste, ont-ils suivi l'appel de Robert Hue en faveur de l'abstention ? C'est en tout cas la commune de plus de 20 000 habitants qui enregistre le taux le plus faible de participation (77,2 %). Elle est suivie par Vigneux-sur-Seine, également communiste, qui emporte le deuxième record d'abstention de l'Essonne (75,5 %). Gif-sur-Yvette, commune de droite, a connu, en revanche, la plus forte mobilisation avec 39 % de participation. Evry, préfecture et ville socialiste, enregistre un taux de participation plus faible que la moyenne (27,2 %) mais affiche un oui massif (78 %). Yerres, commune dont le maire est le député Nicolas Dupont-Aignan, ex-numéro trois du RPF, n'a pas suivi les consignes de vote de Charles Pasqua : 76 % des Yerrois ont approuvé le quinquennat.

I., 666 868 ; V., 211 358 ; A., 455 510 (68,31)
B. et N., 24 317 (11,51) ; E., 187 041 (28,05)
OUI..... 139 397 (74,53)
NON..... 47 644 (25,47)

13 juin 1999 : I., 677 084 ; A., 52,83 % ; E., 305 819
● F. Hollande 69 694 (22,79) ; N. Sarkozy 37 305 (12,20) ; F. Bayrou 27 486 (8,99) .
■ C. Pasqua 39 346 (12,87) ; J.-M. Le Pen 16 504 (5,40) ; B. Mégret 11 371 (3,72) .
▼ R. Hue 22 552 (7,37) ; A. Laguiller 18 040 (5,90) .
★ J. Saint-Josse 7 858 (2,57) .
Autres (18,20).

Évry		Montgeron	
Inscrits.....	20 365	Inscrits.....	14 479
Abstentions....	14 829 72,82	Abstentions....	10 107 69,80
Exprimés.....	4 940 24,26	Exprimés.....	3 909 27,00
OUI.....	3 851 77,96	OUI.....	2 742 70,15
NON.....	1 089 22,04	NON.....	1 167 29,85

Athis-Mons		Palaiseau	
Inscrits.....	15 217	Inscrits.....	17 871
Abstentions....	10 855 71,33	Abstentions....	11 772 65,87
Exprimés.....	3 861 25,37	Exprimés.....	5 389 30,16
OUI.....	2 811 72,80	OUI.....	4 108 76,23
NON.....	1 050 27,20	NON.....	1 281 23,77

I., 792 484 ; V., 261 962 ; A., 530 522 (66,94)
B. et N., 26 408 (10,08) ; E., 235 554 (29,72)
OUI..... 164 219 (69,72)
NON..... 71 335 (30,28)

13 juin 1999 : I., 800 938 ; A., 50,45 % ; E., 383 316
● F. Hollande 73 926 (19,29) ; N. Sarkozy 61 109 (15,94) ; F. Bayrou 43 433 (11,33) .
■ C. Pasqua 60 055 (15,67) ; J.-M. Le Pen 17 702 (4,62) ; B. Mégret 13 059 (3,41) .
▼ R. Hue 26 270 (6,85) ; A. Laguiller 17 603 (4,59) .
★ J. Saint-Josse 5 325 (1,39) .
Autres (16,91).

Nanterre		Issy-les-Moulineaux	
Inscrits.....	36 049	Inscrits.....	29 910
Abstentions....	26 769 74,26	Abstentions....	19 347 64,68
Exprimés.....	8 187 22,71	Exprimés.....	9 486 31,72
OUI.....	5 868 71,67	OUI.....	6 775 71,42
NON.....	2 319 28,33	NON.....	2 711 28,58

Antony		Levallois-Perret	
Inscrits.....	36 931	Inscrits.....	29 286
Abstentions....	23 493 63,61	Abstentions....	18 742 64,00
Exprimés.....	12 104 32,77	Exprimés.....	9 567 32,67
OUI.....	8 693 71,82	OUI.....	6 654 69,55
NON.....	3 411 28,18	NON.....	2 913 30,45

Asnières-sur-Seine		Malakoff	
Inscrits.....	35 632	Inscrits.....	18 455
Abstentions....	24 147 67,77	Abstentions....	13 734 74,42
Exprimés.....	10 406 29,20	Exprimés.....	4 071 22,06
OUI.....	7 244 69,61	OUI.....	2 916 71,63
NON.....	3 162 30,39	NON.....	1 155 28,37

Bagneux		Meudon	
Inscrits.....	20 180	Inscrits.....	27 792
Abstentions....	15 419 76,41	Abstentions....	18 009 64,80
Exprimés.....	4 165 20,64	Exprimés.....	8 847 31,83
OUI.....	2 984 71,64	OUI.....	6 210 70,19
NON.....	1 181 28,36	NON.....	2 637 29,81

Bois-Colombes		Montrouge	
Inscrits.....	13 795	Inscrits.....	21 732
Abstentions....	9 253 67,08	Abstentions....	14 782 68,02
Exprimés.....	4 064 29,46	Exprimés.....	6 262 28,81
OUI.....	2 877 70,79	OUI.....	4 453 71,11
NON.....	1 187 29,21	NON.....	1 809 28,89

Boulogne-Billancourt		Neuilly-sur-Seine	
Inscrits.....	58 476	Inscrits.....	34 716
Abstentions....	39 131 66,92	Abstentions....	22 021 63,43
Exprimés.....	17 651 30,19	Exprimés.....	11 638 33,52
OUI.....	11 990 67,93	OUI.....	7 097 60,98
NON.....	5 661 32,07	NON.....	4 541 39,02

Châtenay-Malabry		Le Plessis-Robinson	
Inscrits.....	15 634	Inscrits.....	13 612
Abstentions....	9 900 63,32	Abstentions....	9 208 67,65
Exprimés.....	5 142 32,89	Exprimés.....	3 962 29,11
OUI.....	3 734 72,62	OUI.....	2 540 64,11
NON.....	1 408 27,38	NON.....	1 422 35,89

Châtillon		Puteaux	
Inscrits.....	16 623	Inscrits.....	23 492
Abstentions....	10 357 62,31	Abstentions....	14 013 59,65
Exprimés.....	5 563 33,47	Exprimés.....	8 460 36,01
OUI.....	4 023 72,32	OUI.....	6 029 71,26
NON.....	1 540 27,68	NON.....	2 431 28,74

Clamart		Rueil-Malmaison	
Inscrits.....	30 063	Inscrits.....	45 541
Abstentions....	20 332 67,63	Abstentions....	30 302 66,54
Exprimés.....	8 658 28,80	Exprimés.....	13 728 30,14
OUI.....	6 186 71,45	OUI.....	9 648 70,28
NON.....	2 472 28,55	NON.....	4 080 29,72

Clichy		Saint-Cloud	
Inscrits.....	22 089	Inscrits.....	17 569
Abstentions....	15 523 70,27	Abstentions....	11 203 63,77
Exprimés.....	5 829 26,39	Exprimés.....	5 773 32,86
OUI.....	4 205 72,14	OUI.....	3 728 64,58
NON.....	1 624 27,86	NON.....	2 045 35,42

Colombes		Sèvres	
Inscrits.....	40 381	Inscrits.....	13 012
Abstentions....	29 415 72,84	Abstentions....	8 072 62,04
Exprimés.....	9 843 24,38	Exprimés.....	4 435 34,08
OUI.....	7 108 72,21	OUI.....	3 077 69,38
NON.....	2 735 27,79	NON.....	1 358 30,62

Courbevoie		Suresnes	
Inscrits.....	35 790	Inscrits.....	20 651
Abstentions....	23 262 65,00	Abstentions....	13 925 67,43
Exprimés.....	11 417 31,90	Exprimés.....	6 028 29,19
OUI.....	7 938 69,53	OUI.....	4 244 70,40
NON.....	3 479 30,47	NON.....	1 784 29,60

Fontenay-aux-Roses		Vanves	
Inscrits.....	14 150	Inscrits.....	14 893
Abstentions....	9 236 65,27	Abstentions....	9 263 62,20
Exprimés.....	4 398 31,08	Exprimés.....	5 067 34,02
OUI.....	3 193 72,60	OUI.....	3 503 69,13
NON.....	1 205 27,40	NON.....	1 564 30,87

La Garenne-Colombes		Villeneuve-la-Garenne	
Inscrits.....	13 899	Inscrits.....	11 449
Abstentions....	9 133 65,71</		

SEINE-ET-MARNE

Avec 69,91 % d'abstentions et 73 % de voix pour le oui, la Seine-et-Marne confirme sa réputation de baromètre des humeurs nationales. Territoire mixte constitué de zones urbaines de la grande couronne et de secteurs ruraux tournés vers la province, où la chasse ouvrait en ce dimanche de référendum, le département s'est donc très mollement et uniformément exprimé pour un oui au quinquennat. La plupart des grandes villes de plus de 20 000 habitants offrent le même spectacle électoral que les petites communes. Parmi les grandes villes, le taux record d'abstentions revient à Villeparisis, avec 77 %, et la palme du civisme à Ozoir-la-Ferrière, avec 68 % « seulement » d'abstentions. Les porteurs de bulletins nuls ou blancs ont voulu se faire entendre puisqu'ils sont plus de 12 % à s'être déplacés. Une observation fine permet de détecter une plus forte abstention dans les villes à direction communiste (Champs-sur-Marne et Nangis avec 75 %). Tous les parlementaires de droite ayant fait campagne pour le oui ne manqueront pas de souligner qu'ils ont été suivis. Même Pierre Carassus, député et maire chevronné de Vaux-le-Pénil, n'a pas constaté de frémissement du non dans sa commune.

I., 691 627 ; V., 208 091 ; A., 483 536 (69,91)
B. et N., 25 664 (12,33) ; E., 182 427 (26,38)
OUI..... 133 175 (73,00)
NON..... 49 252 (27,00)

13 juin 1999 : I., 696 251 ; A., 53,97 % ; E., 305 123

● F. Hollande 62 431 (20,46) ; N. Sarkozy 39 016 (12,79) ; F. Bayrou 23 962 (7,85) .
■ C. Pasqua 43 558 (14,28) ; J.-M. Le Pen 21 289 (6,98) ; B. Mégret 13 011 (4,26) .
▼ R. Hue 20 498 (6,72) ; A. Laguilleur 17 536 (5,75) .
★ J. Saint-Josse 12 153 (3,98) .
Autres (16,93).

Melun Inscrits 17 456 Abstentions 12 668 72,57 Exprimés 4 283 24,54 OUI..... 3 041 71,00 NON..... 1 242 29,00	Le Mée-sur-Seine Inscrits 10 858 Abstentions 7 840 72,20 Exprimés 2 752 25,35 OUI..... 2 077 75,47 NON..... 675 24,53
Champs-sur-Marne Inscrits 12 128 Abstentions 9 150 75,45 Exprimés 2 702 22,28 OUI..... 2 085 77,17 NON..... 617 22,83	Ozoir-la-Ferrière Inscrits 11 098 Abstentions 7 569 68,20 Exprimés 3 166 28,53 OUI..... 2 519 79,56 NON..... 647 20,44
Chelles Inscrits 25 613 Abstentions 18 716 73,07 Exprimés 6 147 24,00 OUI..... 4 617 75,11 NON..... 1 530 24,89	Pontault-Combault Inscrits 16 237 Abstentions 11 828 72,85 Exprimés 3 919 24,14 OUI..... 3 078 78,54 NON..... 841 21,46
Combs-la-Ville Inscrits 12 528 Abstentions 8 784 70,11 Exprimés 3 333 26,60 OUI..... 2 509 75,28 NON..... 824 24,72	Savigny-le-Temple Inscrits 10 753 Abstentions 7 825 72,77 Exprimés 2 561 23,82 OUI..... 2 042 79,73 NON..... 519 20,27
Dammarié-les-lys Inscrits 10 962 Abstentions 7 930 72,34 Exprimés 2 720 24,81 OUI..... 1 974 72,57 NON..... 746 27,43	Torcy Inscrits 9 408 Abstentions 6 995 74,35 Exprimés 2 163 22,99 OUI..... 1 752 81,00 NON..... 411 19,00
Meaux Inscrits 21 104 Abstentions 15 004 71,10 Exprimés 5 430 25,73 OUI..... 3 996 73,59 NON..... 1 434 26,41	Villeparisis Inscrits 11 254 Abstentions 8 673 77,07 Exprimés 2 277 20,23 OUI..... 1 722 75,63 NON..... 555 24,37

SEINE-SAINT-DENIS

Avec 25,13 % de votants, la Seine-Saint-Denis enregistre un taux de participation bien inférieur à la moyenne nationale et bat de près de 10 points le record d'abstention de 1988 enregistré lors du référendum sur la Nouvelle-Calédonie (65,96 %). D'une manière générale, la très faible participation en Seine-Saint-Denis, l'un des deux derniers bastions du Parti communiste avec le Val-de-Marne, semble plus due au désintérêt, voire à l'indifférence de l'électorat pour une consultation sans enjeux véritables ni suspense, qu'à un suivi de l'« abstention active » prônée par Robert Hue. Toutefois, dans l'ensemble des villes communistes, le taux de participation est de quelques points inférieur à celui relevé dans la majorité des communes administrées par le Parti socialiste ou la droite. Au Raincy, ville dirigée par l'ancien ministre RPR Eric Raoult, coordinateur de la campagne du parti gaulliste, on enregistre un des trois meilleurs taux de participation des villes de droite, avec 32,15 %, derrière Villemombre (RPR), 33,13 %, et Gournay-sur-Marne (RPR), 34,06 %. Au Pré-Saint-Gervais, commune du ministre de la ville, Claude Bartolone (PS), le taux de participation frôle les 29 %.

I., 638 342 ; V., 160 223 ; A., 478 119 (74,90)
B. et N., 18 318 (11,43) ; E., 141 905 (22,23)
OUI..... 106 068 (74,75)
NON..... 35 837 (25,25)

13 juin 1999 : I., 651 902 ; A., 58,26 % ; E., 260 366

● F. Hollande 55 364 (21,26) ; N. Sarkozy 25 241 (9,69) ; F. Bayrou 15 036 (5,77) .
■ C. Pasqua 29 105 (11,18) ; J.-M. Le Pen 21 818 (8,38) ; B. Mégret 12 104 (4,65) .
▼ R. Hue 37 426 (14,37) ; A. Laguilleur 19 310 (7,42) .
★ J. Saint-Josse 3 865 (1,48) .
Autres (15,78).

Bobigny Inscrits 18 521 Abstentions 14 820 80,02 Exprimés 3 265 17,63 OUI..... 2 474 75,77 NON..... 791 24,23	Le Blanc-Mesnil Inscrits 21 796 Abstentions 16 883 77,46 Exprimés 4 298 19,72 OUI..... 3 251 75,64 NON..... 1 047 24,36
Aubervilliers Inscrits 22 359 Abstentions 17 390 77,78 Exprimés 4 431 19,82 OUI..... 3 209 72,42 NON..... 1 222 27,58	Bondy Inscrits 22 653 Abstentions 16 531 72,97 Exprimés 5 467 24,13 OUI..... 4 181 76,48 NON..... 1 286 23,52
Aulnay-sous-Bois Inscrits 36 608 Abstentions 27 347 74,70 Exprimés 8 248 22,53 OUI..... 6 226 75,48 NON..... 2 022 24,52	Clichy-sous-Bois Inscrits 8 275 Abstentions 6 363 76,89 Exprimés 1 695 20,48 OUI..... 1 268 74,81 NON..... 427 25,19
Bagnolet Inscrits 14 017 Abstentions 10 770 76,84 Exprimés 2 796 19,95 OUI..... 2 087 74,64 NON..... 709 25,36	La Courneuve Inscrits 13 057 Abstentions 10 244 78,46 Exprimés 2 552 19,55 OUI..... 1 939 75,98 NON..... 613 24,02

Drancy Inscrits 31 091 Abstentions 24 096 77,50 Exprimés 6 086 19,57 OUI..... 4 486 73,71 NON..... 1 600 26,29	Pierrefitte-sur-Seine Inscrits 10 179 Abstentions 8 054 79,12 Exprimés 1 892 18,59 OUI..... 1 429 75,53 NON..... 463 24,47
Épinay-sur-Seine Inscrits 21 678 Abstentions 16 357 75,45 Exprimés 4 791 22,10 OUI..... 3 609 75,33 NON..... 1 182 24,67	Romainville Inscrits 11 402 Abstentions 8 987 78,82 Exprimés 2 088 18,31 OUI..... 1 487 71,22 NON..... 601 28,78
Gagny Inscrits 20 755 Abstentions 14 724 70,94 Exprimés 5 309 25,58 OUI..... 3 961 74,61 NON..... 1 348 25,39	Rosny-sous-Bois Inscrits 20 995 Abstentions 15 427 73,48 Exprimés 4 979 23,72 OUI..... 3 692 74,15 NON..... 1 287 25,85
Les Lilas Inscrits 11 474 Abstentions 8 077 70,39 Exprimés 3 005 26,19 OUI..... 2 207 73,44 NON..... 798 26,56	Saint-Denis Inscrits 32 156 Abstentions 25 224 78,44 Exprimés 6 059 18,84 OUI..... 4 461 73,63 NON..... 1 598 26,37
Livry-Gargan Inscrits 21 753 Abstentions 15 212 69,93 Exprimés 5 821 26,76 OUI..... 4 329 74,37 NON..... 1 492 25,63	Saint-Ouen Inscrits 16 526 Abstentions 13 155 79,60 Exprimés 3 074 18,60 OUI..... 2 268 73,78 NON..... 806 26,22

Montfermeil Inscrits 10 586 Abstentions 7 954 75,14 Exprimés 2 291 21,64 OUI..... 1 662 72,54 NON..... 629 27,46	Sevran Inscrits 19 384 Abstentions 14 675 75,71 Exprimés 4 137 21,34 OUI..... 3 093 74,76 NON..... 1 044 25,24
Montreuil Inscrits 43 788 Abstentions 33 357 76,18 Exprimés 9 185 20,98 OUI..... 6 813 74,18 NON..... 2 372 25,82	Stains Inscrits 15 120 Abstentions 11 942 78,98 Exprimés 2 753 18,21 OUI..... 2 073 75,30 NON..... 680 24,70
Neuilly-sur-Marne Inscrits 16 956 Abstentions 12 072 71,20 Exprimés 4 336 25,57 OUI..... 3 444 79,43 NON..... 892 20,57	Tremblay-en-France Inscrits 19 039 Abstentions 14 742 77,43 Exprimés 3 721 19,54 OUI..... 2 854 76,70 NON..... 867 23,30
Noisy-le-Grand Inscrits 26 571 Abstentions 18 803 70,77 Exprimés 6 991 26,31 OUI..... 5 384 77,01 NON..... 1 607 22,99	Villemomble Inscrits 14 970 Abstentions 10 011 66,87 Exprimés 4 445 29,69 OUI..... 3 143 70,71 NON..... 1 302 29,29
Noisy-le-Sec Inscrits 16 817 Abstentions 12 530 74,51 Exprimés 3 780 22,48 OUI..... 2 805 74,21 NON..... 975 25,79	Villepinte Inscrits 14 709 Abstentions 11 108 75,52 Exprimés 3 269 22,22 OUI..... 2 563 78,40 NON..... 706 21,60

Signification des symboles
Consignes de vote :
● Oui
■ Non
▼ Abstention
★ Blanc ou nul

VAL-DE-MARNE

Avec une participation de 29,81 %, le Val-de-Marne bat tous ses records. Jamais scrutin n'avait réuni aussi peu d'électeurs dans l'histoire du département. La plus faible participation revenait au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, avec 37,11 %, en 1988, suivi par les cantonales de cette même année (38,47 %). Les plus forts taux de oui se situent dans des villes socialistes : Noisseau (81,98 %), Alfortville (78,82 %), Créteil (77,91 %). A Orly, où le maire, Gaston Viens, ancien membre du PCF, avait milité activement pour le oui, celui-ci fait 78,53 %. Les électeurs ont été les plus nombreux à voter non dans des villes de droite comme Vincennes (29,06 %) ou Saint-Mandé (28,69 %), et particulièrement dans des communes où le FN est bien implanté : Nogent (30,62 %), Saint-Maur (30,33 %) et Ormesson (28,71 %). Les plus forts taux d'abstention ont été enregistrés dans des fiefs communistes : Valenton (79,26 %), Villejuif (77,56 %), Vitry (76,39 %), Ivry (76,22 %) ou Bonneuil (75,22 %). Parallèlement, le nombre de bulletins blancs et nuls a été particulièrement important dans les villes dirigées par le PCF comme Valenton (16,68 %), Bonneuil (12,36 %) et Vitry (11,20 %).

I., 661 358 ; V., 197 137 ; A., 464 221 (70,19)
B. et N., 21 551 (10,93) ; E., 175 586 (26,55)
OUI..... 130 359 (74,24)
NON..... 45 227 (25,76)

13 juin 1999 : I., 670 973 ; A., 53,02 % ; E., 302 255

● F. Hollande 63 382 (20,97) ; N. Sarkozy 37 003 (12,24) ; F. Bayrou 26 203 (8,67) .
■ C. Pasqua 36 210 (11,98) ; J.-M. Le Pen 17 222 (5,70) ; B. Mégret 11 473 (3,80) .
▼ R. Hue 34 157 (11,30) ; A. Laguilleur 17 205 (5,69) .
★ J. Saint-Josse 4 742 (1,57) .
Autres (18,08).

Créteil Inscrits 42 045 Abstentions 29 616 70,44 Exprimés 11 218 26,68 OUI..... 8 740 77,91 NON..... 2 478 22,09	Choisy-le-Roi Inscrits 17 191 Abstentions 12 669 73,70 Exprimés 3 977 23,13 OUI..... 2 954 74,28 NON..... 1 023 25,72
Alfortville Inscrits 18 567 Abstentions 12 643 68,09 Exprimés 5 235 28,20 OUI..... 4 126 78,82 NON..... 1 109 21,18	Fontenay-sous-Bois Inscrits 30 183 Abstentions 22 399 74,21 Exprimés 6 934 22,97 OUI..... 5 048 72,80 NON..... 1 886 27,20
Cachan Inscrits 12 754 Abstentions 8 439 66,17 Exprimés 3 861 30,27 OUI..... 2 924 75,73 NON..... 937 24,27	Fresnes Inscrits 13 479 Abstentions 9 676 71,79 Exprimés 3 443 25,54 OUI..... 2 645 76,82 NON..... 798 23,18
Champigny-sur-Marne Inscrits 18 567 Abstentions 12 643 68,09 Exprimés 5 235 28,20 OUI..... 4 126 78,82 NON..... 1 109 21,18	L'Haÿ-les-Roses Inscrits 17 397 Abstentions 11 656 67,00 Exprimés 5 143 29,56 OUI..... 3 920 76,22 NON..... 1 223 23,78
Charenton-le-Pont Inscrits 15 307 Abstentions 10 188 66,56 Exprimés 4 599 30,05 OUI..... 3 328 72,36 NON..... 1 271 27,64	Ivry-sur-Seine Inscrits 24 369 Abstentions 18 575 76,22 Exprimés 4 967 20,38 OUI..... 3 689 74,27 NON..... 1 278 25,73

Le Kremlin-Bicêtre Inscrits 11 509 Abstentions 8 079 70,20 Exprimés 3 074 26,71 OUI..... 2 278 74,11 NON..... 796 25,89	Maisons-Alfort Inscrits 30 716 Abstentions 20 034 65,22 Exprimés 9 486 30,88 OUI..... 6 984 73,62 NON..... 2 502 26,38
Nogent-sur-Marne Inscrits 16 428 Abstentions 10 639 64,76 Exprimés 5 255 31,99 OUI..... 3 646 69,38 NON..... 1 609 30,62	Villejuif Inscrits 24 189 Abstentions 18 762 77,56 Exprimés 4 757 19,67 OUI..... 3 571 75,07 NON..... 1 186 24,93
Orly Inscrits 10 142 Abstentions 7 472 73,67 Exprimés 2 361 23,28 OUI..... 1 854 78,53 NON..... 507 21,47	Villeneuve-Saint-Georges Inscrits 12 793 Abstentions 9 603 75,06 Exprimés 2 847 22,25 OUI..... 2 154 75,66 NON..... 693 24,34
Le Perreux-sur-Seine Inscrits 18 274 Abstentions 12 118 66,31 Exprimés 5 512 30,16 OUI..... 4 164 75,54 NON..... 1 348 24,46	Vincennes Inscrits 24 797 Abstentions 15 720 63,39 Exprimés 8 211 33,11 OUI..... 5 825 70,94 NON..... 2 386 29,06

Signification des symboles
Consignes de vote :
● Oui
■ Non
▼ Abstention
★ Blanc ou nul

VAL-D'OISE

La plupart des communes du Val-d'Oise traditionnellement acquises au Parti communiste ont respecté le mot d'ordre de Robert Hue, en s'abstenant davantage que la moyenne départementale, soit 77,92 % à Gousainville, 77,46 % à Bezons, ou encore 76,16 % à Argenteuil. Dans la propre ville du secrétaire national du PCF, Montigny-lès-Cormeilles, on compte 79,16 % d'abstention, contrairement à L'Isle-Adam, ville de l'ancien ministre giscardien Michel Poniatowski, qui n'enregistre qu'un taux de 64,98 % d'abstention. De même, à Saint-Ouen-l'Aumône, la ville d'Alain Richard, ministre socialiste de la défense, les électeurs ont été plus nombreux (30,96 %) que la moyenne du département à se rendre aux urnes. Le taux d'abstention a également été beaucoup plus élevé dans les communes proches de l'aéroport de Roissy, marquées par le récent accident du Concorde, comme Gonesse (74,18 %), Roissy-en-France (76,89 %) et Le Thillay (77,67 %). Deux communes du département ont répondu majoritairement non au quinquennat : Epiais-lès-Louvres et Vaudherland. Lors de scrutins précédents, les listes de MM. Pasqua, de Villiers et Le Pen y avaient réalisé de bons scores.

I., 591 320 ; V., 167 025 ; A., 424 295 (71,75)
B. et N., 18 917 (11,33) ; E., 148 108 (25,05)
OUI..... 109 440 (73,89)
NON..... 38 668 (26,11)

13 juin 1999 : I., 599 763 ; A., 54,73 % ; E., 259 952

● F. Hollande 55 038 (21,17) ; N. Sarkozy 31 318 (12,05) ; F. Bayrou 21 484 (8,26) .
■ C. Pasqua 34 700 (13,35) ; J.-M. Le Pen 18 856 (7,25) ; B. Mégret 10 409 (4,00) .
▼ R. Hue 22 031 (8,48) ; A. Laguilleur 15 418 (5,93) .
★ J. Saint-Josse 6 514 (2,51) .
Autres (17,00).

Pontivy Inscrits 15 392 Abstentions 10 817 70,28 Exprimés 4 072 26,46 OUI..... 2 830 69,50 NON..... 1 242 30,50	Gonesse Inscrits 10 840 Abstentions 8 041 74,18 Exprimés 2 474 22,82 OUI..... 1 826 73,81 NON..... 648 26,19
Argenteuil Inscrits 45 025 Abstentions 34 291 76,16 Exprimés 9 441 20,97 OUI..... 7 068 74,86 NON..... 2 373 25,14	Goussainville Inscrits 12 142 Abstentions 9 461 77,92 Exprimés 2 365 19,48 OUI..... 1 797 75,98 NON..... 568 24,02
Bezons Inscrits 11 724 Abstentions 9 081 77,46 Exprimés 2 320 19,79 OUI..... 1 743 75,13 NON..... 577 24,87	Herblay Inscrits 13 825 Abstentions 9 915 71,72 Exprimés 3 431 24,82 OUI..... 2 572 74,96 NON..... 859 25,04
Cergy Inscrits 22 450 Abstentions 16 241 72,34 Exprimés 5 657 25,20 OUI..... 4 411 77,97 NON..... 1 246 22,03	Montmorency Inscrits 11 934 Abstentions 8 048 67,44 Exprimés 3 443 28,85 OUI..... 2 410 70,00 NON..... 1 033 30,00
Deuil-la-Barre Inscrits 11 509 Abstentions 8 154 70,85 Exprimés 2 981 25,90 OUI..... 2 162 72,53 NON..... 819 27,47	Sannois Inscrits 14 171 Abstentions 10 384 73,28 Exprimés 3 375 23,82 OUI..... 2 490 73,78 NON..... 885 26,22
Eaubonne Inscrits 14 422 Abstentions 9 786 67,85 Exprimés 4 120 28,57 OUI..... 2 930 71,12 NON..... 1 190 28,88	Sarcelles Inscrits 23 280 Abstentions 17 530 75,30 Exprimés 5 264 22,61 OUI..... 4 181 79,46 NON..... 1 081 20,54
Ermont Inscrits 16 864 Abstentions 12 170 72,17 Exprimés 4 233 25,10 OUI..... 3 064 72,38 NON..... 1 169 27,62	Taverny Inscrits 16 220 Abstentions 11 874 73,21 Exprimés 3 872 23,87 OUI..... 2 841 73,37 NON..... 1 031 26,63
Franconville Inscrits 20 434 Abstentions 15 460 75,66 Exprimés 4 468 21,87 OUI..... 3 328 74,49 NON..... 1 140 25,51	Villiers-le-Bel Inscrits 10 604 Abstentions 7 891 74,42 Exprimés 2 467 23,26 OUI..... 1 931 78,27 NON..... 536 21,73

Signification des symboles
Consignes de vote :
● Oui
■ Non
▼ Abstention
★ Blanc ou nul

YVELINES

La plus petite commune des Yvelines, Le Tartre-Gaudran, dans le canton de Houdan, a battu tous les records de participation : 28 votants sur 28 inscrits. Ce village abrite Uderzo, le dessinateur d'Astérix et des irréductibles Gaulois. Dans l'ensemble, le département fait à peine mieux que la moyenne nationale en termes de participation, avec 66,05 % d'abstention. Les résultats les plus tranchés sont ceux de Montigny-le-Bretonneux, d'Elancourt et de Guyancourt. Dans les villes à majorité communiste, le oui est largement majoritaire, même si le taux d'abstention atteint 77,64 % à Trappes. Le non l'a emporté dans trois petites communes rurales : La Hauteville, Rennemoulin et Le Tertre-Saint-Denis. La mobilisation des élus avait été très faible pendant toute la campagne. Les seuls événements marquants avaient été un dîner-débat commun aux départements des Yvelines, de l'Eure et du Val-d'Oise organisé par Pierre Bédier, le maire (RPR) de Mantes-la-Jolie, avec la participation de Jean-Louis Debré et Philippe Douste-Blazy, et un débat devant l'Université interâges de Versailles avec Charles Pasqua, et Jacques Myard, maire et député (RPF) de Maisons-Laffitte.

I., 810 394 ; V., 275 160 ; A., 535 234 (66,05)
B. et N., 28 729 (10,44) ; E., 246 431 (30,41)
OUI..... 176 039 (71,44)
NON..... 70 392 (28,56)

13 juin 1999 : I., 819 593 ; A., 51,07 % ; E., 386 252

● F. Hollande 76 469 (19,80) ; N. Sarkozy 60 783 (15,74) ; F. Bayrou 46 506 (12,04) .
■ C. Pasqua 56 002 (14,50) ; J.-M. Le Pen 19 974 (5,17) ; B. Mégret 13 910 (3,60) .
▼ R. Hue 18 700 (4,84) ; A. Laguilleur 16 575 (4,29) .
★ J. Saint-Josse 10 390 (2,69) .
Autres (17,33).

AUDE

Avec un taux de participation de près de 34 %, le département de l'Aude fait plutôt figure de bon élève, même si près de 17,50 % des votants ont mis un bulletin blanc ou nul dans l'urne. En l'absence d'une véritable campagne, ce léger frémissement est à mettre à l'actif de l'implantation locale des principaux partis appelant à approuver la réforme. C'est ce qui explique que le oui, avec 75,35 % des suffrages exprimés, se situe à un niveau légèrement supérieur à la moyenne nationale. Six communes, dont une seule compte plus de 100 inscrits, ont voté majoritairement non.

L., 229 220 ; *V.*, 77 921 ; *A.*, 151 299 (66,01)
B. et N., 13 588 (17,44) ; *E.*, 64 333 (28,07)
OUI..... 48 477 **(75,35)**
NON..... 15 856 **(24,65)**

13 juin 1999 : *I.*, 230 504 ; *A.*, 47,89 % ; *E.*, 112 315

- F. Hollande 34 949 (31,12) ; N. Sarkozy 9 952 (8,86) ; F. Bayrou 5 741 (5,11).
- C. Pasqua 13 733 (12,23) ; J.-M. Le Pen 5 635 (5,02) ; B. Mégret 3 511 (3,13).
- ▼ R. Hue 9 582 (8,53) ; A. Laguiller 5 115 (4,55).
- ★ J. Saint-Josse 11 346 (10,10).
- Autres (11,35).

<p>Carcassonne</p> <p>Inscrits 28 570</p> <p>Abstentions 19 536 68,38</p> <p>Exprimés 7 607 26,63</p> <p>OUI..... 5 417 71,21</p> <p>NON..... 2 190 28,79</p>	<p>Narbonne</p> <p>Inscrits 32 647</p> <p>Abstentions 23 029 70,54</p> <p>Exprimés 8 031 24,60</p> <p>OUI..... 5 991 74,60</p> <p>NON..... 2 040 25,40</p>
---	--

GARD

Les résultats du Gard se situent dans la moyenne régionale. La participation (28,27 %), inférieure de 8 points à celle du référendum de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie, est la plus faible enregistrée ces trente dernières années dans ce département. Seule exception : la commune de Remoulins, où la participation atteint 60,29 % en raison de la tenue simultanée du second tour d'une élection municipale partielle. D'une manière générale, les zones rurales ont plus voté que les villes. La circonscription du Vigan compte ainsi 33 % de votants, contre 28 % pour celle de Nîmes. L'abstention n'est pas plus forte dans les bastions communistes comme Nîmes ou Alès que dans le reste du département.

L., 425 799 ; *V.*, 120 368 ; *A.*, 305 431 (71,73)
B. et N., 20 453 (16,99) ; *E.*, 99 915 (23,47)
OUI..... 72 103 **(72,16)**
NON..... 27 812 **(27,84)**

13 juin 1999 : *I.*, 427 359 ; *A.*, 51,06 % ; *E.*, 197 345

- F. Hollande 37 778 (19,14) ; N. Sarkozy 18 395 (9,32) ; F. Bayrou 13 317 (6,75).
- C. Pasqua 29 426 (14,91) ; J.-M. Le Pen 14 672 (7,43) ; B. Mégret 11 243 (5,70).
- ▼ R. Hue 19 770 (10,02) ; A. Laguiller 9 497 (4,81).
- ★ J. Saint-Josse 17 500 (8,87).
- Autres (13,05).

<p>Nîmes</p> <p>Inscrits 77 383</p> <p>Abstentions 58 874 76,08</p> <p>Exprimés 16 021 20,70</p> <p>OUI..... 11 334 70,74</p> <p>NON..... 4 687 29,26</p>	<p>Alès</p> <p>Inscrits 25 753</p> <p>Abstentions 19 586 76,05</p> <p>Exprimés 5 170 20,08</p> <p>OUI..... 3 726 72,07</p> <p>NON..... 1 444 27,93</p>
---	--

HÉRAULT

Le département de l'Hérault s'est prononcé nettement en faveur du quinquennat. A Montpellier, le oui représente 74,71 % des suffrages exprimés, un taux légèrement supérieur à la moyenne nationale. Seules quelques communes rurales se sont singularisées, comme Montesquieu, village de 49 inscrits, où le non l'emporte par 12 voix contre 6. Signes d'un courant protestataire, les votes blancs ou nuls sont particulièrement importants à Bédarieux (257 pour 1255 votants) et à Maraussan (110 pour 610 votants). Le taux d'abstention du département est légèrement supérieur à la moyenne nationale. Il culmine à 76,80 % à Sète, commune dirigée par le communiste François Liberté.

L., 593 754 ; *V.*, 170 864 ; *A.*, 422 890 (71,22)
B. et N., 27 322 (15,99) ; *E.*, 143 542 (24,18)
OUI..... 105 701 **(73,64)**
NON..... 37 841 **(26,36)**

13 juin 1999 : *I.*, 593 746 ; *A.*, 49,97 % ; *E.*, 281 685

- F. Hollande 59 604 (21,16) ; N. Sarkozy 25 256 (8,97) ; F. Bayrou 17 806 (6,32).
- C. Pasqua 39 029 (13,86) ; J.-M. Le Pen 17 155 (6,09) ; B. Mégret 13 368 (4,75).
- ▼ R. Hue 22 315 (7,92) ; A. Laguiller 13 630 (4,84).
- ★ J. Saint-Josse 30 670 (10,89).
- Autres (15,21).

<p>Montpellier</p> <p>Inscrits 111 419</p> <p>Abstentions 82 096 73,68</p> <p>Exprimés 25 730 23,09</p> <p>OUI..... 19 222 74,71</p> <p>NON..... 6 508 25,29</p>	<p>Lunel</p> <p>Inscrits 13 168</p> <p>Abstentions 9 494 72,10</p> <p>Exprimés 3 061 23,25</p> <p>OUI..... 2 203 71,97</p> <p>NON..... 858 28,03</p>
<p>Béziers</p> <p>Inscrits 45 372</p> <p>Abstentions 34 124 75,21</p> <p>Exprimés 9 605 21,17</p> <p>OUI..... 6 608 68,80</p> <p>NON..... 2 997 31,20</p>	<p>Sète</p> <p>Inscrits 30 342</p> <p>Abstentions 23 303 76,80</p> <p>Exprimés 5 885 19,40</p> <p>OUI..... 4 266 72,49</p> <p>NON..... 1 619 27,51</p>

LOZÈRE

Les Lozériens ont voté massivement oui (71,7 %). Mais le taux d'abstention atteint 66,9 % et dépasse même les 80 % dans certaines communes rurales, notamment à La Fage-Montivernoux (88,6 %). Sur l'ensemble du département, le taux de bulletins blancs et nuls franchit la barre des 20 % (20,9 %). Il arrive même qu'ils soient supérieurs aux non. C'est le cas, notamment, à La Canourgue - commune dont Jacques Blanc, élu président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, en 1998, avec les voix du Front national, est le maire -, où on a compté 111 non et 118 bulletins blancs et nuls.

L., 57 740 ; *V.*, 19 075 ; *A.*, 38 665 (66,96)
B. et N., 3 994 (20,94) ; *E.*, 15 081 (26,12)
OUI..... 10 826 **(71,79)**
NON..... 4 255 **(21,21)**

13 juin 1999 : *I.*, 58 096 ; *A.*, 46,31 % ; *E.*, 28 787

- N. Sarkozy 5 901 (20,50) ; F. Hollande 5 293 (18,39) ; F. Bayrou 2 880 (10,00).
- C. Pasqua 4 725 (16,41) ; J.-M. Le Pen 925 (3,21) ; B. Mégret 656 (2,28).
- ▼ R. Hue 1 576 (5,47) ; A. Laguiller 1 177 (4,09).
- ★ J. Saint-Josse 2 488 (8,64).
- Autres (11,00).

<p>Mende</p> <p>Inscrits 7 221</p> <p>Abstentions 5 080 70,35</p> <p>Exprimés 1 767 24,47</p> <p>OUI..... 1 327 75,10</p> <p>NON..... 440 24,90</p>	<p>Signification des symboles</p> <p>Consignes de vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui ■ Non ▼ Abstention ★ Blanc ou nul
---	--

PYRÉNÉES-ORIENTALES

L'abstention a été plus importante à Perpignan (72,32 %) que dans les zones rurales, où elle est restée inférieure à la moyenne du département (70,38 %). Dans les villes détenues par le RPR, la participation est légèrement inférieure à la moyenne départementale, alors que, dans celles détenues par la gauche, la mobilisation a été plus forte. Prats-de-Mollo-la-Preste s'est signalée par une abstention record de 96,05 %. Seuls 35 électeurs (19 oui, 12 non et 4 nuls) sur les 886 inscrits ont participé au scrutin. Cette ville avait émis l'intention de ne pas organiser de référendum pour protester contre la non-obtention d'un agrément du ministère de la santé pour sa station thermale.

L., 272 954 ; *V.*, 80 847 ; *A.*, 192 107 (70,38)
B. et N., 12 308 (15,22) ; *E.*, 68 539 (25,11)
OUI..... 50 174 **(73,21)**
NON..... 18 365 **(26,79)**

13 juin 1999 : *I.*, 273 009 ; *A.*, 50,39 % ; *E.*, 128 013

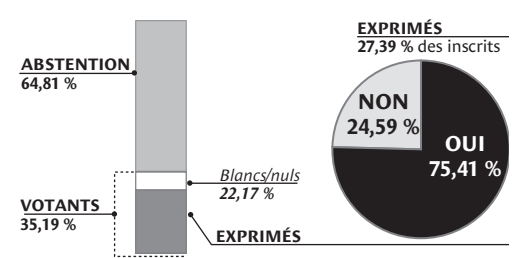
- F. Hollande 27 324 (21,34) ; N. Sarkozy 12 676 (9,90) ; F. Bayrou 10 578 (8,26).
- C. Pasqua 17 994 (14,06) ; J.-M. Le Pen 9 218 (7,20) ; B. Mégret 5 679 (4,44).
- ▼ R. Hue 11 135 (8,70) ; A. Laguiller 5 933 (4,63).
- ★ J. Saint-Josse 11 572 (9,04).
- Autres (12,42).

<p>Perpignan</p> <p>Inscrits 61 279</p> <p>Abstentions 44 315 72,32</p> <p>Exprimés 13 975 22,81</p> <p>OUI..... 9 892 70,78</p> <p>NON..... 4 083 29,22</p>	<p>Signification des symboles</p> <p>Consignes de vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui ■ Non ▼ Abstention ★ Blanc ou nul
--	--

LIMOUSIN



Inscrits 541 547
Votants 190 575
Exprimés 148 319
Blancs et nuls 42 256



CORRÈZE

L'abstention a été un peu plus forte dans l'arrondissement d'Ussel (63,16 %) que dans celui de Tulle (61,18 %) et dans l'ensemble de la Corrèze (62,59 %). La proportion des bulletins non est également un peu plus élevée dans ce bastion chiraquien qu'est Ussel : 25,26 % des suffrages exprimés, contre 23,69 % pour l'arrondissement de Tulle et 24,72 % pour le département. En revanche, dans le canton de Corrèze, dont Bernadette Chirac est la conseillère générale, la participation a atteint 48,1 %, soit 11 points de plus que le taux départemental ; les oui s'élèvent à 78,08 %, contre 75,28 % pour l'ensemble de la Corrèze. A Sarran, le taux de participation atteint un record, avec 64,37 %.

L., 181 293 ; *V.*, 67 826 ; *A.*, 113 467 (62,59)
B. et N., 13 704 (20,20) ; *E.*, 54 122 (29,85)
OUI..... 40 743 **(75,28)**
NON..... 13 379 **(24,72)**

- F. Hollande 27 233 (28,65) ; N. Sarkozy 18 823 (19,80) ; F. Bayrou 4 423 (4,65).
- C. Pasqua 10 526 (11,07) ; J.-M. Le Pen 2 603 (2,74) ; B. Mégret 1 342 (1,41).
- ▼ R. Hue 10 517 (11,06) ; A. Laguiller 3 716 (3,91).
- ★ J. Saint-Josse 7 243 (7,62).
- Autres (9,09).

<p>Tulle</p> <p>Inscrits 10 462</p> <p>Abstentions 6 949 66,42</p> <p>Exprimés 2 858 27,32</p> <p>OUI..... 2 218 77,61</p> <p>NON..... 640 22,39</p>	<p>Brive-la-Gaillarde</p> <p>Inscrits 33 232</p> <p>Abstentions 22 371 67,32</p> <p>Exprimés 9 153 27,54</p> <p>OUI..... 6 853 74,87</p> <p>NON..... 2 300 25,13</p>
--	--

<p>Signification des symboles</p> <p>Consignes de vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui ■ Non ▼ Abstention ★ Blanc ou nul
--

CREUSE

Les habitants de la Creuse n'ont été que 30 743 à se rendre aux urnes, ce qui est peu pour un département d'ordinaire agricole. Pourtant, en raison des engagements des partis favorables au quinquennat (PS, RPR, UDF), on pouvait s'attendre à une participation plus forte. D'autant plus que, dans ce département rural, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et le Centre des jeunes agriculteurs avaient pris l'initiative d'un vote nul : « oui à la baisse des charges, non aux taxes ». Ils ont été entendus : les blancs et nuls dépassent 8 % des inscrits pour la première fois. Le oui, avec 73,52 % des exprimés mais seulement 16,20 % des inscrits, s'est largement imposé.

L., 101 996 ; *V.*, 30 743 ; *A.*, 71 253 (69,86)
B. et N., 8 268 (26,89) ; *E.*, 22 475 (22,04)
OUI..... 16 524 **(73,52)**
NON..... 5 951 **(26,48)**

13 juin 1999 : *I.*, 103 887 ; *A.*, 52,12 % ; *E.*, 45 444

- F. Hollande 12 258 (26,97) ; N. Sarkozy 6 393 (14,07) ; F. Bayrou 2 468 (5,43).
- C. Pasqua 6 922 (15,23) ; J.-M. Le Pen 1 425 (3,14) ; B. Mégret 604 (1,33).
- ▼ R. Hue 4 250 (9,35) ; A. Laguiller 2 174 (4,78).
- ★ J. Saint-Josse 4 007 (8,82).
- Autres (10,88).

<p>Guéret</p> <p>Inscrits 9 199</p> <p>Abstentions 6 401 69,58</p> <p>Exprimés 2 247 24,43</p> <p>OUI..... 1 763 78,46</p> <p>NON..... 484 21,54</p>	<p>Signification des symboles</p> <p>Consignes de vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui ■ Non ▼ Abstention ★ Blanc ou nul
--	--

HAUTE-VIENNE

Avec 35,63 % des inscrits, la Haute-Vienne est un des départements ayant le plus fort taux de participation, mais avec de fortes disparités. L'abstention a été plus marquée en milieu urbain. C'est l'importance du vote blanc ou nul qui, avec 22,05 % des inscrits, a créé la surprise, notamment en milieu rural, où il fait près de 4 points de plus qu'à Limoges. Pour l'ensemble du département, il dépasse le chiffre des non. Dans les campagnes les plus frappées par la désertification, il a même parfois dépassé le score des oui, et, dans quelques cas, le total des suffrages exprimés. Le oui l'emporte avec près de 3 points de plus que la moyenne nationale, et même 3,5 points à Limoges.

L., 258 258 ; *V.*, 92 006 ; *A.*, 166 252 (64,37)
B. et N., 20 284 (22,05) ; *E.*, 71 722 (27,77)
OUI..... 54 576 **(76,09)**
NON..... 17 146 **(23,91)**

13 juin 1999 : *I.*, 260 760 ; *A.*, 46,20 % ; *E.*, 126 294

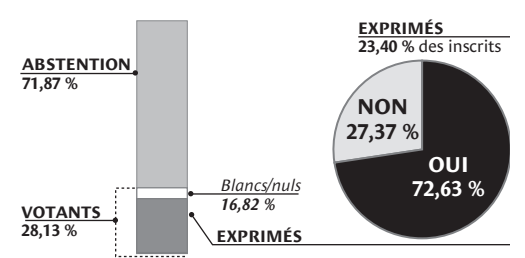
- F. Hollande 36 801 (29,14) ; N. Sarkozy 15 097 (11,95) ; F. Bayrou 7 306 (5,78).
- C. Pasqua 14 258 (11,29) ; J.-M. Le Pen 3 976 (3,15) ; B. Mégret 2 367 (1,87).
- ▼ R. Hue 13 336 (10,56) ; A. Laguiller 7 713 (6,11).
- ★ J. Saint-Josse 9 215 (7,30).
- Autres (12,85).

<p>Limoges</p> <p>Inscrits 80 489</p> <p>Abstentions 52 412 65,12</p> <p>Exprimés 22 652 28,14</p> <p>OUI..... 17 382 76,73</p> <p>NON..... 5 270 23,27</p>	<p>Signification des symboles</p> <p>Consignes de vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui ■ Non ▼ Abstention ★ Blanc ou nul
---	--

LORRAINE



Inscrits 1 585 081
Votants 445 847
Exprimés 370 871
Blancs et nuls 74 976



MEURTHE-ET-MOSELLE

La Meurthe-et-Moselle n'a pas échappé à la forte abstention : la participation n'a été que de 28,17 %. Dans le département, où le oui l'emporte, elle est sensiblement la même dans les anciens fiefs communistes du Pays haut, dans les villes détenues par le PCF et dans celles, plus conservatrices, du Sud. A Nancy, l'abstention est de 3 points supérieure à la moyenne départementale. Une anecdote illustre ce désintérêt. En fin de semaine, un maire téléphonait à la préfecture, inquiet de ne pas avoir reçu les bulletins ! A Allain, un village du Toulous dont les habitants avaient menacé d'aller à la pêche pour protester contre la hausse du prix des carburants, la participation a été de 36,6 %.

L., 463 007 ; *V.*, 130 417 ; *A.*, 332 590 (71,39)
B. et N., 20 254 (15,53) ; *E.*, 110 163 (23,79)
OUI..... 79 441 **(72,11)**
NON..... 30 722 **(27,89)**

- F. Hollande 44 083 (23,08) ; N. Sarkozy 21 121 (11,06) ; F. Bayrou 18 844 (9,87).
- C. Pasqua 25 483 (13,34) ; J.-M. Le Pen 12 316 (6,45) ; B. Mégret 6 200 (3,25).
- ▼ R. Hue 13 411 (7,02) ; A. Laguiller 12 330 (6,46).
- ★ J. Saint-Josse 6 728 (3,52).
- Autres (15,94).

<p>Nancy</p> <p>Inscrits 45 876</p> <p>Abstentions 31 862 69,45</p> <p>Exprimés 12 484 27,21</p> <p>OUI..... 8 635 69,17</p> <p>NON..... 3 849 30,83</p>	<p>Vandœuvre-lès-Nancy</p> <p>Inscrits 15 382</p> <p>Abstentions 10 910 70,93</p> <p>Exprimés 3 949 25,67</p> <p>OUI..... 2 940 74,45</p> <p>NON..... 1 009 25,55</p>
--	---

<p>Lunéville</p> <p>Inscrits 12 850</p> <p>Abstentions 9 510 74,01</p> <p>Exprimés 2 835 22,06</p> <p>OUI..... 1 975 69,66</p> <p>NON..... 860 30,34</p>	<p>Signification des symboles</p> <p>Consignes de vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui ■ Non ▼ Abstention ★ Blanc ou nul
--	--

MEUSE

Si le oui l'a emporté avec 68,09 % dans la Meuse, on relève, dans ce département fortement rural, une tendance au conservatisme dans de très petites communes, où les électeurs ont voté contre le quinquennat à plus de 50 %. Les principales villes, Bar-le-Duc et Verdun, ont voté oui à 72,02 % et 71 %. A Commercy, ville dont le maire, François Dose, est socialiste, le oui a recueilli 75,6 % des suffrages. Des quatre départements lorrains, c'est dans la Meuse que le oui est le moins net. Cela traduit « l'exaspération d'un électoral plus traditionnel qui, plus que les autres, a exprimé ses réticences à l'égard de la politique », estime Gérard Longuet, président (DL) de la région Lorraine.

L., 138 381 ; *V.*, 43 349 ; *A.*, 95 032 (68,67)
B. et N., 7 818 (18,04) ; *E.*, 35 531 (25,68)
OUI..... 24 193 **(68,09)**
NON..... 11 338 **(31,91)**

13 juin 1999 : *I.*, 139 781 ; *A.*, 52,30 % ; *E.*, 61 590

- F. Hollande 12 524 (20,33) ; F. Bayrou 7 724 (12,54) ; N. Sarkozy 7 210 (11,71).
- C. Pasqua 8 794 (14,28) ; J.-M. Le Pen 4 365 (7,09) ; B. Mégret 2 327 (3,78).
- ▼ A. Laguiller 3 083 (5,01) ; R. Hue 2 468 (4,01).
- ★ J. Saint-Josse 4 607 (7,48).
- Autres (13,78).

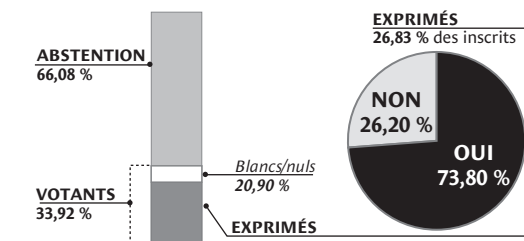
<p>Bar-le-Duc</p> <p>Inscrits 10 555</p> <p>Abstentions 7 365 69,78</p> <p>Exprimés 2 723 25,80</p> <p>OUI..... 1 961 72,02</p> <p>NON..... 762 27,98</p>	<p>Signification des symboles</p> <p>Consignes de vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui ■ Non ▼ Abstention ★ Blanc ou nul
---	--

MOSEL

MIDI-PYRÉNÉES



Inscrits	1 831 113
Votants	621 081
Exprimés	491 281
Blancs et nuls	129 800



ARIÈGE

En Ariège, le niveau d'abstention (64,7 %), élevé pour le département, se situe toutefois en deçà de la moyenne nationale. Le scrutin présente de fortes similitudes avec celui organisé en 1988 sur l'autodétermination de la Nouvelle-Calédonie. Il est cependant marqué, cette fois, par une forte recrudescence des bulletins blancs ou nuls, qui proviennent à la fois des chasseurs et d'un vote protestataire qui finit par atteindre environ 16 % des votants. Le oui l'emporte largement (75,7 %) dans cette terre d'élection des socialistes depuis un demi-siècle, mais où il existe un noyau RPR solide. Chacune de ces deux formations politiques se retrouve dans ce résultat pourtant médiocre.

I, 106 852 ; V, 36 132 ; A., 70 720 (66,19)
B. et N., 7 023 (19,44) ; E., 29 109 (27,24)
OUI..... 22 037 (75,71)
NON..... 7 072 (24,29)

13 juin 1999 : I, 108 003 ; A., 46,78 % ; E., 53 704
 ● F. Hollande 17 134 (31,90) ; N. Sarkozy 4 299 (8,00) ; F. Bayrou 3 004 (5,59).
 ■ C. Pasqua 5 668 (10,55) ; J.-M. Le Pen 2 002 (3,73) ; B. Mégrét 1 079 (2,01).
 ▼ R. Hue 4 726 (8,80) ; A. Laguille 3 035 (5,65).
 ★ J. Saint-Josse 5 635 (10,49).
 Autres (13,26).

Foix	Inscrits	6 029	Signification des symboles
	Abstentions	3 899 64,67	● Oui
	Exprimés	1 777 29,47	■ Non
	OUI.....	1 377 77,49	▼ Abstention
	NON.....	400 22,51	★ Blanc ou nul

AVEYRON

L'Aveyron est passé à côté du référendum avec un taux d'abstention (65,1 %) alourdi par un fort pourcentage de bulletins nuls, biffés de remarques sur la TVA, le prix des carburants, la condamnation de José Bové après le démontage du McDonald's de Millau ou encore le problème corse. Ainsi, à Villefranche-de-Rouergue, a-t-on relevé 598 nuls ou blancs contre seulement 459 non. Si, à l'issue d'une campagne dépourvue de tout débat local, le oui l'emporte (73,1 %), aucun élu n'est en mesure de faire le moindre pronostic dans la perspective des élections municipales ou cantonales de mars. Dans cette terre « chiraquienne », la droite opposée au quinquennat n'a pas réussi de percée.

I, 217 731 ; V, 75 820 ; A., 141 911 (65,18)
B. et N., 17 540 (23,13) ; E., 58 280 (26,77)
OUI..... 42 580 (73,06)
NON..... 15 700 (26,94)

13 juin 1999 : I, 213 165 ; A., 46,02 % ; E., 105 062
 ● F. Hollande 24 371 (23,20) ; N. Sarkozy 14 763 (14,05) ; F. Bayrou 12 407 (11,81).
 ■ C. Pasqua 15 531 (14,78) ; J.-M. Le Pen 2 946 (2,80) ; B. Mégrét 1 928 (1,84).
 ▼ R. Hue 5 334 (5,08) ; A. Laguille 4 606 (4,38).
 ★ J. Saint-Josse 9 875 (9,40).
 Autres (12,66).

Rodez	Inscrits	14 896	Millau	Inscrits	15 870
	Abstentions	10 138 68,06		Abstentions	10 667 67,21
	Exprimés	3 962 26,60		Exprimés	4 104 25,86
	OUI.....	2 937 74,13		OUI.....	3 123 76,10
	NON.....	1 025 25,87		NON.....	981 23,90

HAUTE-GARONNE

En Haute-Garonne, moins d'un électeur sur trois s'est rendu aux urnes. C'est beaucoup moins que lors du référendum de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie, qui avait davantage mobilisé dans le département (43,55 %) que dans le reste du pays (36,89 %). La question du quinquennat a encore moins motivé les urbains que les ruraux. Si l'arrondissement de Saint-Gaudens, au pied des Pyrénées, et celui de Muret, à la sortie de Toulouse, ont chacun fourni plus d'électeurs que la moyenne départementale, c'est à Toulouse qu'on enregistre la participation la plus faible. Le vote des petites communes ne se distingue cependant pas vraiment de celui de l'agglomération. Les résultats de Cintegabelle, fief électoral de Lionel Jospin, sortent du lot. Avec un taux de participation de 45,66 %, les concitoyens du premier ministre ont fait montre d'une mobilisation très supérieure à la moyenne. Mais les partisans du oui n'y enregistrent qu'un gain de 5 points car les opposants aussi sont allés voter. A l'inverse, la faible mobilisation constatée à Toulouse profite plutôt au non, qui a fait se déplacer près d'un électeur sur trois dans la ville.

I, 672 688 ; V, 216 956 ; A., 455 732 (67,75)
B. et N., 37 072 (17,09) ; E., 179 884 (26,74)
OUI..... 134 236 (74,62)
NON..... 45 648 (25,38)

13 juin 1999 : I, 672 828 ; A., 49,03 % ; E., 323 924
 ● F. Hollande 95 077 (29,35) ; F. Bayrou 30 012 (9,27) ; N. Sarkozy 28 669 (8,85).
 ■ C. Pasqua 37 328 (11,52) ; J.-M. Le Pen 15 997 (4,94) ; B. Mégrét 9 640 (2,98).
 ▼ R. Hue 20 618 (6,37) ; A. Laguille 20 111 (6,21).
 ★ J. Saint-Josse 16 163 (4,99).
 Autres (15,53).

Toulouse	Inscrits	205 384	Blagnac	Inscrits	12 670
	Abstentions	149 541 72,81		Abstentions	8 892 70,18
	Exprimés	48 398 23,56		Exprimés	3 201 25,26
	OUI.....	34 811 71,93		OUI.....	2 509 78,38
	NON.....	13 587 28,07		NON.....	692 21,62

Colomiers	Inscrits	18 935	Tournefeuille	Inscrits	14 168
	Abstentions	12 783 67,51		Abstentions	9 585 67,65
	Exprimés	5 226 27,60		Exprimés	3 896 27,50
	OUI.....	4 202 80,41		OUI.....	3 022 77,57
	NON.....	1 024 19,59		NON.....	874 22,43

Muret	Inscrits	12 888	Signification des symboles
	Abstentions	8 954 69,48	● Oui
	Exprimés	3 347 25,97	■ Non
	OUI.....	2 471 73,83	▼ Abstention
	NON.....	876 26,17	★ Blanc ou nul

GERS

Le département volontiers frondeur qui avait donné une courte majorité au non (50,40 %), lors du référendum de Maastricht, en 1992, a franchement répondu oui au quinquennat (75,80 %), mais plus de la moitié des électeurs qui s'étaient déplacés en septembre 1992 sont restés chez eux. La participation (34,88 %) est toutefois supérieure à la moyenne nationale. Au cœur de la Gascogne, la dimension protestataire s'est traduite par un très fort taux de votes blancs et nuls (27,12 % des votants). La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) avait notamment recommandé d'aller voter... mais avec un des 5 000 bulletins imprimés par ses soins.

I, 134 195 ; V, 46 814 ; A., 87 381 (65,11)
B. et N., 12 695 (27,12) ; E., 34 119 (25,42)
OUI..... 25 179 (73,80)
NON..... 8 940 (26,20)

13 juin 1999 : I, 135 315 ; A., 45,49 % ; E., 68 345
 ● F. Hollande 18 320 (26,81) ; N. Sarkozy 7 132 (10,44) ; F. Bayrou 6 122 (8,96).
 ■ C. Pasqua 9 228 (13,50) ; J.-M. Le Pen 2 370 (3,47) ; B. Mégrét 1 318 (1,93).
 ▼ R. Hue 4 132 (6,05) ; A. Laguille 2 983 (4,36).
 ★ J. Saint-Josse 8 470 (12,39).
 Autres (12,10).

Auch	Inscrits	14 403	Signification des symboles
	Abstentions	9 515 66,06	● Oui
	Exprimés	4 053 28,14	■ Non
	OUI.....	3 046 75,15	▼ Abstention
	NON.....	1 007 24,85	★ Blanc ou nul

LOT

Dans ce département fidèle à la tradition républicaine, on a plus voté que dans bien d'autres. A Cahors et dans les principales villes, le taux de participation dépasse les 35 %. Dans les bourgs ruraux, le pourcentage de votants est plus élevé, se situant entre 40 et 45 %. Sans surprise, le oui l'emporte largement. Mais il est intéressant de relever le grand nombre de bulletins nuls et d'enveloppes vides. Les chasseurs mécontents des élus de la majorité ont fait entendre leur voix. Les problèmes liés à l'environnement, comme le projet de ligne à haute tension dans le Quercy blanc, ont mobilisé une partie des électeurs, les incitant à exprimer leur opinion sur leur bulletin de vote.

I, 124 793 ; V, 48 363 ; A., 76 430 (61,25)
B. et N., 12 157 (25,14) ; E., 36 206 (29,01)
OUI..... 26 342 (72,76)
NON..... 9 864 (27,24)

13 juin 1999 : I, 125 678 ; A., 43,94 % ; E., 64 749
 ● F. Hollande 17 125 (26,45) ; N. Sarkozy 7 299 (11,27) ; F. Bayrou 4 923 (7,60).
 ■ C. Pasqua 8 056 (12,44) ; J.-M. Le Pen 1 738 (2,68) ; B. Mégrét 1 191 (1,84).
 ▼ R. Hue 5 341 (8,25) ; A. Laguille 3 338 (5,16).
 ★ J. Saint-Josse 6 488 (10,02).
 Autres (14,29).

Cahors	Inscrits	12 721	Signification des symboles
	Abstentions	8 214 64,57	● Oui
	Exprimés	3 498 27,50	■ Non
	OUI.....	2 609 74,59	▼ Abstention
	NON.....	889 25,41	★ Blanc ou nul

HAUTES-PYRÉNÉES

Avec un taux de participation de 31,15 %, les Hautes-Pyrénées sont quasiment au diapason du reste de la France, voire légèrement au-dessus. Dans ce département, où le parti de Jean Saint-Josse, Chasse, pêche, nature et traditions (CNPT) est bien implanté, le nombre de suffrages blancs et nuls dépasse celui des non. Dans le chef-lieu du département, Tarbes, dirigé par le communiste Raymond Erraquet mais où le Parti socialiste envisage de faire cavalier seul aux élections municipales de 2001, l'abstention atteint son point culminant avec 73,65 %. A Lourdes, où le maire UDF n'a pas fait campagne pour le oui, l'abstention atteint 71 %.

I, 168 852 ; V, 52 593 ; A., 116 259 (68,85)
B. et N., 11 196 (21,29) ; E., 41 397 (24,52)
OUI..... 31 167 (75,29)
NON..... 10 230 (24,71)

13 juin 1999 : I, 169 976 ; A., 47,55 % ; E., 83 063
 ● F. Hollande 21 173 (25,49) ; F. Bayrou 10 101 (12,16) ; N. Sarkozy 6 711 (8,08).
 ■ C. Pasqua 8 458 (10,18) ; J.-M. Le Pen 2 550 (3,07) ; B. Mégrét 1 386 (1,67).
 ▼ R. Hue 7 374 (8,88) ; A. Laguille 4 418 (5,32).
 ★ J. Saint-Josse 10 516 (12,66).
 Autres (12,49).

Tarbes	Inscrits	26 710	Signification des symboles
	Abstentions	19 671 73,65	● Oui
	Exprimés	5 990 22,43	■ Non
	OUI.....	4 474 74,69	▼ Abstention
	NON.....	1 516 25,31	★ Blanc ou nul

TARN

Les Tarnais ont plus voté que les Français ! Le département enregistre, en effet, un taux d'abstention de 63,62 %. Si le pourcentage en faveur du quinquennat est conforme au niveau national, on note de fortes disparités locales, avec notamment onze petites communes rurales du Sud-Ouest qui ont donné une majorité au non. A noter, aussi, un taux de votes blancs ou nuls particulièrement fort (8,17 % des inscrits). Dans ce département, où la gauche « plurielle » est légèrement majoritaire, la campagne a été pratiquement inexistante, à l'exception de la fédération du RPR, qui avait organisé une réunion publique animée par l'ancien ministre Jacques Godfrain, maire de Millau.

I, 255 556 ; V, 92 966 ; A., 162 590 (63,62)
B. et N., 20 886 (22,47) ; E., 72 080 (28,21)
OUI..... 52 152 (72,35)
NON..... 19 928 (27,65)

13 juin 1999 : I, 256 670 ; A., 44,38 % ; E., 130 417
 ● F. Hollande 34 354 (26,34) ; N. Sarkozy 14 986 (11,49) ; F. Bayrou 10 416 (7,99).
 ■ C. Pasqua 17 608 (13,50) ; J.-M. Le Pen 6 520 (5,00) ; B. Mégrét 3 727 (2,86).
 ▼ R. Hue 8 020 (6,15) ; A. Laguille 6 502 (4,99).
 ★ J. Saint-Josse 10 156 (7,79).
 Autres (13,90).

Albi	Inscrits	30 007	Castres	Inscrits	29 536
	Abstentions	19 715 65,70		Abstentions	19 146 64,82
	Exprimés	8 443 28,14		Exprimés	8 440 28,58
	OUI.....	6 296 74,57		OUI.....	6 197 73,42
	NON.....	2 147 25,43		NON.....	2 243 26,58

TARN-ET-GARONNE

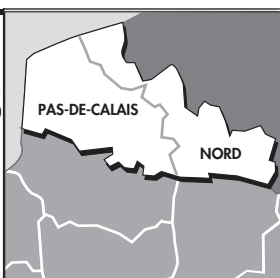
Le Tarn-et-Garonne a voté sans conviction pour un référendum qui a d'autant moins motivé les électeurs qu'il faisait beau. De ce désintéret général, la plus petite commune du département s'est distinguée en ne votant pas. A Balagnac, 25 électeurs inscrits ont fait l'impasse. « On a voulu faire comprendre que ce référendum ne change rien à notre vie quotidienne », dit le maire. Nous espérons que, la prochaine fois, on nous consultera sur un sujet qui nous touche de près. » Dans neuf des 195 communes du département, les oui et les non ont recueilli un nombre quasiment égal de voix alors que, dans sept communes, le non est arrivé en tête.

I, 150 446 ; V, 51 437 ; A., 99 009 (65,81)
B. et N., 11 231 (21,83) ; E., 40 206 (26,72)
OUI..... 28 894 (71,86)
NON..... 11 312 (28,14)

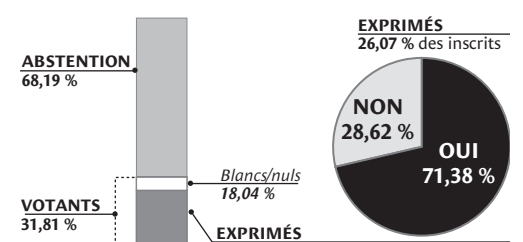
13 juin 1999 : I, 151 510 ; A., 46,29 % ; E., 75 147
 ● F. Hollande 17 250 (22,96) ; N. Sarkozy 8 121 (10,81) ; F. Bayrou 5 562 (7,40).
 ■ C. Pasqua 10 472 (13,94) ; J.-M. Le Pen 4 380 (5,83) ; B. Mégrét 2 389 (3,18).
 ▼ R. Hue 4 237 (5,64) ; A. Laguille 3 569 (4,75).
 ★ J. Saint-Josse 9 109 (12,12).
 Autres (13,38).

Montauban	Inscrits	34 116	Signification des symboles
	Abstentions	22 680 66,48	● Oui
	Exprimés	9 448 27,69	■ Non
	OUI.....	7 016 74,26	▼ Abstention
	NON.....	2 432 25,74	★ Blanc ou nul

NORD-PAS-DE-CALAIS



Inscrits	2 732 350
Votants	869 083
Exprimés	712 328
Blancs et nuls	156 755



NORD

Dans le Nord, les électeurs se sont très peu mobilisés pour ce référendum, puisque moins d'un tiers de l'électorat s'est rendu aux urnes. Ce taux est très modeste comparé aux résultats du précédent référendum de 1992, sur Maastricht, où 71,65 % des inscrits s'étaient déplacés. Situé aujourd'hui à 69,22 %, le niveau d'abstention départementale avoisine la moyenne nationale. Le oui l'emporte nettement avec un taux moyen de 71,68 % des bulletins exprimés. Mais près de 5 % des électeurs ont placé un bulletin blanc ou nul dans l'urne. Dans plus de la moitié des communes de plus de 20 000 habitants, le taux d'abstention dépasse les 70 %. Pour trois d'entre elles, il est supérieur à 75 % (à Watrelois et à Denain), la lanterne rouge revenant à Roubaix (77,17 %), où seulement 10 317 électeurs sur près de 45 198 inscrits ont décidé d'aller voter, oui à 71,09 % d'entre eux. A Lille, où une meilleure mobilisation pouvait être espérée, seuls 30 456 électeurs ont participé, sur 118 110 inscrits. Dans quelques rares cas, la participation dépasse le tiers des électeurs : le record est atteint par deux communes des Flandres, Coudekerque-Branche (35 % de votants), près de Dunkerque, et Hazebrouck, où le taux est de 36 %.

I, 1 695 690 ; V, 522 017 ; A., 1 173 673 (69,22)
B. et N., 81 865 (15,68) ; E., 440 152 (25,96)
OUI..... 315 479 (71,68)
NON..... 124 673 (28,32)

13 juin 1999 : I, 1 695 850 ; A., 52,72 % ; E., 749 846
 ● F. Hollande 160 746 (21,44) ; N. Sarkozy 80 786 (10,77) ; F. Bayrou 61 731 (8,23).
 ■ C. Pasqua 86 088 (11,48) ; J.-M. Le Pen 60 415 (8,06) ; B. Mégrét 22 583 (3,01).
 ▼ R. Hue 68 670 (9,16) ; A. Laguille 49 361 (6,58).
 ★ J. Saint-Josse 51 269 (6,84).
 Autres (14,43).

Lille	Inscrits	118 110	La Madeleine	Inscrits	12 245
	Abstentions	87 654 74,21		Abstentions	8 114 66,26
	Exprimés	26 859 22,74		Exprimés	3 670 29,97
	OUI.....	19 421 72,31		OUI.....	2 534 69,05
	NON.....	7 438 27,69		NON.....	1 136 30,95

Armentières	Inscrits	17 245	Marcq-en-Barœul	Inscrits	25 015
	Abstentions	11 773 68,27		Abstentions	16 959 67,80
	Exprimés	4 674 27,10		Exprimés	7 130 28,50
	OUI.....	3 486 74,58		OUI.....	4 836 67,83
	NON.....	1 188 25,42		NON.....	2 294 32,17

Cambrai	Inscrits	22 000	Maubeuge	Inscrits	21 604
	Abstentions	14 459 65,72		Abstentions	16 096 74,50
	Exprimés	6 496 29,53		Exprimés	4 807 22,25
	OUI.....	4 707 72,46		OUI.....	3 368 70,06
	NON.....	1 789 27,54		NON.....	1 439 29,94

Coudekerque-Branche	Inscrits	16 441	Mons-en-Barœul	Inscrits	11 911
	Abstentions	10 690 65,02		Abstentions	8 371 70,28
	Exprimés	4 666 28,38		Exprimés	3 105 26,07
	OUI.....	3 258 69,82		OUI.....	2 289 73,72
	NON.....	1 408 30,18		NON.....	816 26,28

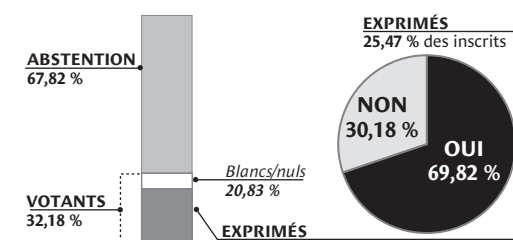
Croix	Inscrits	13 155	Roubaix	Inscrits	45 198
	Abstentions	9 247 70,29		Abstentions	34 881 77,17
	Exprimés	3 436 26,12		Exprimés	9 292 20,56
	OUI.....	2 391 69,59		OUI.....	6 606 71,09
	NON.....	1 045 30,41		NON.....	2 686 28,91

Denain	Inscrits	10 993	Saint-Pol-sur-Mer	Inscrits	15 739
	Abstentions	8 256 75,10		Abstentions	11 199 71,15
	Exprimés	2 431 22,11		Exprimés	

BASSE-NORMANDIE



Inscrits 1 012 864
 Votants 325 890
 Exprimés 258 003
 Blancs et nuls 67 887



CALVADOS

Le taux d'abstention (68 %) comme le taux de blancs et de nuls (19 %) constituent un record. Le non est plus rural qu'urbain, majoritaire dans cinquante-quatre très petites communes du Calvados. Il approche le taux de 40 % dans des cantons du Bessin et du pays d'Auge, où le vote CNPT est important. Le bocage virois a vu une autre forme de vote protestataire lié aux carburants. Ainsi, Vire enregistre un taux de blancs et nuls de 28 %, avec de nombreux bulletins frappés au sceau d'une pompe à essence. La sous-préfecture de Vire a dû organiser le scrutin à Pont-Farcy, où seulement 8 % des électeurs ont voté. Les habitants entendaient contester la suppression du bureau de poste.

I., 445 401 ; V., 142 522 ; A., 302 879 (68,00)
 B. et N., 27 098 (19,01) ; E., 115 424 (25,91)
OUI..... 81 699 (70,78)
NON..... 33 725 (29,22)

13 juin 1999 : I., 445 788 ; A., 50,12 % ; E., 210 474

● F. Hollande 44 113 (20,96) ; N. Sarkozy 25 402 (12,07) ; F. Bayrou 19 079 (9,06) .
 ■ C. Pasqua 25 482 (12,11) ; J.-M. Le Pen 10 261 (4,88) ; B. Mégrét 3 882 (1,84) .
 ▼ A. Laguiller 11 514 (5,47) ; R. Hue 10 350 (4,92) .
 ★ J. Saint-Josse 27 665 (13,14) .
 Autres (15,55).

Caen		Lisieux	
Inscrits	63 244	Inscrits	14 983
Abstentions	45 366 71,73	Abstentions	10 475 69,91
Exprimés	15 709 24,84	Exprimés	3 834 25,59
OUI	11 487 73,12	OUI	2 757 71,91
NON	4 222 26,88	NON	1 077 28,09

Hérouville-Saint-Clair		Signification des symboles	
Inscrits	12 237	Consignes de vote :	
Abstentions	8 878 72,55	● Oui	
Exprimés	2 917 23,84	■ Non	
OUI	2 319 79,50	▼ Abstention	
NON	598 20,50	★ Blanc ou nul	

MANCHE

Département rural et bien ancré à droite, la Manche affiche un nombre de bulletins blancs ou nuls important (8 %). Ce qui semble indiquer que les 20 000 chasseurs du département, malgré l'ouverture de la chasse, se sont bien mobilisés, comme lors des élections européennes. Dans le nord du Cotentin, Cherbourg, qui a fusionné avec Octeville, n'a guère voté. Les consignes d'abstention du PCF, qui a plusieurs adjoints municipaux, ont sans doute pesé sur les résultats. La Manche, qui avait nettement répondu non au traité de Maastricht (52,25 % des voix contre, avec un taux de participation de 73 %), s'exprime cette fois en faveur de la modification du mandat présidentiel.

I., 354 966 ; V., 114 513 ; A., 240 453 (67,74)
 B. et N., 27 916 (24,38) ; E., 86 597 (24,40)
OUI..... 59 884 (69,15)
NON..... 26 713 (30,85)

13 juin 1999 : I., 354 045 ; A., 51,05 % ; E., 162 552

● F. Hollande 30 047 (18,48) ; N. Sarkozy 23 305 (14,34) ; F. Bayrou 17 019 (10,47) .
 ■ C. Pasqua 20 871 (12,84) ; J.-M. Le Pen 7 280 (4,48) ; B. Mégrét 2 679 (1,65) .
 ▼ A. Laguiller 7 364 (4,53) ; R. Hue 5 901 (3,63) .
 ★ J. Saint-Josse 26 644 (16,39) .
 Autres (13,19).

Saint-Lô		Cherbourg	
Inscrits	13 107	Inscrits	23 900
Abstentions	9 047 69,02	Abstentions	17 295 72,36
Exprimés	3 464 26,43	Exprimés	5 437 22,75
OUI	2 621 75,66	OUI	3 915 72,01
NON	843 24,34	NON	1 522 27,99

ORNE

Deux chiffres résument le vote des électeurs ornais : celui de la participation (32,40 %) et celui des bulletins blancs ou nuls (12 873, 18,70 % des votants). La commune de Saint-Martin-des-Landes (173 habitants) détient un record en la matière : 71 des 89 électeurs qui se sont déplacés ont glissé dans l'enveloppe le dessin d'une pompe à essence. A Alençon, plusieurs dizaines de bulletins portant la mention « oui au référendum sur la baisse des carburants » ou « oui à la baisse de la TVA » ont été comptabilisés. Au total, si le oui est largement majoritaire, le non l'emporte dans trente des cinquante-sept communes et une absolue égalité a été réalisée dans quatorze villages.

I., 212 497 ; V., 68 855 ; A., 143 642 (67,60)
 B. et N., 12 873 (18,70) ; E., 55 982 (26,34)
OUI..... 38 561 (68,88)
NON..... 17 421 (31,12)

13 juin 1999 : I., 213 517 ; A., 50,78 % ; E., 97 962

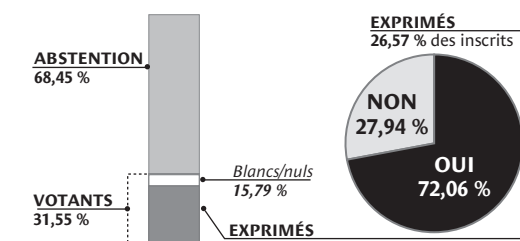
● F. Hollande 18 365 (18,75) ; N. Sarkozy 14 756 (15,06) ; F. Bayrou 10 534 (10,75) .
 ■ C. Pasqua 13 567 (13,85) ; J.-M. Le Pen 6 055 (6,18) ; B. Mégrét 2 262 (2,31) .
 ▼ A. Laguiller 4 726 (4,82) ; R. Hue 3 605 (3,68) .
 ★ J. Saint-Josse 9 822 (10,03) .
 Autres (14,57).

Alençon		Signification des symboles	
Inscrits	16 806	Consignes de vote :	
Abstentions	11 943 71,06	● Oui	
Exprimés	4 279 25,46	■ Non	
OUI	3 220 75,25	▼ Abstention	
NON	1 059 24,75	★ Blanc ou nul	

HAUTE-NORMANDIE



Inscrits 1 185 833
 Votants 374 112
 Exprimés 315 031
 Blancs et nuls 59 081



EURE

Avec 69,9 %, l'abstention se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale dans ce département qui a pour double caractéristique d'avoir comme député Jean-Louis Debré, fils d'un des fondateurs de la V^e République, et de connaître une forte présence de l'extrême droite dans plusieurs villes de la vallée de la Seine, notamment à Vernon. A Evreux, chef-lieu dirigé par un maire communiste, la participation est légèrement inférieure à la moyenne nationale, mais le oui y est supérieur d'un point. Le vote rural, contrairement à l'habitude, s'est révélé très disparate, avec des taux d'abstention parfois très importants et une proportion souvent élevée de bulletins blancs et nuls.

I., 366 085 ; V., 118 595 ; A., 247 490 (67,60)
 B. et N., 18 737 (15,80) ; E., 99 858 (27,28)
OUI..... 69 835 (69,93)
NON..... 30 023 (30,07)

13 juin 1999 : I., 365 774 ; A., 51,42 % ; E., 166 396

● F. Hollande 32 268 (19,39) ; N. Sarkozy 20 414 (12,27) ; F. Bayrou 13 931 (8,37) .
 ■ C. Pasqua 23 015 (13,83) ; J.-M. Le Pen 12 784 (7,68) ; B. Mégrét 6 218 (3,74) .
 ▼ R. Hue 10 146 (6,10) ; A. Laguiller 9 015 (5,42) .
 ★ J. Saint-Josse 14 002 (8,41) .
 Autres (14,79).

Evreux		Vernon	
Inscrits	25 872	Inscrits	12 963
Abstentions	18 326 70,83	Abstentions	8 963 69,14
Exprimés	6 571 25,40	Exprimés	3 525 27,19
OUI	4 865 74,04	OUI	2 516 71,38
NON	1 706 25,96	NON	1 009 28,62

SEINE-MARITIME

A l'image de Rouen, le résultat du département se rapproche de la moyenne nationale, mais la participation est inégale d'une commune à l'autre. Dans l'agglomération rouennaise, les communes où l'abstention est généralement forte pour des scrutins sans enjeu local sont celles où, assez normalement, la participation est la plus médiocre. C'est le cas à Saint-Etienne-du-Rouvray, où le maire est communiste, mais aussi à Petit-Quevilly, où le maire est socialiste. En revanche, les meilleures participations se situent à Grand-Quevilly, avec 38,32 %, ville d'élection de Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, et à Mont-Saint-Aignan, où le maire est UDF. Au Havre, ville dirigée par un RPR, où le PCF dispose d'une forte influence, la participation est inférieure de 5 points à la moyenne nationale. Quel que soit le niveau de participation, les communes de gauche se situent à 2 ou 3 points au-dessus de la moyenne nationale en faveur du oui, avec une pointe à 78,92 % à Grand-Quevilly. Les non se sont davantage mobilisés à Mont-Saint-Aignan, commune résidentielle, et dans les quartiers les plus aisés, comme dans le canton de La Mailleraye (Le Havre), où il atteint 34 %.

I., 819 748 ; V., 255 517 ; A., 564 231 (68,83)
 B. et N., 40 344 (15,79) ; E., 215 173 (26,25)
OUI..... 157 183 (73,05)
NON..... 57 990 (26,95)

13 juin 1999 : I., 825 560 ; A., 52,35 % ; E., 369 577

● F. Hollande 84 696 (22,92) ; N. Sarkozy 42 175 (11,41) ; F. Bayrou 28 911 (7,82) .
 ■ C. Pasqua 43 555 (11,79) ; J.-M. Le Pen 22 415 (6,07) ; B. Mégrét 12 149 (3,29) .
 ▼ R. Hue 33 321 (9,02) ; A. Laguiller 25 467 (6,89) .
 ★ J. Saint-Josse 22 171 (6,00) .
 Autres (14,81).

Rouen		Mont-Saint-Aignan	
Inscrits	54 679	Inscrits	13 571
Abstentions	38 167 69,80	Abstentions	8 855 65,25
Exprimés	14 440 26,41	Exprimés	4 201 30,96
OUI	10 457 72,42	OUI	2 976 70,84
NON	3 983 27,58	NON	1 225 29,16

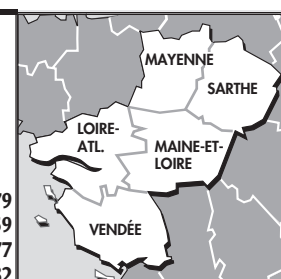
Dieppe		Le Petit-Quevilly	
Inscrits	13 290	Inscrits	11 654
Abstentions	9 180 69,07	Abstentions	8 666 74,36
Exprimés	3 502 26,35	Exprimés	2 568 22,04
OUI	2 611 74,56	OUI	1 955 76,13
NON	891 25,44	NON	613 23,87

Fécamp		Saint-Etienne-du-Rouvray	
Inscrits	14 254	Inscrits	15 920
Abstentions	10 165 71,31	Abstentions	11 837 74,35
Exprimés	3 417 23,97	Exprimés	3 480 21,86
OUI	2 563 75,01	OUI	2 668 76,67
NON	854 24,99	NON	812 23,33

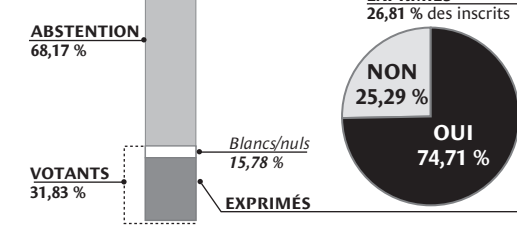
Le Grand-Quevilly		Sotteville-lès-Rouen	
Inscrits	19 224	Inscrits	19 507
Abstentions	11 858 61,68	Abstentions	13 372 68,55
Exprimés	6 299 32,77	Exprimés	5 202 26,67
OUI	4 971 78,92	OUI	3 996 76,82
NON	1 328 21,08	NON	1 206 23,18

Le Havre		Signification des symboles	
Inscrits	115 238	Consignes de vote :	
Abstentions	86 022 74,65	● Oui	
Exprimés	25 751 22,35	■ Non	
OUI	19 574 76,01	▼ Abstention	
NON	6 177 23,99	★ Blanc ou nul	

PAYS DE LA LOIRE



Inscrits 2 291 879
 Votants 729 459
 Exprimés 614 377
 Blancs et nuls 115 082



LOIRE-ATLANTIQUE

Les électeurs de Loire-Atlantique ont marqué une préférence un peu plus nette pour le oui qu'au niveau national : 77,51 % des suffrages exprimés dans ce département ont donné leur accord au raccourcissement à cinq ans du mandat présidentiel. L'analyse par commune des résultats ne permet pas de différencier le vote des zones rurales de celui des zones urbaines. Sur les 544 suffrages exprimés dans le village de Saffré, par exemple, au nord de la Loire-Atlantique, 75,74 % ont répondu oui à la question posée. On trouve un score identique dans la ville de Nantes, où 75,50 % des suffrages exprimés se sont prononcés en faveur de la réforme. L'abstention, qui s'est élevée à 68,99 %, a atteint un niveau record en dépassant de loin celle du référendum du 6 novembre 1988 sur le statut de la Nouvelle-Calédonie : 63 % des électeurs s'étaient alors abstenus. Trente ans plus tôt, le taux d'abstention lors du référendum du 28 septembre 1958 sur la Constitution de la V^e République, en Loire-Atlantique, ne s'était élevé qu'à 17,37 %.

I., 791 290 ; V., 245 386 ; A., 545 904 (68,99)
 B. et N., 34 631 (14,11) ; E., 210 755 (26,63)
OUI..... 163 347 (77,51)
NON..... 47 408 (22,49)

13 juin 1999 : I., 787 274 ; A., 52,60 % ; E., 354 694

● F. Hollande 89 581 (25,26) ; N. Sarkozy 42 991 (12,12) ; F. Bayrou 38 623 (10,89) .
 ■ C. Pasqua 45 188 (12,74) ; J.-M. Le Pen 11 346 (3,20) ; B. Mégrét 5 394 (1,52) .
 ▼ A. Laguiller 18 497 (5,21) ; R. Hue 17 536 (4,94) .
 ★ J. Saint-Josse 25 839 (7,28) .
 Autres (16,83).

Nantes		Saint-Nazaire	
Inscrits	162 581	Inscrits	45 382
Abstentions	112 117 68,96	Abstentions	33 414 73,63
Exprimés	44 684 27,48	Exprimés	10 549 23,24
OUI	33 737 75,50	OUI	8 685 82,33
NON	10 947 24,50	NON	1 864 17,67

Orvault		Saint-Sébastien-sur-Loire	
Inscrits	18 458	Inscrits	18 481
Abstentions	12 552 68,00	Abstentions	12 622 68,30
Exprimés	5 213 28,24	Exprimés	5 105 27,62
OUI	4 120 79,03	OUI	4 132 80,94
NON	1 093 20,97	NON	973 19,06

Rezé		Vertou	
Inscrits	24 998	Inscrits	14 780
Abstentions	17 967 71,87	Abstentions	9 605 64,99
Exprimés	6 123 24,49	Exprimés	4 465 30,21
OUI	4 971 81,19	OUI	3 451 77,29
NON	1 152 18,81	NON	1 014 22,71

Saint-Herblain		Signification des symboles	
Inscrits	29 569	Consignes de vote :	
Abstentions	21 338 72,16	● Oui	
Exprimés	7 165 24,23	■ Non	
OUI	5 793 80,85	▼ Abstention	
NON	1 372 19,15	★ Blanc ou nul	

MAINE-ET-LOIRE

Légèrement supérieur à la moyenne nationale, le taux de participation à un référendum n'a jamais été aussi faible dans le département. Celui observé lors de la consultation sur la Nouvelle-Calédonie, en 1988, avait été plus important (36,28 %). Inversement, le pourcentage de votes blancs et nuls (15,97 % des votants) n'a jamais été aussi élevé dans le Maine-et-Loire. Beaucoup d'électeurs ont écrit sur leur bulletin, afin d'exprimer des mécontentements de nature très diverse. Si le vote pour le oui l'emporte finalement, il apparaît que ce sont de très petites communes rurales, avec des populations de 40 à 200 habitants, qui se retrouvent en tête des votes pour le non.

I., 497 263 ; V., 164 546 ; A., 332 717 (66,91)
 B. et N., 26 277 (15,97) ; E., 138 269 (27,81)
OUI..... 101 562 (73,45)
NON..... 36 707 (26,55)

13 juin 1999 : I., 497 834 ; A., 51,85 % ; E., 220 819

● F. Hollande 45 527 (20,62) ; N. Sarkozy 33 051 (14,97) ; N. Sarkozy 27 305 (12,37) .
 ■ C. Pasqua 31 525 (14,28) ; J.-M. Le Pen 8 151 (3,69) ; B. Mégrét 3 720 (1,68) .
 ▼ A. Laguiller 9 753 (4,42) ; R. Hue 8 396 (3,80) .
 ★ J. Saint-Josse 18 093 (8,19) .
 Autres (15,99).

Angers		Saumur	
Inscrits	80 580	Inscrits	19 021
Abstentions	54 997 68,25	Abstentions	12 716 66,85
Exprimés	22 693 28,16	Exprimés	5 538 29,12
OUI	16 950 74,69	OUI	4 039 72,93
NON	5 743 25,31	NON	1 499 27,07

Cholet		Signification des symboles	
Inscrits	34 665	Consignes de vote :	
Abstentions	23 703 68,38	● Oui	
Exprimés	9 412 27,15	■ Non	
OUI	7 260 77,14	▼ Abstention	
NON	2 152 22,86	★ Blanc ou nul	

MAYENNE

En Mayenne, les résultats sont conformes à la tendance nationale. Le oui au quinquennat, défendu par un comité départemental réunissant le député Henri de Gastines (RPR) et le président du conseil général, Jean Arthuis (UDF), sénateur et maire de Château-Gontier, y est plus élevé d'un demi-point qu'ailleurs en France. La victoire du oui est encore plus nette à Laval, où il améliore son score départemental de 3,1 points. Laval est la commune du député et maire François d'Aubert (DL), également membre de ce comité. Les partisans du non, tous membres du RPF de Charles Pasqua, mais sans véritable chef de file dans le département, obtiennent un peu mieux que la moyenne nationale.

I., 211 247 ; V., 67 417 ; A., 143 830 (68,09)
 B. et N., 11 787 (17,48) ; E., 55 630 (26,33)
OUI..... 40 298 (72,44)
NON

BOUCHES-DU-RHÔNE

Le scrutin est marqué par un taux record d'abstention (74,70 %), soit 10 points de plus qu'au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, et 30 points de plus qu'au référendum sur le traité de Maastricht. L'abstention dépasse même 80 % dans trois villes, dont Gardanne et Port-de-Bouc, gérées par le PCF, et dans deux secteurs de Marseille dont le huitième, dirigé par un maire communiste. De 2,37 % au référendum de 1992, le pourcentage des blancs et nuls est passé à 14,20 % dans le département, les chiffres les plus importants étant atteints dans des villes socialistes (Arles, Istres) ou communistes (Martigues, Aubagne, Miramas). Le record du non est détenu par Marignane, gérée par Daniel Simonpieri (MNR). Mais Vitrolles, dont Catherine Mégret est le maire, est dans la moyenne départementale. La géographie du oui est difficile à dessiner : on enregistre des chiffres élevés dans des villes de droite comme de gauche. A Marseille, où l'abstention atteint 4 points de plus que dans le reste du département, les différences de score entre oui et non dans les huit secteurs de la ville ne coïncident pas avec la topographie sociale et politique.

I., 1 092 668 ; V., 276 416 ; A., 816 252 (74,70)
B. et N., 39 240 (14,20) ; E., 237 176 (21,71)
OUI..... 170 735 (71,99)
NON..... 66 441 (28,01)

13 juin 1999 : I., 1 098 422 ; A., 54,64 % ; E., 476 846
● F. Hollande 90 599 (19,00) ; N. Sarkozy 48 128 (10,09) ; F. Bayrou 31 572 (6,62).
■ C. Pasqua 62 925 (13,20) ; B. Mégret 41 510 (8,71) ; J.-M. Le Pen 33 889 (7,11).
▼ R. Hue 46 970 (9,85) ; A. Laguille 22 736 (4,77).
★ J. Saint-Josse 34 482 (7,23).
Autres (13,43).

Marseille		Marseille, 4 ^e secteur	
Inscrits	403 801	Inscrits	65 963
Abstentions	315 236 78,07	Abstentions	49 528 75,08
Exprimés	78 632 19,47	Exprimés	14 778 22,40
OUI	56 327 71,63	OUI	10 225 69,19
NON	22 305 28,37	NON	4 553 30,81

Aix-en-Provence		Marseille, 5 ^e secteur	
Inscrits	73 862	Inscrits	65 055
Abstentions	52 560 71,16	Abstentions	49 866 76,65
Exprimés	18 787 25,44	Exprimés	13 540 20,81
OUI	13 225 70,39	OUI	9 942 73,43
NON	5 562 29,61	NON	3 598 26,57

Arles		Marseille, 6 ^e secteur	
Inscrits	32 767	Inscrits	60 464
Abstentions	24 232 73,95	Abstentions	47 649 78,81
Exprimés	6 830 20,84	Exprimés	11 203 18,53
OUI	4 689 68,65	OUI	8 208 73,27
NON	2 141 31,35	NON	2 995 26,73

Aubagne		Marseille, 7 ^e secteur	
Inscrits	26 889	Inscrits	64 530
Abstentions	20 210 75,16	Abstentions	52 208 80,91
Exprimés	5 616 20,89	Exprimés	10 862 16,83
OUI	4 014 71,47	OUI	7 985 73,51
NON	1 602 28,53	NON	2 877 26,49

La Ciotat		Marseille, 8 ^e secteur	
Inscrits	23 595	Inscrits	36 994
Abstentions	18 116 76,78	Abstentions	30 577 82,65
Exprimés	4 696 19,90	Exprimés	5 641 15,25
OUI	3 313 70,55	OUI	4 076 72,26
NON	1 383 29,45	NON	1 565 27,74

Istres		Martigues	
Inscrits	25 831	Inscrits	29 702
Abstentions	17 524 67,84	Abstentions	21 890 73,70
Exprimés	6 988 27,05	Exprimés	6 525 21,97
OUI	5 417 77,52	OUI	4 934 75,62
NON	1 571 22,48	NON	1 591 24,38

Marignane		Miramas	
Inscrits	20 150	Inscrits	14 589
Abstentions	14 981 74,35	Abstentions	11 148 76,41
Exprimés	4 541 22,54	Exprimés	3 418 23,38
OUI	2 939 64,72	OUI	2 065 60,15
NON	1 602 35,28	NON	805 23,23

Marseille, 1 ^{er} secteur		Salon-de-Provence	
Inscrits	37 211	Inscrits	21 794
Abstentions	28 655 77,01	Abstentions	14 776 67,80
Exprimés	7 655 20,57	Exprimés	5 976 27,42
OUI	5 332 69,65	OUI	4 327 72,41
NON	2 323 30,35	NON	1 649 27,59

Marseille, 2 ^e secteur		Vitrolles	
Inscrits	276 170	Inscrits	20 675
Abstentions	270 484 97,94	Abstentions	16 119 77,96
Exprimés	5 121 1,85	Exprimés	4 018 19,43
OUI	3 671 71,69	OUI	2 870 71,43
NON	1 450 28,31	NON	1 148 28,57

Marseille, 3 ^e secteur		Signification des symboles	
Inscrits	45 967	Consignes de vote :	
Abstentions	34 821 75,75	● Oui	
Exprimés	9 827 21,38	■ Non	
OUI	6 883 70,04	▼ Abstention	
NON	2 944 29,96	★ Blanc ou nul	

VAR

Dans le Var, le niveau d'abstention (71,56 %) est de 2 points supérieur à la moyenne nationale. Ville-phare du Parti communiste, La Seyne-sur-Mer a réussi son appel au boycott, avec un taux d'abstention de 79,83 %, le plus fort de l'ensemble du département. De même, La Garde, deuxième ville communiste du Var, enregistre 73,99 % d'abstentions. Dix-neuf des cent cinquante-trois communes du département enregistrent un taux de participation supérieur à 40 %, avec un record de 61,11 % dans le village du Bourguet, seule localité varoise ayant privilégié le non, avec 71,43 % des suffrages. Avec une trentaine d'habitants, cette commune, qui accueille de nombreux chasseurs, s'était déjà illustrée, en septembre 1992, en s'opposant par 92,31 % des voix au traité de Maastricht. Dans le reste du département, le oui l'emporte avec une moyenne de 70,54 % des suffrages exprimés et le taux record de 96 % à La Martre, petit village du haut Var. Pour l'ensemble du département, cependant, le pourcentage du non est de 2,5 points supérieur à la moyenne nationale. Le record est atteint par Toulon (31,37 %), en retrait, cependant, par rapport aux scores cumulés des listes Pasqua, Le Pen et Mégret des élections européennes de 1999.

I., 609 180 ; V., 173 238 ; A., 435 942 (71,56)
B. et N., 23 655 (13,65) ; E., 149 583 (24,55)
OUI..... 105 520 (70,54)
NON..... 44 063 (29,46)

13 juin 1999 : I., 613 492 ; A., 54,47 % ; E., 267 576
● F. Hollande 46 805 (17,49) ; N. Sarkozy 30 829 (11,52) ; F. Bayrou 19 115 (7,14).
■ C. Pasqua 51 392 (19,21) ; J.-M. Le Pen 22 396 (8,37) ; B. Mégret 16 510 (6,17).
▼ R. Hue 16 947 (6,33) ; A. Laguille 10 543 (3,94).
★ J. Saint-Josse 19 466 (7,27).
Autres (12,55).

Toulon		Saint-Raphaël	
Inscrits	101 018	Inscrits	23 112
Abstentions	74 297 73,55	Abstentions	15 613 67,55
Exprimés	23 844 23,60	Exprimés	6 588 28,50
OUI	16 365 68,63	OUI	4 705 71,42
NON	7 479 31,37	NON	1 883 28,58

Draguignan		La Seyne-sur-Mer	
Inscrits	21 449	Inscrits	40 649
Abstentions	14 949 69,70	Abstentions	32 449 79,83
Exprimés	5 645 26,32	Exprimés	7 132 17,55
OUI	4 065 72,01	OUI	5 022 70,42
NON	1 580 27,99	NON	2 110 29,58

Fréjus		Six-Fours-les-Plages	
Inscrits	29 157	Inscrits	24 813
Abstentions	21 522 73,81	Abstentions	17 597 70,92
Exprimés	6 672 22,88	Exprimés	6 310 25,43
OUI	4 724 70,80	OUI	4 413 69,94
NON	1 948 29,20	NON	1 897 30,06

La Garde		La Valette-du-Var	
Inscrits	16 880	Inscrits	15 174
Abstentions	12 489 73,99	Abstentions	10 945 72,13
Exprimés	3 792 22,46	Exprimés	3 710 24,45
OUI	2 721 71,76	OUI	2 624 70,73
NON	1 071 28,24	NON	1 086 29,27

Hyères		Signification des symboles	
Inscrits	32 180	Consignes de vote :	
Abstentions	23 100 71,78	● Oui	
Exprimés	7 889 24,52	■ Non	
OUI	5 457 69,17	▼ Abstention	
NON	2 432 30,83	★ Blanc ou nul	

VAUCLUSE

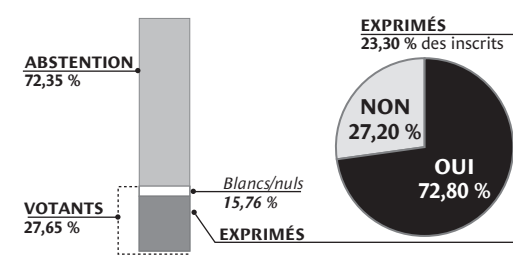
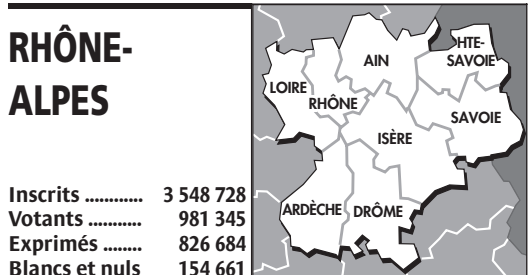
Les électeurs du Vaucluse ne se sont pas davantage abstenus que l'ensemble des Français. Ils se situent également dans la moyenne nationale pour les votes blancs et nuls. En revanche, ils ont été plus nombreux à voter non : près de 2 points de plus qu'au plan national. L'influence de l'extrême droite est sensible : à Carpentras, ville UDF mais où l'extrême droite connaît une progression constante, le pourcentage de non est supérieur d'environ 2 points à la moyenne départementale. C'est à Orange, ville dirigée par le FN, que la moyenne des non est la plus importante : elle est supérieure de plus de 5 points à la moyenne du département et de 7 points à la moyenne nationale.

I., 326 307 ; V., 98 328 ; A., 227 979 (69,87)
B. et N., 16 532 (16,81) ; E., 81 796 (25,07)
OUI..... 58 290 (71,26)
NON..... 23 506 (28,74)

13 juin 1999 : I., 328 545 ; A., 49,92 % ; E., 155 381
● F. Hollande 28 881 (18,59) ; N. Sarkozy 17 660 (11,37) ; F. Bayrou 9 598 (6,18).
■ C. Pasqua 23 932 (15,40) ; J.-M. Le Pen 13 713 (8,83) ; B. Mégret 9 559 (6,15).
▼ R. Hue 9 995 (6,43) ; A. Laguille 6 525 (4,20).
★ J. Saint-Josse 12 377 (7,97).
Autres (14,89).

Avignon		Cavaillon	
Inscrits	49 697	Inscrits	14 591
Abstentions	35 063 70,55	Abstentions	10 776 73,85
Exprimés	12 561 25,28	Exprimés	3 207 21,98
OUI	9 055 72,09	OUI	2 229 69,50
NON	3 506 27,91	NON	978 30,50

Carpentras		Orange	
Inscrits	17 136	Inscrits	16 085
Abstentions	12 662 73,89	Abstentions	11 258 69,99
Exprimés	3 812 22,25	Exprimés	4 172 25,94
OUI	2 626 68,89	OUI	2 746 65,82
NON	1 186 31,11	NON	1 426 34,18



AIN

Armix, la plus petite commune de l'Ain, aurait pu mériter la palme du civisme : vingt des quarante électeurs qui y sont inscrits se sont en effet rendus aux urnes. Mais si le oui l'emporte par six voix contre quatre, le nombre de votes blancs ou nuls égale celui des suffrages exprimés. Dans un département où le taux d'abstention dépasse de 3 points la moyenne nationale, c'est la proportion d'électeurs qui se sont déplacés sans pour autant vouloir se prononcer (15,7 % des votants) qui est inhabituelle. Le oui l'emporte plus nettement dans les principales villes que dans les communes rurales. Une dizaine d'entre elles se sont majoritairement prononcées contre le quinquennat.

I., 322 913 ; V., 87 859 ; A., 235 054 (72,79)
B. et N., 13 807 (15,71) ; E., 74 052 (22,93)
OUI..... 53 704 (72,52)
NON..... 20 348 (27,48)

13 juin 1999 : I., 323 135 ; A., 57,47 % ; E., 129 243
● F. Hollande 26 899 (20,81) ; N. Sarkozy 15 435 (11,94) ; F. Bayrou 12 383 (9,58).
■ C. Pasqua 19 642 (15,20) ; J.-M. Le Pen 7 581 (5,87) ; B. Mégret 5 349 (4,14).
▼ R. Hue 6 331 (4,90) ; A. Laguille 5 855 (4,53).
★ J. Saint-Josse 9 996 (7,73).
Autres (15,30).

Bourg-en-Bresse		Oyonnax	
Inscrits	22 059	Inscrits	10 935
Abstentions	16 475 74,69	Abstentions	8 658 79,18
Exprimés	4 845 21,96	Exprimés	1 961 17,93
OUI	3 597 74,24	OUI	1 475 75,22
NON	1 248 25,76	NON	486 24,78

ARDÈCHE

Avec un taux de 31,19 % de votants, le département de l'Ardeche est très proche de la moyenne nationale. En revanche, les 6,61 % de bulletins nuls — 2 % de plus que la moyenne nationale — semblent exprimer la marque d'une forte ruralité, encore plus prononcée dans le sud du département. Six petites communes — Borne, Jaurac, Gourdon, Lavillatte, Le Monestier et Saint-Pierre-Colombier — ont voté non. Quant à la commune du Roux, située dans le canton de Montpezat, elle a, par un vote massivement protestataire de 44 bulletins nuls pour 23 votes exprimés, marqué son désaccord avec cette consultation. Les grandes villes du département se situent dans la mouvance nationale.

I., 212 795 ; V., 66 380 ; A., 146 415 (68,81)
B. et N., 14 069 (21,19) ; E., 52 311 (24,58)
OUI..... 38 529 (73,65)
NON..... 13 782 (26,35)

13 juin 1999 : I., 213 756 ; A., 50,05 % ; E., 100 409
● F. Hollande 21 284 (21,20) ; N. Sarkozy 11 197 (11,15) ; F. Bayrou 9 243 (9,21).
■ C. Pasqua 13 693 (13,64) ; J.-M. Le Pen 4 637 (4,62) ; B. Mégret 3 081 (3,07).
▼ R. Hue 8 294 (8,26) ; A. Laguille 4 661 (4,64).
★ J. Saint-Josse 10 342 (10,30).
Autres (13,92).

Privas		Signification des symboles	
Inscrits	5 926	Consignes de vote :	
Abstentions	4 290 72,39	● Oui	
Exprimés	1 374 23,19	■ Non	
OUI	966 70,31	▼ Abstention	
NON	408 29,69	★ Blanc ou nul	

DRÔME

C'est dans les zones où l'extrême droite réalise habituellement des scores importants que l'abstention a été la plus forte. On relève également une faible participation dans plusieurs cantons ruraux, notamment celui de Die, dont le conseiller général est communiste. Les électeurs ont été plus nombreux à se rendre aux urnes dans les communes rurales du sud du département, pour certaines ancrées à gauche. Mais c'est également dans ces mêmes communes que l'on relève le plus grand nombre de bulletins blancs ou nuls. Quatorze communes se sont prononcées majoritairement pour le non. A La Bâtie-des-Fonds, aucun des quinze électeurs inscrits n'a voté.

I., 298 000 ; V., 88 648 ; A., 209 352 (70,25)
B. et N., 15 711 (17,72) ; E., 72 937 (24,48)
OUI..... 53 100 (72,80)
NON..... 19 837 (27,20)

13 juin 1999 : I., 298 067 ; A., 51,25 % ; E., 136 631
● F. Hollande 29 643 (21,70) ; N. Sarkozy 14 755 (10,80) ; F. Bayrou 12 710 (9,30).
■ C. Pasqua 18 275 (13,38) ; J.-M. Le Pen 8 456 (6,19) ; B. Mégret 5 049 (3,70).
▼ R. Hue 8 807 (6,45) ; A. Laguille 6 427 (4,70).
★ J. Saint-Josse 10 925 (8,00).
Autres (15,80).

Valence		Romans-sur-Isère	
Inscrits	37 523	Inscrits	18 830
Abstentions	26 982 71,91	Abstentions	14 319 76,04
Exprimés	9 171 24,44	Exprimés	3 883 20,62
OUI	6 697 73,02	OUI	2 831 72,91
NON	2 474 26,98	NON	1 052 27,09

Montélimar		Signification des symboles	
Inscrits	19 582	Consignes de vote :	
Abstentions	13 972 70,43	● Oui	
Exprimés	4 835 24,69	■ Non	
OUI	3 588 74,21	▼ Abstention	
NON	1 247 25,79	★ Blanc ou nul	

ISÈRE

Le non a été majoritaire dans sept communes de l'Isère. Cinq d'entre elles se situent dans le sud du département, sur le tracé de l'autoroute A 51 (Grenoble-Sistron), contesté par bon nombre d'élus locaux. C'est la commune de Vienne, dont le maire est le socialiste Louis Mermaz, qui a affiché le moins mauvais taux de participation. Les communes communistes de la périphérie de Grenoble ont, en revanche, enregistré des taux d'abstention proches de 80 %. Certaines communes ont joué les trouble-fête. A Quincieu (75 habitants), le maire, soutenu par son conseil municipal, a refusé d'organiser le scrutin, au motif qu'« un référendum est de l'argent dépensé pour rien ». La municipalité de Vatielleu, une commune de 350 habitants dirigée par un maire divers droite, n'a organisé le scrutin que « pour ne pas prendre les électeurs en otage », mais elle a refusé d'assurer le dépouillement des bulletins. Enfin, dans une commune montagnarde où des troupeaux avaient été attaqués par les loups, une urne supplémentaire invitait les électeurs à se prononcer « pour ou contre la présence » de cet animal.

I., 682 516 ; V., 177 015 ; A., 505 501 (74,06)
B. et N., 27 133 (15,33) ; E., 149 882 (21,96)
OUI..... 112 229 (74,88)
NON..... 37 653 (25,12)

13 juin 1999 : I., 683 118 ; A., 55,70 % ; E., 288 164
● F. Hollande 67 441 (23,40) ; N. Sarkozy 31 094 (10,79) ; F. Bayrou 24 764 (8,59).
■ C. Pasqua 35 200 (12,22) ; J.-M. Le Pen 15

LOIRE

Seul un électeur sur quatre est allé voter. Le taux d'abstention est particulièrement fort dans les vallées de l'Ondaine et du Gier, ainsi qu'à Saint-Etienne. Il confirme la démobilisation des électeurs stéphanois, que l'on avait déjà enregistrée lors des derniers scrutins. Le nombre de bulletins blancs et nuls est élevé, notamment dans l'agglomération roannaise. Au Chambon-Feugerolles, une commune ouvrière proche de Saint-Etienne, nombre d'électeurs ont préféré exprimer sur leur bulletin de vote leur protestation face à la hausse du prix des carburants. A Roanne, les récentes manifestations d'artisans n'ont toutefois pas eu d'impact sur le scrutin.

I., 477 562 ; V., 123 351 ; A., 354 211 (74,17)
B. et N., 22 673 (18,38) ; E., 100 678 (21,08)
OUI..... 69 765 (69,30)
NON..... 30 913 (30,70)

13 juin 1999 : I., 480 962 ; A., 57,50 % ; E., 192 164

● F. Hollande 39 132 (20,36) ; N. Sarkozy 24 485 (12,74) ; F. Bayrou 19 062 (9,92).
■ C. Pasqua 29 378 (15,29) ; J.-M. Le Pen 13 559 (7,06) ; B. Mégret 8 289 (4,31).
▼ R. Hue 13 840 (7,20) ; A. Laguiller 9 976 (5,19).
★ J. Saint-Josse 7 952 (4,14).
Autres (13,79).

Saint-Etienne		Roanne	
Inscrits.....	58 286	Inscrits.....	23 703
Abstentions....	45 638 78,30	Abstentions....	17 830 75,22
Exprimés.....	10 901 18,70	Exprimés.....	4 845 20,44
OUI.....	7 717 70,79	OUI.....	3 328 68,69
NON.....	3 184 29,21	NON.....	1 517 31,31

Firminy		Saint-Chamond	
Inscrits.....	13 583	Inscrits.....	23 094
Abstentions....	10 634 78,29	Abstentions....	17 360 75,17
Exprimés.....	2 400 17,67	Exprimés.....	4 840 20,96
OUI.....	1 686 70,25	OUI.....	3 443 71,14
NON.....	714 29,75	NON.....	1 397 28,86

RHÔNE

Les électeurs lyonnais se sont davantage mobilisés que dans le reste du département et de la France. Mais le non a été également plus fort dans cette ville, dont le maire, Raymond Barre (app. UDF), s'était exprimé contre le quinquennat et qui avait placé en tête de la droite, lors des élections européennes de juin 1999, la liste conduite par Charles Pasqua et Philippe de Villiers. Les 8^e et 9^e arrondissements, gérés par la gauche « plurielle », sont ceux qui ont enregistré le plus fort taux d'abstention. Dans le 1^{er} arrondissement, dirigé par un élu écologiste, le non avoisine les 33 %. Il est supérieur à 36 % dans les 2^e et 6^e arrondissements, où Charles Millon est bien implanté. L'ancien président de la région, après avoir bénéficié des voix du Front national, avait appelé les Lyonnais à se rendre aux urnes, sans leur donner de consigne de vote. Particulièrement fort dans les villes communistes de Vénissieux et Vaulx-en-Velin, le taux d'abstention atteint 86,2 % à Givors, municipalité également détenue par le Parti communiste. Le non a été majoritaire dans deux communes rurales du Beaujolais : Saint-Didier-sur-Beaujeu et Saint-Jacques-des-Arrêts.

I., 902 490 ; V., 259 550 ; A., 642 940 (71,24)
B. et N., 33 591 (12,94) ; E., 225 959 (25,04)
OUI..... 161 017 (71,26)
NON..... 64 942 (28,74)

13 juin 1999 : I., 907 075 ; A., 54,59 % ; E., 395 454

● F. Hollande 82 289 (20,81) ; N. Sarkozy 51 523 (13,03) ; F. Bayrou 45 317 (11,46).
■ C. Pasqua 57 864 (14,63) ; J.-M. Le Pen 26 028 (6,58) ; B. Mégret 17 653 (4,46).
▼ R. Hue 22 658 (5,73) ; A. Laguiller 18 853 (4,77).
★ J. Saint-Josse 9 858 (2,49).
Autres (16,03).

Lyon		Caluire-et-Cuire	
Inscrits.....	223 791	Inscrits.....	25 964
Abstentions....	153 429 68,56	Abstentions....	17 529 67,51
Exprimés.....	62 899 28,11	Exprimés.....	7 540 29,04
OUI.....	43 433 69,05	OUI.....	5 334 70,74
NON.....	19 466 30,95	NON.....	2 206 29,26

Bron		Décines-Charpieu	
Inscrits.....	20 335	Inscrits.....	13 553
Abstentions....	14 849 73,02	Abstentions....	10 087 74,43
Exprimés.....	4 769 23,45	Exprimés.....	3 027 22,33
OUI.....	3 464 72,64	OUI.....	2 261 74,69
NON.....	1 305 27,36	NON.....	766 25,31

Lyon, 1 ^{er} secteur		Meyzieu	
Inscrits.....	12 838	Inscrits.....	17 917
Abstentions....	9 050 70,49	Abstentions....	13 726 76,61
Exprimés.....	3 348 26,08	Exprimés.....	3 631 20,27
OUI.....	2 247 67,11	OUI.....	2 703 74,44
NON.....	1 101 32,89	NON.....	928 25,56

Lyon, 2 ^e secteur		Oullins	
Inscrits.....	14 812	Inscrits.....	15 330
Abstentions....	9 637 65,06	Abstentions....	10 859 70,83
Exprimés.....	4 647 31,37	Exprimés.....	3 914 25,53
OUI.....	2 852 61,37	OUI.....	2 775 70,90
NON.....	1 795 38,63	NON.....	1 139 29,10

Lyon, 3 ^e secteur		Rillieux-la-Pape	
Inscrits.....	38 954	Inscrits.....	15 534
Abstentions....	26 462 67,93	Abstentions....	11 846 76,26
Exprimés.....	11 199 28,75	Exprimés.....	3 232 20,81
OUI.....	7 753 69,23	OUI.....	2 353 72,80
NON.....	3 446 30,77	NON.....	879 27,20

Lyon, 4 ^e secteur		Saint-Priest	
Inscrits.....	19 720	Inscrits.....	22 021
Abstentions....	13 164 66,75	Abstentions....	16 991 77,16
Exprimés.....	5 793 29,38	Exprimés.....	4 367 19,83
OUI.....	4 107 70,90	OUI.....	3 304 75,66
NON.....	1 686 29,10	NON.....	1 063 24,34

Lyon, 5 ^e secteur		Sainte-Foy-lès-Lyon	
Inscrits.....	26 333	Inscrits.....	13 581
Abstentions....	17 676 67,12	Abstentions....	8 568 63,09
Exprimés.....	7 767 29,50	Exprimés.....	4 441 32,70
OUI.....	5 518 71,04	OUI.....	3 159 71,13
NON.....	2 249 28,96	NON.....	1 282 28,87

Lyon, 6 ^e secteur		Vaulx-en-Velin	
Inscrits.....	27 277	Inscrits.....	15 211
Abstentions....	17 405 63,81	Abstentions....	12 672 83,31
Exprimés.....	8 907 32,65	Exprimés.....	2 217 14,57
OUI.....	5 660 63,55	OUI.....	1 679 75,73
NON.....	3 247 36,45	NON.....	538 24,27

Lyon, 7 ^e secteur		Vénissieux	
Inscrits.....	28 235	Inscrits.....	26 296
Abstentions....	19 575 69,33	Abstentions....	21 046 80,03
Exprimés.....	7 743 27,42	Exprimés.....	4 487 17,06
OUI.....	5 408 69,84	OUI.....	3 307 73,70
NON.....	2 335 30,16	NON.....	1 180 26,30

Lyon, 8 ^e secteur		Villefranche-sur-Saône	
Inscrits.....	33 548	Inscrits.....	14 645
Abstentions....	24 228 72,22	Abstentions....	11 225 76,65
Exprimés.....	8 286 24,70	Exprimés.....	3 033 20,71
OUI.....	6 069 73,24	OUI.....	2 161 71,25
NON.....	2 217 26,76	NON.....	872 28,75

Lyon, 9 ^e secteur		Villeurbanne	
Inscrits.....	22 074	Inscrits.....	61 293
Abstentions....	16 232 73,53	Abstentions....	44 439 72,50
Exprimés.....	5 209 23,60	Exprimés.....	14 881 24,28
OUI.....	3 819 73,32	OUI.....	11 209 75,32
NON.....	1 390 26,68	NON.....	3 672 24,68

SAVOIE

Le taux de participation dans le département de la Savoie est inférieur de près de 4 points à la moyenne nationale. C'est paradoxalement la circonscription du député Hervé Gaymard, président (RPR) du conseil général, qui avait pris la tête d'un comité départemental en faveur du oui, qui enregistre le plus fort taux d'abstention. A Moûtiers, où le maire et son conseil municipal avaient appelé au boycott du référendum pour protester contre la fermeture d'une maternité, le nombre de bulletins blancs et nuls, qui représente 59,67 % des votants, est supérieur à celui des exprimés.

I., 254 531 ; V., 67 840 ; A., 186 691 (73,35)
B. et N., 11 854 (17,47) ; E., 55 986 (22,00)

OUI..... 41 692 (74,47)
NON..... 14 294 (25,53)

13 juin 1999 : I., 254 187 ; A., 56,07 % ; E., 104 430
● F. Hollande 22 880 (21,91) ; N. Sarkozy 15 315 (14,67) ; F. Bayrou 9 442 (9,04).
■ C. Pasqua 14 573 (13,95) ; J.-M. Le Pen 4 948 (4,74) ; B. Mégret 3 706 (3,55).
▼ R. Hue 6 708 (6,42) ; A. Laguiller 4 959 (4,75).
★ J. Saint-Josse 4 145 (3,97).
Autres (17,00).

Chambéry		Aix-les-Bains	
Inscrits.....	28 685	Inscrits.....	17 271
Abstentions....	20 825 72,60	Abstentions....	12 621 73,08
Exprimés.....	6 772 23,61	Exprimés.....	3 962 22,94
OUI.....	5 046 74,51	OUI.....	2 832 71,48
NON.....	1 726 25,49	NON.....	1 130 28,52

HAUTE-SAVOIE

Dans le département, le oui au quinquennat a recueilli près de 3 points de plus que la moyenne nationale. Ce score est supérieur à celui qui a été enregistré dans les départements voisins de la Savoie et de l'Ain, qui sont moins ancrés à droite. En Haute-Savoie, le taux d'abstention est également plus élevé que la moyenne nationale. Il dépasse même les 76 % dans la ville d'Annemasse. Les nombreux travailleurs frontaliers qui y résident se sont sans doute sentis davantage concernés par la votation organisée le même jour en Suisse, sur la limitation du nombre d'étrangers.

I., 397 921 ; V., 110 702 ; A., 287 219 (72,18)
B. et N., 15 823 (14,29) ; E., 94 879 (23,84)

OUI..... 71 808 (75,68)
NON..... 23 071 (24,32)

13 juin 1999 : I., 397 778 ; A., 57,32 % ; E., 158 450
● F. Hollande 29 278 (18,48) ; N. Sarkozy 23 071 (14,56) ; F. Bayrou 19 204 (12,12).
■ C. Pasqua 22 998 (14,51) ; J.-M. Le Pen 8 306 (5,24) ; B. Mégret 5 265 (3,32).
▼ R. Hue 6 627 (4,18) ; A. Laguiller 6 557 (4,14).
★ J. Saint-Josse 5 335 (3,37).
Autres (20,08).

Annecy		Thonon-les-Bains	
Inscrits.....	23 350	Inscrits.....	18 039
Abstentions....	15 080 64,58	Abstentions....	12 848 71,22
Exprimés.....	7 267 31,12	Exprimés.....	4 582 25,40
OUI.....	5 450 75,00	OUI.....	3 494 76,25
NON.....	1 817 25,00	NON.....	1 088 23,75

Annemasse		Signification des symboles	
Inscrits.....	13 547	Consignes de vote :	
Abstentions....	10 319 76,17	● OUI	
Exprimés.....	2 848 21,02	■ Non	
OUI.....	2 110 74,09	▼ Abstention	
NON.....	738 25,91	★ Blanc ou nul	

L'école pour quoi faire ?

EN VENTE DÈS LE 27 SEPTEMBRE



En octobre

- Dossier : L'école pour quoi faire ? Une institution à la recherche de ses missions.
- Entretien avec Eric Hobsbawm.
- Qui enseignera les langues en primaire ?
- Débat : faut-il enseigner l'histoire des religions ?
- Ces jeunes qui fuient l'école.
- Les Abattoirs de Toulouse transforment le musée...

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LES CLES DE L'INFO

Au sommaire du numéro d'octobre

L'EXCLUSION EN FRANCE

ÉTATS-UNIS : L'HYPER-PUISSANCE

Chez votre marchand de journaux 18 F - 2,74 €

LES CLÉS DE L'INFO 4 pages pour décoder l'actualité

Le Monde

SYDNEY 2000

chaque jour, en direct de Sydney, un cahier spécial

et lundi 2 octobre avec Le Monde daté 3 octobre

Le Bilan des Jeux Olympiques

Sur jo.lemonde.fr des animations, tous les résultats, commentaires et photos en direct, sept jours sur sept.

OUTRE-MER

GUADELOUPE

Avec un taux de participation légèrement supérieur à celui du référendum de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie, mais inférieur à ceux des dernières élections européennes et du référendum de 1992 sur le traité de Maastricht, la Guadeloupe a superbement ignoré le référendum sur le quinquennat. Personnalités locales et mouvements politiques insulaires, qui se sont refusés à faire campagne, n'ont pas davantage pris position dans le débat. Ce dernier a donc semblé bien étranger à un électoral qui n'a déjà pas l'habitude de se mobiliser en dehors des consultations ayant un enjeu local. Plus que par le passé, le développement des moyens de communication audiovisuels et la réduction du coût des télécommunications, qui permettent, du fait des six heures de décalage avec Paris, de connaître les résultats nationaux quasi définitifs avant même la fermeture des bureaux de vote dans l'archipel, n'ont pas incité à participer au vote. Ces éléments n'ont fait qu'accentuer le sentiment d'une vaine participation à un scrutin dont l'issue semblait doublement courue d'avance.

<i>I.</i> , 263 531 ; <i>V.</i> , 30 883 ; <i>A.</i> , 232 648 (88,28)
<i>B. et N.</i> , 4 021 (13,02) ; <i>E.</i> , 26 862 (10,19)
OUI 23 853 (88,80)
NON 3 009 (11,20)

13 juin 1999 : *I.*, 262 042 ; *A.*, 88,25 % ; *E.*, 26 449

● F. Hollande 7 124 (26,93) ; N. Sarkozy 6 936 (26,22) ; F. Bayrou 695 (2,63).
 ■ C. Pasqua 5 845 (22,10) ; J.-M. Le Pen 430 (1,63) ; B. Mégrét 189 (0,71).
 ▼ R. Hue 703 (2,66) ; A. Laguiller 657 (2,48).
 ★ J. Saint-Josse 64 (0,24).
 Autres (14,39).

Basse-Terre		Petit-Bourg	
<i>Inscrits</i>	9 601	<i>Inscrits</i>	11 183
<i>Abstentions</i>	8 018 83,51	<i>Abstentions</i>	10 009 89,50
<i>Exprimés</i>	1 344 14,00	<i>Exprimés</i>	1 050 9,39
OUI	1 180 87,80	OUI	928 88,38
NON	164 12,20	NON	122 11,62

Les Abymes		Pointe-à-Pitre	
<i>Inscrits</i>	31 738	<i>Inscrits</i>	16 486
<i>Abstentions</i>	27 933 88,01	<i>Abstentions</i>	13 422 81,41
<i>Exprimés</i>	3 327 10,48	<i>Exprimés</i>	2 667 16,18
OUI	2 942 88,43	OUI	2 334 87,51
NON	385 11,57	NON	333 12,49

Baie-Mahaut		Saint-Martin	
<i>Inscrits</i>	11 309	<i>Inscrits</i>	11 626
<i>Abstentions</i>	10 038 88,76	<i>Abstentions</i>	10 828 93,14
<i>Exprimés</i>	1 146 10,13	<i>Exprimés</i>	750 6,45
OUI	999 87,17	OUI	631 84,13
NON	147 12,83	NON	119 15,87

Le Gosier		Sainte-Anne	
<i>Inscrits</i>	14 784	<i>Inscrits</i>	13 151
<i>Abstentions</i>	13 281 89,83	<i>Abstentions</i>	11 890 90,41
<i>Exprimés</i>	1 330 9,00	<i>Exprimés</i>	1 036 7,88
OUI	1 182 88,87	OUI	883 85,23
NON	148 11,13	NON	153 14,77

Le Moule		Signification des symboles	
<i>Inscrits</i>	13 959	Consignes de vote :	
<i>Abstentions</i>	12 447 89,17	● Oui	
<i>Exprimés</i>	1 297 9,29	■ Non	
OUI	1 171 90,29	▼ Abstention	
NON	126 9,71	★ Blanc ou nul	

MARTINIQUE

Comme prévu, l'abstention atteint des niveaux records en Martinique. La plupart des formations politiques de gauche comme de droite avaient appelé à voter en faveur de la réduction du mandat présidentiel, mais sans faire preuve de beaucoup de conviction. Quant aux organisations indépendantistes, celles qui ont donné des consignes de vote ont demandé à leurs électeurs de s'abstenir, au motif qu'une telle consultation concerne avant tout le « peuple français ». Davantage que de la défiance envers une initiative parisienne, les électeurs ont montré un désintérêt vis-à-vis d'une réforme qui n'a qu'une influence limitée tant sur leur vie quotidienne que sur les défis que la Martinique doit relever.

<i>I.</i> , 251 202 ; <i>V.</i> , 32 213 ; <i>A.</i> , 218 989 (87,18)
<i>B. et N.</i> , 3 590 (11,14) ; <i>E.</i> , 28 623 (11,39)
OUI 26 026 (90,93)
NON 2 597 (9,07)

13 juin 1999 : *I.*, 251 313 ; *A.*, 88,41 % ; *E.*, 25 534

● N. Sarkozy 7 463 (29,23) ; F. Hollande 7 280 (28,51) ; F. Bayrou 2 385 (9,34).
 ■ C. Pasqua 1 900 (7,44) ; J.-M. Le Pen 255 (1,00) ; B. Mégrét 187 (0,73).
 ▼ R. Hue 1 155 (4,52) ; A. Laguiller 775 (3,04).
 ★ J. Saint-Josse 0.
 Autres (16,19).

Fort-de-France		Sainte-Marie	
<i>Inscrits</i>	60 074	<i>Inscrits</i>	14 702
<i>Abstentions</i>	53 341 88,79	<i>Abstentions</i>	13 313 90,55
<i>Exprimés</i>	6 075 10,11	<i>Exprimés</i>	1 197 8,14
OUI	5 438 89,51	OUI	1 097 91,65
NON	637 10,49	NON	100 8,35

Le Lamentin		Schoelcher	
<i>Inscrits</i>	17 554	<i>Inscrits</i>	12 185
<i>Abstentions</i>	15 191 86,54	<i>Abstentions</i>	10 332 84,79
<i>Exprimés</i>	2 042 11,63	<i>Exprimés</i>	1 712 14,05
OUI	1 812 88,74	OUI	1 532 89,49
NON	230 11,26	NON	180 10,51

Le Robert		Signification des symboles	
<i>Inscrits</i>	13 088	Consignes de vote :	
<i>Abstentions</i>	11 161 85,28	● Oui	
<i>Exprimés</i>	1 651 12,61	■ Non	
OUI	1 465 88,73	▼ Abstention	
NON	186 11,27	★ Blanc ou nul	

GUYANE

En Guyane, où quatre électeurs sur cinq se sont abstenus, la plupart des forces politiques ont reconnu qu'elles se désintéressaient de ce scrutin dont les enjeux sont jugés trop éloignés des préoccupations locales. Seuls le Parti socialiste guyanais (PSG, divers gauche, non affilié au PS national) et le RPR ont clairement milité pour le oui. Les indépendantistes du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES), qui avaient appelé à boycotter le scrutin, ont profité de cette journée de référendum pour installer des banderoles et distribuer des tracts devant des bureaux de vote de Kourou et de Macouria.

<i>I.</i> , 44 466 ; <i>V.</i> , 5 225 ; <i>A.</i> , 39 241 (88,25)
<i>B. et N.</i> , 198 (3,79) ; <i>E.</i> , 5 027 (11,31)
OUI 4 023 (80,03)
NON 1 004 (19,97)

13 juin 1999 : *I.*, 43 731 ; *A.*, 85,62 % ; *E.*, 5 800

● F. Hollande 1 544 (26,62) ; N. Sarkozy 1 256 (21,66) ; F. Bayrou 500 (8,62).
 ■ C. Pasqua 662 (11,41) ; J.-M. Le Pen 265 (4,57) ; B. Mégrét 168 (2,90).
 ▼ A. Laguiller 334 (5,76) ; R. Hue 206 (3,55).
 ★ J. Saint-Josse 0.
 Autres (14,91).

Cayenne		Signification des symboles	
<i>Inscrits</i>	15 595	Consignes de vote :	
<i>Abstentions</i>	14 064 90,18	● Oui	
<i>Exprimés</i>	1 359 8,71	■ Non	
OUI	1 143 84,11	▼ Abstention	
NON	216 15,89	★ Blanc ou nul	

LA RÉUNION

C'est à une écrasante majorité (83,98 %) que les Réunionnais ont approuvé le quinquennat, à l'issue d'une campagne atone au cours de laquelle aucun parti n'a fait entendre la moindre discordance. En effet, et contrairement à son homologue métropolitain, qui appelait à une « abstention active », le Parti communiste réunionnais (PCR), présidé par le sénateur et président du conseil régional, Paul Vergès, s'était prononcé, pour sa part, en faveur du oui. Le thème de la réduction de la durée du mandat présidentiel n'ayant pas fait recette, certains se sont emparés de la consultation pour se faire entendre. La campagne référendaire aura ainsi permis aux associations de chômeurs et au Comité pour l'égalité du RMI de réclamer de nouveau l'alignement immédiat du revenu minimum d'insertion, inférieur de 20 % à celui versé en métropole. Les adversaires de la bidépartementalisation, prévue dans le projet de loi d'orientation pour l'outre-mer, en cours de navette au Parlement, ont également donné de la voix pour l'occasion. Le taux des bulletins blancs et nuls, trois fois supérieur à la moyenne nationale, semble prouver que leur appel a été entendu.

<i>I.</i> , 394 341 ; <i>V.</i> , 85 896 ; <i>A.</i> , 308 445 (78,22)
<i>B. et N.</i> , 13 330 (15,52) ; <i>E.</i> , 72 566 (18,40)
OUI 60 941 (83,98)
NON 11 625 (16,02)

13 juin 1999 : *I.*, 386 696 ; *A.*, 66,88 % ; *E.*, 117 976

● F. Hollande 40 086 (33,98) ; N. Sarkozy 22 396 (18,98) ; F. Bayrou 18 174 (15,40).
 ■ C. Pasqua 5 653 (4,79) ; J.-M. Le Pen 2 583 (2,19) ; B. Mégrét 1 971 (1,67).
 ▼ R. Hue 6 663 (5,65) ; A. Laguiller 3 101 (2,63).
 ★ J. Saint-Josse 700 (0,59).
 Autres (14,11).

Saint-Denis		Saint-Leu	
<i>Inscrits</i>	64 073	<i>Inscrits</i>	14 523
<i>Abstentions</i>	50 329 78,55	<i>Abstentions</i>	11 384 78,39
<i>Exprimés</i>	11 759 18,35	<i>Exprimés</i>	2 671 18,39
OUI	9 583 81,50	OUI	2 212 82,82
NON	2 176 18,50	NON	459 17,18

Le Port		Saint-Louis	
<i>Inscrits</i>	19 192	<i>Inscrits</i>	24 969
<i>Abstentions</i>	14 766 76,94	<i>Abstentions</i>	21 716 86,97
<i>Exprimés</i>	3 649 19,01	<i>Exprimés</i>	2 719 10,89
OUI	2 950 80,84	OUI	2 355 86,61
NON	699 19,16	NON	364 13,39

La Possession		Saint-Paul	
<i>Inscrits</i>	11 086	<i>Inscrits</i>	49 095
<i>Abstentions</i>	8 433 76,07	<i>Abstentions</i>	39 476 80,41
<i>Exprimés</i>	2 290 20,66	<i>Exprimés</i>	8 142 16,58
OUI	1 903 83,10	OUI	6 706 82,36
NON	387 16,90	NON	1 436 17,64

Saint-André		Saint-Pierre	
<i>Inscrits</i>	22 549	<i>Inscrits</i>	39 056
<i>Abstentions</i>	18 912 83,87	<i>Abstentions</i>	31 990 81,91
<i>Exprimés</i>	3 169 14,05	<i>Exprimés</i>	5 988 15,33
OUI	2 694 85,01	OUI	4 933 82,38
NON	475 14,99	NON	1 055 17,62

Saint-Benoît		Sainte-Marie	
<i>Inscrits</i>	18 197	<i>Inscrits</i>	14 674
<i>Abstentions</i>	13 989 76,88	<i>Abstentions</i>	12 678 86,40
<i>Exprimés</i>	3 399 18,68	<i>Exprimés</i>	1 705 11,62
OUI	2 767 81,41	OUI	1 352 79,30
NON	632 18,59	NON	353 20,70

Saint-Joseph		Le Tampon	
<i>Inscrits</i>	18 775	<i>Inscrits</i>	34 039
<i>Abstentions</i>	14 439 76,91	<i>Abstentions</i>	21 988 64,60
<i>Exprimés</i>	3 614 19,25	<i>Exprimés</i>	9 958 29,25
OUI	3 070 84,95	OUI	8 648 86,84
NON	544 15,05	NON	1 310 13,16

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

<i>I.</i> , 4 653 ; <i>V.</i> , 624 ; <i>A.</i> , 4 029 (86,59)
<i>B. et N.</i> , 47 (7,53) ; <i>E.</i> , 577 (12,40)
OUI 488 (84,58)
NON 89 (15,42)

13 juin 1999 : *I.*, 4 510 ; *A.*, 73,04 % ; *E.*, 1 098

● F. Hollande 310 (28,23) ; F. Bayrou 294 (26,78) ; N. Sarkozy 130 (11,84).
 ■ C. Pasqua 60 (5,46) ; J.-M. Le Pen 42 (3,83) ; B. Mégrét 17 (1,55).
 ▼ A. Laguiller 47 (4,28) ; R. Hue 23 (2,09).
 ★ J. Saint-Josse 0.
 Autres (15,94).

MAYOTTE

Les Mahorais se sont prononcés à plus de 90 % pour le quinquennat... mais ils ont été moins de 15 % à se rendre aux urnes. Contrairement à la consultation du 2 juillet, qui avait enregistré une forte mobilisation en faveur du nouveau statut de collectivité départementale, le scrutin de dimanche n'a guère passionné les habitants de l'« île aux parfums ». En outre, le référendum a été pénalisé par une grève, à Radio-France outre-mer (RFO) et à Radio-Télé Mayotte, des médias de service public, qui ont un quasi-monopole de l'information dans l'île. La grève a commencé le 19 septembre, privant les campagnes nationale et locale de ce moyen de diffusion.

<i>I.</i> , 45 633 ; <i>V.</i> , 6 691 ; <i>A.</i> , 38 942 (85,34)
<i>B. et N.</i> , 135 (2,02) ; <i>E.</i> , 6 556 (14,37)
OUI 5 971 (91,08)
NON 585 (8,92)

13 juin 1999 : *I.*, 41 764 ; *A.*, 71,30 % ; *E.*, 11 757

● N. Sarkozy 4 249 (36,14) ; F. Bayrou 4 094 (34,82) ; F. Hollande 1 145 (9,74).
 ■ B. Mégrét 408 (3,47) ; J.-M. Le Pen 297 (2,53) ; C. Pasqua 245 (2,08).
 ▼ A. Laguiller 227 (1,93) ; R. Hue 219 (1,86).
 ★ J. Saint-Josse 0.
 Autres (7,43).

NOUVELLE-CALÉDONIE

Les électeurs se sont essentiellement mobilisés dans la province du Sud, anti-indépendantiste et où la population est majoritairement européenne. L'abstention a battu des records dans les provinces du Nord et des îles Loyauté, indépendantistes et peuplées en grande partie de Kanaks. Seuls 5,86 % des électeurs des îles Loyauté et 14,32 % de ceux du Nord se sont rendus aux urnes. Aucune campagne n'avait eu lieu dans l'île, où le député RPR Jacques Laffleur s'était prononcé « pour un soutien civique » à Jacques Chirac, alors que les deux principaux partis du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) avaient pour l'un prôné l'abstention et pour l'autre appelé discrètement au oui.

<i>I.</i> , 118 825 ; <i>V.</i> , 26 114 ; <i>A.</i> , 92 711 (78,02)
<i>B. et N.</i> , 1 406 (5,38) ; <i>E.</i> , 24 708 (20,79)
OUI 20 145 (81,53)
NON 4 563 (18,47)

13 juin 1999 : *I.*, 116 903 ; *A.*, 72,10 % ; *E.*, 31 335

● N. Sarkozy 12 877 (41,09) ; F. Hollande 3 832 (12,23) ; F. Bayrou 2 086 (6,66).
 ■ C. Pasqua 4 240 (13,53) ; J.-M. Le Pen 2 516 (8,03) ; B. Mégrét 1 018 (3,25).
 ▼ R. Hue 772 (2,46) ; A. Laguiller 732 (2,34).
 ★ J. Saint-Josse 379 (1,21).
 Autres (9,20).

Nouméa		Signification des symboles	
<i>Inscrits</i>	39 280	Consignes de vote :	
<i>Abstentions</i>	28 204 71,80	● Oui	
<i>Exprimés</i>	10 460 26,63	■ Non	
OUI	8 267 79,03	▼ Abstention	
NON	2 193 20,97	★ Blanc ou nul	

WALLIS-ET-FUTUNA

L'archipel de Wallis-et-Futuna, où les électeurs se rendent traditionnellement aux urnes après la messe, enregistre toujours de forts taux de participation aux élections. Bien qu'il n'y ait eu strictement aucune campagne dans cette région du Pacifique sud, les Wallisiens, qui avaient voté à 82,09 % au second tour des législatives de 1997, se sont une nouvelle fois davantage mobilisés que leurs compatriotes de métropole. Le taux de participation est supérieur de 25 points à la moyenne nationale. Il atteint même 61,09 % sur l'île de Futuna. La proportion de oui est également supérieure au résultat enregistré en métropole.

<i>I.</i> , 8 180 ; <i>V.</i> , 4 479 ; <i>A.</i> , 3 701 (45,24)
<i>B. et N.</i> , 43 (0,96) ; <i>E.</i> , 4 436 (54,23)
OUI 3 683 (83,03)
NON 753 (16,97)

13 juin 1999 : *I.*, 8 728 ; *A.*, 41,10 % ; *E.*, 5 093

● F. Hollande 2 811 (55,19) ; N. Sarkozy 1 619 (31,79) ; F. Bayrou 218 (4,28).
 ■ C. Pasqua 117 (2,30) ; J.-M. Le Pen 66

LUNDI 25 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 15.10 Le Monde des idées. Référendum et démocratie. Invité : Pierre Rosanvallon. LCI
- 20.55 La France des flingues. Forum
- 22.00 Et l'Homo Erectus envahit la Terre. Forum

MAGAZINES

- 22.40 Argent public, argent privé. Le médiateur ; Internet ; L'assurance auto. France 2

DOCUMENTAIRES

- 21.55 Carlos Gardel. L'âme du tango. Mezzo
- 22.40 Trafic d'armes aux Etats-Unis. Planète
- 0.00 Histoire de l'IRA et du Sinn Féin. [4/4]. Fin de partie. Planète
- 0.40 Claude Lévi-Strauss. [3/6]. Histoire
- 0.45 Miles Davis. Philippe Koechlin. M 6

MUSIQUE

- 20.00 Corelli. Concerti grossi n° 1, 3, 9 et 10. Par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone. Mezzo
- 21.00 « La Flûte enchantée ». Opéra de Mozart. Le London Philharmonic Orchestra, dir. Bernard Haitink. Muzzik
- 22.40 Mozart. Quatuor avec flûte KV 298. Avec Barthold Kuijken, flûte. Mezzo

fr Monde TELEVISION

SÉRIE CLUB

23.25 « Taxi » Créée, entre autres, par James L. Brooks, « Taxi » raconte les aventures des employés d'une société new-yorkaise, la Sunshine Cab Company, dirigée par un « petit » chef tyrannique. Cette sitcom aux dialogues savoureux qui a servi de tremplin à des comédiens comme Dany DeVito, Christopher Lloyd ou Tony Danza est diffusée dans son intégralité (cent quatorze épisodes de vingt-six minutes).

23.50 Jazz Box. Montréal 1998. Muzzik

0.50 Marianne Faithfull et Paul Trueblood. Montréal, juillet 1997. Muzzik

THÉÂTRE

20.55 Le Faiseur. Pièce d'Honoré de Balzac. Mise en scène de M. Galabru. TMC

TÉLÉFILMS

- 20.50 Un meurtre parfait. Roxanne Messina Captor O. France 3
- 20.55 Les Misérables. José Dayan [4/4]. TF 1
- 21.00 Qui mange qui ? Dominique Tabuteau. France 2
- 22.20 La Beauté sur la Terre. Antoine Plantevin. Festival
- 23.05 L'Homme empaillé. Philippe Venault O. TMC

SÉRIES

- 21.00 3^e planète après le Soleil. Hotel Dick (v.o.) O. The Big Angry Virgin From Outer Space (v.o.) O. Série Club
- 21.50 Cop Rock. No Noose Is Good Noose (v.o.) O. Canal Jimmy
- 23.25 Taxi. Like Father, like Daughter (v.o.) O. Série Club
- 23.40 Invasion planète Terre. La vérité O. 13^{ème} RUE
- 23.45 The Practice. Episode pilote. Intégrité (v.o.) O. Série Club
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Brouillard. O. Série Club

ARTE

20.45 Secrets et mensonges ■ A Londres, une jeune fille noire, élevée au sein d'une famille aisée, assiste à l'enterrement de sa mère adoptive. Elle cherche dès lors à entrer en contact avec sa vraie mère. Elle découvre une femme blanche qui vit dans un quartier défavorisé, boit trop et ignore que son « erreur de jeunesse » - elle ne l'a pas vue après sa naissance - est noire. Mike Leigh reçut pour ce film la Palme d'or à Cannes 1996.



JO EN DIRECT

- 9.00 Athlétisme. 100 m haies D (2^e tour) ; 110 m haies M (demi-finales) ; 400 m haies D (demi-finales) ; Disque M finale ; 400 m haies M (demi-finales) ; Triple saut Hommes finale ; 11.10 400 m D finale ; 11.25 400 m M finale ; 11.40 100 m haies finale ; 11.55 5000 m D finale ; 800 m M (demi-finales) ; 13.15 800 m D finale ; 13.45 10 000 m M finale. Canal +
- 9.30 En alternance. Haltérophilie (105 kg M arraché et épaulé-jeté) ; Hockey D ; Volley-ball M (qualif.) ; Tennis de table (simple M 3^e place et finale) ; Water-polo M (qualif.) ; Basket M (qualif.) ; Handball D (qualif.) ; Softball (3^e place). France 2
- 11.30 Tennis de table. Simple messieurs (finale). Eurosport - Canal + vert
- 12.30 Handball. Tournoi féminin : France - Roumanie. Canal + - Eurosport
- 12.50 En alternance. Basket M (qualif.) ; Handball D (qualif.) ; Softball (3^e place). France 3
- 22.55 En alternance. Canoë-kayak (K1 1000 m M, C1 1000 m M, K4 500 m D, K2 1000 m M, C2 1000 m M, K4 1000 m M, qualif.) ; Basket D (match 11^e) ; Handball M (match 11^e place) ; Lutte gréco-romaine (qualif. des 58 kg, 69 kg, 130 kg) ; finales des 54 kg, 63 kg, 76 kg, 97 kg) ; Water-polo M (qualif.). France 3
- 23.30 Canoë-kayak. Qualif. Eurosport - Canal+ vert
- 0.40 En alternance. Equitation (dressage par équipes) ; Plongeon (3 m M, demi-finales) ; Cyclisme sur route (course en ligne D) ; Hockey M (qualif.) ; Tennis (double D et simple M, demi-finales) ; simple D et double M, 3^e place) ; Gymnastique artistique (gala) ; Voile ; Beach volley M (3^e place) ; Base-ball M (demi-finales) ; Volley D (quarts de finale) ; Boxe (poids mi-mouches, coqs, légers, welters, moyens et lourds, quarts de finale) ; Hockey M (qualif.) ; Natation synchronisée (duo libre D finale) ; Basket M (qualif.) ; Haltérophilie (+ de 105 kg M) ; Handball M (quarts). France 2
- 1.00 Cyclisme. Route. Course en ligne dames. Canal + vert
- 2.00 Plongeon. 3 m M (demi-finales). Eurosport
- 2.15 Tennis. Simple messieurs (demi-finales). Canal + vert

FILMS

- 19.15 Ça tourne à Manhattan ■■ Tom Di Cillo (Etats-Unis, 1995, 90 min) O. Cinéfaz
- 20.30 L'Homme des hautes plaines ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1972, 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 20.40 Tout sur ma mère ■■ Pedro Almodóvar (Fr. - Esp., 1999, 95 min) O. Canal +
- 20.45 Les Crimes du cœur ■■ Bruce Beresford (Etats-Unis, 1986, 105 min). RTL 9
- 20.45 L'Étau ■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1969, 125 min). 13^{ème} Rue
- 20.50 L'Épreuve de force ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1977, 120 min) O. M 6
- 22.15 Uranus ■■ Claude Berri (France, 1990, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.25 Chambre avec vue ■■ James Ivory (GB, 1985, v.o., 120 min) O. Cinétoile
- 22.30 Kafka ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1991, N., 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.40 Les Hommes du Président ■■ Alan J. Pakula (EU, 1976, v.o., 140 min). Paris Première
- 22.40 The Indian Runner ■■ Sean Penn (Etats-Unis, 1991, 125 min). RTL 9
- 23.00 Grand bonheur ■■ Hervé Le Roux (France, 1993, 90 min). Arte
- 23.50 Irma Vep ■■ Olivier Assayas (France, 1996, 95 min) O. Cinéstar 1



- 0.15 Les Yeux sans visage ■■ Georges Franju. Avec Pierre Brasseur, Edith Scob (Fr. - It., 1959, N., 85 min) O. Ciné Classics
- 0.25 L'Homme de Rio ■■ Philippe de Broca (Fr. - It., 1964, 110 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Excluf.
- 19.00 Etre heureux comme.
- 19.05 Le Bigdil.
- 19.55 Hyper Net.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Les Misérables. Téléfilm. José Dayan [4/4].
- 22.40 Y a pas photo ! La beauté à tout prix.
- 0.10 Football.
- 0.45 F 1 magazine.
- FRANCE 2
- 17.20 JAG O.
- 18.15 Les Marches olympiques.
- 18.55 Un gars, une fille.
- 19.00 L'Or de Sydney.
- 19.45 Boomerang.
- 20.00 Journal, Météo.
- 21.00 Qui mange qui ? Téléfilm. Dominique Tabuteau.
- 22.40 Argent public, argent privé. Le médiateur ; s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer. Internet ; L'assurance auto : l'assurance de tous les risques.
- 0.15 Journal, Météo.
- FRANCE 3
- 16.45 MNK.
- 17.45 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'Info, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal des Jeux.
- 20.50 Un meurtre parfait. Téléfilm. Roxanne Messina Captor O.
- 22.20 Météo, Soir 3.
- 22.55 JO de Sydney.
- 0.35 C'est mon choix.
- CANAL +
- En clair jusqu'à 20.40
- 18.25 JO Soir.
- 18.50 Nulle part ailleurs.
- 20.40 Tout sur ma mère ■■ Film. Pedro Almodóvar O.
- 22.15 Les Amants du cercle polaire ■■ Film. Julio Medem (v.o.) O.
- 0.10 Entre les jambes Film. Manuel Gómez Pereira (v.o.) O.

ARTE

- 19.00 Nature. Corps sonore. Le pavillon suisse à l'Expo 2000 de Hanovre.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Formation Mach 2.
- 20.45 Secrets et mensonges ■■ Film. Mike Leigh (v.o.).
- 23.00 Grand bonheur ■■ Film. Hervé Le Roux.
- 0.30 Le Cinéma britannique aujourd'hui. Documentaire. N. T. Binh.

M 6

- 18.30 Dharma & Greg O.
- 19.00 Charmed.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille O.
- 20.30 Conso le dise.
- 20.40 Décrochages infos, Ciné 6.
- 20.50 L'Épreuve de force ■■ Film. Clint Eastwood O.
- 22.50 Get Shorty Film. Barry Sonnenfeld O.
- 0.45 Jazz 6. Hommage à Miles Davis.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Décibels.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.05 Du jour au lendemain. Bernard Comment.
- FRANCE-MUSIQUES
- 20.00 Les Muses en dialogue. Par Le Poème harmonique, dir. Vincent Dumestre : Lamentation Hieremias propheta, de De Cavalieri.
- 22.30 Jazz, suivez le thème. In Walked Bud.
- 23.00 Le Conversatoire. En direct de Strasbourg.
- 0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Kurt Weill, la République de Weimar. Ouverture du Vaisseau fantôme, de Hindemith, par le Quatuor Kocian ; de Schrecker, dir. Vassili Sinaïsky ; Deux pièces op. 33, de Schoenberg, M. Pollini, piano ; Œuvres de Busoni, Hindemith, Strauss, Weill, Schulhoff, Berg, Pfitzner, Krenek, Wagner, 22.48 (suite). Œuvres de Bach, Benda.

MARDI 26 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 14.35 La Cinquième rencontre... Justice - Société : Le juge d'instance dans son quotidien. Avec Elisabeth Guigou. La Cinquième
- 15.00 C'est mon choix. France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Charles Dumond. Sylvie Vartan. Paris Première
- 18.30 Paris-Sydney. Eurosport
- 18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. LCI
- 19.00 L'Or de Sydney. France 2
- 19.00 Archimède. Les vitamines, gages de santé ? Plongée au cœur du nanomonde. L'ordinateur et l'architecte. Erik Zimen. Arte
- 19.30 et 0.55 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 21.00 Le Gal Savoïr. Les impertinents. Invités : Jean-François Revel ; Viviane Forrester ; Baptiste-Marrey ; Stéphane Hoffmann ; Guy Sorman ; Jean Sévillia ; Cabu. Paris Première
- 23.00 Alors, heureux ? Né sous « X » ou l'accouchement dans le secret. Le somnambulisme. Invité : Michel Boujenah. France 2
- 0.10 Nouveauté. Paris Première
- 0.20 Capital. Des succès incroyables ! M 6
- 0.25 Top bab. Invité : Carlos Santana. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

- 18.30 Le Monde des animaux. [11/13]. Unfolozi, un sanctuaire pour l'Afrique du Sud. La Cinquième
- 18.40 L'Actors Studio. Susan Sarandon. Paris Première
- 20.15 Reportage. e-milliardaire. Arte
- 20.30 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [2/12]. Planète
- 20.45 Thema. Picasso. Treize journées dans la vie de Pablo Picasso [1, 2 et 3/3]. Arte
- 21.25 Des gens pas ordinaires. Planète
- 21.25 Le Réve américain. [5/5]. Ne jamais renoncer. Odyssee
- 22.00 Claude Lévi-Strauss. [4/6]. Histoire
- 22.20 La Quête du futur. [12/22]. Planète
- 22.45 Un cri d'outre-tombe, le massacre de Srebrenica. Planète
- 22.45 Allô Moscou, ici Mir. Odyssee
- 23.45 L'Honneur perdu des Dominicis. Odyssee
- 0.35 Trafic d'armes aux Etats-Unis. Planète
- 0.40 La Dictature des colonels grecs. Histoire
- 0.40 Danger réel. Citizen Cam. 13^{ème} RUE

fr Monde TELEVISION

LA CINQUIÈME

14.40 Chronique de la justice ordinaire Dans cette première des quatre « Chroniques de la justice ordinaire » proposées, chaque mardi, sous la direction du chroniqueur judiciaire Paul Lefèvre, nous partons à la découverte du juge de paix. Ce sera ensuite au tour du procureur, du juge aux affaires familiales et enfin du juge des enfants de voir leurs portraits traités avec le même parti pris, opportun dans ce domaine complexe qu'est

SPORTS EN DIRECT

- 18.00 Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour) Match retour : Bordeaux - Lierse. Canal +
- 20.40 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 2^e match). Canal + vert
- 20.45 Football. Ligue des champions (1^{re} phase, 3^e journée) Groupe F : Paris-SG - Bayern Munich. Canal +

MUSIQUE

- 19.30 Antonin Dvorak. Par le Quatuor Prazak. Quatuor à cordes n° 12 en fa majeur op. 96, dit Américain. Muzzik
- 20.00 Concerto pour trompette. Œuvre de Loussier. Avec Bernard Soustrot, trompette ; Jacques Loussier, piano ; Jean Viro, synthétiseur ; Vincent Charbonnier, basse ; André Arpino, percussions ; Jean-Pierre Wallez, violon. Par l'Orchestre symphonique de Munich, dir. Jean-Pierre Wallez. Mezzo
- 21.00 450^e anniversaire de l'Orchestre national de Dresde. Avec Alessandra Marc, soprano ; Vincenzo La Scola, ténor ; Peter Seiffert, ténor. Par l'Orchestre de la Staatskapelle de Dresde, dir. Giuseppe Sinopoli. Muzzik
- 22.45 Debussy par Sawaki et Grenet. Sonate n° 1^{re} pour violoncelle et piano en ré mineur. Avec Ryoko Sawaki, piano ; Benoît Grenet, violoncelle. Mezzo
- 23.10 Buddy Guy Big Band. In 1997. Muzzik
- 0.15 Jacques Loussier Plays Schumann. Scènes d'enfants, de Schumann. Avec Jacques Loussier, piano. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 21.20 Nana. Alberto Negrin [2/2]. RTBF 1
- 22.40 Un témoin pour cible. Douglas Jackson. O. M 6
- 22.40 Juste une question d'amour. Christian Faure. Festival
- 0.15 Fugues. Marion Sarraut. Festival
- SÉRIES
- 20.40 Le Visiteur. L'arc-en-ciel du démon. O. Série Club
- 21.30 Absolutely Fabulous, The Collection. Saffy (v.o.) O. Canal Jimmy
- 22.30 Ally McBeal. One Hundred Tears Away (v.o.) O. Téva
- 23.25 Taxi. One Punch Banta (v.o.). Série Club
- 23.45 The Practice. Sur le fil du rasoir (v.o.) O. Série Club



JO EN DIRECT

- 5.30 et 12.30 Handball masculin. Quarts de finale. Canal +
- 6.30 En alternance. Gymnastique artistique ; Voile ; Beach-volley (finale M) ; Base-ball (demi-finales) ; Volley-ball D (quarts) ; Boxe (quarts) ; Hockey M : Australie - Corée ; Natation synchronisée ; Basket M ; Haltérophilie (+ de 105 kg M finale) ; Handball M (quarts) ; Water-polo M ; Lutte gréco-romaine (M finales). France 3
- 6.30 Beach-volley M. Finale. Eurosport
- 7.00 Volley-ball féminin. Quarts de finale. Canal + vert
- 7.30 Handball masculin. Quarts de finale. Eurosport
- 8.00 Lutte gréco-romaine. Messieurs (finales). Canal + vert
- 8.30 Handball masculin. Quarts de finale. Canal +
- 9.00 Lutte gréco-romaine. Finales. Canal + - Eurosport
- 9.30 En alternance. Haltérophilie (105 kg messieurs, finale) ; Hockey sur gazon messieurs ; Volley-ball (quarts de finale dames) ; Water-polo messieurs ; Base-ball (demi-finales messieurs) ; Boxe (quarts de finale) ; Handball (quarts de finale messieurs) ; Football (demi-finales messieurs). France 2
- 9.30 Volley-ball féminin. Quarts de finale. Canal +
- 9.45 Tennis. Simple messieurs (demi-finales). Canal + vert
- 10.00 Haltérophilie. +105 kg messieurs, finale. Eurosport
- 10.30 JO de Sydney. Boxe (quarts de finale) OU Handball masculin (quarts de finale). Canal +
- 10.30 Handball masculin. Quarts de finale. Canal + vert
- 11.00 Football masculin. Demi-finales. Canal + - Eurosport
- 12.00 Boxe. Quarts de finale welters, moyens, lourds. Canal + vert
- 12.50 En alternance. Boxe (quarts de finale) ; Handball masculin (quarts de finale) ; Softball (finale) ; Football masculin (demi-finales). France 3
- 13.15 Football masculin. Demi-finales. Canal +
- 14.00 Boxe. Quarts de finale. Canal +
- 14.00 Volley-ball féminin. Quarts de finale. Canal + vert
- 23.15 En alternance. Canoë-kayak (sprint K1 500 m M) ; Hockey M (classement) ; Taekwondo (- de 49 kg D et - de 58 kg M) ; Lutte gréco-romaine (130 kg, 69 kg et 85 kg M, 58 kg D, quarts et demi-finales) ; Water-polo M. France 3
- 23.30 Canoë-kayak. Sprint (K1 500 m dames et messieurs, sprint C1 messieurs). Canal + vert
- 0.00 Canoë-kayak. Sprint K1 500 m dames. Eurosport
- 1.30 En alternance. Canoë-kayak (épreuves D et M) ; Water-polo M ; Athlétisme (qualif. D et M) ; Hockey (poules dames et matchs de classement) ; Tennis (simple D et double M, finale ; simple M et double D, 3^e place) ; Voile (épreuves D et M) ; Boxe (quarts) ; Base-ball (3^e place) ; Volley-ball M (quarts) ; Taekwondo (repêchages) ; Basket D. France 2
- 1.40 Athlétisme. Lancer et course. Canal +
- 1.45 Cyclisme. Route. Course en ligne messieurs. Canal + vert - Eurosport - Canal +
- 3.00 Lutte gréco-romaine. Demi-finales. Canal + vert

FILMS

- 13.30 Clockers ■ Spike Lee. Avec Harvey Keitel, John Turturro (Etats-Unis, 1995, 125 min) O. Ciné Cinémas 1
- 14.05 Charulata ■■ Satyajit Ray (Inde, 1964, N., v.o., 115 min) O. Ciné Classics
- 14.30 The Big Doll House ■■ Jack Hill (Etats-Unis, 1971, v.o., 90 min) O. Cinéfaz
- 14.45 Le Hasard et la Violence ■■ Philippe Labro (France, 1974, 80 min) O. Cinétoile
- 15.35 Un frisson dans la nuit ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.15 Francisca ■■ Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1981, v.o., 160 min) O. Ciné Cinémas 1
- 17.45 Jamais le dimanche ■■ Jules Dassin (Grèce, 1959, N., v.o., 100 min) O. Cinétoile
- 18.35 Les Yeux sans visage ■■ Georges Franju (Fr. - It., 1959, N., 85 min) O. Ciné Classics
- 18.45 L'Homme des hautes plaines ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1972, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 18.50 Uranus ■■ Claude Berri (France, 1990, 100 min) O. Ciné Cinémas 2



- 21.00 Les Cracks ■■ Alex Joffé. Avec Bourvil, Robert Hirsch (France, 1967, 100 min) O. Cinétoile
- 22.10 Adieu ma concubine ■■ Chen Kaige (Hongkong, 1993, 170 min) O. Cinéstar 1
- 22.25 La Prisonnière espagnole ■■ David Mamet (EU, 1997, v.o., 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 22.25 Un frisson dans la nuit ■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1971, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.45 Sept Ans de réflexion ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1955, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.55 Carnival of Souls ■■ Harold «Herk» Harvey (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 75 min). Arte
- 1.50 Kafka ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1991, N., v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.55 Les Feux de l'amour.
- 14.45 High Secret City, la ville du grand secret.
- 15.45 Les Dessous de Palm Beach.
- 16.40 7 à la maison.
- 17.35 Sunset Beach.
- 18.25 Excluf.
- 19.05 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Taxi. Film. Gérard Pirès O.
- 22.35 Le Temps d'un tournage.
- 22.40 Ciel mon mardi !
- 0.55 Les Rendez-vous de l'entreprise.
- 1.25 Football.
- FRANCE 2
- 13.55 Un cas pour deux.
- 15.00 Rex.
- 15.50 Tiercé.
- 16.05 La Chance aux chansons.
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.15 et 22.55 Un livre.
- 17.20 JAG.
- 18.15 Les Marches olympiques.
- 18.55 Un gars, une fille.
- 19.00 L'Or de Sydney.
- 19.45 Boomerang.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Le Client Film. Joel Schumacher O.
- 23.00 Alors, heureux ? Né sous « X » ou l'accouchement dans le secret. Le somnambulisme.
- 1.05 Journal, Météo.
- 1.30 JO de Sydney.
- FRANCE 3
- 14.52 Keno. En direct.
- 15.00 et 1.10 C'est mon choix.
- 16.00 La croisière s'amuse.
- 16.45 MNK.
- 17.50 C'est pas sorcier.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal des Jeux.
- 20.50 Questions pour un champion. Les Masters de bronze.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.15 JO de Sydney.
- CANAL +
- 13.15 JO. Football.
- 14.00 JO. Boxe.
- 15.00 Souviens-toi... l'été dernier Film. Danny Cannon O.
- 16.35 Les Infortunes de la beauté Film. John Lvoff O.
- 18.00 Football. Coupe de l'UEFA. Bordeaux - Lierse.
- 20.00 Le Journal.
- En clair jusqu'à 20.45
- 22.45 Football. Ligue des champions. Paris-SG - Bayern Munich.
- 20.45 Football. Résumés.
- 0.00 Very Bad Things ■■ Film. Peter Berg (v.o.) O.
- 1.40 JO. Athlétisme.
- SIGNIFICATION DES SYMBOLES
- Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte
- O Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans
- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

LA CINQUIÈME/ARTE

- 14.35 La Cinquième rencontre...
- 16.00 A la recherche du nouvel homme des casernes. [3/6].
- 16.30 Les Ecrans du savoir.
- 17.25 100 % question 2^e génération.
- 17.55 Mise au point.
- 18.30 Unfolozi, un sanctuaire pour l'Afrique du Sud.
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. e-milliardaire.
- 20.40 Thema. Picasso. 20.45 Treize journées dans la vie de Pablo Picasso [1/3] Du jeune génie barcelonais à l'inventeur du cubisme 21.50 [2/3] Des ballets russes à l'Occupation puis à la Libération de la France. 23.00 [3/3] De l'artiste engagé au triomphe du mythe et à la mort solitaire d'un génie.
- 23.55 Carnival of Souls ■■ Film. Harold « Herk » Harvey (v.o.).
- 1.10 L'Age des possibles. Film. Pascale Ferran.

M 6

- 14.00 Le Piège. Téléfilm. Michael Keusch O.
- 15.45 Code Quantum.
- 16.35 M comme musique.
- 17.35 L'Immortelle.
- 18.30 Dharma & Greg.
- 19.00 Charmed.
- 19.50 I-minute, le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille.
- 20.40 E = M 6 découverte.
- 20.50 Fantômas se déchaîne Film. André Hunebelle O.
- 22.40 Un témoin pour cible. Téléfilm. Douglas Jackson O.
- 0.20 Capital. Des succès incroyables !

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30 In vivo. Le médicament [4/4].
- 20.30 Fiction. Mundial defunte, de Frédéric Barbe.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit.
- 0.05 Du jour au lendemain. Jean-Pierre Milovanoff (Aurélien).

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00 Le jazz est un roman. Erroll Garner [4/4].
- 19.07 A côté de la plaque.
- 20.00 Un mardi idéal. Concert donné par l'Ensemble 6 1/2, le Quatuor Ysaye, Alexandre Tharaud.
- 22.30 Jazz, su

Le polar politique par Pierre Georges

ABRACADABRA, en effet. Et même carrément abracadabran-tesque. Je te tiens, tu me tiens par la cassette ! Autant le préciser d'entrée, les derniers, mais non ultimes, rebondissements de la fameuse affaire de la vidéo Méry laissent totalement stupéfait. Et songeur devant ce qui devient, qu'on le veuille ou non, un vrai polar politique.

Au départ, donc, il y a ce document, la confession d'un homme sans doute assez peu recommandable, mais dont la recommandation valait manifestement de l'or. Jean-Claude Méry détenait, détint longtemps la clé des marchés publics de Paris. Grandeur et décadence d'un homme de l'ombre connu comme le loup blanc sur la place, et notamment au RPR, son parti. Après avoir fait longtemps la loi, sa loi, sur les marchés, Jean-Claude Méry se trouve aux prises avec la justice. L'homme des basses finances, comme des basses œuvres, est désormais seul, lâché, renié, ruiné.

Là, nous sommes en plein classicisme. En 1995, Jean-Claude Méry ne parle pas. Car s'il parle devant les juges il sait qu'il sera évidemment le premier condamné. Il ne parle pas, aussi, parce qu'il a, ce qui est un peu surprenant de la part d'un homme d'expérience cynique et roué, la vanité de croire que ce silence lui aussi vaut de l'or, la clé de la Santé. Il le croit : on le sortira de là ! Il sait tout, ne dit rien. Fin du premier chapitre.

Et, début du suivant. Jean-Claude Méry constate que non seulement « on » ne l'aide pas, mais qu'« on » le nie. Là encore, pur classicisme. Nous sommes dans la phase « Méry, connais pas ! ». Plutôt que de méditer sur l'ingratitude des hommes et du milieu politiques, le financier occulte décide de prendre quelques pré-

cautions. Pour lui-même, et peut-être aussi par esprit de vengeance. Au cas où il lui arriverait quelque chose. Jean-Claude Méry s'est tu devant les juges et l'a fait savoir. Conseillé par un avocat, il parle devant une caméra, dit avoir déposé cette vidéo, et des documents, en lieu sûr. Et le fait savoir. Fin du deuxième chapitre.

En 1999, il meurt. D'un cancer. La vidéo originale, conservée par l'un des avocats, n'est pas sortie, mais, on le verra, s'est un peu promené. Le réalisateur de la vidéo, quatorze mois après le décès de l'imprécauteur, et conformément à ses instructions, propose une copie de ce document explosif à des télévisions qui le refusent en l'état, puis au Monde. Et Le Monde publie, ce qui, pour certains, procède de l'indignité déontologique et du complot politique. Jugements bien hâtifs. Peut-on imaginer que pour des journalistes l'indignité est ailleurs, qui serait de taire, et l'objectif tout autre, qui serait de dire, tout simplement dire ? Fin du troisième chapitre.

La publication fait un bruit retentissant. Et provoque le chœur outragé des indignations. La justice se saisit, quatre juges d'instruction, pas moins, sur la piste du fameux et irréfutable document. Réalisateur, avocats d'affaires, en moins de deux jours, la lumière se fait. Scoop du site Internet de l'Express : l'original du document aurait été confié, lors d'une tractation fiscale, en 1999, par un des avocats à Dominique Strauss-Kahn, qui, dit-il, ne l'a pas regardé et ne sait plus où il l'a mis. Incroyable, insensé ! Qui croira, et pourtant cela est la pure vérité, que nous en sommes carrément restés stupéfaits. Et sans le moindre regret d'avoir publié ce document effectivement très explosif.

La Belgique interpelle la France sur les conditions d'expulsion de clandestins

BRUXELLES

de notre bureau européen

La presse francophone ainsi, apparemment, que les autorités belges ne souhaitaient pas, lundi 25 septembre, envenimer l'affaire des quelque cinquante réfugiés (d'origine kosovare, albanaise et turque) qui auraient été, jeudi 21 septembre, « transférés » ou « relâchés » (la nuance est importante, mais difficile à cerner) par la police française en territoire belge. L'opération a eu lieu sur une route de campagne, près d'Adinkerque, à la frontière belgo-française, près de Dunkerque. Elle a été rapportée par la presse flamande, qui cite le bourgmestre de la commune voisine de La Panne, Willy Van Heste.

Selon ce dernier, ce n'est pas la première fois que la police française se débarrasserait de réfugiés illégaux sur le territoire belge, en utilisant des voitures banalisées. Depuis un an, a précisé M. Van Heste, ces « expulsions » se produisent parfois, mais généralement il s'agit de groupes de trois ou quatre personnes.

OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE

En France, le sous-préfet du département du Nord, Jean-François Tallec, a annoncé l'ouverture d'une enquête, à partir de lundi. « Nous avons le souci d'appliquer très scrupuleusement les procédures en vigueur en matière d'étrangers et d'entretenir de bonnes relations avec les autorités belges », a-t-il indiqué.

Même retenue en Belgique, où le ministre de l'intérieur, Antoine Duquesne, a écrit à son homologue français, Daniel Vaillant, afin d'obtenir rapidement, avant jeudi, des explications sur ces transferts évi-

demment totalement illégaux. Il est probable que cette affaire sera évoquée lors de la prochaine réunion des ministres européens de la justice et des affaires intérieures, le 28 septembre.

Si les faits étaient confirmés, a insisté M. Duquesne, il s'agirait d'un « comportement déplorable », puisque des policiers français auraient *de facto* agi comme des « passeurs » clandestins. En cas de refus d'admission sur le sol français, les policiers peuvent refouler à la frontière les étrangers en situation irrégulière (notamment dépourvus de titre de séjour), mais les intéressés ne peuvent pas sortir de France avant que les autorités du pays où ils sont dirigés aient été préalablement informées.

Les autorités belges ont renforcé, ces derniers jours, les contrôles à la frontière belgo-française, notamment dans la région comprise entre La Panne et Calais, tout en précisant que ces mesures sont en conformité avec les accords de Schengen, qui prévoient la suppression des contrôles transfrontaliers.

Au ministère de l'intérieur et à la police de l'air et des frontières (PAF), à Paris, on ne faisait, lundi matin, aucun commentaire sur les faits dénoncés par la presse flamande. L'itinéraire de clandestins de France en Belgique conduit souvent vers la Grande-Bretagne, une filière parfois tragique, comme l'a récemment illustré, en juin, l'affaire des 58 réfugiés d'origine chinoise retrouvés morts dans un conteneur, sur le port anglais de Douvres.

Laurent Zecchini

DÉPÊCHE

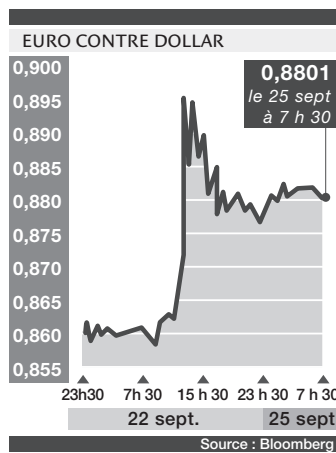
■ **SNCF : trois jours avant le mouvement de grève nationale prévu pour jeudi 28 septembre à la SNCF**, la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) a appelé à un arrêt de travail pour protester contre les conditions de travail et les salaires. Ce dernier, qui a pris effet lundi à 00 h 00, est reconductible jusqu'au 1^{er} octobre. Il entraîne des perturbations en province et en région parisienne. Informations au 08-36-67-68-69, au 3615 code SNCF ou sur Internet (www.sncf.com).

L'euro se stabilise après l'intervention des banques centrales internationales

Les investisseurs craignent une nouvelle action concertée des autorités monétaires

L'EURO se stabilisait légèrement au-dessus de 0,88 dollar dans les premières transactions, lundi 25 septembre. La devise européenne s'était vivement redressée, vendredi, jusqu'à 0,9010 dollar, à la suite de l'intervention conjointe des banques centrales internationales sur le marché des changes, à la veille de la réunion des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés (G7).

Pour la première fois depuis l'introduction de l'euro, en janvier 1999, la Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque du Japon (BoJ) et la Banque centrale européenne (BCE), mais aussi la Banque du Canada et la Banque d'Angleterre ont volé au secours de la monnaie unique qui ne cessait de se déprécier. Avant que les autorités monétaires n'achètent des euros avec leurs réserves de change, la devise européenne avait atteint son plus bas niveau historique, mercredi, à 0,8444 dollar (7,76 francs pour 1 dollar). Le célèbre spéculateur américain George Soros a estimé, samedi, que « l'euro aurait pu décliner indé-



finiment » si la Fed n'avait pas volé à sa rescousse, dans le cadre d'une intervention concertée avec d'autres banques centrales.

Ce geste a surpris la communauté financière qui ne s'attendait pas à ce que la Fed coopère. « La participation de la Banque du Japon n'a rien d'étonnant puisqu'on sait qu'elle est philosophiquement favorable à ce type d'action. Le fait vraiment marquant est la participation

de la Réserve fédérale pour le compte du Trésor américain, dont c'est la première apparition sur le marché des changes depuis 1995 », indique Bernard Godement, économiste chez Finacor.

RISQUE

Si l'action concertée des banques centrales a permis à l'euro de se redresser, les économistes ne s'attendent pas pour autant à ce que la monnaie unique revienne au-dessus de 1 dollar. « Une intervention ne signifie pas que la parité va remonter durablement, elle indique simplement qu'il existe un risque pour les cambistes de jouer toujours dans le même sens », explique Philippe Waechter, chef économiste chez Banque populaire Asset Management.

Les investisseurs étaient visiblement prudents, lundi matin, n'osant intervenir massivement, comme par le passé, pour pousser l'euro à la baisse. Ils craignent une nouvelle intervention des banques centrales sur le marché des changes, qui ferait remonter l'euro. Dans leur communiqué, les

pays du G7 ont indiqué : « Au vu des derniers développements, nous allons continuer à surveiller attentivement l'évolution des marchés et coopérerons de manière appropriée. » Le président de la BCE, Wim Duisenberg, a en outre affirmé, samedi à Prague, que les Etats-Unis étaient prêts à coordonner leur action avec les Européens en cas de nouvelle intervention sur le marché.

Selon Antoine Brunet, chef économiste de marché chez HSBC CCF, « l'objectif des autorités européennes consiste à limiter la baisse de l'euro dans les mois à venir. Un euro repositionné durablement au-dessus de 0,95 dollar signifierait sans doute une évolution en baisse des indices de confiance des entreprises de la zone euro et une évolution très décevante de la production manufacturière », explique-t-il. Il estime qu'à court terme, et du fait de l'intervention, l'euro va évoluer dans une fourchette de 0,85 à 0,90 dollar. A fin décembre, en revanche, il s'attend à un niveau de 0,82 dollar.

Cécile Prudhomme

Toujours à la recherche d'un nouvel adversaire... avec l'Internet Mobile, il peut se mesurer au monde.

Mais où trouver des concurrents à la hauteur ? N'importe où, avec l'Internet Mobile. Leader mondial de cette technologie, Lucent construit, pour vous, les réseaux sans fil de nouvelle génération qui permettent de disposer du plein potentiel de l'internet sur tous les terminaux mobiles. Effleurez une touche. Vous accédez à toutes les applications, des jeux interactifs 3D à la banque en ligne et à l'e-mail avec clip vidéo. Changez la façon de communiquer et vous changez la vie. Lucent Technologies. Nous rendons l'internet mobile.

Lucent Technologies
Bell Labs Innovations
www.lucent.fr

EUROPE

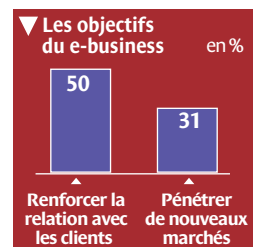


Gabriel Cohn-Bendit, professeur d'allemand à la retraite, préside le comité pour les partenariats avec l'Europe continentale. En 1982, le frère aîné de Daniel avait créé

le Lycée expérimental de Saint-Nazaire (page IV)

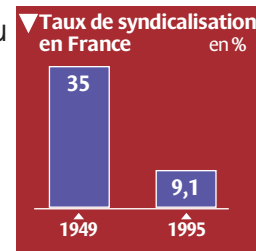
FUTURS

L'industrie automobile essaie d'exploiter au mieux les technologies de l'information (page VI)



LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

● Les syndicats français veulent lever le tabou de leur financement. Depuis cet été, les cinq principales confédérations élaborent des propositions pour clarifier la manière dont les subsides publics et privés leur sont versés (page VIII)



● **64 %** des dirigeants de la fonction marketing ont connu une augmentation de salaire supérieure à 4 %, contre 51 % des managers et 44 % de leurs équipiers entre 1999 et 2000.

La part variable des rémunérations accentue les inégalités (page X)



OFFRES D'EMPLOI

De la page XI à la page XXX

L'OPEP fête ses quarante ans, les banques françaises sont sanctionnées... La mondialisation favorise les ententes

Les cartels se multiplient, la répression s'accroît

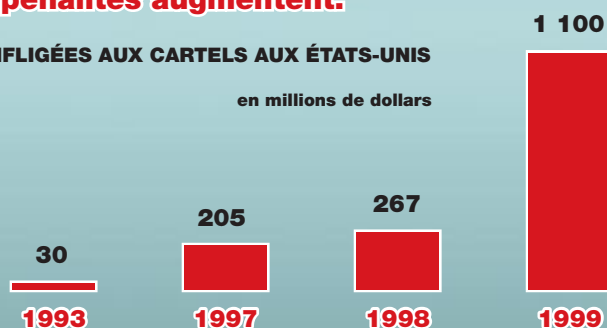
Un phénomène plus que centenaire

- Les cartels existent depuis cent dix ans. En 1897, ils sont officiellement autorisés en Allemagne. De nationaux, ils deviennent internationaux à partir de 1926.
- En 1945, les Etats-Unis incitent à la répression des cartels.
- Sous l'effet de la mondialisation et de la dérégulation, les cartels recommencent à se multiplier...



... et les pénalités augmentent.

AMENDES INFLIGÉES AUX CARTELS AUX ÉTATS-UNIS



Infographie : « Le Monde » - Source : ministère de la justice des Etats-Unis

ronie du sort : en plein débat sur le prix du pétrole, l'OPEP, cartel des pays producteurs de pétrole, fête à partir du 26 septembre ses quarante ans d'existence. La semaine dernière, à Paris, un cartel était en revanche sévèrement puni par une amende de 1,14 milliard de francs. La sanction qui frappe depuis huit jours plusieurs banques françaises accusées par le Conseil de la concurrence de s'être entendues pour bloquer les renégociations de prêts immobiliers est la plus élevée jamais infligée.

Quelques jours auparavant, le 11 septembre, à Stockholm, à l'occasion d'un congrès sur les politiques de concurrence, Mario Monti, commissaire européen, s'était écrié : « Les cartels sont les cancers de l'économie de marché. » Pourquoi une telle levée de boucliers ? Parce qu'il semble que la mondialisation et la dérégulation qui accroissent en principe la concurrence, incitent les entreprises à s'entendre pour mieux contrôler un monde de plus en plus incertain et risqué. Les cartels se multiplient donc ; et par voie de conséquence la répression à leur égard s'intensifie.

« En détruisant la concurrence, les cartels pénalisent sévèrement nos économies et nos consommateurs, explique Mario Monti. A long terme, les cartels affaiblissent la compétitivité des industriels concernés, parce qu'ils éliminent la pression concurrentielle qui pousse les entreprises à innover et à être plus efficaces en matière de coûts. »

Mais il semble que ce credo n'ait guère convaincu un grand nombre de producteurs, pour qui, au contraire, l'union fait la force. Depuis plus d'un siècle, les entreprises du monde entier, tout en se livrant parfois à une concurrence acharnée, n'ont jamais hésité à s'entendre pour limiter leurs risques tout en augmentant leurs marges. Ces initiatives connurent leurs heures de gloire durant la première moitié du siècle. L'accord d'Achnacarry, conclu très secrètement en 1928, est resté célèbre : les plus grands pétroliers mondiaux s'étaient réunis dans ce petit village d'Ecosse en habits de chasseurs de « grouses », pour se partager les zones d'exploration pétrolière.

Durant la même période, certains Etats, l'Allemagne et la France en particulier, favorisèrent les cartels jugés bénéfiques pour l'économie dans la mesure où ils permettaient aux industries nationales de mieux se défendre face à la concurrence internationale. Mais après 1945, sous l'influence des

Etats-Unis, les cartels sont prohibés. Comme les monopoles, ils sont accusés de faire le malheur des consommateurs. Ce qui n'empêche pas certaines exceptions à la règle : la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), ancêtre du Marché commun, créée en 1952, est considérée par beaucoup d'experts comme un cartel. Et l'OPEP a montré ces derniers jours qu'il était un acteur avec lequel il fallait compter.

Pour la quasi-totalité des économistes occidentaux, l'effet néfaste des cartels sur l'économie ne peut être mis en doute, bien qu'il n'existe aucune analyse chiffrée, la nature souvent secrète de ces alliances ne facilitant pas les choses. Les historiens, semblent en revanche beaucoup plus circonspects. Dans le passé, et encore aujourd'hui, certains cartels ont conduit à des optima économiques, estiment-ils.

Ils peuvent constituer un substitut aux concentrations, moins dommageable à l'emploi. Une pensée qui sent le souffre : « On a souvent assimilé

l'effascination et cartellisation », explique Dominique Barjot, professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne.

Entre les adversaires farouches des cartels et ceux qui préconiseraient de plus larges exceptions à la règle, la balance penche de plus en plus en faveur des premiers. Les autorités européennes de la concurrence commencent à regarder d'un œil envieux leurs collègues américains, qui peuvent envoyer en prison les participants à un cartel.

L'appel à la délation, récompensée aux Etats-Unis, a aussi fait l'objet d'une recommandation européenne en 1996. Et en France, la loi sur les nouvelles régulations pourrait inclure ce type de disposition, explique Frédéric Jenny, vice-président du Conseil de la concurrence. Cette harmonisation des pratiques va aller de pair avec une plus grande collaboration entre les différentes institutions réparties dans le monde, toutes favorables à une répression forte.

Annie Kahn

Les espèces qui survivent ne sont pas les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements. (Darwin)

Internet aussi exige de savoir s'adapter aux changements.

Stratégie, conception et réalisation d'applications interactives (Web, WAP, TVI, ...). [Babel@Stal] vous aide à définir et à atteindre vos objectifs sur Internet.

Notre mission ? Répondre, par notre capacité à innover, aux évolutions et aux changements auxquels vous devez faire face.

vous accompagne dans le monde Internet

Contact : + (33) 01 53 01 92 51 - ecoute@babel.fr - www.babel.fr

CARTELS

Questions-réponses

1 Quelle est la différence entre un cartel et une entente ?

Les avis diffèrent. Pour certains, il y a entente lorsque deux ou plusieurs entreprises s'associent par contrat (ou non) pour une opération particulière tout en conservant leur autonomie juridique. En revanche, le cartel est une forme élaborée d'entente, pour laquelle les adhérents constituent un organisme commun chargé de la mise en œuvre des objectifs poursuivis. Un cartel existerait donc au grand jour, alors que les ententes sont cachées.

Telle n'est pas la définition de la Commission européenne, pour qui un cartel est « secret », comme l'a exposé Mario Monti, commissaire à la concurrence, lors de la conférence de Stockholm le 11 septembre 2000. L'institution ne fait donc guère de différence entre « cartel » et « entente ». Il en est de même à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) où « entente » apparaît dans les publications de la traduction française de « cartel »

2 Quels sont les différents types de cartels ?

Il existe les « cartels horizontaux » réunissant des entreprises d'une même branche, et donc théoriquement concurrentes, les « cartels verticaux » associant fournisseurs et distributeurs, ou distributeurs, situés à différents niveaux de la chaîne commerciale entre eux. Le Conseil de la concurrence en France intervient ainsi régulièrement pour s'opposer à des ententes entre franchiseurs et franchisés.

Cartels et ententes peuvent poursuivre différents objectifs : il peut s'agir de fixer les prix de vente, les niveaux de production, de se répartir des marchés, des zones géographiques d'intervention, etc.

3 Toutes les « ententes » sont-elles prohibées ?

Avant 1945, certains Etats européens - l'Allemagne et la France, en particulier - voyaient dans les cartels un moyen d'affronter la concurrence internationale, américaine en particulier.

Depuis, les autorités de régulation, qu'il s'agisse de la Federal Trade Commission (FTC) aux Etats-Unis, de la Commission de la concurrence à Bruxelles, ou du Conseil de la concurrence en France s'opposent aux ententes dont l'objectif est « d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurren-

ce sur un marché. » L'article 81 du traité de Rome précise tous les accords jugés « incompatibles avec le Marché commun ». Mais le paragraphe 3 indique aussi un certain nombre d'exemptions applicables aux ententes contribuant « à améliorer la production ou la distribution de produits ou à promouvoir le progrès technique ou économique, tout en réservant aux utilisateurs une partie équitable du profit qui en résulte ».

Ces exemptions seraient néanmoins très rarement accordées. Ce fut le cas, dans certains secteurs, pour affronter la crise survenue en 1991, à la suite de la chute du mur de Berlin et de l'ouverture des pays de l'Est.

4 Quelles peines encouront les personnes ou entreprises qui participent à des cartels considérés comme « injustifiables » ?

Aux Etats-Unis, ces infractions peuvent être jugées au pénal, le délit étant assimilé à un vol. Chaque année, plus d'une dizaine de peines de prison sont infligées à des responsables de cartels.

En Europe, les sanctions sont le plus souvent administratives ; il s'agit d'amendes. En 1999, le montant total des amendes infligées en France par le Conseil de la concurrence s'est élevé à 61,4 millions de francs. Il avait atteint 481 millions de francs en 1995, année pendant laquelle fut sanctionné le cartel des entreprises du BTP pour la construction du TGV Sud-Est.

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont mis en place des « programmes de clémence », un terme pudique signifiant l'amnistie ou la réduction de peines accordées au membre du cartel qui dénoncerait les autres. Rhône-Poulenc, qui est allé se dénoncer aux Etats-Unis, comme membre du cartel des vitamines, n'a ainsi pas été sanctionné, à la différence de Hoffmann-Laroche, condamné à une amende de 500 millions de dollars, et de BASF (225 millions de dollars), entreprises dont six dirigeants suisses et allemands ont purgé ou purgent actuellement des peines de prison.

En revanche, cette délation n'empêche pas de devoir verser des dommages et intérêts suite aux procès civils intentés par les victimes. Dans le cas du cartel des vitamines, ceux-ci se sont élevés, pour l'instant, à 1 milliard de dollars. Une somme identique pourrait être exigée à la suite du procès encore en cours, intenté par une autre association de victimes.

L'OPEP fête ses quarante ans d'existence et une splendeur retrouvée

Le quarantième anniversaire que s'appête à célébrer l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à partir du 26 septembre, à Caracas, sera l'occasion pour les onze pays membres de célébrer leur influence retrouvée. Ce groupe, qui contrôle 40 % de la production mondiale, entend élargir son action en annonçant divers accords de coopération pour agir sur la scène internationale. La volonté des dirigeants de donner du relief à cette rencontre est d'autant plus forte que l'OPEP, voici moins de deux ans, était considérée comme mourante.

Aujourd'hui, avec un baril dont le prix a triplé en un an pour approcher les 40 dollars, cette organisation est redevenue un interlocuteur incontournable des pays consommateurs. Forte de sa puissance retrouvée, elle n'hésite pas à les renvoyer à leurs responsabilités. D'accord pour ouvrir à nouveau les vannes et permettre une baisse des prix, mais en échange un geste s'impose : diminuez vos taxes sur les produits pétroliers, également responsables de l'envolée des prix.

GUERRE DU KIPPOUR

L'OPEP se présente actuellement comme un cartel tel que le définit le dictionnaire. Il s'agit d'« une concentration qui réunit des entreprises de même nature, juridiquement et financièrement autonomes, pour la mise en commun de certaines activités, en vue de régler la concurrence et d'obtenir un monopole des prix ». Son histoire est mouvementée et illustre les limites des pressions possibles.

Avec un baril dont le prix a triplé en un an, l'organisation est redevenue un interlocuteur incontournable des pays consommateurs

Le monde découvre le poids de l'OPEP en 1973. Cette année-là, le 16 octobre, dix jours après le début de la guerre du Kippour, les membres du cartel, réunis à Koweït, décident de fixer eux-mêmes le prix officiel du brut, arrêté jusque-là par les compagnies pétrolières. Le lendemain, les pays producteurs arabes vont encore plus loin, en réduisant leur production pour forcer Israël à se retirer des territoires occupés. Embargo et pénurie organisée aidant, le prix du baril augmente alors brutalement de 70 %, passant de 3 dollars à 5,12 dollars, puis, en décembre, à 11,60 dollars. Il n'avait pratiquement pas augmenté, en termes réels, depuis... les années 30 ! Ce choc pétrolier provoqua une crise économique mondiale.

La période qui suit - et va durer dix ans - est celle d'une stabilisation des prix grâce au respect des quotas de production : le cartel se montre discipliné.

Troisième ère : celle de la discorde (1986-1997), marquée par la mésestime de tous les acteurs, et surtout par la volonté du principal membre de l'organisation, l'Arabie

saoudite, de retrouver une part de marché prédominante. Le premier producteur mondial n'hésite pas à ouvrir les vannes, provoquant le reflux puis l'effondrement des prix du brut, pour atteindre son objectif.

La quatrième période, dite du balancier, a débuté voici trois ans. L'indiscipline des membres du cartel, conjuguée à une erreur d'appréciation - les producteurs ayant décidé à l'automne 1997 d'augmenter de 10 % leur débit en pleine crise asiatique -, a alors provoqué une chute du baril. En un an, il chute de 40 % pour tomber sous les 10 dollars en décembre 1998.

DÉGRINGOLADE

Cette dégringolade cause de graves problèmes financiers aux pays producteurs dont les budgets dépendent en quasi-totalité des ventes d'hydrocarbures. Conséquence : le cartel est au bord de l'implosion et perd sa crédibilité. L'Arabie saoudite envisage alors d'autres alliances (interne et externe), et se tourne vers le Venezuela et le Mexique, ce

dernier n'étant pas membre de l'OPEP.

En mars 1999, pour tenter d'inverser la tendance et de faire repartir les prix à la hausse, ces trois pays donnent le signal d'une baisse autoritaire de la production. Dans une situation financière difficile, les autres membres du cartel ne peuvent que suivre cette stratégie en oubliant leurs rivalités et leurs dissensions.

Le succès est immédiat, car cette restriction intervient sur un marché où la reprise économique mondiale entretient la dynamique de la demande. Les producteurs ont atteint leurs deux objectifs : retrouver une unité, même fragile, et continuer de peser sur le marché mondial.

Mais la leçon est amère : le cartel ne doit son salut qu'à l'initiative d'un de ses membres les plus influents, l'Arabie saoudite, secondé par le Venezuela. Les tensions risquent de réapparaître au moindre accro.

Dominique Gallois

A Bagdad, un 14 septembre...

Bagdad, 14 septembre 1960. Après quatre jours d'après discussions, cinq des principaux pays producteurs de pétrole (l'Arabie saoudite, le Venezuela, le Koweït, l'Irak et l'Irak) fondent l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), un « front commun » pour la défense de leurs intérêts. Le communiqué publié précise : « Après avoir étudié les différentes solutions, les gouvernements prendront des mesures adéquates pour veiller à ce que les prix du pétrole demeurent stables et la production régulière ». L'initiative vise évidemment à contrer les ententes réalisées entre les grandes compagnies pétrolières.

Les cinq fondateurs de l'OPEP, ont progressivement été rejoints par d'autres pays : le Qatar, la Libye, l'Indonésie, les Emirats arabes unis, le Nigeria, l'Algérie. Les onze membres furent un moment treize, avec l'Equateur et le Gabon, qui ont quitté depuis le cartel.

La lysine sous l'œil du FBI

Installés dans leurs fauteuils, les participants à la Conférence sur les politiques de concurrence, organisée à Stockholm les 11 et 12 septembre, attendaient tranquillement le quatrième orateur de la première matinée : James Griffin, du ministère de la justice des Etats-Unis. Sa prestation leur a coupé le souffle. En guise de réponse à la question « Combattre les cartels, pourquoi et comment ? », il leur a projeté une vidéo dont le scénario vaut bien celui de certains feuilletons télévisés. Le film, tourné à l'insu de ses protagonistes, montre comment a fonctionné le cartel de la lysine, un additif alimentaire utilisé pour le bétail.

On y voit les participants, américains, japonais, européens, tous cadres dirigeants des principales sociétés du secteur, réunis dans des chambres d'hôtel, un jour en Californie, un autre à Hawaï ou encore à Atlanta, s'entendre sur les prix de ventes, les niveaux de production zone par zone, s'échanger les résultats commerciaux. Les discussions sont très décontractées, les échanges apparaissant comme ceux d'une bande de copains ravis de s'entendre pour faire un bon coup : « Dans notre entreprise, on a coutume de dire que nos concurrents sont nos amis et nos clients... nos ennemis », dit l'un

d'eux. Les concurrents en question, tous présents, s'esclaffent. « Garder vos amis près de vous, et vos ennemis encore plus près », renchérit un membre de la bande. Mais quand il s'agit de parler chiffres, les discussions sont rapides, précises : les prix fixés lors de l'une de ces réunions entrèrent en vigueur dès le lendemain matin. Chacun prend des notes, tout en s'assurant de ne laisser traîner aucun papier. « Nous devons quitter cette salle l'un après l'autre, avise l'un d'eux. Nous devons être prudents. »

PRIX MULTIPLIÉ PAR DEUX

Prudents, ils ne l'auront pas été assez. Alors qu'au début d'une réunion, les plaisanteries fusent : « Il y a encore plein de place, nous attendons encore du monde ? », interroge l'un des conspirateurs. « Oui ! sept personnes de la FTC [NDR : la Federal Trade Commission, l'organisme américain chargé de la lutte contre les cartels et monopoles] », répond en riant un de ses collègues ; « ou du FBI », poursuit son voisin, ne croyant pas si bien dire. Le FBI était effectivement présent par le biais d'une caméra. Ils étaient tous filmés mais ne le savaient pas. A l'exception de l'un

d'entre eux, celui qui avait vendu la mèche. En dénonçant la conspiration, et en donnant au FBI les moyens de prouver l'existence du cartel, il savait qu'il serait amnistié.

Le cartel, qui a permis de multiplier par deux le prix de la lysine pendant trois ans, a été démantelé en 1995. Actuellement, le département antitrust du ministère américain de la justice utilise la cassette vidéo pour faire passer son credo : « Les cartels sont mauvais pour le consommateur, mauvais pour les affaires, mauvais globalement pour le marché. »

Des copies de la cassette sont remises, non seulement aux participants de colloques sur le sujet, mais aussi aux grandes entreprises, aux juristes américains et étrangers. « La liste des sociétés qui ont demandé une copie de la cassette comprend les 500 plus grandes entreprises du classement de la revue Fortune et du Who's who des multinationales », explique James Griffin qui espère, en diffusant ce document, mieux sensibiliser les dirigeants et leurs juristes aux méthodes utilisées par les adeptes des cartels.

A. K.

Démantelée, la De Beers cherche toujours à dominer le marché

LONDRES

De notre correspondant à la City
Dans un grand théâtre de Londres le 12 juillet, la De Beers, premier conglomérat diamantaire, qui dominait depuis plus de soixante-dix ans les approvisionnements, les flux de vente, les prix et les stocks de pierres précieuses, annonçait une transformation complète de son mode de fonctionnement. Jusque-là univers secret, fermé et tout-puissant, la Central Selling Organisation (CSO), qui contrôle 60 % du commerce mondial de pierres brutes, est remplacé par un simple bureau de vente et de marketing.

ÉTHIQUE

Un code de conduite éthique interdit désormais aux cent vingt-cinq clients privilégiés, les « sightholders » dans le jargon du métier, chargés d'écouler les pierres dans les centres de taille, de s'adonner au négoce des « diamants de conflit » susceptibles d'être utilisés pour financer les guerres en Afrique. La compagnie entend aussi relancer les ventes de bijoux.

Le plus ancien des cartels a-t-il vécu ? Tim Capon, l'administrateur exécutif chargé des questions juridiques, conteste le label de car-

Les marchés ont bien accueilli la réorganisation du conglomérat familial sud-africain, dont le titre est monté en Bourse

tel accolé depuis la nuit des temps à la De Beers : « Un cartel à mon avis c'est un groupe de quatre à cinq compagnies qui agissent ensemble pour contrôler un marché. La De Beers, elle-même premier producteur mondial de diamants, passe des accords bilatéraux sur une période plus ou moins courte avec d'autres producteurs pour leur acheter leurs pierres et les vendre ensuite sur le marché mondial. Les producteurs associés n'ont aucun contact entre eux. Nous fixons les prix selon les seuls critères du marché. Le stockage de diamants n'est utilisé que temporairement pour permettre l'ajustement de l'offre à la demande. »

Une révolution à laquelle la De Beers a été contrainte. Aux Etats-Unis, ce conglomérat familial pré-

sidé par Nicky Oppenheimer est indésirable pour violation de la législation antitrust. Associés dans le développement du diamant synthétique, la De Beers et la General Electric sont actuellement l'objet de poursuites antitrust à New York. Tapie au centre d'une toile d'araignée d'où rayonnent des participations croisées, la compagnie peut, de surcroît, craindre d'être un jour en porte-à-faux avec la politique de libre-concurrence de l'Union européenne.

La mue de la De Beers a été bien accueillie par les marchés, comme le montre la hausse du titre en Bourse au cours de l'été. « Dans le passé, la valorisation de la compagnie a souffert du mauvais rendement du capital immobilisé dans les stocks, de la complexité de sa structure et des incertitudes concernant l'évolution de la demande de bijoux. La réforme répond précisément à ces lacunes », estime Charles Kernot, analyste minier auprès de BNP-Paribas.

Pour autant le feuilleton se poursuit. Quinze jours après avoir mis officiellement fin à son rôle de gardien du marché diamantaire, la De Beers a lancé, sans coup férir, deux OPA hostiles sur Ashton Mining (Australie), qui contrôle la mine de diamants d'Argyle, et sur Winspear (Canada). Alors que

la première offre a été contrée par son rival Rio-Tinto, la seconde a réussi haut la main.

Tim Capon dément que cette offensive souligne la volonté de la De Beers de toujours dominer le marché des pierres de feu en accroissant la production de ses propres mines : « Les mines australiennes et canadiennes devraient nous permettre de nous étendre géographiquement au-delà du cône sud de l'Afrique. L'Australie fournit des petites pierres de qualité moyenne qui manquent actuellement à notre gamme. » Il reste qu'Argyle

a développé un marché de niche très spécialisé, notamment les diamants roses. La prise de contrôle de Winspear permet de renforcer la présence du groupe dans le diamant canadien, dont il assure déjà la commercialisation partielle.

POINTS FORTS

Cette nouvelle stratégie conquérante a aussi le mérite aux yeux de la City de mettre en exergue les points forts de la De Beers, trop longtemps occultés par la longue décote boursière provoquée par son statut de conglomérat-cartel.

Le combat contre les « pierres de sang »

« Il est plus facile pour une Organisation non gouvernementale (ONG) de s'attaquer à un cartel qu'à un secteur concurrentiel. Comment dénoncer par exemple la corruption en Angola encouragée par les multinationales du pétrole ? Il y a tant de compagnies pétrolières présentes dans cette zone qu'il est difficile d'en cibler une plutôt qu'une autre. Sur la question des « diamants de conflit », dès que la De Beers s'est rangée dans notre camp, on a gagné la partie », explique Alex Yeadsley, porte-parole de l'ONG britannique Global Witness (GW), à la pointe du combat contre les « pierres de sang » alimentant les guerres civiles.

Au départ, en décembre 1998, la De Beers avait superbement ignoré la campagne soutenue par le gouvernement britannique et l'Organisation des Nations unies. Le cartel achetait alors les pierres d'Angola sur le marché libre d'Anvers pour protéger les prix du diamant. La publication, le 3 octobre 1999, d'un rapport de GW à destination des acheteurs de bijoux a amené la compagnie à annoncer, deux jours plus tard, son retrait d'Angola, puis à décider que les lots livrés aux clients porteraient la mention « ces diamants ne proviennent pas de zones de conflit ».

A commencer par un savoir-faire technique unique au monde, notamment dans l'exploration du Grand Nord canadien (où est installée Winspear). Sans oublier la solidité de son bilan, ses considérables facilités de crédit, son trésor de guerre provenant de la cession de la moitié de son stock de diamants au cours des dix-huit derniers mois, ainsi que l'importance de ses revenus non diamantaires.

Dernier motif à cette « recartellisation rampante » : le retour à la stabilité du marché. Car sous l'ode à l'efficacité qu'entonne Tim Capon pour faire valoir le rôle irremplaçable du numéro un planétaire, le désordre guette. Le Canada, l'Australie et dans une moindre manière la Russie se sont émancipés de la tutelle du géant sud-africain. En Afrique, les dissidences se multiplient.

De l'avis général, cette mutation du géant des gemmes s'inscrit dans la mise en place progressive d'un nouvel ordre mondial diamantaire informel. Primus inter pares, la De Beers est considérée comme le chef de file de ce « club » constitué par une poignée de grands groupes miniers internationaux.

Marc Roche

Frédéric Jenny, président du Comité du droit et de la politique de la concurrence à l'OCDE

« Les cartels doivent être poursuivis sans faiblesse »

« Les Européens s'étaient montrés plus tolérants que les Américains vis-à-vis des cartels dans le passé. Certains cartels ont encore été autorisés au début des années 90 pour permettre aux entreprises de mieux surmonter la crise économique. Existe-t-il encore aujourd'hui des différences d'appréciation sur les cartels de part et d'autre de l'Atlantique ?

« Je ne crois pas que les positions divergent entre l'Europe et les Etats-Unis. La législation est différente, mais les textes européens et français qui interdisent les cartels et le Sherman Act [NDLR : *texte qui régit la concurrence aux Etats-Unis*] ont le même objet. Des deux côtés de l'Atlantique, nous estimons que les cartels doivent être réprimés et cela a été une politique constante. La concurrence est analysée selon la même grille économique. Tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont adopté une recommandation visant à intensifier la lutte contre les cartels internationaux.

« La différence est qu'aux Etats-Unis la participation à un cartel est considérée comme une infraction pénale, alors qu'en Europe les sanctions sont administratives. En France, une disposition permet néanmoins de transférer le dossier au pénal s'il peut être prouvé qu'une personne physique a joué un rôle déterminant, personnel et frauduleux. Mais cette disposition est très difficile à mettre en œuvre.

« Les conditions d'exemption, c'est-à-dire celles qui permettent d'autoriser certains cartels, sont aussi légèrement différentes. En Europe, dans des cas particuliers, si une entente horizontale [NDLR : *une entente entre concurrents*] a un effet bénéfique pour l'économie, elle peut être tolérée. Par exemple, pour les cartels de crise, c'est-à-dire ceux mis en œuvre en cas de crise économique particulièrement grave, pour éliminer des surcapacités de production sans mettre en péril la survie de toutes

les entreprises. Ces exemptions s'appliquent aussi quand les acteurs peuvent justifier que leur entente favorise un certain progrès économique. Mais elles sont, cependant, très rarement accordées pour les ententes horizontales.

« Aux Etats-Unis, on tolère plus facilement qu'en Europe les ententes verticales, c'est-à-dire celles qui mettent en relation fournisseurs et distributeurs. Dans l'Union européenne, nous étions trop rigides vis-à-vis des ententes verticales. La Commission européenne a d'ailleurs proposé des réformes pour en autoriser davantage.

– **Pensez-vous que les Européens finiront aussi par punir pénalement les participants à un cartel ? Et pensez-vous que cela soit souhaitable ?**

« Aux Etats-Unis, certains participants à un cartel sont punis de peines de prison. En Europe, ce n'est pas le cas, mais cela finira par évoluer. Il faudrait une plus grande prise de conscience générale des dommages causés par les cartels qui pénalisent gravement les consommateurs et les privent d'une partie de leur revenu. En ce sens, ils sont assimilables, dans leurs effets, à un vol.

« Par ailleurs, des différences existent aussi en matière de dommages et intérêts. En France, les victimes peuvent toujours demander réparation des dommages subis. Aux Etats-Unis, les montants demandés peuvent atteindre le triple du dommage.

– **Pensez-vous que la globalisation et la dérégulation conduisent à la création de cartels ?**

« En général, au fur et à mesure que la mondialisation et la dérégulation se développent, la pression concurrentielle augmente, donc la tentation pour les entreprises de s'entendre augmente, ce qui nécessite aussi une intensification de la lutte contre les cartels.

– **Que pensez-vous des incitations à la délation en œuvre aux Etats-Unis ?**

« Aux Etats-Unis, si une entreprise qui a participé à une entente

vient se dénoncer elle-même (et qu'elle est la première à le faire) en donnant les éléments nécessaires pour condamner l'entente anticoncurrentielle, elle est dispensée de toute sanction pénale. Ces programmes de clémence sont des moyens très puissants pour démasquer les cartels. Comme je pense que ceux-ci sont néfastes, je suis pour une répression forte. La Commission européenne a déjà adopté un programme de clémence ; des dispositions du même type pourraient s'appliquer en France dans le cadre de la loi sur les nouvelles réglementations. Il faut créer une insécurité entre les membres des cartels.

– **Existe-t-il des études économiques permettant d'étayer la thèse selon laquelle les cartels sont vraiment néfastes ?**

« Il n'existe que des études globales. Celle que j'ai réalisée au début des années 80 suggérait que l'ensemble des atteintes à la concurrence coûtait au pays environ 5 % à 7 % du produit national brut. Si on s'intéresse unique-



Frédéric Jenny

● Né en 1943, diplômé de l'Essec et titulaire d'un Ph.D. d'économie de l'université Harvard, Frédéric Jenny, outre ses fonctions à l'OCDE, est vice-président du Conseil de la Concurrence.

● Il préside aussi le groupe sur les interactions entre commerce et politiques de la concurrence à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

ment aux cartels, on peut regarder quelles augmentations de prix ils ont provoquées. Dans des cas comme le cartel de la lysine ou des vitamines, les prix ont parfois presque doublé. Il n'est pas rare du tout que les augmentations se situent dans la frange des + 10 % à + 15 %.

« Dans le cas des banques sanctionnées la semaine dernière, on peut estimer que sur les 600 milliards de francs de crédits immobiliers qui auraient pu être renégociés entre 1993 et 1994, seulement 36 milliards l'ont été, ce qui a permis aux ménages qui ont réussi à obtenir une renégociation de gagner 3 milliards de francs sur dix ans, soit effectivement environ 10 % des sommes en jeu. On peut estimer à plusieurs dizaines de milliards de francs le manque à gagner potentiel pour les consommateurs.

« Dans le cas du cartel des entreprises de BTP sanctionnées en 1995 pour s'être entendues afin de se partager les marchés du TGV Sud-Est, les firmes sanctionnées avaient essayé d'exclure une entreprise italienne en la soudoyant ; le montant proposé pour qu'elle renonce à concourir représentait environ 8 % à 10 % du marché visé.

– **Certains historiens de l'économie estiment néanmoins que les cartels peuvent conduire à des optima économiques ; dans le domaine de l'énergie en particulier, où ils estiment préférable que des producteurs d'électricité se partagent le territoire plutôt que de chasser sur les terres du voisin. Qu'en pensez-vous ?**

« Je ne vais pas me prononcer sur une question que je n'ai pas étudiée. Comme je l'ai dit, il peut y avoir des cas rares, dans lesquels la concurrence est néfaste, et il existe des dispositions particulières pour les traiter. Mais dans la très grande majorité, les cartels sont néfastes à la collectivité et ils doivent être poursuivis sans faiblesse. »

Propos recueillis par Annie Kahn

CHRONIQUE

par Alain Lebaube

Les limites de la flexibilité

Il fut un temps, pas si lointain, où il fallait regarder les indicateurs économiques et sociaux avec optimisme. Maintenant, il est de bon ton de s'inquiéter de signes considérés comme préoccupants, censés tempérer l'euphorie ambiante. Avec le prix du pétrole à la hausse et une monnaie européenne bien en peine, de vieux démons se réveillent. On reparle d'un risque inflationniste, le déficit du commerce extérieur est revenu au mois d'août, les chiffres du chômage ont trébuché à la fin juillet et, déjà, des experts pronostiquent un ralentissement de la croissance.

Jean-qui-rit ou Jean-qui-pleure ? C'est à croire que les responsables et l'opinion sont frappés par le syndrome des Jeux olympiques de Sydney, où il faut verser des rivières de larmes quand, faute de la médaille d'or attendue, on obtient celle d'argent. A tel point que les derniers chiffres de la création d'emplois, pour le premier semestre, historiques pourtant, sont quasiment passés inaperçus. L'accoutumance, sans doute : même les records battus finissent par lasser.

Il y a certes eu un fléchissement dans le rythme de création d'emplois au deuxième trimestre, mais la tendance reste on ne peut mieux orientée. En un an, la croissance des emplois salariés des secteurs privé et semi-public aura été de 3,2 %, correspondant à 440 400 postes occupés supplémentaires. Un score qui ne s'était pas vu depuis trente ans et qui

prolonge une série continue d'augmentation pendant quinze trimestres. Hormis l'habillement et le textile, en chute structurelle, tous les secteurs d'activité voient leurs effectifs croître, y compris – le renversement date du début de l'année – dans les grandes entreprises.

Cette façon de zapper de l'optimisme au pessimisme empêche de regarder les vrais phénomènes qui engagent l'avenir. Car quelques clignotants sont allumés qui laissent à penser que, pour l'emploi, la suite des événements s'annonce plus délicate. A supposer, bien entendu, que la croissance se maintienne à un niveau honorable. Par exemple, si se confirme chaque jour davantage que des tensions existent sur le marché du travail et qu'une pénurie de main-d'œuvre affecte certains secteurs et nombre d'entreprises, et pas seulement dans les domaines des nouvelles technologies. En période de reprise, l'antienne est bien connue et les causes identifiées, entre les problèmes de qualification et les déficits d'image de certaines professions. Mais outre que cela pose l'épineuse question du retour à l'emploi des chômeurs de longue durée, la nouveauté réside dans les comportements des salariés, plus assurés de leur destin. Ainsi, le ministère de l'emploi attribue la hausse du chômage, en juillet, à l'attitude de candidats qui, compte tenu de perspectives meilleures, préfèrent attendre un poste en contrat à durée indéterminée plutôt que de se précipiter sur un CDD ou un intérim. Or l'Unedic note que le poids de l'intérim a doublé depuis la fin 1996 et qu'il représente près d'un quart des créations nettes d'emplois actuelles. De son côté, la Dares, département des études et statistiques du ministère de l'emploi, montre dans ses travaux que le recours massif à l'emploi temporaire, CDD et intérim confondus, se justifie essentiellement par les exigences de flexibilité.

Autrement dit, il y aurait un lien entre pénurie de main-d'œuvre et précarité. Ce qui revient aussi à considérer que les modes présents de gestion des ressources humaines touchent sûrement leurs limites.

Source : Enquête 1998, MES-DARES

Le poids des contrats précaires

Ind. agricoles et alimentaires
Biens de consommation
Biens d'équipement
Biens intermédiaires
BTP
Transports
Activités financières
Services aux entreprises
Santé, éducation

Les plates-formes d'achat sous surveillance

Capable, comme tout outil, du meilleur comme du pire, Internet est suivi avec intérêt par les autorités chargées de veiller au respect de la concurrence. Le Réseau, en facilitant les échanges, est tout à la fois un outil de transparence, mais aussi un bon moyen pour s'échanger des informations rapidement et à l'abri d'oreilles indiscretes.

Il peut donc aussi bien aider le consommateur à mieux choisir ses fournisseurs, ce qui est bien sûr vu d'un très bon œil, tant du côté de la Federal Trade Commission aux Etats-Unis que de la direction de la concurrence à Bruxelles.

Mais il peut aussi donner aux fournisseurs de nouveaux moyens de s'entendre. Les plates-formes d'achat, en particulier, ne peuvent-elles pas constituer une nouvelle forme de cartel entre entreprises ? Ces sites permettent aux firmes de lancer des appels d'offres et de faire leurs achats en ligne.

L'une des plates-formes d'achat les plus connues, Covisint, a ainsi été créée par les trois grands constructeurs automobiles américains, General Motors, Ford, Daimler-Chrysler, auxquels se sont ajoutés ultérieurement Renault et Nissan. Elle est opérationnelle depuis le mois de mars. En utilisant cette logistique commune pour regrouper certains de leurs achats non stratégiques, les constructeurs peuvent espérer faire des économies d'échelle considérables.

Dans un premier temps, l'efficacité de ce nouveau type de services en ligne a eu droit à tous les éloges : en accroissant la palette des fournisseurs, et en facilitant les achats groupés entre plusieurs entreprises acheteuses, les plates-formes permettent de faire baisser significativement les prix.

Mais les écueils potentiels n'ont pas tardé à être évoqués. Tout d'abord, les plates-formes ne risquent-elles pas de conduire à la constitution de monopoles, c'est-à-dire de marché où il n'y aurait plus qu'un seul acheteur dictant sa loi aux fournisseurs con-

Internet peut permettre de nouveaux moyens de s'entendre

traints de passer sous les fourches Caudines de cet unique client ? Ne risquent-elles pas également d'évincer du marché certains fournisseurs non agréés par le club formel ou informel des initiateurs de la plate-forme, lorsque celle-ci est créée par des entreprises tierces ou par les fournisseurs eux-mêmes ?

Aux Etats-Unis, certaines places de marché électroniques ont embauché des juristes spécialistes du droit de la concurrence pour éviter tout faux pas. Chez MetalSite, plate-forme spécialisée dans la vente et l'achat d'acier, un juriste assiste à toutes les réunions, rapporte le *Financial Times*, dans son édition du 5 juin. Mais, pour l'instant, les autorités de régulation de la concurrence adoptent une attitude prudente, soucieuse de ne pas freiner un domaine en pleine expansion.

Bibliographie

● **International Cartels Revisited. Vues nouvelles sur les cartels internationaux (1880-1980)**, sous la direction de Dominique Barjot, Actes de la préconférence de Caen (Edition-Diffusion du Lys, 1994, 384 p., 180 F., 27,44 €).
● **L'Aluminium français, l'invention d'un marché 1911-1983**, de Florence Hachez-Leroy (CNRS Editions, 1999, 376 p., 195 F., 29,75 €)
● **Ententes injustifiables** (OCDE, 2000, 67 p., gratuit).
● **Les Entreprises et leurs réseaux : hommes, capitaux, techniques et pouvoirs**, mélanges en l'honneur de François Caron, sous la direction de Michel Merger et Dominique

Le 11 septembre, la FTC annonçait ainsi l'issue positive de son enquête de six mois à l'égard de Covisint.

Les commentaires accompagnant cette autorisation sont néanmoins des plus réservés : la plate-forme « étant encore au tout début de son développement, et n'ayant pas encore arrêté de règles pour définir la nature des participants, la Commission ne peut pas dire que la mise en œuvre de Covisint ne va pas poser de problèmes de concurrence... La Commission se réserve donc de prendre ultérieurement certaines mesures si cela devait être dans l'intérêt du public. ». En outre, la plate-forme automobile reste encore soumise à l'approbation du Bundeskartellamt, l'équivalent allemand de notre Conseil de la concurrence.

De ce côté-ci de l'Atlantique, le 7 août, la Commission rendait son premier verdict envers une plate-forme d'achat, MyAircraft.com, créée par United Technologies Corp. et Honeywell International, et destinée au secteur aéronautique. Verdict là aussi favorable. Dans ses conclusions, la Commission précisait en outre que d'une façon générale, les plates-formes

Barjot (Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1998, 846 p., 238 F., 36,28 €)

● **Le Déclin des cartels dans l'économie de la RFA**, de Harm G. Schröter (Entreprises et histoires, 1997, 135 F., 20,58 €)

● **www.finances.gouv.fr/conseilconcurrence**
La réglementation française et sanctions anti-cartels commentées.

● **www.let.leidenuniv.nl/history/rtg/cartels/index.htm**
Base de données sur les cartels durant l'entre-deux guerres ; excellents liens vers les sites traitant de ce sujet. Réalisé par R.T.Griffiths, professeur à l'université de Leyde (Pays-Bas).

Le Centre de recherche et d'information sociopolitiques ausculte la Belgique sans complaisance

BRUXELLES

de notre bureau européen

Depuis longtemps, l'opinion belge a le sentiment que son économie est passée aux mains de l'étranger. La preuve lui en a été administrée cet été par le Centre de recherche et d'information sociopolitiques (Crisp). Cet organisme, qui a passé au crible l'actionnariat de l'économie régionale wallonne (sud francophone), a constaté que les 8 500 plus grosses sociétés étaient la propriété de 1 075 groupes d'entreprises, dont 553 étrangers. Ces structures étrangères, françaises en tête, concentrent 60 % de l'emploi et 71 % du chiffre d'affaires.

DÉCOLONISATION

C'est pour mettre au jour les mécanismes du pouvoir, financier et politique, que le Crisp a été créé, en 1958, par un jeune journaliste, Jules Gérard-Libois, alors correspondant de *Témoignage chrétien*, de *La Croix* et de *Combat*. Fils d'artisan ayant fait des études supérieures à l'université de Liège, docteur en droit, proche des prêtres-ouvriers, il a adhéré, dans les années 50, au groupe Esprit, qui rassemble protestants et catholiques de gauche.

Jules Gérard-Libois anime un « sous-groupe » sur les « pouvoirs réels en Belgique », qui se réunit le soir dans les cafés. Il éprouve bientôt le besoin de constituer une structure permanente, afin d'éditer une revue, le *Courrier hebdomadaire*, qui en est aujourd'hui à son 1 679^e numéro.

Le Crisp réunit un conseil d'administration pluraliste, ce qui constitue une révolution à l'époque, dans un pays divisé linguistiquement (francophones et flamands), idéologiquement (gauche et droite) et religieusement (laïques et catholiques).

Aujourd'hui encore, le conseil d'administration se compose de

L'organisme a été créé en 1958 par Jules Gérard-Libois, alors jeune journaliste, pour mettre au jour les mécanismes du pouvoir, financier et politique

professeurs de l'université libre (c'est-à-dire laïque) de Bruxelles (francophone), de son homologue flamande, de l'université catholique de Louvain, et de l'université flamande de Leuven. Il rassemble de nombreuses personnalités de gauche, notamment Guy Spitaels, qui en a fait partie avant de devenir président du Parti socialiste francophone, en 1981, (et qui y est resté après sa condamnation avec sursis dans le cadre de l'affaire Dassault), mais aussi des libéraux et des sociaux-chrétiens.

Le Crisp a été la première institution belge à se pencher sur la décolonisation du Congo. Il a produit pendant dix ans toute une série de livres sur ce pays, qui ont été censurés par le président Mobutu.

Repères

Les Français et les Néerlandais se sont emparés des plus belles entreprises de Belgique. Les premiers arrivant en tête (en termes de chiffre d'affaires) dans la région wallonne.

- Le premier grand raid date de 1988, lorsque la Société générale de Belgique, dont on disait qu'elle possédait plus d'un tiers de l'économie du royaume, est passée sous l'égide du groupe Suez

Les travaux de Jules Gérard-Libois font néanmoins autorité en Belgique, puisque la commission d'enquête parlementaire sur l'assassinat, en 1960, de Patrice Lumumba, (premier dirigeant du Congo indépendant), créée au printemps dernier, l'a nommé président du groupe d'experts chargé de préparer ses travaux.

Le Crisp publie aussi des ouvrages sur la morphologie des groupes financiers. Loin de l'histoire officielle, il décrit la collaboration du monde économique sous l'occupation allemande dans un ouvrage intitulé *An 40, la Belgique occupée*. Il lui permet de prêter le processus de réforme des institutions qui va faire de la Belgique un Etat fédéral.

Depuis quelques années, il consacre aussi de nombreuses livraisons du *Courrier hebdomadaire* aux questions européennes, telles que « Le Parlement européen après le traité d'Amsterdam ».

CONTRATS PUBLICS

Le sérieux de ses travaux vaut au Crisp de nombreux contrats publics, qui lui permettent de boucler un tiers de son budget. Le 8 octobre, ses chercheurs commenteront en direct les résultats des élections municipales, pour le compte de la Radio-Télévision française de la Communauté française

- Neuf ans plus tard, en 1997, la Banque Bruxelles Lambert, deuxième établissement national, devenait la propriété du groupe financier néerlandais ING.
- En décembre dernier, Suez-Lyonnaise a pris le contrôle de Tractebel, groupe belge spécialisé dans l'énergie.
- La Belgique conserve néanmoins quelques poids lourds, à l'instar de Solvay dans la chimie-pharmacie.

(RTBF). Malgré cela, le Crisp, qui comprend une douzaine de personnes, ne se porte pas bien.

Pour vivre moins chichement, son fondateur, Jules Gérard-Libois, entre en 1960 à la Commission européenne, où il devient directeur de l'information. Il la quitte en 1973 lors de l'élargissement : pourvu d'une pension substantielle, il peut alors se consacrer entièrement aux travaux du Crisp, sans en être salarié.

SUBVENTIONS

Xavier Mabille a été l'une de ses premières recrues : il est employé de banque lorsque Jules Gérard-Libois le remarque aux réunions du groupe Esprit, et lui fait faire des exposés.

Issu d'une famille de « petites gens » (son père est « petit fonctionnaire au télégraphe »), bon élève obligé de travailler tôt, il n'a pas fait d'études supérieures : « Je ne suis entré à l'université que pour y enseigner », plaisante, modestement, l'auteur respecté d'une *Histoire politique de la Belgique*, qui, devenu le numéro un du Crisp au début des années 80, vient de passer le flambeau à un jeune chercheur indépendant, Vincent de Coorebyter, auteur d'une thèse sur les premiers écrits philosophiques de Sartre.

Le Crisp vit en partie de subventions allouées par la Communauté française, institution compétente en matière d'enseignement, de recherche et de culture. « Elles ont tendance à décroître », déplore Xavier Mabille. Un tiers du budget provient de la vente des publications. Or « le marché belge est étroit », regrette-t-il : il rêve de faire connaître l'institution en France.

Rafaële Rivais

★ CRISP, 35, rue du Congrès, 1000 Bruxelles, Tél. (32) 02-218-32-26, www.crisp.be

EN DIRECT DE BRUXELLES

par Philippe Lemaître

Echec à la politique énergétique

Lors de l'Ecofin informel du 9 septembre à Versailles, un observateur un peu distrait aurait pu se croire soudainement ramené vingt-sept ans en arrière, à l'aube du premier choc pétrolier. En décembre 1973, les chefs d'Etat et de gouvernements de la Communauté réunis au sommet de Copenhague, dans un froid glacial, couraient aux basques des ministres arabes pour les implorer de cesser leur embargo. Sans qu'on puisse parler de sentiment de panique à Versailles, l'impression était bien celle d'une grande urgence. La déclaration rendue publique par les ministres des finances des Quinze tenait de l'appel au secours : la croissance économique, et donc la stabilité du monde seraient menacées si les pays producteurs de pétrole ne faisaient pas le nécessaire pour permettre la baisse des prix. La décision prise ce même week-end à Vienne par l'OPEP d'accroître ses quotas a calmé le jeu.

Mais la situation reste tendue. Elle oblige l'Union européenne (UE), qui a depuis belle lurette relâché les efforts qui lui permettraient d'affronter une crise énergétique, à se ressaisir. Les premières réactions n'ont cependant pas été dans ce sens : cédant à la pression de la rue, l'Italie, les Pays-Bas, mais surtout la France ont baissé

La Commission

souhaiterait imposer

des péages spécifiques

aux transporteurs

routiers

Commission européenne juge sévèrement les baisses de taxes décidées par quelques Etats membres. « Freiner la hausse des prix du pétrole revient à donner une prime au transport par route. Ce n'est pas comme cela qu'on respectera les engagements pris à Kyoto sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre », tonne un haut fonctionnaire bruxellois.

La commissaire Loyola de Palacio voudrait reprendre l'initiative afin de donner à la fois élan et cohérence à la politique de l'Union. Il n'existe pas à proprement parler de politique intégrée de l'énergie comme il y a une politique agricole commune ou une politique commune des transports. Même si, au fil des ans, des résultats appréciables ont pu être obtenus au niveau européen, par le biais notamment de la mise en place du marché unique ou de la politique d'environnement (seuil limite pour les émissions).

Le progrès technique a considérablement amélioré l'efficacité énergétique : les voitures roulent à l'économie, les industriels consomment en moyenne deux fois moins d'énergie qu'il y a vingt ans. Sans compter que, grâce au nucléaire, l'électricité est là, abondante et à bas prix. Mais il n'est pas exclu que le prix du pétrole « flambe » durablement. Il faut donc définir, au-delà des politiques nationales, une stratégie commune. D'autant plus que, si rien n'est fait, la dépendance extérieure de l'UE, qui est de 50 % aujourd'hui, devrait selon les experts atteindre 70 % en 2020.

La Commission va présenter, fin octobre, début novembre, un Livre vert afin d'amener les gouvernements à rapprocher leurs points de vue sur la part respective souhaitable des diverses sources d'énergie. « Une décision comme celle de l'Allemagne de se retirer du nucléaire peut avoir des conséquences lourdes pour tous. On voit des situations absurdes, comme celle de la Suède qui renonce à l'atome, incitant la Finlande à construire une centrale nucléaire pour lui fournir du courant. Si l'on veut respecter les engagements de Kyoto, on aura besoin du nucléaire, qui ne pollue pas. C'est un aspect des choses qu'il faudra bien aborder », estime un fonctionnaire de la Commission. Bref, cette dernière comprend les inconvénients d'un prix du pétrole élevé à l'excès, mais ne milite pas forcément pour une diminution trop forte ! Compte tenu des divers objectifs de l'Union, 25 dollars le baril ne semble pas être considéré comme un niveau trop élevé.

L'UE en appelle à l'OPEP, soit. Mais sur des dossiers sensibles comme celui du Proche-Orient ou de l'Irak, sera-t-elle capable d'accomplir les gestes qu'attendent des pays comme l'Arabie saoudite ou l'Algérie ? Aura-t-elle l'idée d'aider la Russie, qui frappe à la porte de l'OPEP, à moderniser ses équipements complètement délabrés ?

En complément du Livre vert, Bruxelles soumettra deux mois plus tard un Livre blanc, c'est-à-dire une série de propositions concernant la politique des transports. La Commission a dans l'idée d'inviter les gouvernements à mettre plus d'ardeur à limiter le « tout-camion » et à s'interroger sérieusement sur l'organisation de la concurrence entre le rail et la route. Elle plaidera pour la mise en œuvre rapide des décisions prises par les Quinze fin 1999 en faveur du chemin de fer : mise en place d'un réseau trans-européen de fret ferroviaire, programme ambitieux de développement du transport combiné...

Mais de tels projets doivent être financés. Le transport combiné ne se réduit pas à placer des camions sur les trains mais réclame des infrastructures lourdes. Qui payera ? Constatant que les transporteurs routiers ne prennent en charge que très partiellement les coûts d'infrastructure, la Commission les mettrait volontiers à contribution en leur imposant des péages spécifiques. Mais on peut s'interroger sur le réalisme de tels projets en observant les préoccupations actuelles du gouvernement français et sa sollicitude à l'égard desdits routiers...

Gaby Cohn-Bendit, acteur de la coopération à l'Est

Avant 68, j'avais un frère ; depuis, je suis devenu le sien. » Cette phrase est le titre du premier chapitre du livre intitulé *Nous sommes en marche* (Flammarion, 100 francs), écrit par Jean-Gabriel Cohn-Bendit en 1999, durant la campagne des européennes qu'il a menée au côté de son « petit frère », Daniel, tête de liste des Verts.

Plus qu'un regret, c'est un constat dressé par celui que tout le monde appelle « Gaby » – rouquin comme son frère Dany, mais une barbe et neuf ans de plus. Il rappelle dans ce livre racontant les Cohn-Bendit que ces six mois de campagne, « pour nous les frères, c'était l'aubaine : nous allions pouvoir travailler ensemble, enfin. Car depuis trente ans nous avons toujours été en accord ».

AVENTURE ÉLECTORALE

Voilà pourquoi, ce professeur d'allemand à la retraite n'a pas hésité à délaissier un moment ses activités associatives pour « ne pas tout mélanger ». Résultat : pendant six mois, le tout jeune comité pour les partenariats avec l'Europe continentale (comité PECO), que Gaby Cohn-Bendit a contribué à mettre en place en juin 1998, a suivi le parcours de son président, le « frère de l'autre », par médias interposés.

L'aventure électorale terminée, Gaby Cohn-Bendit a repris, au sortir de l'été 1999, ses activités au sein du comité PECO, qui coordonne une cinquantaine d'associations – Amitié partage, Est, la Fédér-

Professeur d'allemand à la retraite, le frère de Daniel Cohn-Bendit préside le comité pour les partenariats avec l'Europe continentale

ation nationale de la Mutualité française, FO, Opération villages roumains, Solidarités enfants roumains abandonnés, Association des droits de l'homme, etc. – œuvrant dans les pays de l'Est dans les domaines culturel, de l'enfance, de la psychiatrie ou bien encore des droits de l'homme.

« Très diverses, elles peuvent être catholiques ou laïques », précise-t-il pour ceux qui ne voient en lui que l'anarchiste, l'ex-militant du Parti communiste, flirtant un temps avec le trotskisme avant de rejoindre le groupe d'inspiration libertaire et marxiste Socialisme ou Barbarie, qui s'est « dissous en 1967, estimant qu'il ne se passerait rien dans les vingt années à venir, alors qu'un an après c'était 1968... », raconte-t-il, le sourire aux lèvres.

Pour ce « libertaire, attaché aux institutions et à leur bon fonctionnement », comme se plaît à le décrire Gilles Sohm, secrétaire général du comité PECO, le but du comité est de permettre aux associations – nées pour la plupart après la chute du rideau de fer – qui travaillent sur les mêmes territoires et dans des domaines semblables de se rencontrer, d'analyser les situations avec des regards différents et à terme de monter des programmes en commun.

Si coordonner cinquante associations « n'est pas évident » et même « parfois compliqué », car « chacun est perso et se place parfois en concurrent de l'autre », reconnaît Gaby Cohn-Bendit, ce n'est pas le principal souci du comité, créé, rappelle-t-il à la demande des pouvoirs publics. « Nous nous efforçons plutôt d'obtenir un coup de pouce de ces der-

niers pour le financement du réseau, qui fonctionne uniquement grâce aux cotisations de ses membres. »

Cette nécessité est de plus en plus grande, explique-t-il, car accéder aux programmes communautaires s'avère difficile pour les associations françaises. Pour émerger à un projet européen, il faut avoir un projet d'un montant minimum de 500 000 euros. « Or rares sont les organisations non gouvernementales (ONG) françaises à pouvoir y prétendre, sauf à avoir l'équivalent de cette somme en budget de fonctionnement. »

Cette question n'est pas le seul frein à la levée de fonds européens par les ONG françaises. Celles-ci ont en effet souvent du mal à obtenir des informations pertinentes et ne disposent pas toujours de compétences techniques nécessaires au montage des pro-



PHILIPPE CHAGNON

Jean-Gabriel Cohn-Bendit

- Né en 1936 à Paris, il devient professeur d'allemand en 1959 au lycée de Saint-Nazaire, ville où il crée en 1982 le Lycée expérimental.
- Après avoir enseigné pendant un an l'allemand à Ouagadougou (Burkina Faso), il crée en 1989 le Groupement des retraités éducateurs sans frontières.
- Depuis juin 1998, il préside le Comité pour les partenariats avec l'Europe continentale. Il est aussi membre du Haut Conseil de la coopération internationale.

jets. C'est pourquoi le comité, qui recense aussi l'ensemble des problèmes rencontrés par ses membres, souhaite que l'administration française mette davantage ses compétences au service des ONG : « Nous voulons que les pouvoirs publics nous aident à monter ces projets européens, explique son président, et non qu'ils nous disent de faire comme les Allemands et les Britanniques, où seuls les gros mastodontes peuvent accéder aux fonds européens. »

DIVERSITÉ

Si Gaby Cohn-Bendit souhaite aujourd'hui que soit reconnue la « richesse du comité avec toute sa diversité », c'est pour pouvoir le plus rapidement possible « monter des projets communs à plusieurs associations avec un chef de file pour le mener à bien. »

Et d'espérer qu'à terme le pôle enfance intervenant en Roumanie – coordonné par Médecins du Monde et regroupant des associations comme Solidarités ou SERA Roumanie – puisse déposer un projet commun, plutôt que de laisser les associations travailler chacune de son côté, les unes avec des fonds privés, les autres avec des fonds européens ou français.

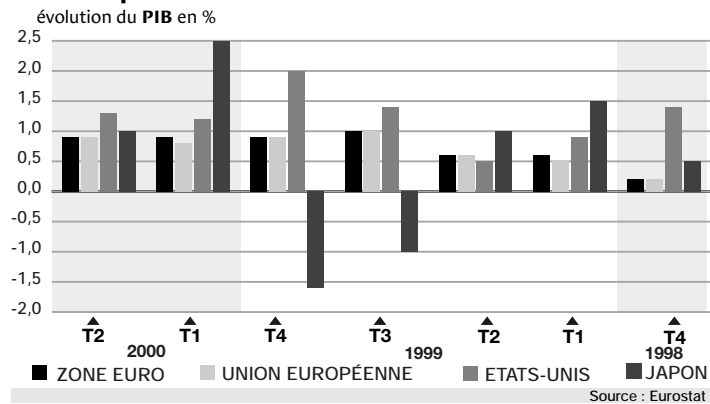
Depuis que le comité est sur les rails, Gaby Cohn-Bendit se veut optimiste quant à l'avenir, les relations entre le comité et le ministère de la coopération reposant sur « un respect mutuel ».

« Il peut être brouillon, lancer des choses dans tous les sens, mais il les concrétise », explique, confiant, Henri Vilette, qui pense à la fois au Groupement des retraités éducateurs sans frontières (GREF), fondé par Gabriel Cohn-Bendit en 1989 (qu'il a remplacé au poste de secrétaire général) et au lycée expérimental de Saint-Nazaire, accueillant depuis 1982 des élèves exclus du système scolaire. Autant d'initiatives originales à mettre à l'actif d'un homme qui souhaite encore et toujours faire passer le message des ONG aux pouvoirs publics : « Faites-nous confiance ! »

Isabelle Moreau

EUROPE

Les exportations tirent la croissance



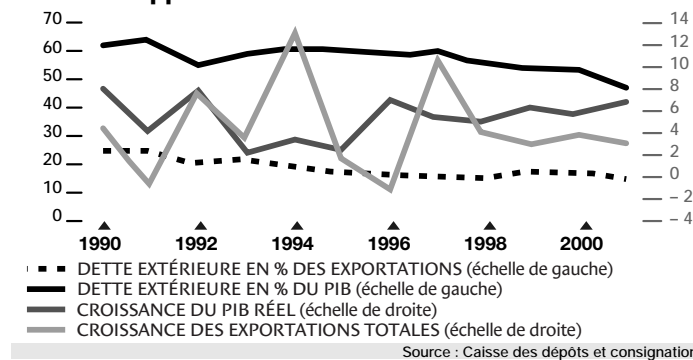
■ **AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2000**, le PIB de la zone euro et celui de l'Union européenne ont affiché une croissance de 0,9 %. Si les exportations ont fortement augmenté (+ 3,5 % en Eurozone, + 3,4 % au sein des Quinze), la consommation a enregistré une hausse légère (+ 1 %), tandis que la croissance des investissements a marqué un temps d'arrêt (respectivement + 0 % et + 0,1 %). Sur un an, la croissance atteint 3,8 % au sein de la zone euro.

■ **AUX ETATS-UNIS**, la croissance au deuxième trimestre 2000 s'est renforcée par rapport au premier, au rythme de 1,3 %. Elle a en revanche sensiblement ralenti au Japon : + 1 % contre 2,5 % au premier trimestre.

■ **A PRIX CONSTANTS 1995**, le montant du PIB de l'Union est de 1 857 milliards d'euros contre 1 746 aux Etats-Unis et 1 050 au Japon. Le solde extérieur de la zone euro est de 30,3 milliards d'euros (21,2 pour l'Union européenne).

PAYS EMERGENTS

Le développement réussi de la Tunisie



■ **LA LIBÉRALISATION** des échanges extérieurs et le partenariat européen sont les deux axes de la politique de développement tunisienne.

■ **DEPUIS VINGT ANS**, le programme économique a été appliqué prudemment et avec constance. La réussite est indéniable et se traduit par un taux de croissance vigoureux. Dans la zone Afrique du Nord - Proche-Orient, la Bourse de Tunis est l'une des seules à bien se porter depuis le début de l'année. La dette extérieure du pays ne semble pas préoccupante (54 % du PIB) parce qu'en diminution tendancielle, et les investissements directs étrangers sont à la hausse.

■ **AMÉLIORER LES COMPTES EXTÉRIEURS** et accroître les capacités de production pour les exportations restent les deux principaux défis.

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (mai 00, en %)											
Sur un an	6,6	7,2	9,4	5,0	7,7	5,3	5,5	0,1	2,7	5,9	5,5
Sur un mois	1,0	0,8	3,6	0,0	2,0	0,7	2,8	-1,9	0,1	0,5	0,2
PRIX À LA CONSOMMATION (juil. 00, en %)											
Sur un an	2,2 *	2,4 *	2,3	5,1	3,7	2,0 *	2,6	2,8 *	1,0	3,5	-0,7 (juin 00)
Sur un mois	0,0 *	0,2 *	0,7	1,4	0,6	0,2 *	0,2	0,3	-0,5 *	0,2	-0,3 (juin 00)
PIB EN VOLUME (1^{er} trimestre 00, en %)											
Sur un an	3,3	3,7	2,3	5,1	4,2	3,4	3,0	4,4	3,0	5,3	0,7
Sur trois mois	0,8	0,9	0,7	1,4	1,4	0,7	1,0	1,0	0,5	1,2	2,4
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	-0,7	-1,2	-1,2	-0,9	-1,1	-1,8	-1,9	0,5	1,2	1,6 (1998)	-6,1 (1998)
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	114,4	63,5	58,6	114,9	63,8	46,0	57,4 (1998)	99,9 (1998)
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, mai 00)											
	-6,0	0,1	3,7	1,3	-3,1 (avril)	0,1	-0,7	1,0	-4,2	-33,3 (janv.)	7,5 (janv.)
INVESTISSEMENT (FBCF) (1^{er} trimestre 00, en %)											
Sur trois mois	1,61	1,87	2,1	3,1	1,8	1,7	1,2	1,7	-1,1	3,6	1,2
* provisoire ** source Commission européenne *** Luxembourg inclus											

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Les indicateurs français

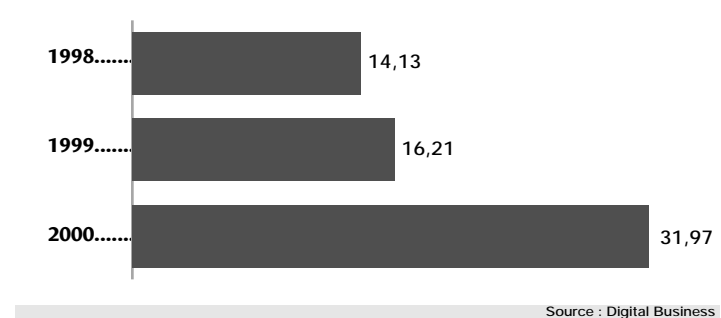
	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)		
	+ 0,1 % (juin)	+ 6,2 %
TAUX D'ÉPARGNE		
	15,5 % (1 ^{er} trim. 00)	- 0,9
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES		
	+ 0,3 % (1 ^{er} trim. 00)	+ 1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs)		
	+ 7,4 MdF (juin 00) (CVS, CJO)	- 4 MdF
	+ 86,7 MdF (00/99)	- 36 MdF
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*		
	+ 3 (juillet)	- 8 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*		
opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	+ 40 (juillet)	+ 12 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES		
	23 150 (juillet)	+ 2,7 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***		
	3 177 (juin)	+ 2,8 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

Le marché de l'audiovisuel explose sur le Net

CHIFFRE D'AFFAIRES MOYEN DES ENTREPRISES FRANÇAISES en millions de francs



■ **UN TIERS** des sociétés françaises spécialisées dans l'audiovisuel sur Internet ont vu le jour en 1999, capitalisant sur l'explosion du format Shockwave et sur la commercialisation des premières offres ADSL.

■ **SELON L'ÉTUDE** menée par Digital Business, ce sont les producteurs de contenus audiovisuels en ligne qui affichent le chiffre d'affaires prévisionnel moyen le plus élevé avec 66,4 millions de francs pour l'année 2000, les diffuseurs tablant sur une performance de 23 millions.

■ **CES AMBITIONS** reposent sur l'augmentation attendue du nombre d'internautes (ils étaient 7,13 millions au 1^{er} trimestre 2000, selon Médiamétrie), sur la hausse du trafic généré sur les sites Web audiovisuels, la percée du haut débit et le dégroupage de la boucle locale.

Maigres performances pour l'économie égyptienne

Les maigres performances de l'économie égyptienne ont provoqué en juillet 2000 la révision, par l'agence internationale de rating Standard & Poor's, de la note de ce pays, passée de BBB stable à BBB -. Le déficit des finances publiques est la principale raison de ce revirement : pour 1998-1999, il est estimé à 4,2% du PIB au lieu des 1,2% prévu, et celui de 1999-2000 devrait être de 3,7%. L'objectif pour 2000-2001 est de 3,4%. A cela s'ajoutent une discipline budgétaire et fiscale qui laisse à désirer et des privatisations qui se font attendre.

Sans remettre en cause le jugement porté par S&P, l'institution financière Merrill Lynch estime néanmoins que les mesures ont été prises pour restaurer la confiance des investisseurs après les crises financière et monétaire.

En effet, les tensions sur la livre égyptienne ont été fortes, mais l'érosion des réserves officielles a fini par être stoppée. Actuellement, elles se stabilisent à 14 milliards de

Les investisseurs étrangers se plaignent d'un manque de transparence et attendent la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne par le président Moubarak

dollars après avoir connu des pics autour de 19 milliards deux ans auparavant.

Peu après, la décision de Morgan & Stanley d'inclure l'Egypte dans son indice des pays émergents en 2001 a été extrêmement bien accueillie par les autorités du Caire,

puisque cela devrait attirer, selon les analystes financiers, un flux d'investissements étrangers en Bourse. Cette décision démontre une certaine confiance à l'égard de l'économie égyptienne et de son évolution mais ne doit pas, pour autant, faire oublier les difficultés actuelles.

En effet, après avoir été considérée comme le « bon élève du FMI » lors de l'application du plan d'ajustement structurel (1996-98), l'Egypte a ralenti le rythme des réformes. C'est une des raisons données au départ du gouvernement de Kamal al-Ganzouri, en octobre 1999, accusé de ne pas aller assez vite dans la mise en œuvre des réformes. Le mandat donné à l'équipe d'Ataf Obeid était donc de relancer le processus. Mais une certaine déception se fait jour, et il est clair que l'approche des élections législatives (le scrutin se déroulera en trois temps entre le 18 octobre et le 8 novembre) a repoussé la prise de décisions pour ne pas provoquer de trop vifs mécontentements.

Ainsi la privatisation des principales banques nationales suit un cours extrêmement lent, et celle concernant les entreprises publiques se fait au compte-gouttes.

A son arrivée, le premier ministre Ataf Obeid avait déclaré que 91 entreprises seraient cédées au privé au cours de l'année 2000. Pour le moment, on en recense à peine une dizaine. Il est vrai que la privatisation demande au préalable un assainissement de ces entreprises qui sont fortement endettées, dont la production est de mauvaise qualité et qui emploient une main-d'œuvre souvent pléthorique. Dans ces conditions, leur attractivité est des plus limitées.

Mais la crise de liquidités dont souffre le pays depuis plus d'un an, et qui affecte le financement des projets « pharaoniques » chers au président Hosni Moubarak, a contraint le gouvernement à reconnaître ses difficultés. D'ailleurs, le président de la République a décidé d'injecter 7,5 milliards de dollars dans l'économie pour permettre le remboursement de dettes concernant les projets de la Nouvelle Vallée, encore appelée Toshka, et du nord du Sinaï.

Le rêve du raïs est en effet d'étendre la surface cultivable du pays en raison de la pression démographique. La population croît fortement, puisqu'elle est passée de 29 millions en 1960 à 65,2 millions en 1999. Dans le même temps, la surface utile, estimée à 2,9 millions d'hectares, aurait perdu près de 357 000 hectares en raison de l'emprise urbaine sur les zones agricoles.

Démésurés pour certains, géniaux pour d'autres, ces projets sont controversés. La première phase du projet Toshka consiste à faire passer les eaux du lac Nasser vers un canal d'irrigation qui devrait atteindre d'ici à une vingtaine d'années l'oasis de Farafra (située à 550 kilomètres). Cette idée, à première vue judicieuse, pose de sérieux problèmes. Tout d'abord celui de la fourniture en eau.

CANNE À SUCRE

Le géographe Habib Ayeub considère que 5 milliards de mètres cubes par an sont nécessaires à la première phase de la bonification des terres. Or pour obtenir une telle quantité d'eau, il faut réduire celle qui est indispensable à la culture du riz et de la canne à sucre dans le delta et la vallée du Nil. Mais toucher à ces cultures traditionnelles aura forcément des conséquences sociales, car la ressource majeure de la vallée du Nil est justement la culture de la canne à sucre.

L'autre critique la plus couramment avancée est celle de la main-d'œuvre. Hosni Moubarak a mis en avant, pour justifier ses choix de développement, que la création d'emplois était une de ses priorités. Or les exploitations agricoles qui se créeront seront extrêmement modernes et n'utiliseront que peu de personnes.

Les autorités du Caire déploient beaucoup d'énergie pour attirer les investisseurs étrangers, sans lesquels la réalisation de ces projets serait compromise. La principale doléance de ces derniers vient du manque de transparence et d'ouverture. La Bourse du Caire a subi une forte baisse en août. Selon le rapport mensuel du ministère de l'économie, les étrangers, ce mois-là, n'ont représenté que 10% du volu-

me total des activités, alors qu'ils représentaient entre 30% et 35% des mouvements depuis 1996. Les investisseurs attendent aujourd'hui un calendrier précis pour le programme des privatisations et espèrent que celle d'Egypt Telecom, qui doit intervenir en octobre, relance l'intérêt pour la place du Caire.

Les investisseurs seraient encouragés si l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Egypte était enfin paraphé par Hosni Moubarak. Les négociations sont terminées depuis plus d'un an et, en dépit des déclarations officielles selon lesquelles les derniers obstacles ont été levés, la signature du président se fait toujours attendre. Depuis juin, les journaux égyptiens ne cessent d'écrire à longueur de colonnes que le texte va être signé, mais aucune explication n'est donnée à ce retard.

L'accord comporte trois volets majeurs. Le premier porte sur un plus grand accès au marché égyptien pour les biens manufacturés et les matières premières d'ici à cinq ans ; le deuxième organise la coopération et l'apport d'experts pour accompagner cette ouverture de l'économie égyptienne, notamment pour aider à la mise à niveau du tissu productif industriel, indispensable pour pouvoir affronter la concurrence internationale ; le troisième, enfin, concerne l'ouverture aux importations agricoles, mais celle-ci n'interviendra qu'un peu plus tard.

Enfin l'Egypte, qui entend jouer un rôle de premier plan sur la scè-

ne régionale aussi bien sur les plans politique qu'économique, doit pour cela s'en donner les moyens. Elle a décidé d'adhérer au Comesa (marché commun d'Afrique de l'Est et du Sud) afin d'asseoir sa position sur son propre continent.

L'objectif, pour les exportateurs égyptiens, est d'accéder à un marché de 300 millions d'habitants sur lequel ils disposent d'un avantage compétitif vis-à-vis de leurs concurrents européens et asiatiques en termes de coût. L'Egypte pourrait ainsi importer des matières premières et les réexporter sous la forme de produits finis ou semi-finis.

Le paradoxe de l'Egypte est d'avoir des ambitions qui vont au-delà de ses capacités. Pays incontournable de la région de par son poids démographique et historique, il souffre de lourdeurs et d'un manque de transparence qui met à mal ses velléités de jouer un rôle économique qui irait au-delà de son importance diplomatique et stratégique.

D'ailleurs, la rente géopolitique distribuée par Washington depuis la signature des accords de Camp David et qui s'élève à plus de 2 milliards de dollars par an commence à diminuer. Heureusement, les recettes touristiques et la remontée des cours du pétrole permettent de compenser temporairement cette baisse.

Agnès Levallois
Nord-Sud Export,
groupe « Le Monde »

L'industrie automobile essaie d'exploiter au mieux les technologies de l'information

Tâtonnements et volontarisme... A en croire l'étude que le journal Automotive Industries et la société de conseil Computer sciences corporation (CSC) consacrent aux « Technologies de l'information dans l'industrie automobile », c'est entre ces deux butoirs que s'élaborent aujourd'hui les relations entre l'informatique en réseau et l'industrie automobile américaine.

Du côté du volontarisme, il y a la conviction que l'e-business recèle un formidable gisement d'économies. Selon une étude de Goldman Sachs Investment Research dont les conclusions sont reprises par CSC, les « e-compétences pourraient permettre d'économiser 1 000 dollars sur le coût de fabrication d'un véhicule aux Etats-Unis grâce à une plus grande rationalisation de la chaîne logistique, 1 000 dollars encore via la mise en œuvre de services de vente en ligne et 1 500 dollars de plus par la mise en place d'applications de commandes à façon par le Web ». Soit une économie globale de 3 500 dollars par véhicule, sans parler des gains supplémentaires qu'une meilleure intégration des sous-traitants ou que des stratégies commerciales innovantes pourraient receler.

Mais pour atteindre cet eldorado, les tâtonnements (ou les progrès successifs, au choix) sont nombreux. Car l'e-business ne se résume pas à une exploitation avisée du Web. Il s'agit plutôt d'élaborer un système de « liaisons sans couture entre individus, projets, systèmes, départements, chaîne logistique et clients ». Pour atteindre cet objectif, les constructeurs automobiles dépendent d'un secteur vaste, complexe et mouvant : l'industrie informatique et logicielle. Les avancées de l'un permettant les expérimentations de l'autre.

Ainsi entre 1999 et 2000, une révolution s'est produite : une chaîne logicielle en a remplacé une

L'e-business recèlerait un formidable gisement d'économies

autre. L'enquête CSC a révélé que la « gestion des données produits » (Product Data Management- PDM) a progressivement marginalisé les progiciels intégrés (ERP) qui ont fait la fortune d'entreprises comme SAP ou Qad.

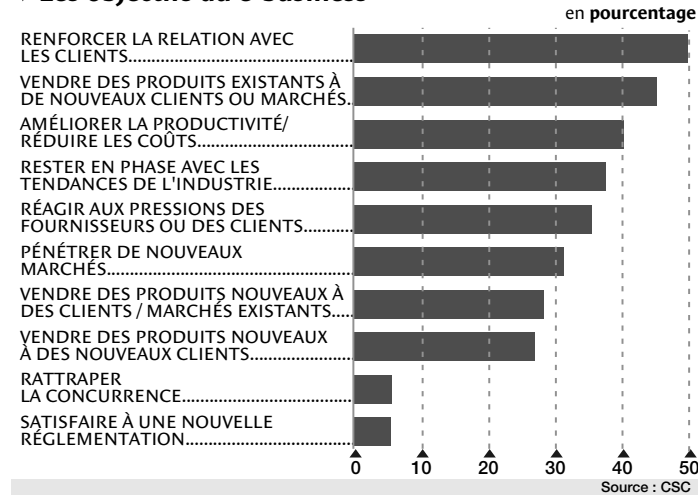
Conçues à l'origine pour la conception et la fabrication assistées par ordinateur, les techniques de PDM représentent aujourd'hui des moyens naturels de traiter les questions de réduction des coûts et des délais. Conséquence des technologies Internet et intranet et des fusions-acquisitions qui bouleversent le secteur automobile, les entreprises montrent donc un intérêt de plus en plus vif pour la mise en ligne (connectivité et transparence) de l'ensemble des informations liées à la fabrication et aux produits (caractéristiques techniques des pièces, architecture des composants, propriétés physiques des produits finis, informations

fournisseurs, modes d'emploi utilisateurs, procédures de services après vente...). Cette mise en réseau a pour but de permettre aux différents acteurs de l'industrie automobile, quel que soit leur rôle dans l'entreprise et leur position géographique, d'avoir accès aux informations utiles, ce qui, en retour, normalisera et renforcera l'efficacité de la chaîne logistique, réduira les délais de fabrication et permettra une gestion moins lourde de l'information.

EXPIÉRIENCE

En comparaison, les progiciels intégrés, même ouverts sur Internet, sont jugés aujourd'hui « insuffisants » par rapport à cette demande plus complexe des utilisateurs. Mais la montée en puissance du langage XML (Extensible Markup Language, plus précis que le HTML) devrait favoriser à terme l'unification des différents systèmes logiciels et permettre assez rapidement une intégration générale des outils d'e-business. Dans cette perspective, les progiciels intégrés pourraient retrouver alors leur rôle d'« épine dorsale » des systèmes d'entreprise.

▼ Les objectifs du e-business



Le tourisme européen bascule sur Internet

L'année 1999 marque le décollage de l'utilisation d'Internet par les Européens pour la préparation de leurs voyages. Ils ont été trois fois plus nombreux qu'en 1998 à se renseigner et/ou à réserver sur un site avant de partir hors frontières : 21,8 millions de voyages internationaux (plus d'une nuit passée hors du pays d'origine) ont été organisés sur la Toile, soit 5,2 % de tous ceux que les Européens ont effectivement réalisés. Sur ce total, 13 millions de voyages n'ont donné lieu qu'à une demande d'informations, le paiement étant effectué par les moyens classiques,

Près de 27 millions de personnes ont préparé ou réservé leur voyage en 1999 en utilisant le Web

et 3,8 millions ont été réservés « en ligne ». Si l'on ajoute les déplacements domestiques, c'est 27 millions de voyages qui ont été ainsi préparés, dont 5,7 millions ont donné lieu à une réservation sur un site spécialisé.

Cette explosion est mise en évidence par le rapport « Internet European Travel Monitor » édité par IPK International et par e. Market Stratégies après dépouillement de 400 000 questionnaires portant sur l'usage de l'Internet touristique en Europe.

Cette étude classe les pays du Vieux Continent en trois zones : les pays nordiques, parmi lesquels figurent l'Allemagne et le Royaume-Uni, et qui fréquentent assidûment les sites Internet ; ceux qui s'en servent encore modérément, comme la France, les Pays-Bas, la Belgique et l'Irlande ; enfin, ceux pour lesquels la consultation demeure anecdotique (Espagne, Italie, Grèce, Portugal et pays d'Europe centrale).

En tête, les Suédois ont été 10,69 % à préparer leur voyage par la voie électronique. En queue, notamment, les Tchèques, avec 1,92 %. Entre les deux, on trouve les Britanniques, avec 9,7 %, ou les Français, avec 4,34 %. Le rapport souligne que le comportement de ces derniers a complètement changé en 1999. L'année précédente, leurs visites de sites Web liés au tourisme étaient peu nombreuses. Mais l'année dernière, un million de voyages ont été préparés et/ou réservés sur la Toile par des Français ou des résidents français. Peut-être parce que ces sites se sont multipliés et qu'on a assisté à la transformation de serveurs Minitel en sites Internet.

SPORTS D'HIVER

Faut-il s'étonner si les Européens ont un temps de retard sur les internautes américains ? Ceux-ci se servent beaucoup plus d'Internet pour leurs déplacements professionnels, qui représentent environ un tiers de leurs achats touristiques en ligne, alors qu'il n'y a que 6,7 % des internautes européens pour acheter du voyage d'affaires par Internet. Les spécialistes estiment que ce décalage européen devrait se combler, l'usage professionnel du Web l'emportant inexorablement sur l'usage individuel.

Quels sont les destinations et les produits qui ont été le plus demandés par les internautes euro-

Le rapport CSC cite toutefois une expérience intéressante menée par Volkswagen-Mexique, qui a ouvert son ERP à l'extérieur en permettant aux concessionnaires de commander les pièces de rechange par le Web. « Les systèmes de gestion des revendeurs, qui permettent aux consommateurs de prendre des rendez-vous d'entretien et de consulter la liste des véhicules d'occasion dans le Réseau sont du même ordre. Dans ce cadre, c'est l'ERP qui permet aux clients d'atteindre le niveau transactions de l'e-business. »

Les différents acteurs de la chaîne de production automobile semblent convaincus que ces techniques d'e-business peuvent « contribuer à accroître les résultats ». Mais « le sentiment général est que le mode d'exploitation optimal de cette technologie est encore flou ». D'où un certain attentisme qui, dans la plupart des cas, se traduit par : « Les fournisseurs attendent que les constructeurs prennent la tête du mouvement. »

Le flou tient aussi au fait que les importants investissements informatiques déjà réalisés – y compris par les entreprises ayant achevé la mise en place des ERP – permettent difficilement de quantifier le retour sur investissement. « Les acteurs du monde automobile sont plus nombreux à qualifier d'indéterminé le retour sur investissement technique qu'à être capables de le qualifier d'élevé, de moyen, de faible ou de négatif. »

Plus étonnant encore, cette question de la rentabilité surgit « assez bas dans l'échelle de leurs préoccupations ». La raison en est simple : les grandes décisions de ce type sont souvent dictées par l'extérieur : le client, l'évolution du marché ou même la politique de communication de l'entreprise. La mise aux normes devient alors une obligation et non pas un choix économique raisonné.

Yves Mamou

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Jacques-Marie Vaslin

200 ans de crédit public en France

Qui paie ses dettes s'enrichit. Cet adage vaut autant pour les personnes que pour les pays. Mais l'Etat français n'a pas toujours été un bon payeur, loin s'en faut. La dette de la France remonte au règne de François I^{er}. La bataille de Marignan a peut-être été une belle victoire militaire, mais elle a surtout été une catastrophe financière. Pour régler cette guerre et ses conséquences, la France réalise son premier emprunt sous forme de rentes le 15 octobre 1522. Par la suite, les rois successifs multiplient les emprunts. Tant et si bien que, pour parer au surendettement chronique de l'Etat, les ministres des finances successifs ne font pas dans la dentelle. Au mieux, les intérêts ne sont pas payés pendant une période ou moins longue ; au pire, la banqueroute de l'Etat est unilatéralement décrétée. Mais aucune réforme n'est entreprise.

La question de la dette constitue la maladie incurable des finances de l'Ancien Régime. Les charges d'intérêt vont jusqu'à atteindre la moitié des recettes fiscales en 1788. L'état des finances publiques est déplorable. L'impossibilité d'y remédier va déclencher la Révolution. Le 5 mai 1789, les députés du tiers état se fixent deux missions : la régénération nationale et la restauration du crédit public. Avant même de formuler la Déclaration des droits de l'homme, ils affirment les devoirs de l'Etat envers ses créanciers. Mais les beaux discours ne changent rien. Les caisses du Trésor restent désespérément vides. Les finances publiques ne sont pas mieux gérées. Le ministre des finances Cambon confessa à un député,

le 9 décembre 1793 : « Tu seras bien fin si tu peux percer les ténèbres qui environnent ce ministère, car il y a plus d'un an que je cherche à y connaître quelque chose et je n'y vois pas encore clair. »

Dans ce chaos, les intérêts de la dette publique ne sont que partiellement réglés, et encore, en monnaie de singe. Pendant les six dernières années de la Révolution, le mode de règlement des intérêts de la dette publique change six fois. Les révolutionnaires rivalisent d'ingéniosité pour inventer de nouvelles formes de monnaies comme les assignats, les bons de contribution, les bons des trois quarts ou encore les bons d'arrérages.

Ces billets ont une particularité commune : ils se déprécient aussi vite qu'ils sont créés. Les rentiers sont ruinés. L'Etat est discrédité. La Révolution ne parvient pas à redresser la situation financière, elle ne fait que l'aggraver. Cet échec aboutit à la dernière banqueroute de l'histoire de France, le 30 septembre 1797. Le XVIII^e siècle s'achève par une absence totale de crédibilité de l'Etat. Sous l'angle financier, la Révolution se place ainsi dans la continuité de l'Ancien Régime.

Et pourtant la solvabilité de l'Etat est la clef de voûte de tout système financier. Car la dette de l'Etat est un moyen de placement pour les épargnants, et donc source de revenus. Le taux d'intérêt sert aussi d'indicateur dans les transactions privées. Un taux élevé est nuisible à l'économie d'un pays, ce qui provoque une baisse des rentrées d'impôts, un déficit budgétaire et de nouveau l'insolvabilité de l'Etat. Sous la Révolution, le taux d'intérêt devient usuraire : il oscille entre 4 et 5 % par mois ! Le 27 septembre 1799, le cours de la rente 5 % atteint le plancher de 7,10 livres. Le titre n'a pas d'autre attrait que la spéculation. L'acheteur parie sur un redressement des finances de la France. Ce pari est très ambitieux tant les périodes de bonne santé financière relèvent jusqu'ici de l'exception. Seule une réforme globale du système financier permettra de sortir de ce cercle vicieux. Une refonte de tout le système financier doit être entreprise.

Le salut viendra le 18 brumaire. Une fois au pouvoir, Bonaparte veut marquer sa différence avec la Révolution et faire oublier la banqueroute. Il considère que la France « ne doit songer qu'à payer exactement les intérêts de sa dette sans en accroître le capital ». Son ministre des finances, Gaudin, propose alors de payer les arrérages (c'est-à-dire les intérêts) de la rente en numéraire dès le 22 septembre 1800. Il considère que cette mesure est « également importante et pour le crédit national et pour le rétablissement de l'ordre dans les finances ». Le crédit de l'Etat est en train de naître.

Deux ans après, le pouvoir réaffirme sa considération pour ses créanciers. La loi du 11 mai 1802 précise en effet que « la somme à prélever pour le paiement des rentes forme le premier article du budget de l'Etat ». Aucune dépense ne peut alors être engagée avant que les intérêts soient payés. Les rentiers sont rassurés. Pendant le Consulat, le cours de la rente 5 % connaît une hausse moyenne de près de 42 % par an. L'Etat commence à être reconnu comme un débiteur solvable.

Le paiement des arrérages est confié à la toute récente Banque de France. En contrepartie, elle reçoit une commission. Mais selon les calculs de son directeur général, Garat, cette opération fait ressortir pour le second semestre 1800 un bénéfice de 34 668 francs, soit un taux de rentabilité proche de 0,6 %. Ce chiffre est très faible si l'on considère l'absence totale de crédibilité de l'Etat français. L'indépendance de l'institution, pourtant privée, vis-à-vis du pouvoir est de facto illusoire. Mais c'est à ce prix que la Banque permet au Consulat de gagner la confiance des rentiers. La Révolution est définitivement close. La Restauration et les régimes qui lui succèdent continuent les réformes financières. La crédibilité de la France est irrémédiablement acquise.

Jacques-Marie Vaslin est maître de conférences à l'université Jules-Vernes

Alain Faujas

La Chine tarde à mettre en place des réformes financières indispensables

par Patrick Artus et Véronique Seltz

Pays en pleine transition, la Chine doit faire face à de nombreux problèmes de politique économique, rendus d'autant plus aigus par leurs impacts sociaux. L'objectif est, pour l'heure, de maintenir un niveau de chômage acceptable malgré les pertes d'emplois liés à la reconversion des secteurs en déclin (mines, sidérurgie...) et à l'existence d'un chômage caché considérable dans l'agriculture (100 millions de personnes au moins).

Une des solutions, bien comprise du gouvernement, réside dans le développement du secteur des services. La construction d'un secteur financier susceptible de faciliter cette transition de l'économie réelle est donc un problème crucial qui occupe les autorités. Comment l'aborder ? Quatre éléments sont à prendre en compte.

Primo, la déréglementation des mouvements de capitaux. Dans l'accord avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Chine s'est engagée à libéraliser l'ensemble des flux internationaux de capitaux dans un délai de cinq ans. Aujourd'hui, les non-résidents ne peuvent pas investir sur les marchés financiers domestiques en Chine. En outre, il y a de nombreuses sorties de capitaux à court terme (peut-être 50 milliards de dollars par an, sorties en partie illégales). La libéralisation des mouvements de capitaux pourrait, dans un premier temps, conduire à un fort mouvement d'achat d'obligations et surtout d'actions chinoises, et peut-être aussi à une réduction des sorties de capitaux.

En cas de passage prématuré à la flexibilité des changes, le yuan risquerait de fortement s'apprécier. Il paraît donc souhaitable de conserver un système de changes fixes pendant et même après la libéralisation des mouvements de capitaux. Le système actuel devrait cependant être modifié, en remplaçant l'ancrage sur le dollar par un ancrage sur un panier dollar-euro-yen, qui correspond mieux à la structure du commerce extérieur chinois. Cette modification se fera sans doute dans un futur assez proche et pourrait avoir des conséquences fortes : une appréciation de l'euro, par exemple, puisque la Banque centrale de Chine devra du coup

adapter la composition de ses réserves de change.

Deuxièmement, la politique monétaire. En Chine, elle consiste essentiellement à fixer les taux d'intérêt des dépôts et des crédits. Les taux d'intérêt sur les obligations d'Etat sont « semi administrés » : ils sont fixés par la Banque centrale après consultation des intermédiaires financiers qui achètent ces obligations. Il existe, enfin, une procédure de refinancement des banques auprès de la Banque centrale de type « lombard » (prêt sur titres), mais aussi d'autres formes plus « bizarres » de refinancement. La Banque centrale prête ainsi aux banques les dépôts collectés par La Poste, qui lui sont reversés par la suite. Beaucoup reste à faire pour passer à une politique monétaire moderne. Il faudrait, par exemple, que la Banque centrale dispose de portefeuilles de titres publics et qu'il y ait un marché secondaire liquide pour ces titres. Ce marché secondaire existe aujourd'hui mais de manière totalement éclatée, ville par ville.

Pour qu'il y ait une transmission de la politique monétaire, il faudrait aussi libéraliser les taux créditeurs et débiteurs. A l'heure actuelle, les taux d'intérêt (entre les taux étrangers, les taux créditeurs, les taux des crédits, les taux obligataires...) sont administrés sans lien avec l'équilibre des marchés. Les taux des dépôts sont encore trop élevés, puisqu'il y a trop d'épargne financière. Les banques utilisent cet excédent de ressources pour acheter des titres publics, et l'épargne n'est pas canalisée vers les investissements productifs du secteur privé.

Cela nous amène naturellement à notre troisième point : les problèmes de financement de l'économie. Le système bancaire chinois repose essentiellement sur quatre grandes banques publiques à réseau (Industrial and Commercial Bank of China, Construction Bank of China, Agricultural Bank of China, Bank of China). Elles financent surtout les entreprises d'Etat, notamment grâce aux fonds collectés par La Poste. Elles n'ont ni l'habitude, ni l'envie, ni la capacité technique (analyse des risques...) de financer les PME, les entreprises innovantes ou même les particuliers. Parallèlement, des ban-

ques coopératives rurales (11 000) sont spécialisées dans le financement des PME et des particuliers résidant dans les campagnes. Elles sont techniquement en faillite, leurs fonds propres représentant 0,8 % de l'encours des prêts. Même si ces banques comptent peu à l'échelle de la Chine (elles représentent 9,3 % du total des actifs financiers et 13 % des dépôts), leur concentration dans les zones rurales rend leurs défauts particulièrement douloureux d'un point de vue social : elles détiennent 68 % des prêts aux PME rurales et 90 % des prêts aux paysans.

Les autorités chinoises semblent s'orienter vers la création d'un nouveau tissu bancaire, dotées de nombreuses petites entités qui se spécialiseraient dans le financement des PME. Il serait plus efficace de créer des établissements bancaires spécialisés dans la définition de produits financiers adaptés au financement local des PME et distribués au travers des réseaux bancaires déjà existants. Mais cela supposerait que, d'une part, les bilans des banques (notamment rurales) soient apurés afin de repartir sur des bases saines ; d'autre part, que les personnels des agences soient formés afin d'être capables de mener des analyses de risques et d'élaborer un *rating* interne des entreprises.

Le dernier point est celui des retraites. Le système de retraite chinois est extrêmement compliqué : il y a des fonds personnels, des fonds d'entreprise, de ville, de ministère... Les fonds personnels ont été assez largement ponctionnés pour renflouer les fonds de retraite collectifs des entreprises, et il faut maintenant les réapprovisionner, apparemment avec l'argent provenant de la cession d'actions d'entreprises d'Etat (on ne dit pas « privatisations » !). De plus, les salariés des campagnes n'ont aucune retraite (ils devront a priori être pris en charge par les familles) ; la réforme actuellement discutée ne concerne que les salariés des villes.

S'ajoute à ces problèmes le vieillissement démographique (la proportion des plus de 60 ans dans la population va être multipliée par quatre en quarante ans), résultat de la politique de l'enfant unique. Le « trou des retraites » est donc considérable (l'estimation va de six mois à un an de produit intérieur brut) et ne pourra probablement être bouché qu'avec des privatisations massives. Mais celles-ci se font attendre. Bref, les réformes financières en Chine n'en sont qu'à leur début et seront difficiles.

Patrick Artus est directeur des études économiques et Véronique Seltz économiste à la Caisse des dépôts et consignations.

LIVRES

par Serge Marti

Rénover le FMI

LE FMI. DE L'ORDRE MONÉTAIRE AUX DÉSORDRES FINANCIERS, de Michel Aglietta et Sandra Moatti Economica, 2000, 257 p., 98 F (14,9 €)

A sa manière, la publication, au printemps, du rapport Meltzer a constitué un électrochoc salutaire. Cette contribution destinée au Congrès américain et rédigée par une commission placée sous la responsabilité du professeur Allan H. Meltzer proposait de confier au Fonds monétaire international (FMI) la gestion du Système monétaire international (SMI), voire la prévention des crises, et à la Banque mondiale et à elle seule, la charge de s'occuper des pays les plus pauvres. Ce rapport dont le Trésor américain ne s'est pas totalement désolidarisé, a suscité un tollé dans les rangs européens et notamment français.

L'architecture du SMI est l'un des thèmes importants abordés à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale, du 19 au 27 septembre à Prague. C'est aussi tout l'intérêt de l'ouvrage que Michel Aglietta, professeur à Paris-X-Nanterre, et Sandra Moatti, diplômée de l'IEP et d'HEC, consacrent au FMI en évoquant le fonctionnement et les dérives du « gendarme du monde », à travers les soubresauts qui ont jalonné ses cinquante-cinq ans d'histoire, mais, surtout, les différentes voies que pourrait emprunter l'indispensable réforme de l'institution.

Après avoir abordé les grandes ruptures institutionnelles qui ont marqué l'évolution du système international, et notamment la principale d'entre elles – la fin de la convertibilité en or du dollar en août 1971, qui prélude à l'abandon des taux de change fixes –, le livre évoque la mutation du Fonds. Michel Aglietta et Sandra Moatti décrivent son tiraillement entre plusieurs commandements, dont son mandat implicite de garant de la bonne santé du système financier, alors que, dans la pratique, en prônant une libéralisation sans freins des flux de capitaux et des économies émergentes, le Fonds porte une lourde responsabilité dans les crises qui ont suivi cette mondialisation désordonnée.

Voilà pour l'exposé critique. Reste une question importante malgré son apparente technicité, celle du rôle que doit jouer le FMI dans la régulation de la liquidité internationale, laquelle conduit à la question subsidiaire du prêteur en dernier ressort et de l'aléa moral qui en découle. En d'autres termes, il s'agit de savoir jusqu'où peut et doit s'engager un prêteur — en l'occurrence le Fonds — lorsque, à l'occasion de crises, son assistance est sollicitée par des prêteurs apparemment solvables et en panne de liquidités.

A propos des variations erratiques des taux de change, Michel Aglietta et Sandra Moatti évoquent un possible renforcement de la coopération entre les trois banques centrales liées aux trois grandes monnaies internationales (dollar, euro, yen) et la mise à contribution, au moyen d'indicateurs d'alerte, du FMI, dont la mission de surveillance serait renforcée. Afin de parvenir à une meilleure gouvernance des marchés de capitaux sur la conduite des agents publics et privés, les auteurs suggèrent également que le Fonds devienne le gardien d'un système de règles auxquelles les pays devraient adhérer pour bénéficier des financements de marché aux meilleures conditions.

Ces économistes préconisent aussi que soit instauré un rééquilibrage institutionnel du FMI, pour que le Fonds devienne « réellement représentatif des nouveaux rapports de forces économiques ». Allusion directe à la voix étouffée dont se plaignent pays pauvres et émergents face à un pouvoir « occidental » qui, depuis la naissance des institutions de Bretton Woods, a bien su tirer profit du système.

La théorie des jeux, une discipline caméléon

Fin juillet, plus de six cents congressistes venus de toutes les parties du monde se sont retrouvés à Bilbao, où se déroulait le premier congrès mondial de la Société internationale de la théorie des jeux (24-28 juillet). Il a fallu plus d'un demi-siècle — le livre de référence de Von Neumann et Morgenstern, *Theory of Games and Economic Behavior*, a été publié en 1944 — pour que cette nouvelle discipline se dote d'une société, créée peu avant l'an 2000.

Quelques signes forts ont marqué le chemin parcouru. Le jury de Stockholm a honoré trois théoriciens des jeux en leur décernant le prix Nobel de sciences économiques en 1994 — Harsanyi, Nash et Selten, dont deux étaient présents à Bilbao. D'autres Prix Nobel, comme Arrow, ont participé activement à cette rencontre.

SPORT DE COMPÉTITION

La théorie des jeux fait aujourd'hui partie du cursus des étudiants en économie, au même titre que la micro et la macro-économie, du moins dans les universités du monde anglo-saxon. Plus récemment, elle est entrée en force dans les départements de gestion, où elle attire de plus en plus d'étudiants des *business schools*. De l'Insead à Stanford, en passant par l'incontournable Harvard Business School, elle est devenue en quelques années un outil indispen-

Economie, gestion, théorie du langage, sport de compétition : un congrès à Bilbao a fourni un aperçu significatif des domaines couverts

sable pour analyser les stratégies d'entreprises et comprendre les liens complexes de compétition et de coopération qu'elles tissent entre elles.

Le programme du congrès fournissait un aperçu significatif des champs disciplinaires couverts. A côté de sessions consacrées à des problèmes traditionnels, liés à l'économie, la gestion et la science politique, d'autres intéressaient la psychologie expérimentale, l'évolution génétique, l'éthique, la théorie du langage et même le sport de compétition. Comment expliquer un tel élargissement ?

La théorie des jeux ne s'adresse pas à un domaine particulier de la connaissance. Elle vise toute situation caractérisée par une interaction entre plusieurs centres de décisions, en l'éclairant d'une approche originale.

Deux facteurs particuliers favorisent aujourd'hui sa progression.

Le premier résulte du développement de l'informatique. Sur le plan conceptuel d'abord — n'oublions pas que Von Neumann fut également à l'origine des premiers programmes d'ordinateur — ; d'un point de vue opérationnel ensuite : l'informatique permet des calculs et des simulations qui deviennent rapidement ardues dès que l'on quitte les problèmes élémentaires. Cette relation privilégiée entre théorie des jeux et informatique fut largement débattue à Bilbao avec les communications de Y. Shoham, de l'université de Stanford, et de J. Halpern, de l'université de Cornell.

Le second facteur réside dans l'intérêt croissant pour une approche cognitive des phénomènes sociaux. Là encore, l'intersection avec la théorie des jeux est manifeste. Le mathématicien français Emile Borel, qui fut l'un des lointains précurseurs de cette discipline, soulignait déjà l'importance de « l'habileté des joueurs ». A l'heure actuelle, la connaissance des décideurs et les croyances des uns sur les autres sont au centre des programmes de recherche les plus avancées, comme l'ont montré, en particulier, A. Brandenberger, d'Harvard Business School, et D. Samet, de la *business school* de Tel-Aviv.

Evoquant dans son adresse présidentielle le célèbre congrès de la Société de mathématiques de Paris en 1900, où David Hilbert

avait posé vingt et un problèmes en forme de défis à la profession, R. Aumann a identifié neuf domaines de recherches pour l'avenir. Ceux-ci vont des sujets les plus abstraits, comme l'épistémologie des interactions entre les individus, jusqu'à des applications précises à l'ingénierie et à la cryptographie, en passant par des problèmes plus classiques comme l'interprétation des jeux stochastiques et le traitement des phénomènes évolutionnistes.

POSSIBILITÉS

On peut se demander, pour conclure, comment cette discipline caméléon atteint de tels niveaux d'abstraction, tout en restant assez proche de la réalité pour s'appliquer à des objets aussi concrets. Si sa dimension spéculative est indéniable, ses applications requièrent, en revanche, une mise au point. La théorie des jeux n'est pas un passe-partout ; elle n'a pas vocation à résoudre directement des situations concrètes.

Ce qu'elle offre en définitive sont des schémas de raisonnement qui, lorsqu'ils sont appliqués à des situations concrètes, font apparaître des possibilités qui échappent le plus souvent à la simple intuition et vont bien au-delà des résultats des calculs traditionnels.

Christian Schmidt Professeur à l'université Paris-Dauphine

Les cinq principales confédérations françaises élaborent depuis cet été des propositions pour clarifier la manière dont les subsides publics et privés leur sont versés. Une initiative devenue nécessaire après la mise au jour de plusieurs scandales. D'ores et déjà, plusieurs entreprises ont renoué leurs pratiques

Les syndicats veulent lever le tabou de leur financement

Si la refondation sociale divise les syndicats, la question de leur financement semble les rassembler. À l'initiative de la CGT, les cinq confédérations représentatives – CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC – élaborent ensemble, depuis cet été, des propositions visant à clarifier l'attribution des subsides versés aux organisations syndicales, avant d'aller demander une audience à Lionel Jospin sur le sujet. Parallèlement, un premier élément a été porté au dossier le 28 juillet, sous la forme d'une circulaire du ministère de l'intérieur précisant les conditions dans lesquelles les collectivités locales peuvent subventionner les syndicats. Toujours dans cet objectif de transparence, la CFDT a, le 11 juillet, présenté publiquement ses comptes, alors qu'elle ne les

publie pas lors de son congrès, contrairement aux autres centrales.

La démarche intersyndicale intervient alors que le climat ne cesse de se dégrader, régulièrement secoué par des affaires et des articles de presse polémiques sur le thème de « la vérité sur l'argent des syndicats », comme le titrait *Le Nouvel Observateur* du 15 juin. Le 3 juillet, Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, a tiré une nouvelle flèche en adressant à Bernard Boisson, président de l'UNCASS, l'employeur des agents de la Sécurité sociale, un courrier lui demandant de recenser les personnels rémunérés par les caisses et qui en réalité travaillent pour des syndicats, et de mettre un terme à cette situation avant la fin de l'année.

Certains organismes ont déjà été épinglés, comme la Caisse de retrait-

te interentreprises (CRI) qui, selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), aurait rémunéré des permanents des cinq centrales. Plus récemment, dans le cadre de l'affaire de la MNEF, ce sont deux permanents, l'un de FO, l'autre de la CFDT, qui ont été mis en examen, la justice soupçonnant la mutuelle étudiante de les avoir employés. Dans un autre registre, celui du sponsoring, *Le Canard enchaîné* du 2 décembre 1998 avait révélé que la fédération CFDT des services avait reçu plusieurs chèques d'entreprises privées.

SOUPÇONS

Cette situation malsaine, qui ressemble à celle vécue par les partis politiques, appelait une réaction des syndicats. Déjà faibles et divisés, ils ne peuvent se permettre de

voir ternir leur image par des soupçons pouvant laisser croire qu'ils s'enrichissent sur le dos de la collectivité ou qu'ils se font acheter par les patrons.

Appelés à participer de plus en plus à toutes sortes d'instances – organismes paritaires, commissions et comités divers... –, leurs besoins sont grandissants. Or les cotisations des adhérents et les heures de délégation prévues par le code du travail ne suffisent pas. Et les subventions du ministère de l'emploi sont versées pour des actions précises, essentiellement de formation.

Pour autant, « cette question du financement n'a jamais été traitée de façon explicite », souligne Jacques Freyssinet, directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires). De plus, selon lui, ces activités « participent d'un service public. Ce n'est pas à l'adhérent de les financer ». En revanche, les organisations patronales sont alimentées par « des cotisations versées par les entreprises sur leurs frais généraux », précise René Mouriaux, politologue au Centre d'études de la vie politique française (Cevipof), estimant que les moyens du patronat sont « disproportionnés par rapport à ceux des syndicats ».

Alors côté syndical, on bricole des solutions au cas par cas, auprès des collectivités locales, des entreprises, des organismes paritaires, etc., pour obtenir de l'argent, des locaux, des permanents, mais jamais dans la transparence. C'est là que le bât blesse car l'opacité alimente les soupçons. Il ne faut toutefois pas noircir le tableau. « La situation est opaque, mais elle n'est pas mafieuse », assure René Mouriaux.

Il n'empêche : « Les syndicats sont gênés qu'on assimile des permanents à des emplois fictifs et inquiets de l'exploitation qui pourrait être fai-

te d'un état des lieux, estime Jacques Freyssinet. Mais ces éléments, comme les emplois fictifs, s'ils sont expliqués en détail, peuvent se comprendre. » Secrétaire général de FO, Marc Blondel avance d'ailleurs son explication dans le dossier de la CRI. « Au départ, les caisses complémentaires n'étaient pas obligatoires. Elles le sont devenues par la négociation. Les syndicats ont donc travaillé de plus en plus avec ces caisses qui ont fini par leur demander de désigner des militants comme représentants permanents. L'erreur a été de ne pas écrire des conventions pour le préciser. Mais, à l'époque, on considérait que cette situation était normale. »

D'autres pratiques paraissent plus dangereuses pour l'indépendance syndicale, à l'instar de ces « fédérations patronales qui paient des permanents syndicaux de branche », observe un syndicaliste. Ce qui génère chez ces derniers des comportements conciliants lors de la signature d'accords. « Tout le jeu des bailleurs de fonds consiste à donner à l'un sans le dire publiquement, ce qui conduit à une dépendance du syndicat », ajoute René Mouriaux. Il existe d'autres pratiques discutables où les entreprises versent de l'argent à des syndicats – publicité d'entreprises dans la presse syndicale, location de stands à des forums, etc.

Une réforme s'impose donc, qui doit à la fois répondre au souci de clarté, d'équité et « ne pas mettre en cause l'indépendance syndicale », insiste Marc Blondel. Ce qui signifie qu'il faut des conventions et que les choses soient publiques. Il est aussi nécessaire, renchérit René Mouriaux, que les syndicats « obtiennent des droits de contrôle » de l'utilisation des moyens et de l'activité des permanents.

Francine Aizicovici

Renault affiche la transparence

Renault inaugure à partir du 1^{er} octobre une nouvelle étape de son histoire syndicale avec l'entrée en vigueur d'un accord sur « la représentation du personnel et la concertation sociale ». Ce texte a été signé le 23 juin par la CFDT, la CGC, FO et la CFTC. Seule la CGT a indiqué, jeudi 21 septembre, qu'elle ne le signerait pas.

L'accord implique des bouleversements majeurs. Le financement des organisations syndicales par la direction en constitue certainement l'aspect le plus spectaculaire. Chaque syndicat ayant recueilli plus de 5 % des voix exprimées aux élections professionnelles se verra gratifié d'une subvention annuelle de 300 000 francs, à laquelle s'ajoutera une somme proportionnelle à la représentativité du syndicat. L'accord prévoit en outre le versement de 600 000 francs à chaque fédération de la métallurgie pour une durée expérimentale de trois ans. Des dispositions identiques existent depuis 1998 à La Poste, mais il est très rare qu'une grande entreprise privée décide de subventionner les organisations syndicales.

« Cet accord permet d'accompagner l'accélération du changement que connaît actuellement l'entreprise », explique Jean-Michel Kerebel, directeur des ressources humaines de Renault. En quelques années, d'entreprise franco-française, Renault est devenue une multinationale. « L'accord va permettre aux syndicats d'accompagner cette internationalisation en leur donnant les moyens de tisser des liens avec les syndicats japonais ou de mieux comprendre le fonctionnement d'une usine en Grande-Bretagne », souligne Jean-Michel Kerebel. Il est nécessaire d'assurer aux syndicats un bon niveau de vie si l'on veut bien travailler avec eux. » L'ensemble des partenaires sociaux s'accorde à dire que cet accord permet une plus grande transparence du financement. Auparavant, les organisations syndicales vivaient exclusivement des subsides transitant par le comité d'entreprise (CE).

Si l'aspect financier de l'accord qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2001 n'est contesté par aucune organisation syndicale, pas même la CGT qui réclamait une telle disposition de longue date, il

n'en va pas de même des nouvelles modalités de l'exercice du dialogue social. Les secrétaires des CE des grands établissements, le secrétaire du comité central d'entreprise et les délégués syndicaux centraux pourront exercer leurs responsabilités à temps plein. Mais le crédit d'heures des délégués du personnel sera ramené à 15 heures par mois. « L'officialisation de la permanence du délégué central n'apporte rien : c'était déjà dans les usages ; en revanche, nous perdons des heures de délégation au niveau du terrain, ce qui va à l'encontre de notre conception de syndicalisme de proximité », proteste Philippe Martinez, délégué central CGT. Une position partagée également par SUD.

Dernier point essentiel de l'accord, la prise en compte de l'évolution professionnelle des représentants du personnel. Une modernisation qui vient à point nommé, au moment où les révélations sur des affaires de discrimination syndicale se multiplient.

Stéphane Laurer

Chez Axa, le chèque syndical a dix ans

En juillet 1990, Axa Assurance signait un accord instituant un « bon de financement syndical » remis par l'entreprise à l'ensemble des salariés et destiné à alimenter les caisses de l'organisation de leur choix. Libre à eux de l'utiliser ou non. À l'époque, l'affaire n'était pas passée inaperçue, secouant le petit monde des militants syndicaux et interpellant un patronat dubitatif vis-à-vis d'une initiative visant à redonner une légitimité à des organisations qui n'en avaient plus à ses yeux.

Dix ans plus tard, le système est toujours en vigueur. Il a même été renégocié en 1998 après la fusion avec l'UAP, pour être étendu à l'ensemble des entreprises d'Axa France Assurance. Pour cette année, le montant de l'enveloppe globale mise à disposition par la direction pour le financement syndical s'élevait à 1 million d'euros. Seuls 500 000 euros ont cependant été distribués aux syndicats, la moitié seulement des 23 000

Seule FO accuse le dispositif de dévoyer les relations sociales dans l'entreprise

salariés du groupe ayant remis leur chèque à une organisation. Chez Axa Assurance, où le dispositif s'applique depuis 1990, ce taux s'élève toutefois à 69%.

Sur ces 500 000 euros, la CFDT en a empoché 204 000 (soit 43 % des chèques remis), la CGT 101 000 (21 %), la CFTC 88 000 (19 %), la CGC 56 000 (12 %) et le syndicat maison UDPA 24 000 (5 %). FO n'a touché aucun subside : l'accord conditionne l'accès au dispositif à la désignation d'une délégation au sein de l'instance centrale de négociation du groupe, ce que FO s'est jusqu'alors refusé à faire.

Si FO s'est toujours élevée contre ce qu'elle considère comme une entreprise de destruction du

syndicalisme, les organisations bénéficiaires, elles, semblent apprécier la manne que ce dispositif leur procure. « Le chèque aide les syndicats à renouer avec le terrain, explique Dominique Orsal, délégué CFDT. Ces ressources nous permettent de communiquer, de nous déplacer en province, de faire des formations, bref de fonctionner dans une entreprise éclatée comme la nôtre. » Car, souligne-t-il comme un de ses homologues de la CGT, Jean-Louis Chaumont, « les ressources issues des cotisations traditionnelles sont pour l'essentiel reversées à la fédération et à la confédération, ce qui ne nous laisse pas grand-chose pour notre action dans l'entreprise ».

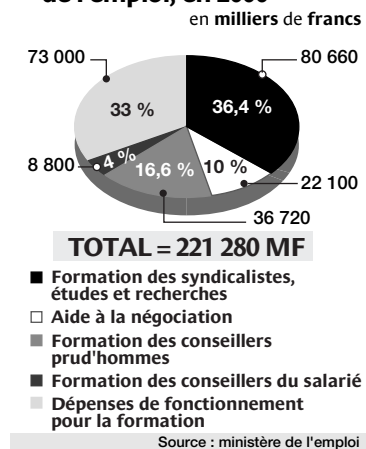
La direction, quant à elle, estime qu'en confortant la position des syndicats dans l'entreprise, le dispositif contribue à la qualité du dialogue social. Hormis FO, aucun syndicat n'accuse le dispositif de dévoyer les relations sociales dans l'entreprise. La CGT préférerait toutefois que l'entreprise verse directement aux syndicats une subvention forfaitaire, complétée d'une somme proportionnelle aux résultats électoraux. Pour elle, le système de distribution des fonds serait ainsi plus clair.

« Mais, défend Bertrand Reynaud, directeur des relations sociales du groupe, nous tenons à ce que le versement relève d'un acte volontaire des salariés, car il nous semble nécessaire qu'ils s'impliquent dans le fonctionnement des instances syndicales. »

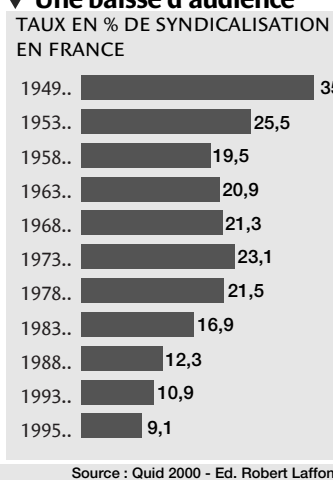
« Mieux informés, les salariés ont davantage conscience du rôle des syndicats dans l'entreprise », souligne Joël Mottier de la CGC. Mais les syndicats ne se font toutefois guère d'illusion sur un possible regain du militantisme. Si certains connaissent une augmentation de leurs adhésions, ils ne l'attribuent pas directement au système. Jean-Louis Chaumont a même au contraire le sentiment que ce dispositif est propre à dissuader les salariés d'adhérer, car « beaucoup confondent chèque et cotisation », dit-il.

Laetitia Van Eeckhout

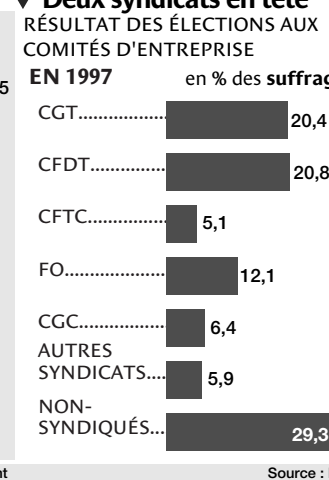
Subventions du ministère de l'emploi, en 2000



Une baisse d'audience



Deux syndicats en tête



Un problème à dimension européenne

Un financement par l'entreprise est impensable pour les syndicats allemands et italiens, d'après Udo Rehfeldt, chercheur à l'Ires

blème de ressources, observe-t-il. Celui-ci revêt cependant une dimension beaucoup plus dramatique en France. Car si les subventions publiques aux syndicats sont à peu près équivalentes en France, en Allemagne, en Italie, l'Hexagone se distingue par un taux de syndicalisation très bas, inférieur à 10 %, contre 30 à 40 % chez ses voisins. Ce qui veut dire une part de ressources propres très faible, comparée à ce qu'elle peut être ailleurs. Les financements publics pèsent d'autant plus lourd. »

La question ne se pose donc pas dans les mêmes termes en Italie ou en Allemagne. L'idée, agitée en France, d'une contribution de l'entreprise au financement des syndicats y est tout simplement impensable. Si débat il y a, c'est sur l'équilibre à trouver entre financements publics et cotisations des adhérents.

« Syndicalistes allemands ou italiens ne remettent pas en cause ces financements publics, qui se justifient par les tâches d'intérêt général que les syndicats remplissent à l'égard de leurs adhérents, voire de l'ensemble des salariés, précise Udo Rehfeldt, telles que la constitution des dossiers de retraite ou la gestion de l'assurance chômage. Mais la question est de savoir à partir de quel seuil ces financements peuvent porter atteinte à l'autonomie syndicale. »

Les solutions envisagées n'ont pas non plus la même tonalité qu'en France. A une certaine résignation des syndicats français, face à la lente érosion du nombre de leurs adhérents, s'oppose l'objectif italien de reconquête syndicale.

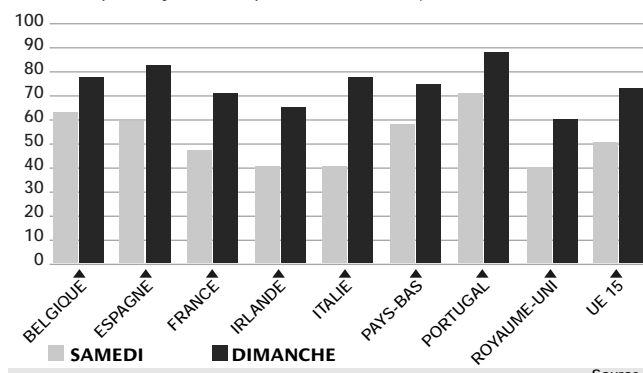
« L'engagement de Bruno Trentin apparaît plus volontariste, mais il peut se permettre de l'être, explique Udo Rehfeldt. Le syndicalisme italien comme le syndicalisme allemand ont quelque espoir d'arriver à renverser la vapeur. Les Italiens ont d'ailleurs réussi l'année dernière à endiguer la chute de leurs adhésions. En France, peu d'observateurs pensent que la situation va s'améliorer. En tout cas, pas dans un futur proche. » C'est sans doute ce qui pousse certains acteurs français à rechercher le salut du syndicalisme du côté de l'entreprise.

L. V. E.

EUROPE

▼ 28 % des personnes travaillent le samedi

% d'Européens ayant un emploi et ne travaillant jamais le samedi ou le dimanche



■ **AU PRINTEMPS 1999**, 28 % des Européens travaillaient habituellement le samedi et 21 % au moins un samedi toutes les quatre semaines. En revanche, 73 % ne travaillaient jamais le dimanche (88 % au Portugal, 60 % au Royaume-Uni). Les hommes sont davantage concernés par le travail le week-end que les femmes, ainsi que les plus âgés par rapport aux plus jeunes.

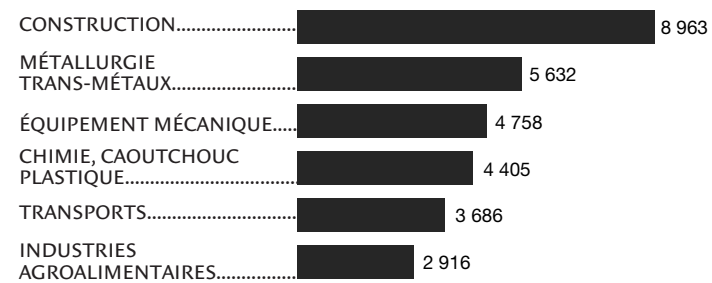
■ **83 % DES INDÉPENDANTS** travaillent, soit habituellement, soit sporadiquement le samedi, contre 45 % des salariés. Des pourcentages qui passent, respectivement, à 59 % et 25 % pour le travail le dimanche.

■ **LES SECTEURS DE L'HÔTELLERIE** et de la restauration sont les plus concernés par le travail le week-end (83 % de leurs employés travaillent le samedi et 69 % le dimanche). Suivis par l'agriculture (79 % et 55 %), le commerce, la réparation automobile et les services après-vente (66 % le samedi, 22 % le dimanche).

FLASH SETT / « LE MONDE »

▼ Rhône-Alpes, la deuxième région pour l'intérim

LES 6 SECTEURS D'ACTIVITÉ PRINCIPAUX EMPLOYEURS en équivalent emplois temps plein



■ **APRÈS L'ÎLE-DE-FRANCE**, Rhône-Alpes est la deuxième région de France en termes de volume d'emplois intérimaires : 57 672 salariés équivalents temps plein (ETP), soit 11 % de l'emploi intérimaire total en 1999.

■ **LA MAJEURE PARTIE** des intérimaires (35 %) se concentre dans le département du Rhône, suivi par l'Isère (20 %) et la Haute Savoie (12 %).

■ **LA RÉPARTITION DES EMPLOIS** est relativement comparable à celle que connaît l'intérim dans l'Hexagone. On notera néanmoins l'importance supérieure du secteur des biens intermédiaires (27 % des emplois intérimaires contre 20 % au plan national). C'est ainsi que la métallurgie et la transformation des métaux occupent 5 632 salariés en ETP.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3^e TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 ^e trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
TAUX D'EMPLOI 1999 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62	60	65	59	52	60	53	71	70	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49	45	48	39	43	47	38	50	60	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1999 (h/semaine)											
	40,4	39,7	40,1	38,4	40,6	39,6	38,5	39	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1^{er} trim. 1999											
	+ 4	+ 3,6	+ 3,4	+ 1,8	+ 3,4	+ 5,3	+ 4,5	- 0,9	+ 6,7	+ 4,6	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE JUIN 2000 (en %)											
Hommes + femmes....	8,4	9,1	8,4	8,4	14,1	9,6	10,7	2,8	5,7	4	4,7
Moins de 25 ans.....	16,2	17,2	9,3	23,2	26,1	20,2	30,9	5,5	12,7	9,3	9,2
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1999 (en %)											
	46	49	52	61	46	39	61	44	30	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	17,4 % (juill.)	- 3,5
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	35,1 % (juill.)	- 2,9
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD.....	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+ 8,8 %*

SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes.....	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+ 0,6 %*

SMIC (en francs)		
Horaire.....	40,72 (oct.)	+ 1,2 %
Mensuel.....	6 882 (oct.)	+ 1,2 %

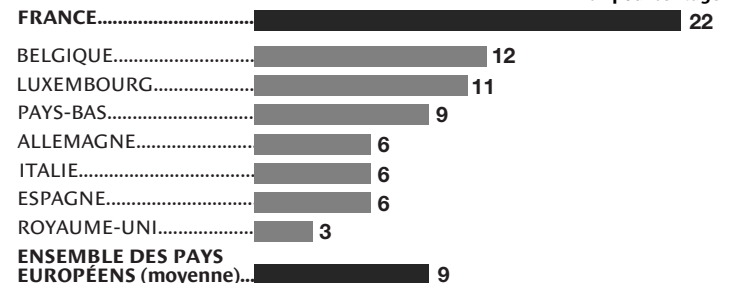
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)		
	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH APEC / "LE MONDE"

▼ 9 % des recrutés européens sont des informaticiens

PART DES RECRUTEMENTS DE CADRES INFORMATIENS EN EUROPE, EN 1998/99 en pourcentage



Source : APEC. Pour plus d'informations : www.apec.asso.fr

■ **LA FRANCE** est le pays qui, proportionnellement, a recruté le plus grand nombre d'informaticiens en Europe – plus d'un recrutement sur cinq – en 1998-1999. La pénurie de candidats est probablement moins forte dans l'Hexagone que dans les autres pays.

■ **POUR L'ENSEMBLE** des pays européens, les informaticiens représentent en moyenne 6 à 9 % des recrutements, au cours des cinq dernières années (exception faite de l'année 1998 : 12 %).

■ **COMME LA BELGIQUE** et le Luxembourg, deux Etats membres qui investissent beaucoup dans la fonction informatique, la France se situe donc nettement au-dessus de cette moyenne (sauf pour l'année 1998 : 11 %).

Ingénieurs « nomades » et « ancrés »

Les ingénieurs contribuent à l'accélération des mutations scientifiques et technologiques qui, en retour, bouleversent leur métier. Aussi voit-on fleurir analyses et réflexions prospectives pour déterminer la demande des corps sociaux et des entreprises à leur égard, et les évolutions que cela suppose dans leur formation.

Le premier constat est qu'il n'existe pas une sorte d'ingénieurs, mais une multitude, comme le met en évidence l'enquête Ingénieurs 2000 menée au printemps par l'agence Noir sur Blanc auprès de 800 universités ou écoles de quarante-cinq pays qui diplômeront cette année un million d'ingénieurs.

Cette hétérogénéité est illustrée par le fait que 40 % des établissements de formation revendiquent pour leurs anciens élèves des fonctions qui ne sont pas traditionnellement dévolues aux ingénieurs : consulting, banque ou finance, commerce électronique, assurances, administrations publiques.

Les responsables de cette enquête pensent que l'on peut pourtant regrouper sous deux dénominations les innombrables profils d'ingénieurs. Le curriculum vitae du premier comporte de trois à cinq ans de formation, douze mois en entreprise, neuf mois à l'étranger, 30 % de formation au management et dans des matières non scientifiques ou techniques, une association à des contrats réalisés pour des entreprises, une bonne partie de la pédagogie étant basée sur l'autoapprentissage. Cet ingénieur est dit « nomade ».

Le curriculum du second comporte la même durée d'études, mais il n'a pas travaillé en entreprise, pas plus qu'il n'a effectué de séjours à l'étranger ; les matières non scientifiques et techniques n'ont occupé que 5 % de sa formation qui est de type traditionnel, c'est-à-dire théorique. Cet ingénieur est dit « ancré ».

Contrairement à ce que les profanes pourraient penser, les entreprises ont besoin de ces deux profils, et il n'existe pas de hiérarchie entre eux.

Deux grandes familles se dégagent de la multitude de profils existants. Les établissements de formation voudraient attirer plus de filles

Les universités et les écoles se concurrencent féroce – et de plus en plus au niveau international – pour attirer les jeunes talents scientifiques. Elles tombent presque toutes d'accord (95 % des réponses) pour dire qu'il leur faudrait plus de filles dans leurs filières, 10 % des établissements plaçant cette féminisation au premier rang de leurs préoccupations. Pourquoi ? Parce que les filles sont plus matures que les garçons. Parce qu'elles ont une attitude différente par rapport au travail. Parce que les nouvelles technologies les avantagent. Parce qu'elles représentent un vivier considérable et encore mal exploité...

L'enquête fait apparaître un étonnant décalage entre le discours des universités et des écoles sur la primauté à l'international et leur comportement. Car l'apprentissage des langues n'est pas considéré comme essentiel..., notamment par les établissements anglophones !

Plus étonnant encore est la faible place des séjours à l'étranger dans les cursus : 20 % seulement des futurs ingénieurs s'expatrient

dans le cadre de leurs études, pour une durée moyenne de quatre mois.

Finalement – et malgré leur discours officiel –, les universités et les écoles continuent à dispenser en majorité une formation classique et plutôt théorique. Les auteurs de l'étude de Noir sur Blanc en concluent : « Les attentes des entreprises (mise à part la question des langues et des expériences internationales) sont assez bien perçues par les universités qui, toutefois, n'en tirent pas toujours toutes les conséquences. »

Certains établissements ont toutefois entrepris de dépasser le stade de la réponse à la « demande des entreprises » pour se lancer dans une recherche plus approfondie sur le rôle de l'ingénieur et de la technologie dans la société. Tel est le cas de l'Institut national polytechnique (INP) de Grenoble qui, à l'occasion de son centenaire, publiera le 12 octobre un « Manifeste pour la technologie au service de l'homme ».

Fruit d'un an de réflexion, ce Manifeste débouche sur un « serment d'Archimède » dont le premier point est : « Je pratiquerai ma profession dans le respect d'une éthique des droits de l'homme et de la responsabilité du patrimoine naturel de l'humanité » ; et le septième et dernier : « Je serai attentif à compléter de manière continue mes compétences professionnelles dans tous les domaines des sciences technologiques, économiques, humaines et sociales requises par l'exercice de mes fonctions. »

Alain Faujas

Une nouvelle vocation : expliquer

Hubert Curien, vice-président de l'Académie des sciences et ancien ministre de la recherche, a participé à la rédaction du Manifeste pour la technologie au service de l'homme, qui sera publié le 12 octobre. Il écrit à ce sujet : « Développer la technologie pour quoi, pour qui ? Il est nécessaire de s'expliquer et de s'engager, au sein d'une société qui, certes, ne refuse pas le progrès, mais qui se méfie d'éventuelles diableries. L'information, diffusée sous les formes les plus variées, ne manque pas. Encore faut-il qu'elle soit digeste et que sa qualité ne souffre pas de son abondance. Aux deux vocations classiques des ingénieurs, innover et gérer les industries dans leurs diverses conséquences, il faut en ajouter une troisième : expliquer et éventuellement rassurer. »

La part variable des salaires accroît les inégalités

Que les fruits de la croissance soient inégalement partagés n'est guère une nouveauté. Que ce constat concerne les cadres comme les autres salariés, l'enquête « Rémunérations » de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) l'a aussi démontré (*Le Monde* du 9 septembre 2000) : 46 % des cadres n'ont pas obtenu d'augmentation de salaire en 1999 ; 20 % d'entre eux ont même vu leur rémunération diminuer cette année-là.

Une enquête plus détaillée sur l'évolution entre 1999 et 2000 sur les rémunérations des fonctions marketing et vente, menée par le cabinet Maesina en partenariat avec Hewitt Associates auprès de 127 entreprises employant 2 794 personnes au sein de ces fonctions, permet de constater que cette inégalité de situation est, une fois éliminées les spécificités des différents secteurs d'activité, le produit quasiment mécanique de l'accroissement de la part variable dans la rémunération. Cette dernière est, bien sûr, très développée dans les fonctions étudiées par Maesina, mais le phénomène, note l'APEC, prend de l'ampleur : 38 % des cadres ont obtenu en 1999 une augmentation individuelle (contre 35 % en 1998 et 25 % en 1991), et 10 % une augmentation collective (contre 13 % en 1998 et 20 % en 1991).

L'étude de Maesina constate que, tant dans le marketing que dans la vente, la rémunération des dirigeants (comprise entre 427 et

Si la bonne conjoncture augmente la charge de travail de chacun, elle profite davantage aux dirigeants

658 kF pour un directeur marketing) a augmenté davantage que celle des managers (356 à 522 kF pour un directeur régional des ventes), et a fortiori celle de leurs équipiers (225 à 322 kF pour un chef de produit senior). Dans la fonction marketing, 64 % des dirigeants ont connu une augmentation supérieure à 4 %, contre 51 % des managers et 44 % de leurs équipiers. Dans la fonction commerciale, c'est le cas

de 61 % des dirigeants, 39 % des managers et 38 % de leurs équipiers.

L'enquête détaille ensuite par fonctions le pourcentage de bénéficiaires d'une rémunération variable et le poids de cette part variable dans la rémunération totale. En 2000, de 80 % à 90 % des dirigeants recevaient une part variable de rémunération, qui représentait de 10 % à 16 % de leur rémunération totale. Du côté des équipiers, la part variable concernait 35 % à 65 % des chefs de produit et chef de ventes, et ne représentait que 4 % à 9 % de leur rémunération.

« Certaines entreprises n'accordent aucune prime individuelle, considérant que, compte tenu de la complexité de l'économie et du mode de prise de décision, personne n'a une influence assez forte pour mériter une récompense individuelle au-delà de son salaire normal »,

note Jean-Michel Azzy, directeur général de Maesina.

Mais le fait de réserver l'accès des outils de rémunération variable (prime, intéressement, participation) aux catégories supérieures de l'entreprise creuse l'écart avec les catégories inférieures, dans un contexte de forte croissance économique. Si la bonne conjoncture augmente la charge de travail de chacun, elle profite davantage aux dirigeants qu'au reste de la troupe, par le biais des rémunérations variables.

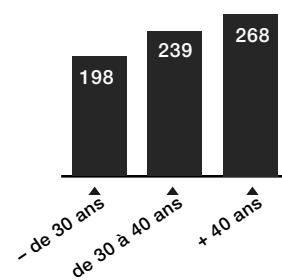
L'enquête de Maesina pointe aussi une apparente distorsion du système de rémunération variable. En effet, dans la fonction commerciale, 31 % des équipiers ont vu leur rémunération stagner ou diminuer ; c'est également le cas de 30 % des managers, mais... de 12 % seulement des dirigeants. Dans la fonction marketing, c'est le cas de 10 % des équipiers, 14 % des managers et 9 % des dirigeants.

Autrement dit, si la part variable affecte fortement la rémunération des dirigeants lorsque celle-ci est à la hausse, cela semble être moins le cas lorsqu'elle est à la baisse. A moins que l'on admette que des dirigeants puissent atteindre des objectifs de vente que leurs propres équipes n'ont pas réussi à atteindre. Ou encore que ces objectifs soient définis de façon différente selon que l'on soit dirigeant ou commercial de base...

Antoine Reverchon

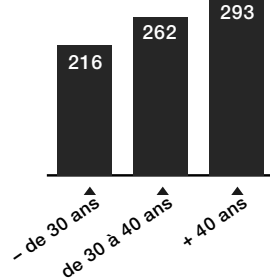
▼ Les rémunérations de la nouvelle économie

ADMINISTRATEUR DE SITE WEB
FORMATION...
... INFÉRIEURE À BAC +5



En milliers de francs, brut annuel

... BAC +5 ET PLUS



Source : Maesina International Search

VIE DES ORGANISATIONS

par Christophe Dejours

Des sévices dans les services

Des catastrophes industrielles et commerciales ont endeuillé l'été : le crash du *Concorde* à Roissy, le naufrage du *Koursk* en mer de Barents, le rappel de 6,5 millions de pneus Firestone qui auraient déjà provoqué 62 morts. Mais, dans l'ombre, il y a d'autres tragédies moins spectaculaires, comme la fermeture de la clinique de la Martinière et le récit de Christine Noël dont la grand-mère, hospitalisée à Marseille, est décédée dans des conditions lamentables.

La petite-fille retrouve sa grand-mère « couverte de cloques et de brûlures. Une aide-soignante l'avait contrainte à prendre une douche sous l'eau brûlante », et avait « sans se soucier de ses cris, poursuivi sa besogne jusqu'à brûler la majeure partie du corps ». Et de préciser « que cette aide-soignante du service de neurogériatrie inflige quotidiennement des brûlures aux malades qu'elle a en charge de doucher. Ma grand-mère a été une de ses victimes ». (Libération 26-27 août). La description des conditions d'accueil de cet hôpital suscite l'indignation et la révolte. Auxquelles succède, chez le lecteur, le désir d'une sanction exemplaire contre une soignante incompétente et sûrement sadique.

L'interprétation de ce comportement criminel en termes de psychologie individuelle est inévitable. Mais elle laisse de côté des problèmes essentiels qui renvoient à l'organisation du travail.

Le spécialiste du travail, en effet, n'est pas surpris par cette histoire sordide. Dans les services de gériatrie, les maisons de retraite, les mouiroirs où l'on relègue les vieillards, le personnel soignant est soumis à des contraintes de travail redoutables. Les corps vieillissants, avachis et malades, les odeurs nauséabondes d'urine et de fèces, voire d'infections ou d'escarres, les cris et gémissements ininterrompus, les appels incessants, les déambulations nocturnes de ceux qui se perdent, l'inertie des corps à déplacer, l'absence de coopération des déments, ne serait-ce que pour se laver, pour manger ou seulement déglutir, voire leur méfiance ou leur hostilité quand ce ne sont pas leurs coups... Tout cela soumet le personnel soignant à une épreuve psychologique terrible. Qui n'est pas contrôlable par la formation et qui ne se calme pas avec l'habitude.

La volonté collective de coopération est indispensable pour atteindre la qualité. Mais elle est aussi le moyen indépassable de régulation des souffrances individuelles et de contrôle des dérives

Les soignants souffrent de leur impuissance, non seulement à guérir mais à soigner, car dans ces conditions on soigne toujours mal. Ils souffrent aussi du spectacle de la déchéance... qui s'emparera d'eux aussi, un jour... Alors ils se défendent ! Leurs stratégies fort complexes permettent de construire au mieux une indifférence défensive, au pire une certaine cruauté. Sans ces défenses, il n'y aurait plus personne pour s'occuper des centaines de milliers de vieillards. Risque alors de se profiler le spectre de l'euthanasie.

Reconnaître la souffrance des soignants, savoir qu'elle suscite inévitablement des défenses sadiques, admettre que la sélection psychologique à l'embauche, même si elle est utile, ne peut résoudre ce problème, est-ce une résignation à l'horreur inévitable ? Non, à condition de prendre en considération une deuxième critique de l'interprétation spontanée des sévices en termes de psychologie individuelle.

Qu'on le veuille ou non, dans ces services hospitaliers, on ne peut travailler seul(e). Il est impensable que les traces de telles tortures infligées aux malades n'aient pas été remarquées par d'autres soignants, ou par les autres équipes (jour, veille et nuit). De fait, cela suppose une complicité, au moins passive, des autres membres de l'équipe avec des violences qui dépassent de très loin la cruauté défensive ordinaire. On peut supputer que la coopération horizontale ne fonctionne plus dans l'équipe en cause, sinon les autres seraient intervenus (es).

On connaît depuis quelques années des situations équivalentes dans des contextes tout autres : sabotage extrêmement dangereux dans des industries à risques, pertes financières majeures occasionnées intentionnellement, qui ne peuvent pas être réalisées à l'insu de tout le monde. La passivité ou le laisser-faire signent, ici, la destruction complète de la coopération, de la solidarité et de la convivialité. En d'autres termes, les sévices dans un service hospitalier, comme un sabotage de grande envergure, fussent-ils organisés par une personne isolée, sont le symptôme d'une crise collective. La sanction disciplinaire individuelle est, de ce fait, une réponse erronée.

L'apparition de sévices dans un service exige qu'on réexamine toute l'organisation du travail. Pour qu'une personne isolée continue à perpétrer des actes inadmissibles, il faut que les relations de coopération verticales soient, aussi, profondément dégradées. Les contrôles de qualité, en effet, ne sont efficaces que si existe, authentiquement, une coopération non seulement du haut vers le bas, mais du bas vers le haut. Et l'on connaît un grand nombre de situations aujourd'hui où la « qualité totale » affichée dissimule dans la réalité du travail, des kyrielles de manquements, fraudes et autres trucages.

Les nouvelles techniques de gestion et de management qui pensent la production et les activités de service sous le primat du concept de contrôle (de qualité) et tiennent l'analyse du travail et de la souffrance qu'il occasionne pour du sentimentalisme, sont directement en cause dans la déstructuration de la coopération : dégraissages d'effectifs avec une infirmière pour 50 malades, douches administrées par une seule aide-soignante au lieu de deux, lutte contre les temps morts avec disparition des pauses-café, évaluation individualisée et systèmes de notations générant injustice et rancune, recours aux intérimaires faisant basculer la charge de travail sur les permanents, etc.

La volonté collective de coopération est indispensable pour atteindre la qualité. Cela tout le monde peut l'admettre. Mais elle est aussi le moyen indépassable de régulation des souffrances individuelles et de contrôle ordinaire des dérives liées aux stratégies défensives. Cela, on le sait moins.

Le témoignage de Christine Noël sur les sévices dont est morte sa grand-mère montre que, sans mobilisation de la volonté collective de coopérer, on ne peut conjurer aucun risque de dérive, pas même l'apparition de conduites criminelles chez ceux-là mêmes dont le travail consiste à nous soigner.

Christophe Dejours est professeur au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).